

S!lence
N°318 319
Janvier 2005
6 €
10 FS
S!lence
Ecologie • Alternatives • Non-violence
Energies
Et un de plus pour la presqu'île nucléaire
Après développement
François Partant
Europe
Quelle constitution ?
Alternatives Drôme/Ardèche

Sommaire

Alternatives en Drôme-Ardèche

Brèves

Brèves

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêté au 30 novembre 2004.

Bulletin d'abonnement page 95

Aux lectrices et lecteurs de Drôme-Ardèche

Depuis 1982, la revue Silence essaie d'animer le débat sur les valeurs de l'écologie, des alternatives de terrain et de la non-violence. Elle essaie de donner la parole à celles et ceux qui pensent que la société actuelle n'est pas une fatalité.
Jusqu'en 1986, elle n'était que régionale. Puis, elle est devenue "francophone".
En 2005, après plus de 20 ans de fonctionnement, la revue, devenue une des plus importantes dans le domaine de l'écologie politique s'intéresse cette fois à votre région.
C'est en 1997 que nous avons lancé le concept de numéros régionaux. Nous avons ainsi publié :

- Alsace (n°218)
- Bretagne (n°259-260)
- Limousin (n°265-266)
- Rhône (n°272-273)
- Normandie (n°278-279)
- Isère (n°285-286)
- Aquitaine (n°291-292)
- Franche-Comté (n°298-299)
- Bouches-du-Rhône/Vaucluse (n°305-306)
- Poitou-Charentes (n°312-313)

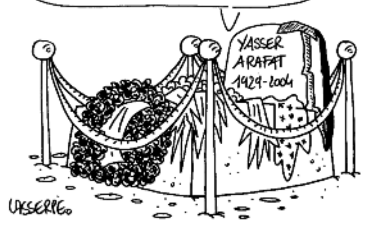
Si vous découvrez Silence avec ce numéro, précisons que la revue ressemble habituellement à la deuxième partie de ce numéro double, avec un dossier thématique en première partie (voir les numéros disponibles en avant-dernière page).
Sachez aussi que nous ne sommes pas habituellement en kiosque, que l'on nous trouve dans les magasins bio et quelques librairies, et que le plus simple pour poursuivre la route avec nous est encore l'abonnement.

Aux autres lectrices et lecteurs

Le dossier de ce mois est "transversal" dans la mesure où nous avons essayé de faire une liste la plus complète possible de ce qui se passe en Drôme-Ardèche.
Nous faisons le choix de publier le maximum d'adresses, chacun pouvant y choisir ce qui lui semble correspondre à sa définition des alternatives. Du fait du temps de collecte de ces adresses et de la fluctuation du milieu des alternatives, il est certain que certaines sont déjà dépassées.
Des adresses personnelles figurent dans ce numéro. Par politesse, il faut toujours prendre rendez-vous avant de vous rendre à l'une de celles-ci.
Nous devrions en principe poursuivre notre tour de France par le Nord-Pas-de-Calais (été 2005) puis le sud de Midi-Pyrénées (janvier 2006)…
La préparation de ces numéros demande un gros travail pour la collecte des adresses. Si vous êtes intéressés pour aider à un tel projet dans votre région, prenez contact avec nous pour en discuter les modalités.

LE MOIS DE LASSERPE

RUMEUR D'EMPOISONNEMENT AUTOUR DU DÉCÈS D'ARAFAT



REPRISE DU TRAFFIC AÉRIEN



PREMIERS ESSAIS DE CASTRATIONS CHIMIQUES EN JANVIER



APRÈS LE PLAN CANICULE, LE PLAN HIVER



BUSH RÉÉLU





Les deux côtés du pont

Dans les pages qui suivent, vous allez parcourir la Drôme et l'Ardèche, et, à première vue, peut-être penser que toutes ces démarches écologiques locales sont celles que vous connaissez chez vous.

C'est qu'il faudrait les lire en laissant un peu traîner, dans votre tête, ce parfum d'accent commun aux deux rives méridionales du Rhône, car on chante là le français sur musique occitane des deux côtés des ponts. Certes, ce n'est pas tout à fait le sud, l'accent s'impose moins qu'à Marseille. Mais le mistral sévit dès Valence qu'il gifle bellement, en séries traditionnelles, trois jours, six jours, neuf jours.

Si l'administration a coupé la région en deux départements, elle n'en a pas moins une unité de fait. C'est un territoire de transition entre le nord et le sud, mais c'est une alliance bien vécue que symbolise, à Aubenas, le voisinage rare et heureux de l'olivier et du sapin.

Et puis, avant d'étaler leurs vergers dans la plaine, les deux rives s'accrochent pareillement à des montagnes et ce sont des montagnes de rebelles, les Cathares ne sont pas loin, les résistants du Vercors tout proches. Ça donne des routes furieusement escarpées et des caractères qui le sont aussi un peu.

Dans mon lyrisme un peu trop méridional, j'aurais bien tort de... perdre le nord, d'oublier le haut de cette région tout en longueur.

Le rafraîchissant Vivarais et Annonay, industrieuse et inventive, toute proche parente de Lyon ajoutent l'équilibre de la diversité.

Un terrain propice aux écologistes qui, depuis la vague de retour à la terre des années 70, ont là beaucoup à préserver et des envies de construire un avenir.

Madeleine Nutchey ■

Merci aux très nombreuses personnes qui nous ont aidés.
Certaines informations nous sont parvenues trop tard, nous les diffuserons dans les numéros à venir.



Terre et humanisme

Terre et humanisme

L'association Terre et humanisme a pour but l'autonomie alimentaire des peuples. Elle veut accompagner le message de Pierre Rabhi du retour à la terre.

Ainsi "sans renoncer aux acquis positifs de la science et de la technique, Terre et humanisme entend favoriser la réconciliation de l'humain avec la nature et la terre nourricière au plan local, national et international".

Elle est née en 1994, à l'initiative de l'association "les amis de Pierre Rabhi" et à la suite du CIEPAD (Carrefour international des échanges et pratiques appliquées au développement) qui a interrompu son activité suite à des difficultés financières.

Le mas de Beaulieu, près de Lablachère, en Ardèche, a été acquis sous forme de SCI, société civile immobilière, avec 450 souscripteurs. Il en est le centre d'activités. Sur moins d'un hectare se réalisent expérimentations, formations, information, démonstrations de pratiques écologiques et techniques alternatives.

Un centre écologique

Actuellement le centre utilise encore l'eau du réseau mais a pour projet de se rendre autonome en utilisant les 250 m^2 de toiture, avec une pluviométrie de 1200 litres/m^2/an. En effet, outre le bassin actuel de 60 m^3 qui va être agrandi, une citerne de 160 m^3 va être réalisée ce qui permettrait en la remplissant deux fois compte tenu de la pluviométrie annuelle de couvrir les besoins évalués à 350 m^3. Cela n'est pas un choix économique mais un choix écologique et citoyen car actuellement le prix du m^3 de la commune est plutôt bas.

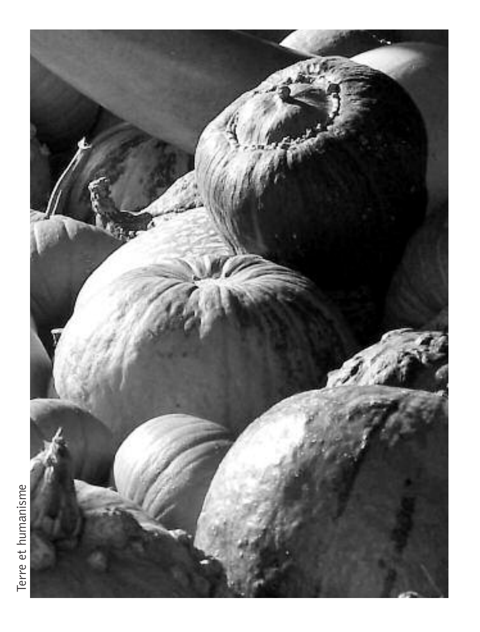
Le bâtiment "sanitaires et toilettes sèches" devrait être terminé en mai 2005. Pour l'eau chaude, une installation solaire est en cours, de même que des panneaux photovoltaïques pour l'électricité.

Les forces humaines

Mathieu Marcelier est le coordinateur du lieu depuis février 2004. Virginie Sanchez gère le planning de Pierre Rabhi. Sybillis Cantallis, journaliste réceptionniste, standardiste, organise les formations et fait le bulletin d'information. Enfin, Théo Angelou, jardinier, ayant suivi une formation "classique" de BTS production horticole, est chargé de valoriser les terres depuis 2002. Les contrats des salariés sont aidés : deux emplois jeune, un contrat emploi consolidé. Avec la suppression à venir de ce type de contrat Terre et humanisme craint d'avoir beaucoup de difficultés à fonctionner.

L'agro-écologie est très gourmande en main-d'œuvre et les coups de main sont les bienvenus tout au long de l'année. Des bénévoles viennent aider, assurant une partie du jardinage et la cuisine. Un planning permet d'adapter la disponibilité des bénévoles aux besoins du jardin et aussi du bâti. Pour la plupart ils habitent dans un rayon de 15 km.

La revue trimestrielle *Nouvelles* permet d'annoncer quand il y a besoin de venir aider. L'association compte aujourd'hui 800 adhérents et la revue 600 abonnés. Ceci assure une partie des ressources, mais l'essentiel provient des formations ou de publications comme le livre *Agir pour l'avenir de la planète* qui a permis de collecter 7000 € cette année.


Terre et humanisme

Formations longues, formations courtes

Chaque année, Terre et humanisme propose des formations longues (une semaine). Celle intitulée "initiation à la terre" permet l'acquisition de savoirs et de savoir-faire en matière d'agro-écologie ; elle s'adresse à des personnes en recherche d'autonomie. "Mon potager agro-écologique" permet d'acquérir des bases d'agro-écologie appliquée nécessaires à la réalisation d'un potager vivant et respectueux de l'environnement et s'adresse à ceux qui ont déjà fait la démarche et qui pratiquent le jardinage. "La terre nourricière" s'adresse aux personnes désirant transmettre les éléments essentiels de notre vie.

D'autres formations sur le week-end sont proposées : taille de l'olivier, culture naturelle sur butte permanente, apiculture alternative, sensibilisation à l'écologie… Des stages sont organisés autour de l'aménagement du lieu utilisant des techniques alternatives : toilettes sèches, construction d'un bâtiment en ossature bois, récupération des eaux pluviales.

Les intervenants sur les stages sont très compétents dans leurs domaines et ont plein d'anecdotes à raconter, ils ont pour la plupart beaucoup d'expérience, du fait de leur âge. Ils souhaiteraient que des jeunes prennent peu à peu leur place.


Terre et humanisme

Démonstration de réalisation de compost avec Pierre Rabhi.



Terre et humanisme

Un lieu d'expérimentation cultivé avec passion.

Ici, les techniques de l'agro-écologie sont expérimentées sur des terres difficiles : la roche se trouve à 50 cm dans un sol très argileux ; cela convient bien puisque l'agro-écologie est très adaptée aux cultures sur sol difficile que ce soit comme ici ou dans les terres du Sahel. Elle permet de renforcer le sol.

Les formations se passent dans un jardin de 3000 m² qui est décomposé en plusieurs parcelles. Une parcelle de 250 m² soit 100 m² de planches cultivées correspond à l'autoconsommation d'une famille de 3 à 4 personnes. Terre et humanisme montre comment gérer l'espace dans le temps, avec des rotations. Le jardin est organisé en quatre zones selon la "voracité" des légumes, une zone étant plantée en engrais vert. Le suivi sur ce jardin est particulier : récoltes, temps passé, intrants, ainsi que le temps passé par les bénévoles afin de donner des indications les plus précises possible sur un jardin familial et de valoriser le temps donné. Les stagiaires voient tout le travail : débarrasser les cultures, le nettoyage du sol, greliner, affiner, mettre en compost, planter, semer, arroser.

Ce même jardin permet, par sa production, de nourrir les stagiaires et même parfois les bénévoles de l'association. C'est aussi un lieu d'expérimentation que Théo cultive avec une passion qu'il sait communiquer. Il faut l'entendre parler du sol, aride, mais plein de richesses pour qui sait le prendre, de ses pommes de terre-carton, de ses essais comparatifs de culture de tomates, des buttes, des associations heureuses de plantes, de l'"agriculture naturelle", du purin de fougère pour éloigner le taupin, des "petits" auxiliaires du jardin… On a même l'impression que plus la terre est difficile et plus il se plaît à la travailler ! "Cela nous permet de montrer que même en terre ingrate avec l'agro-écologie on peut faire quelque chose de bien".

Ici et là-bas

Pierre Rabhi a toujours travaillé avec l'Afrique et dit qu'il ne voudrait pas mourir avant que l'Afrique n'ait à manger à sa faim.

Actuellement Terre et humanisme travaille avec des Maliens à la construction d'unités de production agricole. En fait ce sont des groupes qui se forment (des femmes par exemple) et mettent à disposition de Terre et humanisme un terrain sur lequel ils s'engagent à cultiver un jardin pour l'autoconsommation et un pour la vente, faire un puits, élever quelques animaux pour le compost, quelques céréales pour le bétail, quelques volailles pour l'autoconsommation. Terre et humanisme apporte semences et formation. Les travaux comme les clôtures sont réalisés dans le cadre de chantiers participatifs pendant les périodes creuses au niveau agricole. Les jeunes travaillent ainsi sur place au village moyennant rémunération et le coût des travaux est amoindri. L'idée est d'amener ce groupe à l'autonomie alimentaire. Un suivi est réalisé pendant une année puis de plus loin la deuxième année, ensuite le groupe n'a plus besoin de Terre et humanisme. La demande d'aide vient de la population qui connaît Pierre Rabhi pour ses expérimentations au Burkina Faso (1).

Au Maroc est né le même projet de centre agro-écologique de formation et d'expérimentation qu'au mas de Beaulieu. Ce centre devrait commencer à fonctionner en 2005. De plus, Pierre Rabhi souhaite faire des formations itinérantes.

Tous les projets ne sont mis en place que lorsque les financements sont là sous forme de dons ou de subventions (fondation Nature et découverte, fondation Nicolas Hulot, Fondation de France…).

Comme on le voit ce ne sont pas les idées qui manquent, mais les financements ne suivent pas toujours. Le programme international reste peu développé (2).

Une ferme-vacances

Pierre Rabhi a depuis longtemps souhaité créer un centre de vacances agro-écologique à valeur éducative. Le VVF, Village-vacances-familles, a déjà répondu favorablement et une étude de faisabilité a été réalisée. Il s'agirait d'un centre de vacances–ferme capable de fournir l'essentiel de sa nourriture avec des vacanciers participant aux travaux de la ferme. Le lieu est trouvé, dans la Drôme, à proximité de Loriol. Les bénéfices seraient intégralement versés à l'association pour le financement des programmes internationaux et la pérennité de Terre et humanisme.

Sylviane Poulenard ■

Terre et humanisme, mas de Beaulieu, BP 19, 07230 Lablachère, tél : 04 75 36 64 01.

(1) Avant la création du CIEPAD, Pierre Rabhi avait créée le centre de Gorom Gorom au Burkina-Faso et avait obtenu du président de l'époque, Sankara, de mettre l'agro-écologie dans son programme national. Malgré l'assassinat de Sankara, le mouvement s'est poursuivi tout seul et aujourd'hui ce sont jusqu'à 50 000 familles qui en vivent.

(2) Un partenariat via la Fondation de France a permis la mise en place du livret d'épargne *Agir* géré par le groupe Crédit coopératif. Il fonctionne comme un livret d'épargne, mais la moitié des intérêts annuels est virée automatiquement à Terre et humanisme.



Terre et humanisme

Savez-vous planter les plants ?



France-Palestine solidarité


DR

L'association est née en mai 2002 après la participation de trois personnes à une mission en Palestine. Elle a pour but de développer des liens d'amitié entre le peuple français et le peuple palestinien, faire connaître l'histoire de la Palestine, sa culture, ses épreuves et ses luttes, œuvrer pour une paix réelle fondée sur le respect des droits nationaux et internationaux. Elle diffuse des produits provenant de Palestine : huile d'olives, artisanats...

■ Association France-Palestine solidarité, Jean-Claude Perron, Bruc 07330 Barnas, tél : 04 75 36 44 38.

■ Association France-Palestine solidarité, Elie Belle, 1, rue Boris-Vian, 26100 Romans, tél : 04 75 70 52 10.

Autres groupes :

■ Association médicale franco-palestinienne, Pierre Gasquet, 7 bis, rue Villates, 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse, tél : 04 75 45 10 73.

Artisans du monde

Créés en 1974, Artisans du monde est une association de solidarité internationale qui travaille à l'instauration d'échanges commerciaux plus justes entre les pays du Nord et du Sud, afin de donner aux producteurs du Sud les moyens de vivre dignement de leur travail : le commerce équitable !
Artisans du monde importe des produits artisanaux et alimentaires en provenance d'une centaine de groupements de producteurs, originaires d'une quarantaine de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.
Ceci représente environ 1500 références pour l'artisanat et une centaine de produits alimentaires. Leur distribution est associée à une information sur les conditions de vie et de travail des producteurs et sur les mécanismes du commerce Nord-Sud. Elle est assurée à travers un réseau de plus de 100 associations locales et membres associés qui gèrent des points de vente.
Ces boutiques sont animées par près de 4500 bénévoles. Les différentes structures sont regroupées au sein d'une fédération nationale. Laquelle est membre de la Plate-forme pour le commerce équitable (PFCE).



■ Artisans du monde, Geneviève Buffet, 5, rue Saint-Thomas, 07000 Privas, tél : 04 75 64 67 32.

■ Artisans du monde, 1 place du Temple, 26000 Valence, tél : 04 75 56 34 27.

■ Artisans du monde, 7, côte Jacquemart, 26100 Romans, tél : 04 75 70 31 74.

■ Artisans du monde, 24, rue Maurice-Meyer, 26200 Montélimar, tél : 04 75 01 48 35.

Autres points de vente du commerce équitable

■ D'Ici et de là-bas, Bernard Plantier, 15, La Palisse Nord, 07160 Le Cheylard, tél : 04 75 29 20 23. *Ventes de produits issus d'un commerce équitable. Membre de Minga.*

■ Artequal, Isabelle Paire-Ficout, Le Village, 07170 Saint-Andéol-de-Berg, tél : 04 75 94 33 61. *Import et vente de produits artisanaux du Pérou dans une démarche de commerce équitable. Membre de Minga.*

■ Artisanat Sel, 58, rue Maurice-Chevalier, 26000 Valence, tél : 04 75 42 33 14.

■ Fol, M. Toni Bauza, 26-32, avenue Sadi-Carnot, BP 133, 26001 Valence cédex, tél : 04 75 82 44 69.

■ Saldac, 14, allée du Vallon, 26200 Montélimar, tél : 04 75 51 06 54. *Importateur de café et autres produits péruviens Ventes gros et détail. Membre de Minga.* *Voir page 20.*


DR

Le séchage du café.

■ Minga, 27, rue des Raymonds, 26220 Dieulefit, tél : 04 75 46 85 95. *Fédération indépendante de boutiques de commerce équitable qui cherchent à ce que ce terme concerne aussi le mode de distribution ici.*

■ Caracol, rue Chantebise, 26400 Piégros-la-Clastre, tél : 04 75 25 39 49. *Groupement d'achat d'un café produit au Chiapas par la coopérative Mut Vitz, en soutien à la lutte des peuples zapatistes.*

Amnesty international

Depuis plus de trente ans, Amnesty international intervient en faveur du respect des droits de l'homme et défend les personnes arrêtées qui n'ont pas fait d'actes de violence et pour qui il y a violation du droit international. L'association milite également contre la peine de mort dans tous les cas. Chaque groupe local est amené à suivre un ou plusieurs dossiers particuliers (jamais dans son propre pays), chaque adhérent individuel pouvant également participer à des campagnes de lettres urgentes sur tel ou tel cas. Amnesty international, c'est aussi des rapports par pays de la situation des droits de l'homme.

■ AI, groupe 91, Nicole-Salesse, Le Colombier, 20, 07100 Annonay, tél : 04 75 67 76 86.

■ AI, groupe 119, Jacques Colin, La Bouissette, chemin de Buridan, 07200 Aubenas, tél : 04 75 35 39 06.

■ AI, Maison des sociétés, 4, rue Saint-Jean, 26000 Valence, tél : 04 75 55 33 75.

■ AI, rue Vernaison, 26100 Romans, tél : 04 75 02 74 68.

■ AI, groupe 146, Nicole Martino, Les Guards, 26110 Nyons, tél : 04 75 26 33 17.

■ AI, groupe 451, Marie-Noelle Castel, La Coste, 26170 Mollans-sur-Ouvèze, tél : 04 75 28 90 50.

■ AI, Jocelyne Stehly, 13, rue des Cèdres, 26200 Montélimar, tél : 04 75 46 06 41. *Déléguée nationale.*

■ AI, groupe 22, Chantal Gautier, 6, avenue de Rochemaure, 26200 Montélimar, tél : 04 75 51 97 58.

■ AI, groupe 236, Claude Caddet, Les Fouillouses, 26260 Chavannet, tél : 04 75 45 22 59.

■ AI, groupe 397, Marie-Thérèse Aubonnet, 1, avenue de Provence, 26600 Pont-de-l'Isère, tél : 04 75 84 74 00.

Agir ici

Aujourd'hui, une personne sur trois dans le monde vit avec moins de deux euros par jour, une personne sur six souffre du manque d'eau potable, une personne sur huit souffre de la faim. Pendant ce temps, 120 personnes s'accaparent plus de 474 milliards de dollars. Ça vous révolte ? Agir ici est un réseau qui mène des campagnes ciblées pour informer et mobiliser les citoyens, faire pression sur les décideurs et proposer des solutions concrètes. Plus de 10 000 personnes en France participent à ce réseau.



Relais locaux :

■ Terrabio, Isabelle Villemeur, ZA Moulon-Ponson, 07200 Aubenas, tél : 04 75 93 28 68.

■ Artisans du monde, Patricia Bougon, 24, rue Meyer, 26200 Montélimar, tél : 04 75 01 48 35.

■ Bruno Granger, Les Acacias, montée de la Barbeyere, 26400 Crest, tél : 04 75 25 48 92.

terre des hommes



Terre des hommes

L'Association Terre des hommes est une organisation non-gouvernementale de solidarité internationale qui agit pour la mise en œuvre des conditions d'un développement durable, socialement juste, écologiquement et économiquement viable, au Nord et au Sud.
Elle participe à la construction d'une société civile et démocratique.
A ce titre, Terre des hommes France s'associe à des partenaires dans leurs actions de terrain axées sur la promotion et la défense des droits économiques, sociaux et culturels. Le but est de permettre le développement de la citoyenneté locale et d'obtenir l'intégration de ces droits dans les législations nationales et leur respect au quotidien.

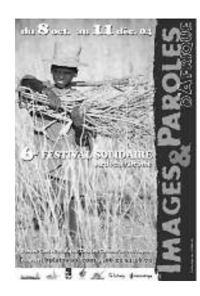
■ Terre des hommes, Mado Jourdi, 4, rue Alphonse-Franc, 07100 Annonay, tél : 04 75 32 02 78.

■ Terre des hommes, boutique des couleurs du monde, 17, rue Jean-Jaurès, 07200 Aubenas, tél : 04 75 35 14 73.

■ Terre des hommes, Colette Brun, 8, rue Denis-Papin, 07200 Aubenas, tél : 04 75 35 14 73.



Images et paroles d'Afrique



Festival solidaire existant depuis 1998 et servant à financer des actions de développement au Burkina Faso et au Mali. Il se déroule entre octobre et décembre de manière itinérante entre les communes de Privas, Valence, Aubenas, La Voulte, Vals-les-Bains…

■ Images et paroles d'Afrique, Bernard Platz, Le Colombier, 07210 Saint-Symphorien-sous-Chomérac, tél : 04 75 98 48 49.

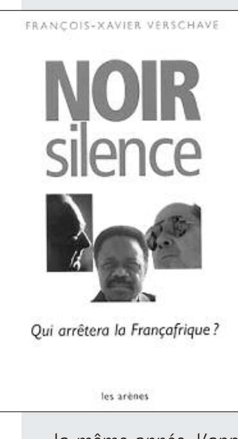
Et également

Ardèche

■ Partenariat pays du Sénégal, 07140 Les Assions, tél : 04 75 63 90 25.
■ AEM, Amis des enfants du monde, Le Pont Vieux, 07200 Saint-Privat, tél : 04 75 93 47 95.
■ Vivarais Casamance, 36, avenue Victor-Hugo, La Roche Noire, 07200 Aubenas, tél : 04 75 93 05 63.
■ S'Atra Sardigna, quartier Siveyrac, 07240 Vernoux, tél : 04 75 58 26 72. *Produits de la Sardaigne.*
■ CCFD, Comité catholique contre la faim et pour le développement, 14, rue Vincent-d'Indy, 07250 Le Pouzin, tél : 04 75 63 90 25.
■ ACFL, Amitié et coopération franco-laotienne, 18, rue Berthe-Morisot, 07500 Guilherand-Granges, tél : 04 75 58 09 40.

Drôme

■ CCFD, Comité catholique contre la faim et pour le développement, La Visitation 7, rue Belle-Image, 26000 Valence, tél : 04 75 43 79 30.
■ Ados, Association Ardèche Drôme Ouro-Sogui Sénégal, 6, rue André-Lacroix, 26000 Valence, tél : 04 75 55 99 90.
■ Solidarité médicaments, Yves Jamet-Fournier, 8, rue Guynemer, 26100 Romans, tél : 04 75 71 00 47. *Association qui travaille en aval de Cyclamed pour le tri des médicaments inutilisés et rapportés dans les pharmacies, et qui les expédie dans des pays du Sud.*
■ Pharmaciens sans frontières, Pierre Minonzio, BP 195, 26109 Romans.
■ URD, Urgence réhabilitation, développement, La Fontaine des Marins, 26170 Plaisians, tél : 04 75 28 29 35.
■ Frères des hommes Romans, Jean-François Boggio, Les Clapiers 26540 Mours, tél : 04 75 02 81 85.
■ Echange Rhône-Alpes-Ukraine, 3, impasse Fernand-Léger, 26800 Portes-lès-Valence, tél : 04 75 57 31 46.



Survie

En 1981, trois hommes aux parcours très différents, le Prix Nobel argentin Adolfo Perez Esquivel, un ingénieur français Jean Fabre, qu'un parcours peu orthodoxe a mené de l'insoumission militante à la promotion des communautés paysannes en Amérique latine, et le fondateur du Parti radical italien Marco Panella lancent un manifeste contre l'extermination par la faim et cherchent à le faire signer par des Prix Nobel. Jusqu'à aujourd'hui, 123 ont signé. En 1983, l'association Survie voit le jour et les trois fondateurs font une grève de la faim pour populariser l'appel. En France, la même année, l'appel est signé par plus de 8000 maires. En 1985, en Italie, la campagne aboutit au vote d'une loi. En France, 200 maires font une marche de 500 km jusqu'à Paris. En 1988, les Prix Nobel viennent à Paris. Après les élections, 353 députés et 134 sénateurs sont signataires de l'engagement. En 1989, une proposition de loi est déposée par quatre des cinq groupes (il manque le PS au pouvoir). La loi n'est jamais débattue ! Survie découvre alors l'étendue de la corruption qui gangrène le système français de coopération. Survie va alors multiplier les campagnes pour dénoncer cette corruption et commence à publier des livres très documentés. Cela lui vaut alors de multiples procès… que l'association gagne. Mais la loi n'est toujours pas votée !

■ Survie Drôme-Ardèche, Jacques Bonnet, Le Village, 26400 Vaunaveys-la-Rochette, tél : 04 75 25 32 73.


Baume-Rousse

Pour Stéphane Cozon et Marion Haas, l'histoire commence en 1987. En fait, elle a commencé dans leur tête bien avant et comme le dit Marion «c'est une grande aventure. On a pris un chemin et on ne sait pas où il va. Le but va peut-être nous apparaître plus tard».

Depuis l'âge de vingt ans ils rêvaient de phalanstère, de kibboutz où réaliser des utopies humanistes et sociales. Après avoir fait de l'international pour «connaître» les autres, pour confronter leurs idées sur les interdépendances, pour réaliser des actions de solidarité, ils ont commencé dès leur retour à chercher une ferme, en location dans le quart sud-est de la France. Le propriétaire de ce qui allait devenir leur ferme était en fin de parcours professionnel, souhaitait laisser sa ferme à un agriculteur et non à un touriste, et ils se sont donc installés, en location dans un premier temps. En location car ils ne sont pas fondamentalement, pour des raisons politiques, des accrocs de la propriété.

> ***«Dans notre démarche il est important de relier culture et agriculture. On veut vivre avec l'art dans notre quotidien»***

Ni l'un ni l'autre n'a une formation agricole, seulement de l'expérience et une envie immense de s'y coltiner. Dans un premier temps ils sont plutôt dans la mouvance *Nature et Progrès* puis, au fil des rencontres et des lectures, ils se sentent de plus en plus en phase avec la bio-

Une ferme qui prend soin de vous et de la terre

La ferme de Baume-Rousse est bien connue, au delà même de la Drôme, pour les multiples activités qui s'y sont développées à partir d'une recherche de cohérence dans le métier de paysan.

dynamie qui, pour eux, n'est pas seulement une méthode mais une approche et une perception globale.

«Lorsque nous sommes arrivés la ferme était à l'abandon — 40 ans de non entretien— l'eau était rare à certaines périodes de l'année. Nous avons dans un premier temps *construit* l'outil agricole : épierrage, clôtures, bâtiments agricoles… La ferme a, de par son orientation et ses espaces de pâturage, fonction à l'élevage ; on a donc créé un cheptel ovin, une cave d'affinage puis peu à peu les structures d'accueil».

Depuis l'âge de vingt ans ils rêvaient de phalanstère, de kibboutz où réaliser des utopies humanistes et sociales.

La ferme est adossée aux flancs du Vercors, à 430 mètres d'altitude et les terres comprennent une trentaine d'hectares, essentiellement de bois et de parcours, huit hectares de terres labourables assez maigres.

Valorisation locale

C'est une petite ferme centrée sur l'élevage de brebis laitière et sur la culture de plantes médicinales. Petite dans le sens où tout est en petite quantité mais le bâti est conséquent. Les bâtiments sont construits ou rénovés avec la pierre, matériau du pays, et des matériaux écologiques : bois, laine de lin, chanvre… Le bois que l'on trouve dans le Vercors permet de «tempérer» la minéralité de la pierre.

Autour de la ferme l'activité est intense. En contrebas, le jardin étale ses légumes, fleurs, plantes médicinales, fruits rouges, maïs et betteraves pour les animaux. On travaille beaucoup par cure avec les ruminants : graines, racines, blé germé…

Plus loin les lavandes. Les plantes médicinales et essentiellement la lavande, la «vraie» représentent une part importante de leur activité (1).

«On est une petite ferme produisant en petites quantités. Par contre nous transformons et nous valorisons par nous-mêmes au maximum. Pour l'écoulement des produits, on essaie de vendre l'essentiel sur la ferme après prélèvement de ce qu'on utilise sur place. Les surplus sont portés sur le marché de Crest tous les samedis matin de décembre à septembre. Economiquement cela tient, car nous essayons d'autoproduire le maximum de ce que nous consommons, sachant que le premier argent gagné est celui qui n'est pas dépensé».

Plus loin s'étend l'espace de parcours c'est-à-dire de pâturage pour les bêtes, vingt brebis laitières et deux vaches *villard-de-lans*, variété rustique et polyvalente auxquelles il faut ajouter un veau récemment né.

On a aussi une petite basse-cour afin de satisfaire les besoins de la ferme, une mare où les canards et les oies s'ébattent au milieu des poissons et des grenouilles. La mare a permis de créer un nouvel écosystème et apporte de la fraîcheur. Trois cochons complètent la famille. Le but est de créer un «micro organisme» agricole, diversifié et polyvalent et chaque espèce amène un «nouveau monde».

Tous les animaux de la ferme sont représentés exceptés les abeilles et les lapins.

Un des éléments de base de la biodynamie est le compost : il est le cœur de la ferme. Tout y vient (y compris la paille de lavande, la cendre de bois, les feuilles mortes, la tonte de gazon…). Travaillé sur une longue durée il permet d'être un bon aliment du sol. C'est ainsi qu'on reconstitue le cycle : le sol nourrit les animaux qui, eux-mêmes, par leurs déjections, nourrissent le sol, etc. c'est un écosystème autonome, diversifié et équilibré. Dans l'idéal on parle de spirale de fécondité.

En biodynamie on est aussi très attentifs aux rythmes des saisons, des humains, des animaux, des plantes.

L'accueil à la ferme

«Dès le début, nous voulions faire de l'accueil». Les structures comptent un gîte ouvert aux quatre vues pour six personnes et un gîte sur jardin pour deux personnes. Pour les repas il peuvent être en gestion libre ou pris avec leurs hôtes. La «table paysanne» permet de faire découvrir les produits de la ferme. La ferme fait partie du réseau *Accueil paysan*.


Baume-Rousse

De la culture dans l'agriculture

«Dans notre démarche il est important de relier culture et agriculture. On veut vivre avec l'art dans notre quotidien, le rendre accessible à tous puisqu'il participe de notre nourriture. Il est important de nourrir dans l'homme, le corps, l'âme et l'esprit. Ainsi, nous avons organisé des marchés exposition rassemblant producteurs et artistes». Dans la Drôme, il y a une dynamique culturelle et sociale énorme à laquelle ils participent beaucoup à travers diverses associations.

(1) Par opposition au lavandin, cultivé de manière intensive, et dont l'essence de moindre qualité est utilisée dans les parfums industriels.

Le dodécadome

Le dodécadome est la dernière construction, avec sa dépendance en attendant un troisième bâtiment, pour le logement d'une douzaine de personnes.

C'est un superbe bâtiment bioclimatique de 120 m². L'ossature est en bois et les douze côtés sont eux-mêmes en bardages de bois avec des double-vitrages très largement ouverts sur la vallée. Un architecte a travaillé sur les plans à partir de la conception de Stéphane. Les couleurs choisies sont l'indigo, couleur de l'âme, de la conscience et le bleu lavande, «notre plante». C'est un lieu d'harmonie où l'on est appelé à faire les choses en conscience dans une ambiance apaisante.

Cette salle est en prise avec la ferme, au contact des animaux afin que les personnes s'imprègnent de ses rythmes (pendant notre visite le chant du coq nous a rappelés au lieu). C'est peut être encore cette référence à la ferme qui a conduit au choix de douze côtés. Comme l'explique Stéphane, pour lui ce chiffre représente la diversité et a marqué notre histoire : les 12 signes du zodiaque, les 12 mois de l'année, les 12 pairs de France, les 12 tribus d'Israël…

La veille de mon passage un concert était organisé rassemblant 70 personnes mais on peut aussi l'utiliser pour des stages, des formations, des réunions, des rencontres, des expositions… En juin 2004, douze artistes, peintres, sculpteurs, écrivains exposaient.

Dans les dépendances se trouvent les sanitaires, un espace de rangement, un bureau et aussi une salle de repos qui peut être utilisée comme salle de consultation. Adossé à ce bâtiment un spa permet de découvrir, face à la vallée, les bienfaits d'un bain bouillonnant aux hydrolats de lavande. Ce bain bouillonnant utilisable en toutes saisons est chauffé par des capteurs solaires thermiques.

D'autres aménagements solaires sont prévues pour l'eau et l'électricité.

La réduction de l'énergie utilisée et l'autonomie énergétique font partie, pour Stéphane, de la démarche biodynamiste, comme pour les autres éléments de la ferme.



Baume-Rousse



Baume-Rousse

Prendre un « bol d'ailleurs »

«En tant qu'ancien urbain nous avions besoin de respiration et nous avons créé, avec trois autres fermiers, un groupement d'employeurs qui nous permet de nous absenter soixante jours dans l'année. Un emploi a été créé. C'est en milieu rural un gisement d'emploi important». De plus en plus d'éleveurs ont recours à cette solution pour pouvoir s'absenter de leur ferme.

Les projets

Le travail de mise en état est presque fini. En biodynamie, on dit qu'il faut vingt et un ans pour créer une ferme. Sont encore en projet :

- l'installation d'un rucher avec une préférence pour les ruches en paille de seigle qui permettent un système moins agressif pour les abeilles lors de l'extraction et des formes plus rondes. Les ruches vont permettre de bénéficier de tous les produits de la ruche, en particulier pour les produits de soin.
- l'achèvement du troisième bâtiment qui doit permettre l'accueil des personnes en stage.
- le développement du verger avec des variétés locales d'arbres fruitiers.

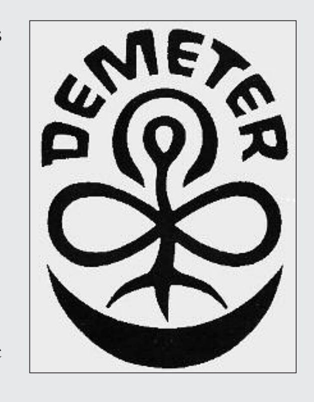
Marion Haas développe aussi ses talents d'écrivaine et a déjà édité deux livres : «Fragments d'espoir», recueil de poèmes, et «histoires d'elfes», contes. A paraître : «Souliko, ou la vie en huit rêves».

Sylviane Poulenard ■

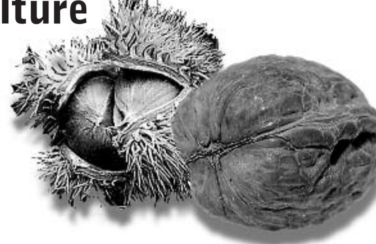
La ferme de Baume Rousse, Stéphane Cozon et Marion Haas, 26400 Cobonne, tél : 04 75 25 08 68.
Accueil Paysan, 10, rue Archinard, 26400 Crest, tél : 04 75 25 34 28.

L'agriculture biodynamique

L'agriculture biodynamique essaie de comprendre les lois de la nature et de la respecter au mieux dans les pratiques agricoles. Elle s'intéresse à l'aspect dynamique des choses considérant qu'il existe des relations de nature vivante, psychique et spirituelle entre les différents règnes de la nature. Elle se préoccupe des influences cosmiques telles que lunaires, planétaires, stellaires, autres que celles bien connues de la lumière et de la chaleur solaire.
La biodynamie est une agriculture énergétique, une agriculture holistique.
Les producteurs respectant les principes de l'agriculture biodynamique bénéficient de la certification Demeter.



■ Mathieu Barret, domaine du Coulet, 45, rue du Ruisseau, 07130 Cornas, tél : 04 75 80 08 25. *Vins AOC Cornas.*
■ Michel Roux, Ardèche bio, Les Grandes Jasses, 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas, tél : 04 75 35 30 52. *Grossiste.*
■ Brahim Fadelane, SA Chapoutier, Les Granges, 07170 Mirabel, tél : 04 75 36 76 72. *Vins.*
■ Michel Faure, Le Vialard, 26110 Aubres, tél : 04 75 26 28 27. *Vins, fruits, jus de fruits, olives, huile.*
■ Robert Carle, Saint-Martin, 26270 Loriol, tél : 04 75 63 80 76. *Céréales, fruits, jus de fruits.*
■ Tamara Davidoff, Le Pré Saint-Jean, Les Sias, 26170 La Roche-sur-le-Buis, tél : 04 75 28 23 98. *Plantes médicinales et aromatiques, huiles essentielles.*
■ Karl Ebermann, Ferme Somecure, 26170 Montauban-sur-l'Ouvèze. *Lait, fromage, légumes, pain.*
■ Thierry Caymaris, SA Chapoutier, domaine des Estubiers, 26290 Les Granges-Gontardes, tél : 04 75 98 54 78. *Vin.*
■ François Caunes, Josette Fournié, EARL de la ferme de Casage, 26560 Eygalayes, tél : 04 75 28 42 94. *Fromages, viande, céréales.*
■ Michel Chapoutier, 18, avenue Docteur-Paul-Durand, BP 38, 26601 Tain-l'Hermitage cédex, tél : 04 75 08 28 65. *Vins.*
■ Laurence de Bournet, SCA domaine de Méas, 26700 Pierrelatte, tél : 04 75 04 00 47.

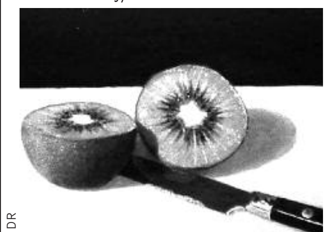


Ardèche

■ André Delon, Le Clap, 07000 Pranles, tél : 04 75 64 22 05.
■ Pascal Dumoulin, Greytus, 07000 Ajoux, tél : 04 75 66 81 48.
■ Jean-Claude Césari, miellerie du Monteil, 07110 Chazeaux, tél : 04 75 88 30 34. *Apiculture.*
■ Jennifer et Patrice Galiana, La Ferme du Fabre, 07110 Laboule, tél : 04 75 88 95 88. *Lait de chèvre, châtaigne, plantes aromatiques et médicinales, maraîchage.*
■ Francis Pierron et Anette Van Dongen, Le Chambon, 07110 Valgorge, tél : 04 75 88 99 51. *Châtaigne en conversion.*
■ Karine Richard, Le Village, 07110 Joannas, tél : 04 75 88 37 59. *Maraîchage, châtaignes.*


DR

■ Association Parenthèse, Les Ufernets, 07 130 Toulaud, tél : 04 75 40 32 88. *Maraîchage et fruits de saison.*
■ Mathieu Barret, domaine du Coulet, 45, rue du ruisseau, 07130 Cornas, tél : 04 75 80 08 25. *Vigne en conversion.*
■ Denis Bigliardi, Brahic, 07140 Les Vans, tél : 04 75 37 27 98. *Maraîchage, petits fruits.*
■ Ronna et Honoré Chalvet, Le Soulier, 07140 Thines, tél : 04 75 36 94 86. *Fruits, légumes, vigne.*
■ Edith Dartier, Les Armas-le-Haut, 07140 Les Vans, tél : 04 75 37 33 34. *Châtaigne.*
■ Alain Pouvreau, La Dragonnière, 07140 Thines, tél : 04 75 36 94 63. *Châtaigne, framboise, kiwi en conversion.*
■ Michel Eldin, GFA de Courbessas, 07150 Lagorce, tél : 04 75 37 02 58. *Romarin.*
■ Isabelle et Jean-Luc Boulon, La Grange, 07160 Jaunac, tél : 04 75 29 38 59, *Lait de chèvre et de vache, châtaignes.*
■ Gilles Azzoni, Les salelles, 07170 Saint-Maurice-d'Ibie, tél : 04 75 94 70 10. *Vigne.*
■ Didier Boirel, ferme de Coste-Cigale, 07170 Mirabel, tél : 04 75 36 76 43. *Œufs , cerises bio ; abricots et châtaignes en conversion.*
■ Roseline et Yves Bazin, Pisse-Renard, 07190 Saint-Etienne-de-Serres, tél : 04 75 66 63 20. *Châtaignes.*
■ Denis Béraud, Trouiller, 07190 Saint-Maurice-en-Chalencon, tél : 04 75 66 30 95. *Brebis.*
■ Jean-Jacques/Anne Canova, Roubuols, 07190, Gluiras, tél : 04 75 66 64 66. *Miel du Vivarais.*
■ Alain et Solange d'Haène, Serrettes, 07190 Saint-Etienne-de-Serres, tél : 04 75 65 40 97. *Miel.*
■ Denis et Sophie Espinas, ferme des Sicadières, Le Tranchat, 07190 Saint-Etienne-de-Serres, tél : 04 75 65 49 96. *Brebis, framboises, légumes de saison, châtaignes, cerises.*
■ Kristina et Just Reese, ferme Veyrassac, Veyrassac, 07190 Beauvène, tél : 04 75 29 37 09. *Blé, seigle.*
■ François Rolle, ferme de Moyères, 07190, Saint-Pierreville, tél : 04 75 66 62 86. *Châtaignes, myrtilles sauvages.*
■ Mohair au cœur, Isabelle Gouache, Le Col, 07190 Saint-Pierreville, tél : 04 75 66 69 57. *Vêtements en mohair.*
■ Joël Amram, Les Trouilhers, 07200 Lentillères, tél : 04 75 35 34 84. *Châtaignes en conversion.*
■ GAEC Cevenn'Fruit, quartier Le Fort, 07200 Vesseaux, tél : 04 75 93 60 43. *Cerise, pêche, prune et nectarine en conversion.*
■ Christian, Saussac, 787, chemin de la Plaine, 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas, tél : 04 75 93 76 08. *Pêche, nectarine, pomme en conversion.*
■ Pierre-Yves Maret, Escharavil, 07200, Saint-Michel-de-Boulogne, tél : 04 75 87 19 82. *Fraise, framboise, mûre, châtaigne, cerise, prune en bio et en conversion.*
■ Alexandre Mirabel, Le Mas de Vinobre, Croix de Raspail, 07200, La Chapelle-sous-Aubenas, tél : 04 75 93 11 31. *Vignes.*
■ Nicolas Mirmand, Les Ladets, 07200 Lentillères, tél : 04 75 93 89 56. *Brebis et châtaigne en conversion.*
■ Alain Bernard, quartier Pierre-Soulet, 07210 Saint-Lager-Bressac, tél : 04 75 65 02 63.
■ Arboretum, Laurent Bouquet, Montcham, 07230 Lablachère, tél : 06 18 50 38 37. *Taille des arbres, abattage, conseil.*
■ Bernadette et Christian Brousse, Pomerol, 07230 Planzolles, tél : 04 75 36 68 23. *Cerise, raisin de table, raisin de cuve.*
■ Les Serres de Sabine, 07240 Silhac, tél : 04 75 58 27 36. *Plants.*
■ Alain Chapon, Besse, 07240 Silhac, tél : 04 75 58 08 62. *Bovins viande en conversion, pomme de terre, framboise, châtaignes et potirons en conversion.*
■ Jean Pierre Anchisi et Virginie Jean, ferme-auberge du Combeyron, 07240 Silhac, tél : 04 75 58 04 47. *Pommes de terre, kiwis.*
■ Annick et Ludovic Desbrus, La Forêt du Puy, 07240 Saint-Jean-Chambre, tél : 04 75 58 09 96. *Produits à base de châtaigne.*


DR

■ André Robardet, L'Olanier, 07260 Joyeuse, tél : 04 75 39 56 90. *Apiculture, châtaignes.*
■ Bernadette Bonnefoy, Merle, 07260 Dompnac, tél : 04 75 35 46 07. *Plantes aromatiques et médicinales, maraîchage.*
■ Olivier et Pascaline Duhoo, Les Badons, 07270 Desaignes, tél : 04 75 06 47 27. *Œufs, maraîchage, petits fruits, châtaignes.*
■ Philippe Fraisse et Françoise Quattrone, Le Couturier, 07300 Etables, tél : 04 75 07 96 73. *Plantes aromatiques et médicinales.*
■ Corinne et Hubert Palisse, Sardaillac, 07300 Saint-Barthélémy-le-Plain, tél : 04 75 07 66 65. *Plants de fleurs vivaces et annuelles, plants de légumes.*
■ Robert Picq, Beauveil, 07320 Mars, tél : 04 75 30 17 24. *Vaches allaitantes.*
■ Dominique Robillard, ferme du Chey, Cautet, 07330,Mayres, tél : 04 75 87 22 73. *Apiculture, châtaigne, pomme, myrtille, groseille.*
■ Emmanuel Barou, Picardel, 07340 Charnas, tél : 04 75 34 02 13. *Vignes, pommes, pêches, cerises, abricots, pois, lupin, blé.*
■ Jean-Pierre Monier, Brunieux, 07340 Saint-Désirat, tél : 04 75 34 20 64. *Vignes, cerises, abricots.*

■ Emmanuel Perrier, Le Panier du Maraîcher, 222, rue Près Château, 07340, Peaugres, tél : 04 75 32 50 05. *Maraîchage.*


DR

■ Dominique Faurie, La Fardelette, 07340 Vinzieux, tél : 04 75 34 15 62. *Maraîchage, fraises.*
■ Ardèche Terre Solidaire, chemin de Serres, 07350 Cruas, tél : 04 75 51 47 94.
■ Alain et Lionel Géry, Dragonnet, 07360 Eclassan, tél : 04 75 68 52 24. *Fromages de vache ; légumes variés.*
■ Eric Rocher, domaine de Champal, quartier Champal, 07370 Sarras, 04 78 34 21 21, 04 78 34 30 60. *Vignes en conversion.*
■ Corinne Jaffeux, domaine de la Balan, 07380, Jaujac, tél : 04 75 93 25 22. *Châtaigne.*
■ Alex et Camille Ristori, La Rabeyrie, 07380 Chirols, tél : 04 75 94 48 39. *Fruits, petits fruits, ânes de Provence et ânes de Sardaigne.*
■ Christophe Comte, GAEC du Serre-de-Gouy, 07400 Valvignères, tél : 04 75 52 51 91. *Vignes en conversion.*
■ Hélène Faure, Dard, 07410 Veaudevant, tél : 04 75 06 02 79. *Fraises, framboises, cassis, groseilles et mûres en conversion ; châtaignes.*
■ Brigitte Tairraz et Alain Verdois, Le Cros, 07410 Pailhares, tél : 04 75 06 11 73. *Légumes, plantes aromatiques et médicinales, céréales.*
■ Colette Vialle, Le Village, 07410 Pailhares, tél : 04 75 06 04 05. *Plants de fleurs et de légumes, plantes vivaces et aromatiques.*
■ Association Terre Ferme, Jardin des Célestins, 07430 Colombier-le-Cardinal, tél : 04 75 34 80 10. *Légumes de saison.*
■ Christine Paraghamian, Manou des Champs, Meillere, 07440 Boffres, tél : 04 75 58 39 37. *Lait de chèvre et fromages.*
■ Pascal et Sylvie Raunicher, Mazairas, 07440 Saint-Sylvestre, tél : 04 75 58 25 86. *Fruits, petits fruits, châtaignes.*


DR

■ Franz Leppert, Lamades, 07450 Burzet, tél : 04 75 94 52 03. *Maraîchage, petits fruits, fruits, châtaigne.*
■ Pierre Chanéac, Suchasson, 07450 Sagnes-et-Goudoulet, tél : 04 75 38 85 55. *Vaches allaitantes en conversion, fourrages, pommes de terre de consommation et semences, framboises, carottes.*
■ Naka Ramanoelina, Perverange, 07450 Burzet, tél : 04 75 94 47 79. *Pommes, poires, myrtilles, églantiers.*
■ Maurice Cade, GAEC Cade Frères, Berrias et Casteljau, 07460 Saint-Paul-le-Jeune, tél : 04 75 39 04 01. *Pomme, poire, kiwi en conversion.*
■ Gérard et Christiane Bourret, Varenne, 07510, Cros-de-Géorand, tél : 04 75 38 91 85. *Agneaux, pommes de terre, carottes, oignons, myrtilles.*
■ Didier Dore, ferme-auberge la Feneïre, Le Roux, 07530 Aizac, tél : 04 75 88 24 84. *Petits fruits, châtaigne, maraîchage en conversion.*
■ Jean-Claude Rascle, Bise, 07530 Genestelle, tél : 04 75 88 27 01. *Cassis feuille, châtaigne, maraîchage.*
■ Florence Riffard, Lafont, 07530, Antraïgues-sur-Volane, tél : 04 75 38 74 01. *Châtaigne et pomme.*
■ Gilles Coisne, Les Malfougères, 07560 Montpezat, tél : 04 75 38 94 62. *Brebis et myrtilles en conversion.*

■ Jean-Paul Barralon, Les Soins, 07570 Desaignes, tél : 04 75 06 63 97. *Lait de vache.*

Agriculture

■ Daniel Peyrard, Les Reboulets, 07570 Desaignes, tél : 04 75 07 64 56. *Brebis, chevaux de traits, châtaignes.*
■ Arlette Philippot, ferme de Coution, 07570 Desaignes, tél : 04 75 06 90 49. *Lait de chèvre, brebis, fruits, petits fruits, maraîchage.*
■ Jacqueline et Jo Di Girolamo, ferme des Grandos, 07610 Lemps, tél : 04 75 06 84 06. *Chèvres.*
■ Daniel Bertrand, Le Mas du Taillet, 07660 Mazan-l'Abbaye, 04 66 69 43 54. *Elevage porcin, pomme de terre.*
■ Evelyne Hernandez et Alain Liotard, Sagnes Rousseyre, 07660 Lanarce, tél : 04 66 69 42 45. *Lait de chèvre.*
■ Frédérique Lagier, Bergerie du Bosc, Le Bosc, 07690 Vanosc, tél : 04 75 34 67 14. *Fromages de chèvres : picodon et caillé doux ; agneaux.*
■ Elisabeth et Patrick Roustan, domaine des Mûres, 07700, Bourg-Saint-Andéol, tél : 04 75 54 71 05. *Céréales, vignes, pois chiche, lentilles, oléagineux.*
■ Jean-Paul Laprat, Lap'Fruits, Royas, 07800, Saint-Laurent-du-Pape, tél : 04 75 85 15 90. *Kiwis.*

Drôme

■ Michel et Nicole Faure, ferme du Vialard, 26110 Aubres, tél : 04 75 26 28 27. *Olives et huile d'olives, fruits, nectar d'abricot, vin de pays, côtes du rhône. Mention Nature & progrès.*
■ Philippe Mathieu, ferme des Aygues, 26110 Montaulieu, tél : 04 75 27 40 44. *Fruits et légulmes, olive et huile d'olives, jus de fruits, nectars, confitures. Mention Nature & progrès.*
■ Chantal et Gilbert Giniès, 26110 Piégon, tél : 04 75 27 13 35. *Côtes du rhône, abricots, olives, huiles, raisins de table.*
■ L'Hébergé, Jean-Louis et Danielle Meurot, Vachères-en-Quint, 26150 Die, tél : 04 75 21 23 77. *Fromage de brebis, agneaux.*
■ Marcel Boudes, La Fauchère, 26110 Sainte-Jalle, tél : 04 75 27 33 30. *Abricots, nectar d'abricots, plantes aromatiques, pain, céréales.*
■ Thierry Bérard, Les Hautimagnes, 26110 Mirabel-aux-Baronnies, tél : 04 75 27 18 08. *Olives, huile d'olive, côtes du rhône.*
■ Patrick Lievaux, 26110 Valouse, tél : 04 75 27 72 55. *Agneaux, laine, pull-overs tricotés main.*
■ M. et Mme Tourre, La Césarde, 26110 Châteauneuf-de-Bordette, tél : 04 75 27 10 18. *Abricots, huile d'olives, olives.*
■ Piere Trollat, domaine du Chêne Vert, Les Blaches, 26110 Mirabel-aux-Baronnies, tél : 04 75 27 14 07. *Côtes du rhône, vin de pays, huile d'olives, olives, tapenade, jus de fruits, nectar, confiture, compote, miel, pomme, abricot, châtaigne.*
■ Michel Lupo, Les Perdigons, 26110 Châteauneuf-de-Bordette, tél : 04 75 27 51 97. *Fraises, plantes aromatiques et médicinales.*
■ Jean-Luc Faure, 26110 Arpavon, tél : 04 75 27 43 15. *Abricots, cerises, nectar d'abricot.*
■ Patrick Géry, Les Gariots, 26120 Montelier, tél : 04 75 59 63 31. *Fourrage de luzerne, noix, amandes, noisettes, agneaux, céréales, soja.*
■ Ferme de Ventabren, Alain Guichard, Bois Gros, 26120 Montmeyran, tél : 04 75 59 32 18. *Poulets, foies, terrines et rillettes, céréales, plantes aromatiques.*
■ Arborescence, Sylvie Corroenne, ferme d'Ausson, 26150 Die, tél : 04 75 21 03 48. *Association pour la transmission des savoir-faire technique et écologique autour du bois.*
■ Domaine Achard-Vincent, 26150 Sainte-Croix, tél : 04 75 21 20 73. *Clairette de Die. Mention Nature et progrès.*
■ Martine Marcel, hameau Culty, 26150 Laval-d'Aix, tél : 04 75 21 81 07. *Plantes aromatiques et médicinales, thym, lavande, noix, huile...*
■ Jochen Haun et Oda Schmidt, 26150 Vachères-en-Quint, tél : 04 75 21 23 70. *Fromage de chèvre, veaux.*
■ Pepin'hier, Jérôme Munoz, quartier Truchard, 26150 Die, tél : 04 75 21 28 91. *Plants de légumes, fruitiers, plantes aromatiques et médicinales.*
■ La Drôme provençale, Laure Garestier et Wim Tanghe, ZA de Cocause, 26150 Die, tél : 04 75 22 30 60. *Conditionnement d'extrait de plantes, huiles essentielles.*


DR

■ Marie-Pierre Paré, Le Village, 26150 Saint-Andéol-en-Quint, tél : 04 75 21 22 68. *Plantes médicinales, confiture de cynorrhodons.*
■ Ferme Pascal, quartier Picard, 26160 La Bégude-de-Mazenc, tél : 04 75 90 14 57. *Fruits et légumes de saison.*
■ Vincent Delmas, ferme des Dames, 26160 Salettes, tél : 04 75 46 27 75. *Légumes, abricots, figues.*
■ Roger et Paulette Brouillet, Ferme la Malfaite, 26170 Mérindol-les-Oliviers, tél : 04 75 28 72 30. *Fruits et légumes, abricots, cerises, raisin de table, plantes aromatiques, plants. Mention Nature et progrès.*

Agriculture durable

L'agriculture durable tente d'apporter des réponses locales aux questions posées dans une perspective de développement durable. Cela signifie qu'elle doit répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre le développement des générations futures, en leur garantissant les mêmes chances de progrès. L'agriculture durable est un moyen de réflexion sur le devenir des exploitations agricoles et plus largement sur la vie des campagnes de demain. Les agriculteurs du réseau ont développé des savoir-faire, souvent simples et empreints de bon sens, qui tendent vers une agriculture à taille humaine, liée au sol, économe en intrants comme en moyens de production.
Ce mouvement qui a démarré en Bretagne a donné naissance aux Civam, Centre initiatives valoriser l'agriculture et milieu rural.

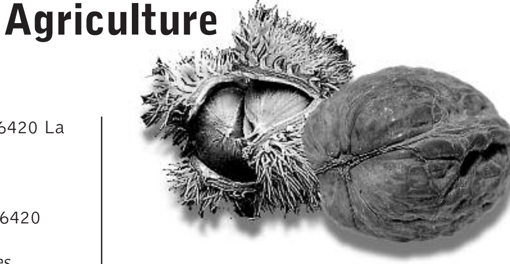
■ Fédération Régionale Civam Rhône-Alpes, passage René-Berthoin, 26500 Bourg-lès-Valence, tél : 04 75 78 46 49.
■ Civam traction animale, tél : 04 75 45 23 11.
■ Civam En avant la Drôme des collines, lycée horticole, route de Tain, BP 224, 26015 Romans, tél : 04 75 45 13 15.
■ Civam Ardèche, tél : 04 75 36 77 64.
■ Civam Drôme, 25, rue Pasteur, 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse, tél : 04 75 45 13 15.
■ Paysages, Le Pradel, 07170 Mirabel, tél : 04 75 36 76 82. *Accueil éducatif.*
■ Savoirs de terroirs, Château Julien, 07110 Vinezac, tél : 04 75 35 88 50.
■ Senteurs et saveurs en Drôme provençale, tél : 04 75 26 35 20.

DR

■ Agnès Rochas, Le Village, 26170 Sainte-Euphénie-sur-l'Ouvèze, tél : 04 75 28 60 71. *Légumes.*
■ Ferme de Pommerol, Isabelle Bontempelli, 26170 La Roche-sur-le-Buis, tél : 04 75 28 07 03. *Plantes aromatiques, abricots, cerises, olives, tilleul.*
■ Jean-Marie Labarussias, 26170 Saint-Auban-sur-l'Ouvèze. *Plantes aromatiques, tilleul, cueillette de plantes sauvages, huiles essentielles. Mention Nature et progrès.*
■ Bruna Denuzière, La Galane, 26170 Saint-Auban-sur-Ouvèze, tél : 04 75 28 62 37. *Lavande et lavandin, confitures, chambres et tables d'hôtes.*
■ Serge Leclercq, Saussac, 26170 Montauban-sur-l'Ouvèze, tél : 04 75 28 03 78. *Plantes aromatiques et médicinales, eau de rose, essences, sirops, pistou, petits fruits, maraîchage.*
■ Gaec de la Grange, Le Village, 26190 Léoncel, tél : 04 75 41 67 51. *Fromage de lait cru, saint-marcellin, bleu du Vercors.*
■ Georges Peysson, Les Bodins, route de Combe-Laval, 26190 Saint-Jean-en-Royans, tél : 04 75 48 66 67. *Noix, huile de noix, miel.*
■ Magali Charruau, Carpat, 26190 Saint-Jean-en-Royans, tél : 04 75 47 53 91. *Noix, huile de noix, confiture de noix, miel.*
■ Verenne Fleury, 41, avenue de la Forêt-de-Lente, 26190 Saint-Jean-en-Royans, tél : 04 75 47 59 73. *Plantes médicinales, herbes aromatiques, condiments.*
■ Ferme Chapus, quartier Saint-Prix, 26200 Montélimar, tél : 04 75 01 06 64. *Fruits et légumes.*
■ Rolland Faure, 18, allée des Promenades, 26220 Dieulefit, tél : 04 75 46 41 46. *Légumes et paniers de légumes.*
■ Jean-Pierre Duc, Lavandinex, 26230 Grignan, tél : 04 75 46 52 72. *Huiles essentielles de lavande et lavandin.*
■ Jean-Marc Vossier, Le Château, 26240 Claveyson, tél : 04 75 68 44 47. *Veaux, génisses, céréales.*
■ Christian Panissod, quartier les Meilles, 26270 Loriol, tél : 04 75 61 62 85. *Cerises, poires, abricots, kiwis, pommes, jus de fruits et nectars. Mention Nature et progrès.*


DR

■ Robert Carle, Saint-Martin, 26270 Loriol, tél : 04 75 63 80 76. *Cerises, abricots, pêches, nectarines, poires, kiwis, jus de fruits, légumes, céréales.*
■ Joël Fauriel, Les Fières, 26270 Loriol, tél : 04 75 61 64 58. *Cerises, pommes, ail, oignons.*
■ Gérard Roch, Les Fougères, 26300 Châteauneuf-sur-Isère, tél : 04 75 71 80 94. *Châtaignes, noix.*
■ Jérôme Belle, Les Lilas, 26300 Marches, tél : 04 75 47 30 28. *Légumes frais.*





■ Claire Montésinos et Etienne Fournier, La Louine, 26310 Barnave, tél : 04 75 21 84 43. *Plantes aromatiques, cosmétiques, huiles essentielles, hydrolats.*
■ Thierry Nodin, Le Village, 26310 Jonchères, tél : 04 75 21 47 84. *Fourrage, huiles essentielles, hydrolat de lavande fine, sachet senteur.*
■ Pierre-Emmanuel Robin, Les Grangiers, 26310 Luc-en-Diois, tél : 04 75 21 32 35. *Fromages de chèvre, chevreaux.*
■ Olivier Roux, Le Prieuré, 26310 Recoubeau-Jansac, tél : 04 75 21 30 75. *Céréales, noix, viande ovine.*
■ René Beaudoin et Claire Commarmond, La Bâtie Crémezin, 26310 Val Maravel, tél : 04 75 21 44 46. *Viande de veau, lentilles, farine de blé, essence de lavande.*
■ Ruches de Véronne, Martine et Patrick Arnaud, quartier Vieux Château, 26340 Véronne, tél : 04 75 21 57 91. *Miel et pollen.*
■ Picodons des balcons de la Drôme, Le Château, 26340 Aubenasson, tél : 04 75 21 59 48. *Fromages de chèvre picodon.*
■ Jean-Claude Raspail, domaine de la Mure, 26340 Saillans, tél : 04 75 21 55 99. *Clairette de Die et vins de la Drôme.*
■ Noël Denis, La Bouretière, 26350 Saint-Christophe-et-le-Laris, tél : 04 75 45 75 38. *Agneaux et légumes.*
■ Frédéric Andéol, Vaugelas, 26400 Montclar-sur-Gervanne, tél : 04 75 76 70 11. *Agneaux découpés.*
■ Gaec de Bantoux, Pierre et Hervé Boutarin, 26400 La Répara, tél : 04 75 25 32 93. *Plantes aromatiques, fromages de chèvre, céréales.*

■ Eric et Marie-Claire Bouttier, ferme de Lagier, 26400 Francillon-sur-Roubion, tél : 04 75 76 00 46. *Sirops de plantes, agneaux.*
■ Jean-Marie Chancel, La Priaille, 26400 Alex, tél : 04 75 62 70 62. *Plantes aromatique, ail, céréales, blé.*
■ Jardins de Salvia, Annick Faure, quartier Mourier, 26400 Cobonne, tél : 04 75 25 12 00. *Elixirs floraux.*
■ François et Jeannine Felker, route d'Upie, 26400 Eurre, tél : 04 75 25 24 92. *Plantes aromatiques, semences et plants. Mention Nature et progrès.*
■ Philippe Giraud, La Grand'Grange, 26400 Autichamp, tél : 04 75 25 43 60. *Luzerne, blé, noix.*
■ Domaine Lattard, Le Rang, 26400 Autichamp, tél : 04 75 25 23 36. *Vins de pays de la Drôme.*
■ Jean-Michel Paillot, ferme des Aubes, 26400 Aouste-sur-Sye, tél : 04 75 25 14 52. *Céréales, agneaux, pain au levain, pâtisserie, huiles essentielles, jardin potager.*
■ Jean-Marie Permingeat, La Vaumane, 26400 Chabrillan, tél : 04 75 76 79 11. *Céréales, fourrage, lait, fromages, viande caprine, œufs, volailles.*
■ Sylvaine et Jean-Marc Reynard, quartier Michon, 26400 Mirabel-et-Blacons, tél : 04 75 40 00 70. *Fromages de chèvre, céréales, charcuterie. Table paysanne.*
■ Christine Riba-Vernier, Les Claux, 26400 Cobonne, tél : 04 75 76 77 47. *Raisin de table.*

■ Jean Tissot, Les Ramières, 26400 Eurre, tél : 04 75 25 01 78. *Farines de blé.*
■ Dominique Linossier, Saint-Ferréol, 26410 Menglon, tél : 04 75 21 82 86. *Plantes médicinales et aromatiques, blé, tournesol, potager, pommes , poires, fruits rouges. Gîte, chambres d'hôtes, table paysanne bio.*



DR

■ Denis Topart, Le Village, 26410 Menglon, tél : 04 75 21 24 43. *Légumes, cassis, framboises.*
■ Jean-Marie Verdet, la ferme du Bez, 26410 Saint-Roman, tél : 04 75 21 81 98. *Pommes, poires, jus de fruits, plantes aromatiques, œufs, fourrage, farine de blé et de petit épeautre.*
■ Herbier du Diois, 26410 Châtillon-en-Diois, tél : 04 75 21 25 77.*Plantes aromatiques fraîches ou sèches, huiles essentielles, épices, thés, infusions.*
■ Christine Cottin, Les Chaberts, 26420 Saint-Agnan-en-Vercors, tél : 04 75 48 25 77. *Lait de vache, table paysanne.*
■ Arnaud Aymeric, les Domanières, 26420 Saint-Julien-en-Vercors, tél : 04 75 45 51 00. *Fromages dont bleu du Vercors.*
■ Thierry et Cathy Bellier, Les Bruyères, La Jarjatte, 26420 La Chapelle-en-Vercors, tél : 04 75 48 11 91. *Fromages de vache.*
■ Serge Bonnel, L'Airelle, 26420 Saint-Agnan-en-Vercors, tél : 04 75 48 24 45. *Plantes aromatiques et confitures.*
■ Ferme de Roche Rousse, Daniel Vignon et Manu Drogue, Les Berthonnets, 26420 Saint-Martin-en-Vercors, tél : 04 75 45 50 17. *Bleu du Vercors, saint-marcellin, fromages frais.*
■ Gunter et Isaline Kritchel, Les Hauches, 26460 Truinas, tél : 04 75 53 30 08. *Veaux, génisses, bœufs, agneaux, brebis, accueil paysan, gîte d'enfants à la ferme, mention Nature et progrès.*
■ Nadine et Eric Cornillon, Les Laurias, 26460 Bezaudun-sur-Bine, tél : 04 75 53 37 07. *Lait, fromage.*
■ Brin d'Herbe, Bénédicte Delpit, Les Collins, 26460 Bézaudun-sur-Bine, tél : 04 75 53 37 12. *Plantes aromatiques et médicinales, confitures, sels et sucres d'herbes, ferme éducative du réseau "Terres de savoirs".*
■ Pascal et Marie-Jo Magand, quartier Morgand, 26460 Bouvières, tél : 04 75 53 35 80. *Fromages de chèvre, picodons, mention Nature et progrès.*
■ Nathalie et Olivier Merveille, ferme du Faucon, 26460 Bouvières, tél : 04 75 53 39 33. *Fromages de chèvre picodon, lait cru.*
■ Benjamain Mroz, ferme l'Astière, 26470 La Motte-Chalencon, tél : 04 75 27 64 07. *Viande bovine.*
■ Bernard Ducros, Le Village, 26510 Villeperdrix, tél : 06 75 16 34 57. *Production et distillation de lavandin, lavande, huile d'olives, cerises.*
■ Jean-Louis et Françoise Jullien, 26510 Chauvac, tél : 04 75 27 80 87. *Lavande, tilleul, noix, confitures, miel, herbes de Provence, articles en cuirs et tissus.*
■ André Bucher, ferme de Grignan, 26560 Montfroc, tél : 04 92 62 01 55. *Poires, pommes, pommes de terre, échalotes, oignons, aulx, potimarrons, courges, betteraves. Mention Nature et progrès.*
■ Rémi et Cécile Gorge, ferme de Sevas, 26560 Montfroc, tél : 04 92 62 02 89. *Fromages de chèvre.*
■ Patrice Maronnier, La Mérouse, 26560 Mévouillon, tél : 04 75 28 55 13. *Pommes de terre, carottes, lentilles, pois chiches, petit épeautre, ail, échalotes, oignons.*
■ Gérard Pol, La Grand Chane, 26560 Séderon, tél : 04 75 28 51 15. *Fromages de chèvre, lait, céréales, épeautre.*
■ Isabelle Potet, Ô Jardin Gourmet, 26560 Ballons, tél : 04 75 28 42 97. *Poireaux, betteraves, carottes, choux, légumes lacto-fermentés, petits fruits rouges, confiture, compote, jus, sirop.*
■ André Sieffert, 26560 Eourres, tél : 04 92 65 25 98. *Petits fruits rouges, légumes, confitures.*
■ Domaine Combier, route nationale 7, 26600 Pont-de-l'Isère, tél : 04 75 84 61 56. *Pêches, abricots, vins.*
■ Domaine les Bruyères, 26600 Beaumont-Monteux, tél : 04 75 84 74 14. *Vin crozes-hermitage.*
■ Jacques Breyton, 1, chemin des Raisinières, 26600 Beaumont-Monteux, tél : 04 75 84 74 98. *Fruits, sirops, confiture, compote, jus, vigne.*
■ François Clot, Les Granges, 26730 La Baume-d'Hostun, tél : 04 75 48 45 56. *Noix, huile de noix, vin de noix, mention Nature et progrès.*
■ Albert Lapassat, Les Cessards, 26730 Hostun, tél : 04 75 48 81 20. *Noix et huile de noix.*
■ Frédéric Gontard, quartier Lafarge, 26740 La Laupie, tél : 04 75 46 11 86. *Céréales, fourrage, œufs.*
■ Angéla et Claude Charvin, ferme des Allamands, 26750 Montmiral, tél : 04 75 02 90 08. *Poulets, noix.*
■ Arom'antique, Katia et Laurent Bourgeois, quartier de la Ville, 26750 Parnans, tél : 04 75 45 34 92. *Production de plantes aromatiques médiévales.*
■ Girard père et fils, la Ferme de Célas, 26770 Le Pegue, tél : 04 75 53 53 06. *Agneau, nectar d'abricots, compote d'abricots, abricots, céréales, vignes.*

■ Patrice Méry, domaine des Treilles, 26770 Montbrison-sur-Lez, tél : 04 75 53 51 69. *Huile d'olives, vins blanc, rouge, rosé.*
■ Daniel et Marie-Françoise Couston, 2, route de Saint-Roman-de-Malgarde, 26790 Tulette, tél : 04 75 98 01 84. *Vins côtes du rhône.*



DR

■ Chantal Guindon, quartier Roche Chausson, 26790 La Baume-de-Transit, tél : 04 75 98 15 05. *Céréales, lentilles, fourrage.*
■ Hubert et Anne-Marie Pradelle, domaine du Jas, 26790 Suze-la-Rousse, tél : 04 75 98 23 20. *Côtes du rhône.*
■ Jean et Vivane Margerie, l'Olagnier, route de Beauvallon, 26800 Portes-lès-Valence, tél : 04 75 57 12 81. *Pommes et jus de fruits, légumes de saison, céréales.*

Un syndicat paysan inscrit dans le mouvement social

La Confédération paysanne inaugure une nouvelle forme de syndicalisme, non corporatiste, en replaçant les paysans au centre de la société.

La Confédération paysanne de la Drôme a été créée en 1987. Elle est née de la réunion de deux syndicats contestataires de la politique agricole menée depuis quarante ans : la Fédération départementale des syndicats paysans (FDSP), issue d'une scission avec la FDSEA, et les Paysans travailleurs (devenus plus tard Travailleurs paysans) qui ont su dès les années 70 intégrer les luttes paysannes au mouvement des luttes ouvrières de l'époque.

La Confédération paysanne a mis en place un langage syndical non corporatiste dans le département de la Drôme où, de tout temps, l'esprit de Résistance nous permet d'avoir envie d'exister encore la tête haute.

La Confédération paysanne se situe à la convergence de deux démarches de contestation sociale : les questions alimentaires et environnementales, avec des crises graves à répétition ces dernières années (hormones, ESB, pesticides…), et la prise de conscience du refus de la mondialisation libérale dirigée par l'OMC et cautionnée entre autre par l'Union européenne. A travers cette lutte contre l'OMC, la Confédération paysanne tient un rôle important dans le mouvement social, car cette remise en cause ne concerne pas que l'agriculture et l'alimentation, mais aussi d'autres besoins fondamentaux : la santé, l'éducation, la culture, les services publics…

Dans la Drôme, la diversité du paysage agricole fait aussi la multiplicité des problèmes rencontrés. D'une manière générale, les installations sont de plus en plus difficiles (mais possibles !), l'accès au foncier restant un obstacle majeur. Des zones de polyculture élevage, nécessaires pour maintenir la vie rurale en montagne, subissent la pression foncière qu'impose une demande touristique mal réfléchie. La Drôme compte aussi de nombreuses exploitations en arboriculture qui continuent de se battre pour dépasser les aléas

Pour favoriser l'installation dans la Drôme

La Confédération Paysanne Drôme se veut ouverte aux porteurs de projets agricoles en adéquation avec l'agriculture paysanne. Aider les installations dans le cadre de reprise familiale ou non, répondre aux interrogations des futurs installés, mais aussi et surtout aider ceux qui sont les laissés pour compte de l'administration agricole et qui voient de nombreuses portes se refermer à l'écoute de leur projet (installation atypique et/ou exclu des critères d'aides à l'installation….).

A l'issue de l'assemblée générale 2004, des éléments concrets de réponse se sont dessinés et sont actuellement en pleine gestation :

- mise en place d'un réseau de paysans référents auxquels les porteurs de projet pourraient s'adresser
- envoi d'un courrier aux 370 communes de la Drôme pour sensibiliser les élus aux problèmes liés à l'installation (accès au foncier, au logement…)
- communication auprès des porteurs de projet sur le thème "d'autres installations sont possibles…"
- mise en place d'un groupe d'entraide destiné aux nouveaux installés

La Confédération paysanne continue à revendiquer que «trois petites fermes valent mieux qu'une grande !»

OGM : le procès des 10 de Valence

Loin de l'atmosphère confinée des labos où les chercheurs bricolent des chimères utiles au développement des sociétés agrochimiques, les paysans travaillent la terre, sèment leurs champs, gardent leurs semences issues de leur récolte.

Ce sont deux mondes en contact et en conflit depuis des décennies : un en extension avec l'aide des gouvernements de la planète au nom du «progrès», l'autre en survie ; une survie qui pourrait bien ne pas être seulement celle des paysans, mais aussi celle de l'humanité, tant il est vrai que le monde artificiel des labos et des sociétés chimiques, par la négation de la vie qu'ils véhiculent, annonce un peu la fin du monde.

Tel était le contexte et l'état d'esprit général lorsque à l'appel de la Confédération paysanne de la Drôme, plusieurs centaines de personnes ont détruit deux parcelles de maïs transgéniques.

Pour 10 d'entre elles prises en «otage» et lourdement condamnées par la justice, la sentence par sa sévérité montrait le désarroi des hommes du pouvoir : ils ne connaissent que la répression pour imposer aux gens la loi d'un monde dominé par l'argent.

Mais ce n'est qu'un début… et les fauchages d'OGM continueront tant qu'il le faudra.

■ *Comité de soutien aux dix de Valence*, chez Jean Beaufort, 26400 Mirabel-et-Blacons, tél : 04 75 40 06 80.



DR

Association des fermiers drômois

L'AFD, constituée d'environ une centaine d'adhérents (la plupart cotisent aussi à la Confédération paysanne) a vu le jour dans les années 80. Les luttes paysannes dans la Drôme, mettaient en avant des problèmes de foncier, de fermage, de métayage. Devant ces difficultés, l'AFD a mis en place une information massive des paysans et une formation nécessaire pour bon nombre d'entre eux.

Un juriste a été embauché et les militants fermiers drômois ont pu accéder aux fonctions de défenseurs, assesseurs… Dans ces formations, les juges étaient présents et ont pu parallèlement aux fermiers s'autoformer.

Au fil du temps et du poids pris par l'AFD, les juges ont facilité l'expression des fermiers face aux avocats «spécialistes de la parole». L'AFD a défendu et continue à défendre de nombreux fermiers et contribue à faire évoluer le droit (ex : arrêtés préfectoraux des baux ruraux), à travers aussi la Commission consultative des baux ruraux où sont représentés les fermiers.

L'AFD a permis aux paysans d'aborder la justice avec un moindre coût et joue un rôle important de démythification de l'appareil judiciaire, grâce, entre autre aux défenseurs qui servent d'accompagnateurs, de médiateurs, d'intermédiaires.

climatiques autant que les difficultés de commercialisation. L'agriculture industrielle classique est aussi présente avec les élevages intensifs, la monoculture et leurs pollutions.

Aussi, la Confédération paysanne mène un combat intense pour favoriser les petites fermes diversifiées, et par ce biais, supprimer les pollutions diverses et irréversibles engendrées par l'intensification de l'agriculture (OGM, pesticides…). Elle s'insurge contre la dépendance des paysans au système, entre autres via les firmes agrochimiques et semencières, et milite pour la réappropriation des droits des paysans par les paysans !

La Confédération paysanne défend l'outil de travail comme un moyen d'existence et non comme un moyen de spéculation, et met tout en œuvre pour permettre à un maximum de paysans de vivre décemment et d'être présents sur tout le territoire.

Cette existence du monde rural ne peut être possible que si nous l'intégrons dans la réflexion et participons à l'organisation de la société dans son ensemble.

Le bulletin de liaison *La Mauvaise Herbe* permet aux adhérents ou aux abonnés de suivre l'actualité du syndicat dans la Drôme ! L'association «les amis de la Confédération paysanne» née à la suite du rassemblement du Larzac en 2003, donne la possibilité aux non paysans de soutenir et participer aux réflexions du syndicat !

Bruno Clavel ■

Confédération paysanne de l'Ardèche,
4, avenue de l'Europe-Unie, 07000 Privas.
Confédération paysanne de la Drôme,
60, avenue Jean-Rabot 26400 Crest,
tél : 04 75 25 21 72.

Les semences paysannes, une réelle alternative

Au cours des cinquante dernières années, l'industrialisation de l'agriculture a conduit à une très forte réduction de la diversité génétique des espèces cultivées. Or, cette 'biodiversité', fruit de l'évolution des espèces, est d'une valeur inestimable et appartient à l'ensemble de l'humanité.

L'organisation de la sélection, de la multiplication et de la commercialisation des semences s'est mise en place bien en amont des fermes. La plupart des paysans ont perdu leur autonomie et leur savoir-faire en matière de semences en faveur d'un secteur marchand spécialisé. Les seules semences désormais disponibles dans le commerce nécessitent toujours plus d'engrais et de pesticides chers et polluants. Elles causent la disparition des agricultures locales, paysannes ou biologiques plus autonomes.

En vue de créer un réseau d'échange de pratiques et de semences dans la Drôme, nous avons pris l'initiative en février 2004 d'organiser une rencontre ouverte à tous les paysans rhônalpins, afin de poser la problématique sur les semences et d'imaginer des alternatives au système.

A la suite du colloque, des actions de sensibilisation auprès des consommateurs et des formations techniques nécessaires au suivi d'essais menés par les paysans voient le jour, en espérant que d'autres initiatives éclosent un peu partout dans le département !

Loups : la Confédération paysanne se trompe de solutions

Voici la position officielle de la Confédération paysanne sur le loup :

«La Drôme est un des départements alpins où les éleveurs sont confrontés à la présence des loups. Cela signifie des destructions de brebis et d'agneaux, un stress permanent dans le troupeau, incompatible avec le calme et la sérénité habituels nécessaires à la vie des troupeaux et une vie infernale pour les éleveurs et les bergers.

Pour notre syndicat, loin d'être une question écologique, les nuisances et destructions apportées par les meutes de loups expriment les conflits d'intérêts entre paysans, éleveurs et bergers d'une part et ceux qui veulent profiter des espaces naturels par une autre mise en valeur économique d'autre part (tourisme vert, loisirs…).

L'incompatibilité entre la vie pastorale et la présence des loups (comme le prouvent les innombrables destructions durant l'estive 2004 malgré les mesures de protection mises en œuvre) oblige à faire un choix : le maintien des éleveurs et des bergers ou la promotion d'une autre économie montagnarde où ils n'auront plus leur place.

La Confédération paysanne de la Drôme se bat pour la défense des paysans. Aussi nous exigerons de la part de l'Etat :



DR

Loup agressif…d'Amérique du Nord !

■ une régulation effective des loups en situation de prédation

■ une prise en charge intégrale de la protection des troupeaux

■ des indemnisations conséquentes de toutes les pertes»

Nous l'invitons fortement à prendre contact avec les associations de protection de la nature pour étudier d'autres solutions dont l'amorce passe par le dialogue. Voir en page 31 les propositions de l'ASPAS.

Relier paysans et consommateurs

Il est possible de faire ses courses de plusieurs manières. Mais toutes n'ont pas les mêmes conséquences environnementales et sociales.

Pour moi, habitant une petite ville ardéchoise j'ai toujours aimé le marché, lieu d'échange et de brassage. Le jour du marché est parfois le seul où les populations rurales viennent "à la ville", c'est donc le jour des rencontres pour toutes les catégories sociales.

Mais le marché c'est aussi la possibilité d'avoir des produits frais, locaux et donc aussi de rester en contact avec les saisons et établir une relation durable avec les producteurs, de mieux les connaître, de se renseigner sur leur façon de travailler.

Les marchés

Les marchés qui ne sont pas exclusivement bio permettent aux producteurs d'aller à la rencontre des consommateurs "non bio" qui ne feraient pas la démarche de franchir l'entrée d'un magasin bio.

Quant aux prix des fruits et légumes, ils sont équivalents voire inférieurs à ceux de la grande distribution avec une offre plus large et des produits plus frais (1).

Afin de réagir à l'emprise des revendeurs qui sont de simples intermédiaires et qui connaissent peu l'agriculture, étant avant tout des commerçants, sont apparus depuis quelques années les marchés paysans ou marchés de producteurs.

Elargir sa vision globale

Depuis plusieurs années le sens de l'acte de consommation des produits bio s'est posé et dans *S!lence* nous avons à plusieurs reprises pris position pour une consommation "engagée" c'est-à-dire prenant en compte toutes les dimensions. Dans un produit biologique, on peut ne percevoir que sa dimension physique, mais une vision globale doit prendre en compte sa provenance, son producteur, pour qui il est produit, et dans quelles conditions sociales, environnementales, avec quelles conséquences ici, mais aussi ailleurs.

On peut dire globalement qu'il y a eu plusieurs vagues de consommateurs bio. Lorsque l'agriculture s'est engagée dans la chimie afin d'augmenter les rendements, après la seconde guerre mondiale, le consommateur bio cherchait à préserver sa santé. Ensuite dans les années 60 s'est développé le concept de protection de la nature avec la création de zones protégées. Dans les années 70, on prend conscience de la pollution d'une certaine agriculture et on commence à relier l'exploitation de la nature avec l'exploitation de l'homme. De plus les préoccupations portent davantage sur les notions sociales et de solidarités. Enfin depuis les années 90 avec leurs nombreux accidents et scandales tous les méfaits — sur lesquels une minorité d'individus avaient alerté — d'une agriculture productiviste sont perçus par un nombre plus important d'individus.

Aujourd'hui la consommation bio est encore, en France, une niche de la consommation alimentaire : il représente 1 à 2% de la consommation alimentaire. Environ 2 à 3% des ménages consomment de façon exclusive les principaux produits bio dont les fruits et légumes (2).

Aujourd'hui le consommateur dispose de multiples moyens pour s'approvisionner en produits bio et s'il paraît facile dans un premier temps de définir les profils des consommateurs dans chacun de ces circuits en réalité les "frontières" ne sont pas très nettes.

Nos deux départements offrent une grande diversité des modes de commercialisation.

Les magasins du réseau Biocoop

Situés à part des autres magasins bio de par leurs chartes, ils se confondent de plus en plus avec d'autres types de points de vente. En effet les chartes sont extrêmement séduisantes sur le papier mais pas toujours effectives.

On note une grande diversité au niveau des points de vente qui peuvent être de très petits magasins, mais aussi, tendance qui s'accentue, d'une taille proche d'une supérette, 300 m^2.

Leur professionnalisme éloigne de plus en plus les consommateurs de leur fonctionnement et l'association de consom'acteurs n'existe parfois que sur le papier. Les structures sont diverses et plus de la moitié en Ardèche-Drôme sont sous un statut de société classique alors qu'à l'origine les membres du réseau Biocoop comptaient des groupements d'achat et des sociétés coopératives de consommateurs.

Que reste-t-il de la participation des consommateurs ? Quels liens subsistent entre producteurs et consommateurs ? L'approvisionnement local est-il toujours favorisé ?

Ces stratégies ont sans doute permis un développement plus rapide et la conquête d'un nouveau public mais la bio n'a-t-elle pas perdu quelques roues en chemin ?

Les magasins du réseau Bioccop occupent 10% du marché des produits bio français.

Les AMAP

Les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne consistent à lier par un contrat un producteur bio à un réseau de consommateurs. Une AMAP présente des avantages pour les producteurs : avance de trésorerie puisque les six premiers mois d'approvisionnement sont payés au cours des trois premiers mois, certitude de vendre tout ce que l'on transporte, gain de temps au niveau de la distribution. Les consommateurs y gagnent aussi : produits de grande fraîcheur cueillis la veille au soir ou le matin du jour de vente, prix inférieur de 10% par rapport au panier équivalent sur le marché, services et convivialité : recettes glissées dans le panier, information sur le produit…

Lancées depuis quelques années (3), les AMAP devraient séduire les consommateurs ayant envie de faire un bout de chemin collectivement.

Sylviane Poulenard ■

(1) Voir *Que choisir ?*, n°418, septembre 2004. Enquête portant sur les fruits et légumes.
(2) Le marché des produits bio et la demande, B. Sylvander, INRA-UREQUA, sept 1998.
(3) Voir le premier article sur le sujet dans *S!lence* n° 305-306, *Alternatives en Provence.*

Amap

- Amap à Mirabel, Malika et Emmanuel Rocles, Zarina Khan, Le Village, 07170 Mirabel, tél : 04 75 36 73 61.
- Amap des Vans, Denis Bigliardi, Brahic, 07140 Les Vans, tél : 04 75 37 27 98.
- Amap des Vans, Maria Vargas, Champmajour, 07140 Chambonas, tél : 04 75 37 05 83.
- Amap Loriol, Philippe Jacquet, Les Bastides des Compagnons, quartier Bonne rencontre, 26270 Loriol, tél : 04 75 61 81 85.

La Carline, de l'éthique dans votre assiette

Depuis 1989, la Carline, au départ simple groupement d'achat de produits bio, est aujourd'hui devenue la plate-forme d'un grand nombre d'activités.


La Carline

La Carline propose, dès 1989, la mise en place de commandes groupées de produits bio. Les produits ne pouvaient qu'être bio : l'agriculture biologique lie son acte de production au sol, à la terre dans un respect et un équilibre naturel, sans utiliser de produits de synthèse. L'idée était de manger bio, certes, mais à un prix abordable.

En 1991 l'association s'installe dans un local ce qui lui permet de constituer un petit stock. L'augmentation du nombre d'adhérents (140 foyers en 1995, 250 en 2002), du choix de produits et l'élargissement des horaires d'ouverture nécessiteront des changements de local puis de fonctionnement, celui-ci ne pouvant plus être assuré par des bénévoles. En 2003, deux personnes seront embauchées, l'une à 4/5e de temps, l'autre à mi-temps. En 2004 le nombre d'adhérents passe de 270 à 350 foyers.

Un projet de société

Les membres de l'association veulent poser un acte économique alternatif dans leur projet. Economique, car l'embauche de salariés et la structure du magasin s'inscrivent dans une réalité financière pas toujours évidente. Alternatif, car l'association a désiré que cette nouvelle structure se développe dans un cadre éthique tant au niveau de la qualité des produits que des conditions de travail des salariés. De même elle est très sensible à sa capacité de mettre en place des circuits courts, à participer au développement local et à militer pour les valeurs d'environnement et d'écologie.

Au-delà de ces désirs, éthique et économique sont-elles des valeurs compatibles ? Un grand écart incertain est-il obligé ? Le choix de rester une association est un début de réponse. Mais l'économique bio a déjà été rattrapé par l'économique tout court et les lois du profit immédiat étant difficilement conciliables avec un mode de production gros consommateur de main-d'œuvre, la bio se développe très vite mais… très loin.

Si l'on veut développer une agriculture bio locale dans l'intérêt de notre santé et de notre environnement, que des paysans puissent s'installer, si l'on veut des produits ayant un bilan écologique global et non qu'une tomate ou un haricot fassent le tour du monde après avoir été cultivés par des gens exploités, il faut que nos produits rentrent également dans le cadre du commerce équitable, qu'ils soient du sud ou du nord. Commerce équitable avec une juste rétribution du paysan par rapport à ses coûts de production.

L'acte d'achat devient vraiment un acte politique, un projet de société.

Fonctionnement

Actuellement, le local est ouvert 21h30 par semaine. Pour s'y fournir, il faut être adhérent. L'adhésion annuelle de 11€ et une avance sur consommation est demandée en début de mois afin de réduire les délais de paiement des fournisseurs.

Les investissements sont réalisés à partir des souscriptions effectuées par des adhérents suivant deux formules : parts de 50€ remboursables à partir de la date anniversaire en 50€ de produits, prêt rémunéré ou pas (taux de 3%) remboursable à partir de la date anniversaire ou sur plus long terme choisi par l'adhérent.

Les approvisionnements

La gamme de produits s'élargit régulièrement et les achats sont faits en priorité auprès de producteurs locaux, ainsi qu'avec des artisans confectionneurs. Pour ce que l'association ne trouve pas localement, elle s'adresse aux centrales de distribution de produits bio.

Les adhérents participent à diverses commissions : produits, communication, financière et juridique.

En plus de la distribution de produits bio, la Carline est porteuse des «rencontres de l'écologie au quotidien» qui ont permis, en 2004, à 5000 personnes de s'informer, échanger, débattre… sur différents thèmes (1).

Sylviane Poulenard ■

La Carline, 3, rue Auguste-Barnaud, 26150 Die,
tél : 04 75 22 08 11.

(1) Voir article page 51.

Tchaï Walla Alliance de saveurs et de convivialité

Dans une ruelle de Die, un peu à l'écart du mouvement de la ville, deux tables à l'extérieur signalent discrètement leur présence. Vous êtes au *Tchaï Walla*. Vous entrez dans une petite pièce voûtée bien aménagée et surtout vous vous y sentez tout de suite comme chez vous. Cet endroit est chaleureusement habité.

Quatre femmes, au départ, non originaires de la commune, se retrouvent fréquemment avec d'autres femmes chez l'une d'entre elles qui habitait le centre ville, pour discuter, boire du thé ou des tisanes. «Nous n'aimions pas aller dans les bars où il y a beaucoup de fumée, de bruits avec une ambiance dans laquelle on ne se sentait pas bien».

Alors est née l'idée de créer un lieu chaleureux, d'abord un salon de thé avec des «lassis» (yaourt battu, boisson indienne), des tisanes, des thés, des jus de fruits et de légumes frais de saison, de qualité biologique et si possible avec des produits de proximité.


Tchaï Walla

L'équipe du Tchaï Walla.

La viabilité du projet

«Nous avions toutes plein d'idées que Caroline, ingénieure de formation, a rassemblé pour le montage du projet. Nous n'avions pas d'argent, pas de local et il s'est révélé assez vite que le salon de thé seul ne marcherait pas, qu'il fallait aussi développer une activité de restauration».

Enrichies par leurs voyages, elles avaient de l'expérience, avaient déjà réalisé des repas pour un grand nombre de personnes.

En ouvrant un restaurant, elles pourraient accueillir des étudiants (collège et lycée), des enfants avec leurs parents, d'autres personnes ne rentrant pas chez elles pour le repas de midi… Lassées de ne trouver que de la restauration à base de produits non locaux, industriels, ce qui est plutôt fâcheux pour une région riche en producteurs bio, il existait donc une demande pour une structure comme elles l'avaient pensée.

Ce sera une SCOP

Ce statut leur convient : égalité des droits et des salaires, «on décide de tout ensemble». Elles savent, pourtant, et c'est la raison sans doute pour laquelle il y a peu de restaurants en SCOP, qu'elles ne pourront revendre leur fonds de commerce. L'adhésion à l'union régionale des SCOP leur a permis d'être aidées dans le montage du projet.

Chacune travaille à «temps choisi» : mi-temps, tiers temps, quart temps… selon leurs disponibilités. De plus elles se donnent la possibilité de partir par exemple trois mois pour faire un voyage ou autre chose…

Elles bénéficient d'une aide du ministère de l'économie solidaire de 8000€ et l'union régionale des SCOP a permis d'obtenir l'aide *mille et un talents. Chacune* d'entre elles a apporté 1500€ et elles ont contracté un emprunt auprès du Crédit coopératif.

En revanche, la plate-forme de Die n'ayant pas validé leur projet, cela leur a fermé les portes des droits d'Etat et elles n'ont pu bénéficier des aides EDEN et ACRE qui permettent une exonération des charges sociales pendant un an.

Et enfin l'ouverture

Elles reprennent un petit local, peu central et peu passant, qui était autrefois un restaurant, mais elles doivent tout refaire. Elles mènent le chantier au maximum par elles-mêmes, n'embauchant des artisans que pour les parties les plus techniques.

L'ouverture du restaurant a lieu lors de la *semaine de l'écologie au quotidien* de Die, en janvier 2003, et Pierre Rabhi sera un peu leur parrain.

Des quatre associées du départ, il en reste deux puisque deux ont choisi d'autres activités. Chantal a intégré l'équipe en avril 2003.

Très rapidement, ce premier hiver, les convives sont fidèles et nombreux. Ils viennent pour l'ambiance, la décoration, les saveurs, le calme même si très peu sont végétariens.

Les tâtonnements du départ

Le salon de thé tourne au ralenti et ne permet pas une rémunération. C'est donc bénévolement qu'il fonctionne de 15 h à 18 h. «Il faut pouvoir partager ce qui marche bien ou ce qui marche mal».

Pendant la saison d'été, en 2004, elles embauchent et fonctionnent midi et soir. Il est donc prévu d'augmenter le nombre de salariés associés et à la prochaine AG le groupe devrait se composer de six salariées associées. Le temps bénévole sera alors partagé à six ce qui est préférable car cela apportera davantage de souplesse dans l'organisation et donc plus de liberté à chacune.

Une cuisine végétarienne abordable pour tous

Elles ne pouvaient imaginer une autre cuisine que la cuisine végétarienne. Ceci pour différentes raisons et aussi par la longue pratique de deux d'entre elles. Elles savent faire aimer cette cuisine colorée et pleine de saveurs.

Les prix du départ s'avèrent trop bas pour assurer leurs petits salaires (SMIC). Il faudra donc les ajuster d'autant que les produits bio sont plus coûteux et qu'elles acceptent d'en payer le prix. Le plat du jour est à 10€ (une assiette végétarienne complète), le menu à 12€. Le restaurant favorise le brassage de population et il y en a pour toutes les bourses et même pour les personnes suivant un régime. Le menu étudiant est à 6€, la tartine à 1,5€ et la boisson du jour à 1€.

Leurs salaires sont faibles mais elles espèrent bien pouvoir s'augmenter peu à peu.

C'est Véronique qui s'occupe de l'approvisionnement : elle fait le marché de Die, deux fois par semaine, sur son vélo à remorque dont vous pouvez entendre la petite cloche signalant son passage. Ne pouvant tout transporter, le producteur la livrera en fin de matinée.

Elles travaillent, en collaboration étroite, avec plusieurs producteurs bio afin qu'ils ajustent les semis à leurs besoins.

Après les difficultés du démarrage l'année 2004 se révèle plus paisible.

Une organisation du travail peu commune en restauration

Elles ont choisi la polyvalence et tournent donc chaque jour sur les quatre «postes» : cuisine, service, préparation des pâtisseries, salon de thé. C'est une cuisine improvisée et créatrice qui essaie de sortir des livres de cuisine pour être plus personnelle et spontanée.

Des soirées à thèmes les vendredis, deux fois par mois, réunissent une trentaine de personnes : c'est le maximum qu'il est possible de recevoir. Ainsi des rencontres se sont succédé avec herboristes, aromathérapeuthes, constructeurs, amis voyageurs, musiciens, chanteurs, praticiens de la médecine chinoise… Il fait bon l'hiver se rassembler autour de la cheminée.

Sylviane Poulenard ■

Tchaï Walla, 3 rue du Treuil, 26150 Die, tél : 04 75 21 00 94.

C'est quoi ce nom ?

Le tchaï est un thé au lait et aux épices (gingembre, cardamone, cannelle, clou de girofle) d'origine indienne. Il est, ici, préparé au lait de soja, plus digeste et plus léger.
Tchaï Walla désigne celui qui fait le tchaï.

L'atelier du chocolatier, un métier, une passion et l'éthique

Comment un passionné d'épices peut se laisser envouter par le chocolat bio et équitable.

A 14 h 10, je suis devant la boutique de *l'atelier du chocolat* à Crest (Drôme). C'était sans compter une sieste prévue ce jour-là en prévision de la nocturne. Mon attente ne sera pas déçue car M. Keruel raconte bien les histoires et recèle plein de trésors entre ses murs.

L'endroit est à la fois atelier, boutique, navire… et d'entrée M. Keruel m'explique «80 % de la production mondiale de cacao provient de petites exploitations. Le cacao peut faire vivre les familles de planteurs à condition qu'il soit payé le 'juste prix'. c'est le devoir des artisans chocolatiers d'être solidaires des planteurs par un commerce équitable».

En 2002, l'atelier du chocolatier commence à utiliser, pour une partie de sa fabrication, des fèves bio certifiées *Ecocert* et depuis septembre 2004 la totalité du chocolat est bio.

Un passionné d'épices, d'odeurs et de saveurs…

L'histoire de Paul Keruel est celle d'un fils d'épicier en gros du Morbihan qui accompagnait les employés allant chercher à Nantes les «ballots» arrivés du jour. Il évoque avec chaleur les gros sacs tout juste déchargés des paquebots, les odeurs de mer, d'épices et autres produits exotiques.

Son parcours, en apparence chaotique, est celui d'un passionné entre l'écriture de livres de cuisine et son travail avec l'Institut Pasteur pour tester des produits permettant de redonner appétence et appétit à des malades anorexiques.

Il a appris le métier des épices, comment travailler les ingrédients, sucre, cacao, chocolat, fruits secs puis remis en route cette entreprise sous l'égide de la route des épices. Poussant jusqu'au bout sa passion des épices, il a créé, il y a vingt ans, la confrérie des amateurs d'épices, aromates et condiments.

Les approvisionnements

Ils sont locaux pour les composants que l'on peut trouver dans la région. Pour les achats de cacao et de fruits secs il est associé avec le Moulin des Moines de Strasbourg. Les fèves viennent d'Equateur et du Pérou.

Pour le café, il veut travailler avec Saldac (voir en encadré). Il ne peut concevoir le bio sans commerce équitable et refuse de rentrer dans le système *Max Havelaar*.

La réglementation le préoccupe et il s'emporte lorsqu'il évoque l'autorisation donnée par l'Europe d'ajouter 5% de matière végétale. D'une part, c'est une escroquerie car le consommateur va devoir payer cette ingrédient au prix du cacao et surtout cela réduit de 5% les achats réalisés auprès des producteurs.

«Tous nos chocolats sont fabriqués à la main dans notre atelier, d'où leur caractère naturellement rustique. Le cacao est la plus noble et la plus délicieuse des productions agricoles simples. Nous


DR

Paul Keruel.

nous refusons à lui ajouter des matières grasses même autorisées : pas de beurre, pas de crème, pas de lait ou autre et donc pas de ganache, mais le maximum de chocolat et d'ingrédients végétaux. Ainsi aimons-nous tout spécialement fabriquer les pralinés, qui sont composés de noisettes ou d'amandes grillées à cœur ou des deux, puis broyées en versant un caramel vigoureux et très parfumé : la pâte obtenue, onctueuse et de goût prononcé est le fameux praliné. Et nous recherchons aussi des associations de goûts simples et délicieux : chocolat et noix, chocolat et miel, orange et bergamote, mandarine verte, chocolat miel et plantes, à la clairette de Die, au marron confit, au nougat, au pain d'épices, à la cerise séchée... Nous utilisons la fameuse pâte de cacao Kaoka bio-équitable qui tient son goût onctueux et fort des meilleures fèves de cacao d'origines pures et du sucre roux naturel».

Les vertus du chocolat

Le chocolat noir ne donne pas de «crise de foie», au contraire, il fait baisser le taux de cholestérol total et augmente légèrement celui du «bon cholestérol» qui évite les dépôts de graisse sur les parois des artères. Enfin grâce à ses polyphénols, il protège les vaisseaux sanguins et diminue les risques de maladies cardio-vasculaires. Le chocolat est un anti-dépresseur réputé, et il apporte une sensation d'euphorie et une dose d'énergie importante.

Une vitrine ouverte

Six personnes travaillent en pleine saison, de septembre à Pâques. Le reste de l'année, deux artisans chocolatiers œuvrent à l'atelier avec lui : Paul et Benjamin. Devant vos yeux, ils préparent les différentes recettes et expliquent les secrets de fabrication de leur chocolat noir, rustique.

Dans cette rue piétonne de Crest, l'Atelier du chocolatier participe de façon très dynamique à la vie du quartier avec des expositions de peintures.

Dans un décor de bateau espagnol du seizième siècle naviguant sur la route des épices, Paul Keruel est intarissable lorsqu'il raconte l'histoire des fèves de cacao et de leur commerce : «Le dieu du chocolat Quetzalcoalt, descendant des aztèques, s'embarque incognito à bord d'une caravelle de l'Espagnol Christophe Colomb, qui venait d'envahir le Mexique et de découvrir en même temps le chocolat. Il débarque en Espagne et de là sillonne l'Europe pour apporter la fabuleuse gourmandise».

S'il est vrai qu'il n'est pas parfaitement écologique de consommer des produits à base de matières importées, oubliez-le un moment et consommez en bonne conscience le chocolat de l'Atelier du chocolatier.

Sylviane Poulenard ■

L'Atelier du chocolatier, 32, rue Archinard, 26400 Crest, tél : 04 75 25 01 94.

Saldac

Saldac, Solidarité Amérique latine pour le développement autonome des communautés, créée au début de l'année 2000, est une organisation française humanitaire à but non lucratif, qui fait du commerce équitable. Elle travaille en relation avec des communautés indiennes et paysannes du Pérou, dans des zones rurales pauvres et isolées, pour faciliter l'accès de leur production agricole et artisanale sur le marché européen.



DR

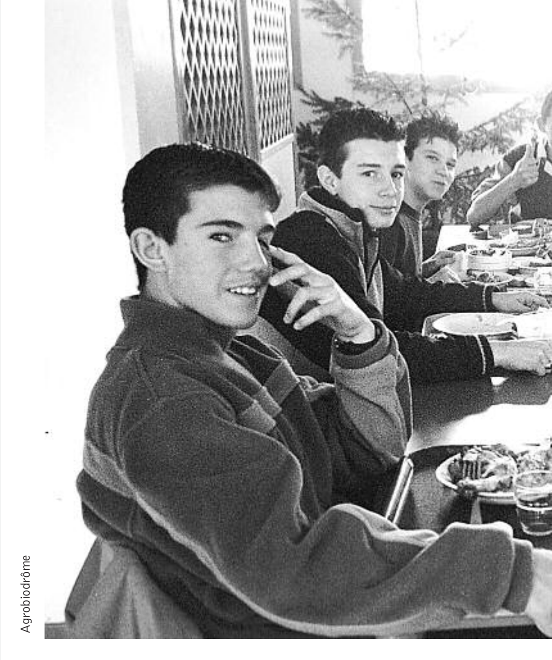
Récolte de café.

DR

Cultures en terrasse.

Le but de Saldac est d'améliorer les conditions de vie des populations vivant dans les zones isolées, faisant en sorte que les petits producteurs échappent au monopole des intermédiaires locaux qui offrent des prix si bas qu'ils couvrent à peine les coûts de production initiaux.
En mai 2002, l'association crée Saldac sarl, qui prend en charge la partie commerciale. Il s'agit d'être plus compétent au niveau de l'achat et de la vente des divers produits, pour en écouler un maximum et venir vraiment en aide aux petits producteurs avec qui Saldac travaille. Saldac est membre de Minga, association qui regroupe plusieurs acteurs du commerce équitable en France (importateurs, distributeurs, boutiques), dans un but de sensibilisation du public, mais aussi de réflexion sur les enjeux actuels du commerce équitable en France et en Europe.
Saldac diffuse le café El Palomar, bio certifié Ecocert.

■ *Saldac*, 14, allée du Vallon, 26200 Montélimar, tél : 04 75 51 06 54.



Agrobiodrôme

Agribiodrôme, structure de promotion de l'agriculture biologique, Laurence Malaret s'occupe actuellement exclusivement des cantines bio. Agribiodrôme a inscrit le développement de la restauration collective bio dans ses actions en s'appuyant sur l'expérience déjà développée par le CIVAM du Gard.

Jusqu'à maintenant, Agribiodrôme a travaillé avec une maison de retraite à Loriol, une maison familiale rurale à Divajeu, dans quelques collèges et écoles primaires (conception de repas, actions éducatives).

Depuis 2002, Agribiodrôme a proposé au conseil général de la Drôme de mener l'action *Manger bio* en organisant des journées de sensibilisation auprès des élus, des parents d'élèves, du personnel des établissements scolaires (directeurs, enseignants, intendants, cuisiniers) sur plusieurs territoires : Val de Drôme, Diois, Baronnies, nord Drôme… Des établissements scolaires ont confirmé leur intérêt pour la démarche. Ils ont été accompagnés pour que leurs programmes pédagogiques prennent en compte des thèmes sur l'alimentation, l'agriculture et l'environnement, ceci afin que les élèves soient sensibilisés à ces notions dans la durée.

Il s'agit non seulement de faire évoluer les comportements alimentaires, mais aussi de promouvoir un développement local de l'agriculture biologique en favorisant au maximum une consommation locale des produits issus du territoire.

Depuis la rentrée 2004, six grosses actions sont en cours : l'accompagnement de sites pilotes, la réalisation de «guides pour agir», l'organisation d'opérations «clés en main», l'organisation de journées techniques ou stages, la contribution à l'organisation d'un approvisionnement de proximité en partenariat avec *Corabio* et *Bioconvergence Rhône-Alpes*.





Cantines bio

Depuis 2002, Agribiodrôme fait la promotion des repas bio en structure collective. Un moyen d'accompagner le développement de l'agriculture biologique déjà bien implantée dans le département.

Accompagnement des établissements

En dehors de l'accompagnement des sites, le travail en amont reste conséquent : diagnostic de l'établissement pour évaluer ses capacités à mettre en place des repas bio, étude auprès du personnel de cuisine pour connaître sa motivation, rencontres avec les enseignants et avec les personnes qui accompagnent les temps repas pour les aider à monter un projet éducatif.

Laurence Malaret a eu une approche très concrète en se rendant dans les cuisines d'un établissement scolaire : «je suis allée au lycée de Die pour voir comment l'équipe de cuisine travaillait les produits, mieux connaître le type d'approvisionnement, l'équilibre produits frais ou produits tout préparés, le temps de travail, le matériel et échanger avec eux. Ils commencent à 6 h et tout doit impérativement être prêt à 11h45, ce qui peut mettre une certaine pression».

Aujourd'hui la démarche est portée par Agribiodrôme, mais la demande doit aussi venir des établissements qui porteront leurs projets sur la durée. Récemment, les établissements de type collège en Drôme ont fait l'objet d'un appel à projet avec l'équipe du Centre départemental de documentation pédagogique. Pour le moment, le collège de La Chapelle-en-Vercors a été choisi comme site pilote pour l'an prochain, d'autres en ont émis le souhait oralement. Dans cette opération, il est indispensable que tous les partenaires soient partants : infirmière, proviseur, cuisiniers, intendant…

Le volet éducatif est indissociable du volet restauration pour que le projet soit bien accepté par les élèves. De même que les établissements doivent s'engager dans une démarche durable afin de pérenniser ce type d'actions.

Pour rendre les établissements autonomes dans leur démarche, l'objectif est de créer un guide méthodologique.

Concernant les cuisiniers, personnes clés dans la réussite d'un projet, en 2003-2004, une formation de deux jours était organisée avec Adabio (Isère). Elle a touché douze cuisiniers. En 2005, deux journées et demi seront proposées sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

Les diététiciennes ne sont pas oubliées puisqu'il est important qu'elles soient informées sur l'ensemble du projet et sur les méthodes de préparation culinaires permettant la maîtrise des coûts (associations céréales/légumineuses, cuissons et produits utilisés dans la cuisine bio comme les graines germées, les algues, le seitan…).

Depuis 2003, circule une exposition de sensibilisation : «le fabuleux destin d'un aliment bio».

Résoudre la question de l'approvisionnement

L'approvisionnement en produits bio est souvent un des freins pour les collectivités habituées à leur plate-forme d'achat livrant en une seule fois (avec garantie sanitaire et sécurité de livraison). Les producteurs et les transformateurs de produits biologiques en Rhône-Alpes souhaitant approvisionner le marché de la restauration collective (avec les mêmes garanties que les fournisseurs classiques) ont été recensés et quatre structures relais pour l'approvisionnement ont été identifiées. Le but est de réduire le nombre d'interlocuteurs pour les établissements souhaitant mettre en œuvre des repas bios et permettre une gestion centralisée des commandes au niveau des quatre plates-formes.

En dessous de 100 couverts la collectivité passe par le GAB (groupement de développement de l'agriculture biologique) qui centralise et livre directement.

Modification des habitudes alimentaires

Les premières expériences montrent qu'il n'est pas toujours facile de changer les habitudes de la restauration collective. A la maison familiale rurale de Divajeu par exemple, si, au début, les élèves étaient plutôt réfractaires, au bout de six à huit repas, leur comportement alimentaire avait changé et les élèves redemandaient ce type d'action. Les repas s'accompagnaient d'explications données soit pendant le repas soit la veille et tout au long de l'année grâce à un programme éducatif élaboré avec les enseignants.

De même, certains intendants ont estimé que les rations indiquées dans les menus du *Printemps bio 2004* étaient insuffisantes. Le dialogue a montré qu'il s'agissait d'un manque d'information sur l'usage de la viande dont la quantité a été récemment diminuée dans le cadre du plan national nutrition. Dans les menus bio, il ne s'agit pas d'éliminer complètement la viande, mais il est possible dans un repas de la remplacer en associant une

Un secteur en plein développement

- La restauration hors foyer représente aujourd'hui, 5,6 milliards de repas par an dont 2,5 milliards de repas pour la restauration commerciale et 3,1 milliards de repas pour la restauration collective ; cela représente un chiffre d'affaires annuel de 47 milliards d'euros. Dans ce secteur, la restauration scolaire représente 991 millions de repas.
- La restauration collective bio est évaluée à 2 millions de repas en 2003, soit quatre fois plus qu'en 2000. Une progression importante mais cela reste encore bien minime.
- Pour la région Rhône-Alpes on estime à 115 000 le nombre de repas bio servis dans les établissements scolaires. 1% des établissements de la région ont servi au moins un repas bio.

Revue *Alternatives Bio* n°27, juillet 2004.

Un repas bio au lycée

Le Printemps de la bio, du 6 au 16 mai 2004, était l'occasion d'organiser au lycée d'Annonay, une animation et repas autour des produits de l'agriculture biologique avec l'accompagnement d'Agribioardèche.
Pendant une semaine, une exposition, accompagnée d'un questionnaire, était installée au centre de documentation et d'information présentant aux lycéens l'agriculture biologique et ses produits.
Pour une très large majorité des élèves qui ont répondu au questionnaire — plus d'une centaine — la bio était déjà grossièrement connue : plus de 90 %. Les animations proposées leur ont permis d'affiner, d'étoffer leurs connaissances.
La journée organisée par des étudiants, encadrés par leur enseignant, avait reçu un accueil très favorable de la plupart des membres de l'administration. De même le chef cuisinier a chaleureusement suivi l'initiative.
Le jour J, dès 11 h, une rencontre avec des producteurs, Jean-Luc Juthier et Ludovic Desbrus, permettait tout à la fois d'échanger et de goûter des produits offerts à la dégustation. Lucienne Roche, diététicienne, donnait des conseils de préparation.
A la cantine, 640 repas ont été servis et particulièrement appréciés. Comme le disaient certains habitués de la bio «c'est du bio de luxe !».
A 14 h, après tirage au sort des gagnants de paniers garnis, une conférence-débat permettait à Véronique Rousselle, animatrice d'Agribioardèche et à Ludovic Desbrus de répondre aux questions des élèves.
Témoignage de l'enseignante : Il est bien que cette première expérience se soit réalisée, à la satisfaction de tous, cependant il s'est révélé très difficile de faire percevoir la globalité de la bio. Le plus souvent les élèves perçoivent les aspects «meilleur pour la santé», quelques-uns la «préservation de l'environnement» et cela s'arrête là. Il est plus difficile de faire comprendre que la bio c'est aussi consommer des produits de saison et de proximité, qu'elle se veut plus solidaire…
Du côté de l'intendance des céréales ont été introduites dans le menu et tous les ingrédients étaient de saison et bio sauf le fromage blanc mais nous n'avons pas obtenu de rééquilibrer la répartition produits d'origine animale/produits d'origine végétale, ni de réduire les portions tout en restant dans les normes «officielles». Cela aurait permis de réduire le coût. Je regrette qu'on n'ait pas pu montrer que manger bio n'engendre pas des coûts «g'astronomiques».

légumineuse et une céréale. C'est essentiellement un problème d'éducation au goût et à d'autres habitudes alimentaires. Cela aide aussi à la maîtrise des coûts.

La bio n'est pas si chère qu'on le croit

Ce qui augmente le coût du repas ce sont essentiellement la viande et les produits laitiers car sur les autres produits, s'ils sont de saison, les prix sont quasi-équivalents.

Pour Laurence Malaret, les repas organisés en collectivité peuvent être l'occasion de prouver que l'on peut manger bio à un prix proche du repas habituel. Aujourd'hui, le personnel n'est pas assez formé pour gérer les repas bio et les associations d'aliments. La pérennisation du projet et une meilleure connaissance des produits bio permettent de se rapprocher des prix antérieurs.

Au départ, l'engagement d'Agribiodrôme pour la restauration collective bio n'allait pas de soi car cette structure est avant tout là pour les producteurs pour lesquels il y a beaucoup à faire. Les domaines abordés avec les interlocuteurs étaient peu connus et ont nécessité beaucoup de travail en amont. Il a fallu connaître les normes sanitaires, la législation sur l'alimentation, les programmes d'éducation et autres sujets relatifs à ce dossier complexe. Il s'avère que les intérêts des uns peuvent rejoindre les intérêts des autres car former des jeunes à une autre façon de se nourrir est l'occasion de les informer aussi sur la globalité de la démarche du producteur bio et ainsi de favoriser le rapprochement. Plus globalement, la satisfaction serait d'amener les jeunes à se «réapproprier» l'acte de manger car le convive quel qu'il soit devrait choisir consciemment ses aliments en en connaissant les déterminants et les aboutissants, aussi bien sanitaires qu'économiques ou sociétaux.

Sylviane Poulenard ■

Agrobiodrôme, avenue de la Clairette, BP 17, 26150 Die, tél : 04 75 22 04 31.
Agribioardèche, BP 421, 07004 Privas, tél : 04 75 64 82 96.
Corabio, 11, rue Fulton, 26000 Valence, tél : 04 75 41 21 98.
Coordination Rhône-Alpes des associations départementales de promotion de l'agriculture biologique.
Bioconvergence Rhône-Alpes, CCID, 52-74, rue B.-Laffemas, BP 1023, 26010 Valence, tél : 04 75 75 87 46.
Agribiodrôm, quartier Saint-Martin, 26270 Loriol, tél : 04 75 63 86 00.
(Une des quatre plates-formes régionales.)

Lors d'un voyage de deux mois au Québec, en 1983, alors qu'il a 29 ans, Joël Pichon découvre que, là-bas, le tofu est vendu dans tous les commerces. Le tofu est une sorte de "fromage" obtenu à partir des graines du soja. Il a la particularité d'être très riche en protéines végétales et constitue donc un aliment important pour un végétarien. Au Québec, chez les "dépanneurs", épiceries de quartier ouvertes toute la nuit, on peut trouver du tofu nature et frais. Lorsqu'il revient en France, il cherche à faire lui-même son tofu. C'est assez contraignant, il faut faire gonfler les graines pendant douze heures, les broyer avec de l'eau, cuire, filtrer à travers un tissu, essorer pour tirer le "lait" de la mixture. Avec un kilo de graines, on obtient une dizaine de litres de lait. Il faut ensuite utiliser un coagulant pour faire précipiter le tofu. C'est traditionnellement le nigari qui est utilisé, du chlorure de magnésium tiré du sel de mer. On peut aussi utiliser certains vinaigres. Il faut ensuite sortir le tofu du



magasins bio

Restaurants

■ Le Maranta, Danielle Pouzet, 33, rue Saint-Nicolas, 26100 Romans, tél : 04 75 70 94 33. *Restaurant bio et végétarien.*
■ Prasada, 26470 Bellegarde-en-Diois, tél : 04 75 21 40 74. *Hôtel-restaurant bio, végétarien, produits locaux.*
■ Saveurs de Gaïa, 19, rue du Temple, 26170 Buis-les-Baronnies, tél : 04 75 28 10 60. *Cuisine bio, plats à emporter, cours de cuisine végétarienne.*

Et également

Ardèche

■ Le Garde-manger bio, place du Marché, 07140 Les Vans, tél : 04 75 37 26 41.
■ Simples saveurs, rue Droite, 07140 Les Vans, tél : 04 75 94 93 44.
■ Le marché naturel, 21, place de l'Hôtel-de-Ville, 07200 Aubenas, tél : 04 75 93 79 65.
■ Terrabio, Moulon, 07200 Aubenas, tél : 04 75 93 28 68.
■ Desbrus Ludovic, La Forêt, Le Puy, 07240 Saint-Jean-Chambre, tél : 04 75 58 09 96. *Châtaignes.*
■ La Marmotte, place de la Peyre, 07260 Joyeuse, tél : 04 75 39 23 19.
■ Le Jardin naturel, 48, avenue Foch, 07300 Tournon, tél : 04 75 07 79 86.

Tofoulie

Depuis 1990, la SCOP Tofoulie propose une gamme végétale et biologique de produits issus du soja. Une histoire personnelle a conduit à développer aujourd'hui une entreprise de plus de vingt salariés.


Marie Clem's

Joël Pichon.

"petit lait" et le mettre très vite dans de l'eau. Là, il peut se conserver quelques jours. Il peut se manger nature, ou parfumé, ou mélangé avec des légumes…

Installé à la limite des Hautes-Alpes, Joël Pichon cherche à créer son emploi. Un ami qui produit des fromages de chèvres et les commercialise en faisant des marchés jusqu'à Aix-en-Provence et Marseille, lui propose d'en vendre. L'activité devient alors plus professionnelle et se heurte rapidement à la question de la structure. Joël Pichon n'a pas envie de faire cette activité seul et propose à quelques personnes de créer une entreprise ensemble pour produire du tofu. Il ne s'agit au départ que de créer deux ou trois emplois.

En novembre 1990, ils fondent une SCOP, société coopérative ouvrière de production, avec quatre personnes à temps partiel représentant deux plein-temps. Les quatre habitent à Eourres, une commune où s'expérimentent de nombreuses pratiques écologiques. La commune de Séderon leur propose un local.

Croissance économique

Très vite, ils découvrent qu'il y a une forte demande dans le domaine du tofu et commencent à en déposer directement dans les magasins biologiques qui ouvrent dans les environs. Ils passent à six personnes en 1994 et les premiers locaux deviennent trop petits. Ils décident alors de construire juste à côté leur propre structure et anticipant sur leur développement, ils prévoient le nouveau bâtiment pour une douzaine de personnes.

Drôme

- Croc'Nature, 135, avenue de Marseille, 26000 Valence, tél : 04 75 41 80 28.
- Nature et santé, 46, rue des Alpes, 26000 Valence, tél : 04 75 43 28 38.
- Compagnie Terre Soleil, 42, Grande Rue, 26000 Valence, tél : 04 75 42 40 61.
- Nature et forme, 16, place de Verdun, 26100 Romans, tél : 04 75 02 99 58.
- Clos des Dauphins, 12 bis, quai Dauphin, 26100 Romans, tél : 04 75 71 02 36.
- Diet-Set, 56, rue Guilhaume, 26100 Romans, tél : 04 75 71 36 07.
- Marjolaine, 19, avenue Paul-Laurens, 26110 Nyons, tél : 04 75 26 35 33.
- Eclat de riz, 40, rue des Déportés, 26110 Nyons, tél : 04 75 26 03 41.
- Boulangerie Brun, 14, rue Gustave-André, 26120 Chabeuil, tél : 04 75 59 01 87.
- Le Panier naturel, quartier Lonnes, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux, tél : 04 75 96 76 35.
- Naturel'Energy, 37a, rue des Ecoles, 26140 Saint-Rambert-d'Albon, tél : 04 75 31 25 41.
- Bio-nature, 30, rue Docteur-Lucien-Steinberg, 26140 Saint-Rambert-d'Albon, tél : 04 75 31 04 41.
- La Carline, 3, rue Auguste-Barnaud, 26150 Die, tél : 04 75 22 08 11.
- L' Etincelle, 66, rue Camille-Buffardel, 26150 Die, tél : 04 75 22 09 52.
- Terres dioises, quartier de Cocause, route de Ponet-Marignac, 26150 Die, tél : 04 75 22 03 64.
- L'Hibiscus, 13, rue du Viaduc, 26150 Die, tél : 04 75 21 00 06.
- Eléphant bio, ferme des Dames, 26160 Salettes, tél : 04 75 46 25 12.
- Bio les Baronnies, 15, boulevard Aristide-Briand, 26170 Buis-les-Baronnies, tél : 04 75 28 06 12.
- La fleur de tilleul, 24, Grande-Rue, 26170 Buis-les-Baronnies. *Boutique alternative avec vente des produits des producteurs locaux.*
- Jaco'Pain, Le Village, 26190 Saint-Thomas-en-Royans, tél : 04 75 47 59 82.
- Pomme Cannelle, 101, avenue Saint-Lazare, 26200 Montélimar, tél : 04 75 51 03 31.
- Un Jardin pas comme les autres, 5, place du Marché, 26200 Montélimar, tél : 04 75 01 92 61.
- Diététic régime, 23, rue de Verdun, 26240 Saint-Vallier, tél : 04 75 23 03 79.
- Souffle nature, 26, Grande Rue Jean-Jaurès, 26300 Bourg-de-Péage, tél : 04 75 71 32 72.
- La Pensée sauvage, 20, rue Charles-Mossant, 26300 Bourg-de-Péage, tél : 04 75 02 63 63.
- Markal, route nationale 532, ZA Les Plaines, 26320 Saint-Marcel-lès-Valence, tél : 04 75 58 89 18.
- L'Etincelle, Grande-Rue, 26340 Saillans, tél : 04 75 21 59 33.
- Fournil d'Aucelon, Stéphane François, Le Village, 26340 Aucelon, tél : 04 75 21 77 76. *Pains divers.*
- L'Etincelle, 6, rue Général-Berlier, 26400 Crest, tél : 04 75 25 34 38.
- La Bartavelle, place Pierre-Dévoluy, 26410 Châtillon-en-Diois, tél : 04 75 21 16 13.
- Le Pain de Grimone, 26410 Glandage, tél : 04 75 21 16 11. *Pains.*
- Le Ginseng, 4 bis, place du Champ-de-Mars, 26700 Pierrelatte, tél : 04 75 96 31 39.
- Jardin d'Arômes, Vieux Village, 26740 Savasse, tél : 04 75 01 58 37.

Les cardalines

L'entreprise fabrique et vend divers produits utilisant des ressources locales méconnues comme l'épeautre. Le petit épeautre est la moins connue des céréales, c'est aussi la plus saine. Véritable ancêtre des céréales modernes, on évalue les premières traces de sa culture à 9000 ans avant notre ère. Le petit épeautre utilisé pousse en haute Provence. Il sert à fabriquer oreillers, coussins et peut être consommé comme toute céréale.

- Les Cardalines, Cezere, chemin de Serre, Blanc, 26740 Savasse, tél : 04 75 46 13 40.

Les magasins Biocoop

Biocoop est un réseau distributeur de produits biologiques et d'éco-produits. Il regroupe environ 200 magasins en France qui ont signé un cahier des charges éthique. Ces magasins s'engagent à respecter les producteurs, les consommateurs, les salariés, et les associés coopérateurs. Les magasins s'engagent à ne vendre que des produits alimentaires biologiques, et par dérogation des produits non bios qui n'existeraient pas sur le marché en bio, favoriser la vente de produits frais et de saison, régionaux, si possible, à promouvoir les produits alimentaires du tiers monde distribués par des associations soucieuses d'établir des relations plus équitables entre les pays du Sud et du Nord, à favoriser la vente d'éco-produits respectueux de l'environnement à toutes les étapes de leur fabrication et lors de leur utilisation. La plate-forme des Biocoop, dans les relations avec les producteurs, s'assure que les prix négociés garantissent la pérennité des domaines agricoles. Elle fait la promotion d'une politique de recyclage des emballages en responsabilisant sur cette question, producteurs, transformateurs et consommateurs. Tous les adhérents de Biocoop ont accepté de se soumettre à une inspection régulière réalisée par un organisme de contrôle indépendant.

Ardèche

- Bionacelle, espace Sainte-Claire, 15, rue Sadi-Carnot, 07100 Annonay, tél : 04 75 33 10 20.
- La Maison d'Olive, 64 bis, rue de Tartary, 07200 Pont-d'Aubenas, tél : 04 75 35 07 45.

Drôme

- Ferme Biocoop Margerie, 35, rue Guillaume, 26100 Romans, tél : 04 75 02 99 32.
- Biocoop Les Romarins, 9, rue des Quatre-Alliances, 26200 Montélimar, tél : 04 75 01 53 40.
- Biocoop Les Romarins, route de Saint-Gervais, 26200 Montélimar, tél : 04 75 46 09 19.
- Biocoop Préfixe, route de Nyons, quartier Relautier, 26220 Dieulefit, tél : 04 75 46 87 56.
- Ferme du Casage, François Caunes, 26560 Eygalayes, tél : 04 75 28 41 94.
- Grains de Soleil, L'Eglantine, 26560 Eourres, tél : 04 92 65 09 05.
- Ferme Biocoop Margerie, D.111, route de Gap, 26800 Portes-lès-Valence, tél : 04 75 57 12 81.

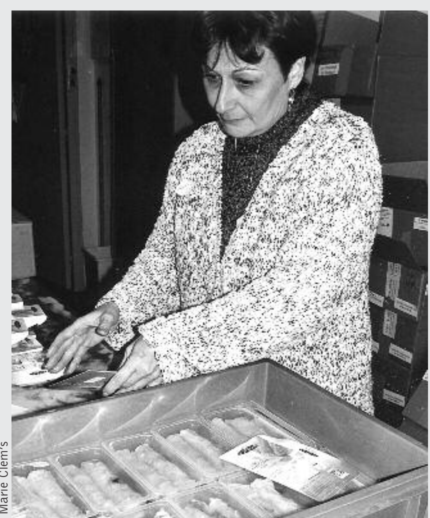


Conditionnement en barquettes.

Progressivement, le réseau de diffusion couvre le sud-est de la France et il faut renoncer à distribuer directement. Le recours à des grossistes fait que la distribution touche alors toute la France et même quelques magasins à l'étranger (Grande-Bretagne et Italie).

La structure grossit toujours avec un taux de croissance important. A partir de 2000, le marché rencontre la concurrence venue notamment d'Allemagne et si la structure continue de grossir, c'est à un rythme bien moindre. En 2004, les effectifs sont montés à 23 salariés, rendant le bâtiment trop exiguë et la construction d'un nouveau bâtiment est actuellement à l'étude.

La situation n'est pas stabilisée pour autant d'autant plus qu'il est très difficile de prévoir d'une année sur l'autre quel sera le résultat de l'exercice. Joël Pichon, aujourd'hui directeur de la SCOP pense qu'il est toujours nécessaire de prévoir une croissance pour disposer d'une certaine marge de manœuvre. Car prévoir l'équilibre, c'est prendre le risque d'un accident de parcours (casse d'une machine coûteuse par exemple). Le projet de nouveau bâtiment intègre une nouvelle organisation pour améliorer la productivité et donc mieux assurer la pérennité de l'entreprise.



Emballage des produits.

Partage des revenus

En amont de l'entreprise, la culture du soja est assurée par une coopérative de la Drôme et par trois agriculteurs des Alpes-de-Haute-Provence, département qui commence à quelques kilomètres de Séderon. C'est tout à fait local. De même pour les légumes qui servent aux produits transformés. Tous les salariés ont été embauchés sur place et Tofoulie pèse un poids certain dans le haut de la vallée, à 800 m d'altitude.

Le statut particulier de la SCOP permet aux salariés d'entrer dans le capital de la structure. Cela lui permet de participer aux décisions selon le principe d'une personne = une voix cher aux coopératives, quelle que soit la somme amenée. Les cadres sont élus par l'ensemble des salariés. Lorsqu'il y a du bénéfice, celui-ci est réparti en trois : une prime de fin d'année pour les salariés, une autre pour augmenter les fonds propres, enfin, la dernière est redistribué sous forme de dividendes aux porteurs de parts… donc pour une bonne part encore aux salariés.

La SCOP au début classée en SARL (société anonyme à responsabilité limitée) est passée par la suite en SA (société anonyme), ce qui lui a permis de faire entrer du capital extérieur sous forme de titres participatifs.

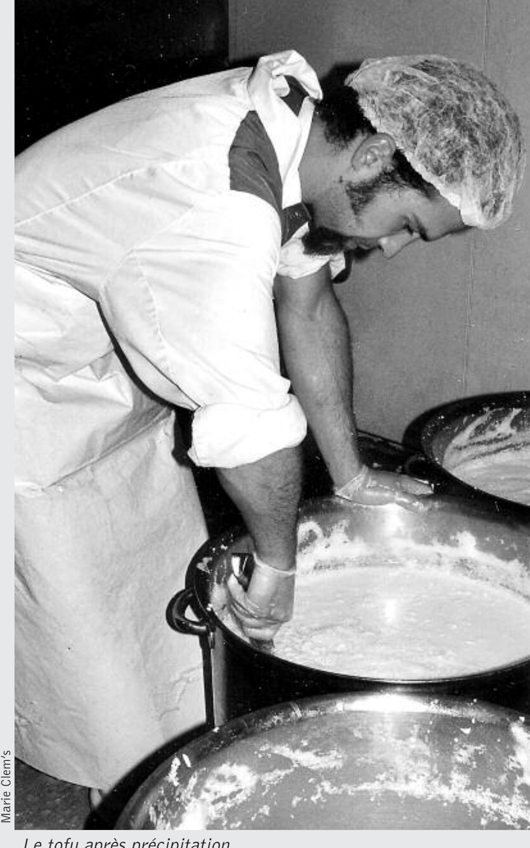


Industrie peu polluante

La production de tofu et de galettes n'est guère polluante et dans les ateliers de fabrication flotte une bonne odeur de nourriture.

De ce qui sort comme "déchet" dans l'usine, on a les restes du soja broyé en début de chaîne, restes riches en fibres qui sont récupérés pour l'alimentation animale et le "petit lait" qui part pour le moment dans une installation d'épuration, faute de lui avoir trouvé un débouché. Après traitement, il est épandu dans les champs car riche en azote et peut servir d'engrais.

Le bâtiment existant a permis à l'entreprise d'appliquer les normes d'hygiène européenne. Les produits d'entretien sont autant que possible, issu des filières écologiques (produits sanitaires Ecover). Si les emballages extérieurs sont en grande partie en carton, les barquettes de mise sous vide sont, par nécessité, en plastique. Et à part quelques conditionnements pour des restaurateurs et des transformateurs, l'essentiel de la production se fait dans des barquettes de 2 x 100 g du fait de la nécessité de consommer vite un produit une fois qu'il est à l'air libre.



Le tofu après précipitation.

Les normes européennes sont en train d'évoluer : alors qu'en France on en est encore à des normes qui définissent les moyens utilisables, l'Europe donne une obligation de résultat. Il serait donc intéressant, dans l'optique d'un prochain bâtiment, de voir s'il n'est pas possible de réfléchir à utiliser un conditionnement plus écologique.

Productions de Tofoulie

La gamme des produits frais proposée par Tofoulie s'est étoffée avec les années : tofu nature, tofu parfumé (basilic, olives, herbe, fumée de hêtre…), galettes de tofu (mélange avec céréales et légumes, 10 variétés), nems au tofu (riz, tofu et légumes, cinq variétés), enfin panisse, une préparation provençale à base de pois chiches.

Malgré une croissance rapide, Tofoulie a su respecter ses engagements initiaux : évidemment des produits bio, mais aussi un capital contrôlé par les salariés, des fournisseurs locaux et une implantation locale (1).

Michel Bernard ■

SCOP Tofoulie, Saint-Pierre,
26560 Séderon ,tél : 04 75 28 55 05

(1) Une usine dans la vallée du Rhône aurait sans doute des coûts moindres au niveau du transport. Cela a été envisagé un moment, puis refusé par les salariés.

Un homme à l'écoute des ressources

Le varroa, une sorte de tique, détruit les essaims d'abeille. Maurice Chaudière développe une méthode qui permet de gérer l'invasion.


DR

Dans le catalogue de l'association Kokopelli, j'avais été intriguée par une belle ruche en terre peu commune. Ainsi j'ai souhaité rencontrer son auteur pour en savoir davantage. Maurice Chaudière, tout à la fois poète, philosophe, écrivain, arboriculteur et sculpteur, amoureux des abeilles m'a raconté ses aventures et, de terre en bois, m'a expliqué comment on peut lutter contre le varroa sans produits chimiques.

Professeur d'arts plastiques, entre autres activités exercées, il a depuis toujours été intéressé par le rapport entre la forme et la fonction. Déjà tout petit, il était fasciné par le travail des femmes kabyles qui utilisaient la terre pour fabriquer les objets usuels.

«Les abeilles n'ont pas de ruche, ce sont les hommes qui, projetant leur vision, conçoivent des formes dont elles s'accommodent. N'importe quel habitat peut leur convenir à condition que le volume soit convenable, qu'il soit abrité du vent, de la pluie et du soleil».

Des ruches rondes

Ces réflexions portant sur la relation entre la forme et la fonction qui détermine l'architecture sont rassemblées dans un livre sur les différentes ruches que Maurice Chaudière a faites pour satisfaire les besoins des abeilles et les siens.

A chaque fonction va correspondre une forme différente, selon qu'il s'agisse de faire du miel, de produire du pollen, de faire des essaims, de tuer le varroa.

Lutter contre le varroa

Le problème est là : le varroa, une sorte de tique qui tue les abeilles et dont la zone de prolifération s'étend depuis les années 80. Maurice Chaudière a donc conçu des ruches pour lutter contre lui.

Maurice Chaudière nous explique : «La ruche en terre est posée sur la ruche en bois. Les abeilles évoluent dans un premier temps de haut en bas puis latéralement. Quand toute la colonie est passée en bas, la cloche en terre est pleine de miel car elles mettent toujours le miel au-dessus du couvain.

Si la ruche est forte je divise sans chercher la reine. J'écarte et je fais deux parties. Quatre jours après je visite et du côté où il n'y a pas la reine il y a de la gelée royale puisque la première réaction est de fabriquer de nouvelles reines.

J'enlève alors toutes les cellules royales c'est-à-dire que je récolte la gelée royale. J'obtiens donc une ruche orpheline sans reine et je la laisse au moins trente jours sans intervenir. Dans ce délai, la ruche ne peut produire une abeille-reine, par contre tous les varroas sont nés et c'est là qu'ils sont vulnérables.

Les jeunes tiques sont pressées de trouver du couvain pour se reproduire (elles se reproduisent exclusivement sur le couvain). Je prends un cadre de la deuxième moitié où il y a des œufs frais. Les varroas vont venir se faire enfermer dans ce couvain. Dix jours après j'enlève le couvain et je prends tous les parasites d'un seul coup. Je les mets au congélateur ou dans le four solaire pour les détruire.

Mais il n'y a toujours pas de reine. Je prends donc la reine de la deuxième moitié et la mets dans le premier groupe puis je procède de la même façon de l'autre côté rendu orphelin».

Olivier Martin, apiculteur dans la région des Vans (Ardèche), utilise cette technique et double ainsi son cheptel chaque année sans aucun pesticide.

Cette technique repose sur une bonne connaissance de la biologie des abeilles et des varroas. Et s'il ne prétend pas éradiquer ce parasite il veut par ces opérations exécutées chaque année l'éliminer et accroître la résistance des abeilles.

Une méthode reconnue et une ruche commercialisée

«Jusqu'à aujourd'hui mon approche de l'apiculture intéressait assez peu. Avec la ruche solaire je passais pour un doux rêveur !». Mais, pour la ruche en bois, Maurice Chaudière a publié dans la revue de l'UNAF (Union nationale des apiculteurs de France). Il est de plus en plus sollicité pour des conférences, en France et à l'étranger ainsi que pour des formations, avec *Terre et Humanisme* par exemple (1), sur l'apiculture en général.

Ne voulant pas s'occuper de la commercialisation de cette ruche, Maurice Chaudière a déposé le modèle et c'est la société *Ickowitz* qui la réalise et la distribue.

Maurice Chaudière a d'autres cordes à son violon puisqu'il est à l'initiative de la forêt fruitière de Banne (par greffage des espèces sauvages), animateur bénévole à l'*Atelier Maladroit* et qu'il organise des fêtes : en préparation la célébration des aromates à Jalès. Adepte de la permaculture et de la biodiversité toutes les ressources sauvages l'intéressent.

Sylviane Poulenard ■

Ickowicz ; BP 70, 84502 Bollène cedex
L'Atelier Maladroit, Maurice Chaudière, *La Sarrasine*, 07460 Berrias.
A lire : *Apiculture alternative,* Maurice Chaudière, édition Le Décaèdre, 2003.

(1) Voir article page 4.

La Ferme des enfants

La Ferme des enfants est une école pas comme les autres créée en 1999, au Sud de l'Ardèche, à l'initiative de Sophie Rabhi.

Proposer un lieu d'apprentissage pour enfants en plein cœur de la nature et au beau milieu d'une ferme, voilà une initiative qui n'a pas manqué de susciter de l'enthousiasme. L'aventure a mobilisé plusieurs dizaines de parents d'élèves, de nombreux sympathisants et bénévoles. Néanmoins, cette école privée hors contrat ne bénéficiant d'aucun subside venu de l'Etat s'est rapidement trouvée devant les incertitudes économiques liées à son indépendance. Ses fondateurs se sont alors plongés dans la réflexion suivante : quel soutien mettre en place d'une manière citoyenne et efficace pour pérenniser cette initiative non reconnue ? Particulièrement passionnée par les lieux de vie, forte de l'expérience solidaire qui lui a permis de fonder son école au sein de la ferme familiale avec le soutien de ses proches, Sophie Rabhi a eu l'idée de créer un nouveau lieu de vie où deux générations vivraient dans cet esprit d'unité et de solidarité : les enfants et les personnes âgées. Les uns apporteront la fraîcheur, la vie, l'action, le dynamisme, les autres partageront leur expérience, leur temps, leurs savoirs et savoir-faire… Les moyens et disponibilités aussi bien humaines que matérielles des retraités constitueront un soutien efficace pour l'ensemble du lieu de vie, et permettront à l'école d'envisager l'avenir avec davantage de sérénité.


La ferme des enfants

Pédagogie Montessori

Aujourd'hui, l'école permet à 25 enfants de tous horizons de bénéficier d'une pédagogie basée sur les travaux de Maria Montessori, tout en ayant le loisir de découvrir tous les aspects concrets et vivriers liés à la vie de la ferme et à la nature environnante. Aussi apprennent-ils en complément des cours conventionnels la façon de pratiquer l'écologie au quotidien : techniques de compostage, jardinage, traite et fabrication du fromage, nourrissage des animaux, tri sélectif des déchets, etc. Tous les après-midi sont consacrés aux ateliers pratiques et sont l'occasion d'accueillir sur le lieu les parents d'élèves ou bien des personnes de passage qui viennent partager leurs richesses (contes, jeux coopératifs, fabrication d'instruments de musique à partir de matériaux de récupération, distillation des plantes, initiation aux pierres et à leurs vertus, cirque…). Les enfants fabriquent également le pain chaque semaine, préparent l'entrée du repas avec l'équipe pédagogique, cuisinent des gâteaux, participent à l'intendance quotidienne de manière à inclure ces pratiques comme étant des facteurs d'autonomie au même titre que des apprentissages plus abstraits.


La ferme des enfants

Ces options s'accordent parfaitement avec la pédagogie Montessori qui propose d'agir non pas sur l'enfant mais sur son environnement. C'est la vie elle-même qui enseigne par son flux et ses exigences de chaque jour, dans un environnement non plus fonctionnel, comme c'est la cas dans la plupart des écoles, mais dans un environnement vivant. Maria Montessori était la première femme médecin d'Italie qui défendit la cause des enfants au travers de sa Casa dei Bambini (maison des enfants), une institution pour enfants attardés qui lui avait été confiée à Rome. Très vite Maria Montessori sentit la tristesse et le désœuvrement de ces enfants, reclus dans les pièces sans âme de cet établissement. Pour elle, ce n'étaient pas les enfants qui étaient souffrants, c'était l'environnement. Elle proposa alors d'installer une multitude d'activités à disposition de ses petits protégés, et observa ce qui fut à l'époque considéré comme un véritable miracle : les enfants les plus apathiques se mirent à agir avec tout l'intérêt qui caractérise cet âge de la vie. Ces pratiques prirent forme et ampleur, et devinrent « la pédagogie Montessori », une méthode qui fit le tour du monde dans les décennies qui suivirent. Un environnement Montessori est donc une maison de vie pour enfants, où se tiennent à leur disposition de nombreux matériels d'expérimentation.

Chaque apprentissage est une expérience que l'enfant vit d'abord avec l'éducatrice, puis seul, aussi souvent qu'il en a envie, à l'aide du matériel pédagogique construit dans des matériaux nobles (beaucoup de bois), de belle texture et attirant. Une classe Montessori ressemble à une ruche bourdonnante où chacun vaque à ses occupations, va et vient, organise son travail, son espace (à table ou sur un tapis), aménage ses rythmes, répond à ses intérêts du moment. La plupart des écoles Montessori en France et dans le monde se trouvent en milieu urbain. Mais quel meilleur support pédagogique que la ferme et la nature pour soutenir cette démarche éducative. L'environnement agit comme un livre ouvert au sein duquel l'enfant vit toutes sortes d'expériences aussi bien intellectuelles que pratiques, motrices, sensorielles, relationnelles et même spirituelles… !

En complément de cette pédagogie, Sophie a donné une coloration personnelle au projet, inspirée par d'autres influents pédagogues : Freinet, A.S. Neill,

Krishnamurti, Dolto, Oury, Rosenberg… L'équipe pédagogique propose ainsi des options relationnelles basées sur la communication non violente (méthode de Marshall Rosenberg) pour laquelle toute l'équipe est formée. Elle invite à aborder l'enfant ou toute autre personne avec bienveillance et compréhension en abandonnant toute forme de jugement, punition-récompense ou autoritarisme.

Une école dans un lieu de vie

L'école est associative. Ses actions reposent aujourd'hui encore sur une grande partie de bénévolat et des salaires aidés (deux contrats CES ayant évolué en CEC, et un emploi à mi-temps). Le nouveau projet, avec des retraités, se construit par le biais d'une société civile regroupant des investisseurs, futurs résidents ou sympathisants. Début 2004, un lieu a été acheté à deux kilomètres de l'école actuelle, comprenant six hectares de terrain agricole, un hectare de terrain constructible sur lequel vont être édifiés une vingtaine de logements en éco-construction à destination des personnes retraitées, un mas en pierre qui abritera la future école ainsi que des lieux communs aux enfants et aux résidents.

La vocation de ce lieu est multiple : enrichir le contexte de l'école sur le plan social grâce à la présence des personnes retraitées, avec lesquelles les enfants pourront avoir des relations riches et variées, contribuer à une solidarité économique entre les générations, permettre aux résidents de se (re)connecter avec la terre et à des pratiques agricoles respectueuses au cœur d'une nature préservée, donner un sens à la retraite, cette période de l'existence que notre société envisage trop souvent sous l'angle de la consommation, sans offrir de perspective réellement porteuse de sens.

Des options écologiques fortes ont d'ores et déjà été prises pour l'ensemble du lieu : récupération des eaux pluviales, toilettes sèches, traitement des eaux grises par filtres plantés, matériaux sains, énergies renouvelables, pratique de l'agro-écologie, etc.

Les travaux de construction commenceront courant 2005 et dureront un peu plus d'un an. A ce jour, le financement de neuf logements sur les vingt prévus est réalisé, ce qui est toutefois suffisant pour envisager l'avenir sereinement. Avis donc aux personnes désireuses de s'engager : il reste encore 11 places à pourvoir.

Sophie Rabhi et Laurent Bouquet ■

La Ferme des Enfants,
société civile Le Hameau des Buis,
Montchamp, 07230 Lablachère,
tél : 04 75 39 07 22.

Lieux de vie

Après 1968, une forte critique se fait au sujet des internements psychiatriques, contre les maisons de redressement, contre la déscolarisation des enfants en difficulté. Un mouvement multiforme apparaît avec la mise en place de lieux d'accueil, chacun ayant sa spécificité et choisissant son type d'enfants ou d'adultes.
Un premier annuaire voit le jour en 1988 à l'initiave du Gerpla, Groupe d'échange et de recherche sur la pratique des lieux d'accueil. Il faut attendre le 2 janvier 2002 pour qu'une loi donne une existence légale aux lieux de vie. Elle reconnaît les lieux de vie et d'accueil sans toutefois les assujettir à un schéma d'organisation sociale ni leur imposer une tarification de droit commun. Toutefois sont applicables à ces structures les dispositions relatives aux droits des usagers, aux autorisations, aux dispositifs de contrôle ainsi qu'à l'évaluation de la qualité de leurs prestations. A noter que si certains lieux de vie ont des démarches très écolos (découverte des animaux, travaux agricoles, travail et artisanat du bois), ce n'est pas une obligation, certains comme Education et loisirs autrement proposant de faire du quad ou du 4x4 !

Ardèche

■ La Draille, Les Grads de Chassagne, chemin des Amandiers, 07140 Les Vans, tél : 04 75 37 36 80.
■ La Magnanerie, Les Coulets, 07140 Naves, tél : 04 75 37 30 09.
■ Ozon, quartier d'Auzon, 07210 Baix, tél : 04 75 65 37 18.
■ Les Myosotis, Les Crottes, 07220 Saint-Thomé, tél : 04 75 52 51 88.
■ Lou Beral, Laval, 07230 Planzolles, tél : 04 75 36 62 93.
■ Les Pauzes, route de Beaumont, 07260 Joyeuse, tél : 04 75 39 50 70.
■ Les Quatre saisons, route de Nozières, 07270 Lamastre, tél : 04 75 06 46 66.
■ Vivre au présent, Les Baraques, 07270 Lamastre, tél : 04 75 06 37 43.
■ La Chrysalide, Buisson, Plats, 07300 Tournon, tél : 04 75 07 60 93.
■ Les Faurites, P. Boudry, 07320 Rochepaule, tél : 04 75 30 05 55.
■ Cecago, quartier Bichon, 07360 Dunières-sur-Eyrieux, tél : 04 75 65 30 91.
■ La Forge, Perrot, 07370 Eclassan, tél : 04 75 68 52 78.
■ La Marmotte, quartier Aunas, 07400 Alba-la-Romaine, tél : 04 75 52 46 33.
■ Education et loisirs autrement, Le Poujol, 07460 Banne, tél : 04 75 39 88 19.

Drôme

■ Trait d'Union, villa des Fontgères, chemin du Belvédère, 26110 Nyons, tél : 04 75 26 18 90.
■ L'Eysse, Les Garris, 26120 La Baume-Cornillane, tél : 04 75 60 30 78.
■ Oréade, les Biaches, 26190 Saint-Thomas-en-Royans, tél : 04 75 48 60 47.
■ Le Bois Margaux, Varcy, 26400 La Répara-Auriples, tél : 04 75 25 35 89.
■ Plus un et du jeu de Taquin, Les Petites Granges, col de Pré-Guittard, 26470 Arnayon, tél : 04 75 27 20 60.
■ La Borie, Le Village, 26560 Montfroc, tél : 04 92 62 05 47.
■ Arakis, 5, boulevard Chandeyson, 26700 Pierrelatte, tél : 04 75 96 46 59.
■ Horizon, Les Saviaux, 26760 Beaumont-lès-Valence, tél : 04 75 59 80 21.

Education

Crèches parentales

Les crèches parentales, bien qu'étant financées la plupart du temps par les communes, sont gérées directement par les parents. Ceci implique de leur part un fort investissement avec souvent une permanence sur place dans la semaine. De ce fait, les crèches parentales s'adressaient à des personnes ayant du temps libre en semaine. L'arrivée de la semaine de 35 heures permet d'élargir l'éventail des professions représentées. Une crèche pour les enfants est une école d'autogestion et de coopération pour les parents.
■ Réseau petite enfance Ardèche, 23, avenue de la Gare 07380 Lalevade, tél : 04 75 38 07 42.
■ Antenne locale de l'ACEPP, Monteloup 26420 Saint-Martin-en-Vercors, tél : 04 75 38 97 38.

Et également

■ Christian Tran, 2, boulevard Gambetta, 07200 Aubenas, tél : 04 75 36 44 38. *Réalisateur de films sur l'école à la campagne.*
■ Claire Francillon, Seillon, 26150 Montlaur-en-Diois, tél : 04 75 21 89 11. *Projet d'école Montessori.*
■ Les Tchoupinets de la Vallée, rue Charencon, 26400 Aoûste-sur-Sye, tél : 04 75 76 84 19. *Crèche s'appuyant sur la pédagogie Montessori, entièrement construite en habitat sain, chauffage solaire, climatisation par protection des vitres au sud en laissant pousser en été un roselière. Jardin géré par les enfants, initiation à la cuisine bio.*
■ Klavar, quartier les Méjans, 26600 Larnage, tél : 04 75 08 38 31. *Ecole de musique.*

Pédagogie Freinet

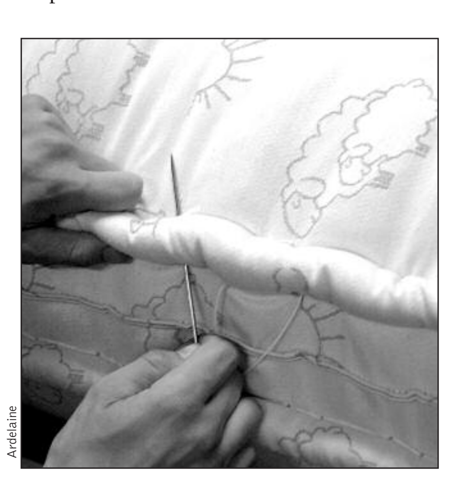
Célestin Freinet, mort en 1966, a cherché à définir une pédagogie de l'échange pour éviter que ne s'enveniment les conflits. Il met en avant une école laïque dont le fonctionnement doit se rapprocher de celui des coopératives. En 1948, il a lancé le mouvement *Institut coopératif de l'école moderne.* Ce mouvement est aujourd'hui bien présent dans les écoles publiques, mais aussi dans certaines écoles privées. La pédagogie Freinet est centrée sur l'enfant et sur ses motivations, elle propose le «tâtonnement expérimental» dans le respect des rythmes de chacun. Tout est fait pour favoriser la coopération comme mode de relation. Outre les revues, l'enfant est incité à participer à des activités comme le théâtre, le dessin et depuis quelques années l'ordinateur, internet... Il existe des délégués départementaux du mouvement Freinet qui peuvent indiquer les classes où cettre pédagogie est mise en œuvre.
■ ICEM, Eric Joffre, Hameau Les Chaux, 07790 Saint-Alban-d'Ay, tél : 04 75 67 43 75.

Ardelaine, une coopérative au cœur de l'Ardèche

Ardelaine est inscrite dans le paysage des entreprises coopératives depuis 1982. Vingt-trois ans de coopération au cours desquels elle a travaillé au développement local à travers son activité intégrant toute la filière laine.

Scop SARL (société coopérative ouvrière de production) à l'origine, elle est devenue Scop SA à la demande des salariés qui souhaitaient avoir un conseil d'administration au lieu d'un seul gérant (1). Actuellement la réflexion porte sur une nouvelle modification en SCIP (société coopérative d'intérêt collectif). En effet cette nouvelle forme permettrait d'une part de rester dans les structures coopératives mais aussi de s'ouvrir vers les collectivités locales ainsi que les consommateurs, producteurs et institutions. Pour Béatrice Barras, présente depuis le début de l'aventure, «on est intéressé pour avoir divers types d'associés : des salariés, des associés non salariés, des partenaires non institutionnels, des usagers et donc de garder l'esprit de filière».

Actuellement existent déjà les clients solidaires, 200 à 300 personnes, davantage informés sur l'entreprise. Du côté des institutions *Ardelaine* souhaite davantage de partenariat mais elle reçoit peu d'échos à son souhait. Par exemple, elle souhaiterait travailler davantage avec la communauté de communes puisque son activité participe au développement local et à l'animation culturelle et touristique. Cependant les maires se mettent en concurrence avec les initiatives citoyennes et préfèrent jouer leurs propres cartes. «Nous ne sommes pas favorables à l'éparpillement des projets et aurions souhaité concentrer les divers projets sur Saint-Pierreville : la dispersion est coûteuse par la nécessité de rémunérer beaucoup de personnes. Sinon cela implique de s'appuyer sur le bénévolat».


Ardelaine

Un groupe humain qui évolue

Le groupe autour d'*Ardelaine* a évolué et l'investissement des salariés dans le projet n'est plus le même. «Ardelaine a été porté, créé par des personnes qui ont mutualisé leurs moyens et dont le projet était de créer cette coopérative sans compter leur temps. Maintenant on est dans une autre configuration. Ardelaine est une entreprise qui a sa logique propre et donc on laisse le choix aux salariés d'être coopérateur ou non».

Ainsi, aujourd'hui, seulement 18 salariés sur 30 sont coopérateurs et selon Béatrice Barras cela se vit bien. Pour cela *Ardelaine* a du modifier des règles de fonctionnement. «Il y avait danger de coupure entre coopérateurs et non coopérateurs, le fossé se creusait. On a gommé les différences par exemple en supprimant la réunion des coopérateurs qui rassemble désormais tous les salariés. D'autres mesures ont été prises surtout au niveau de la circulation des informations : l'AG est ouverte aux salariés non coopérateurs».

Pour les fondateurs de l'entreprise se pose désormais le problème de «son portage et de sa continuation».

A l'évocation des départs d'un certain nombre de salariés, membres du collectif de vie, Béatrice Barras répond que le groupe humain a ses humanités, ses amours et ses désamours et que, si à une époque le groupe humain était indissociable de l'entreprise, aujourd'hui on ne parle plus de collectif de vie, on parle de mutuelle à plusieurs vitesses. Ainsi les moyens de transport sont mutualisés. Quant aux repas de midi ils sont pris ensemble par ceux qui le souhaitent à la cantine de l'entreprise.

«Les changements d'organisation ne sont pas liés aux départs. On laisse la place aux changements. Des changements se sont produits et il y en aura encore. Ça se passe très naturellement sans forcément des crises».

Une niche économique

Depuis plusieurs années le nombre d'emplois temps plein stagne à 25. Avec les «35 heures», les charges ont augmenté à masse salariale égale, ce qui a impliqué d'accroître le chiffre d'affaires afin d'y faire face. La croissance est liée au maintien des emplois plutôt qu'à un objectif de développement.

Le textile est un secteur d'activité très incertain. Les laines collectées régionalement sont utilisées pour la literie. Pour les vêtements, *Ardelaine* utilise d'autres laines plus solides car le problème de la laine locale est qu'elle est courte.

Les produits *Ardelaine* s'adressent à une certaine catégorie de consommateurs. D'après Béatrice Barras ce n'est pas forcément la même clientèle que les coopératives bio qui, elles, se développent fortement. Cela est confirmé par Viviane Margerie de la ferme bio de Portes-lès-Valence qui constate que les consommateurs de Biocoop ne sont pas encore prêts à acheter des produits autres qu'alimentaires.

D'après la charte des Biocoops, il semblerait cohérent que les points de vente adhérents s'approvisionnent localement. Malgré cela, on constate que les coops bio, le plus souvent, préfèrent acheter des produits faits en Inde à des coûts très bas, car les consommateurs sont demandeurs de produits à faible coût et se rassurent avec des labels «commerce équitable». Béatrice Barras se demande si la consommation de masse de produits bio ne va pas viser à l'abaissement des prix plutôt que de prendre en compte d'autres paramètres sociaux et écologiques.

Mettre du sens dans les projets

Ardelaine ne prononce pas les mots de productivité ou de profit. Le but est de former des projets qui ont du sens. Tous les salaires sont au SMIC sauf pour le PDG, Gérard Barras, et la DG (directrice générale financière et sociale) Catherine Chambon, qui perçoivent 20% de plus, victimes de la pression extérieure («ça devenait suspect des gens qui déclarent des salaires si bas !»).

Le bénéfice est distribué pour 45% aux salariés, 45% mis en réserve, 10% aux associés.

La notion de productivité n'est apparue qu'en 2003 à la suite de mauvais résultats financiers. «Jusqu'à présent, tant que cela fonctionnait, on ne se posait pas ce genre de question». Pour analyser le déficit, *Ardelaine* a travaillé cette année avec des consultants en gestion qui ont poussé à poser cette question. Il ne s'agit pas de mettre la pression sur les gens pour du rendement mais il s'agit d'avoir une réflexion sur l'intelligence de ce qu'on fait, les gaspillages, les transports inutiles, la rationalisation des outils… La construction d'un hangar et de nouveaux ateliers va dans le sens de diminuer la manutention, d'améliorer le lavage… tout cela va de pair avec l'amélioration de la qualité et des conditions de travail.


Ardelaine

Ardelaine et l'économie de marché

«On ne se sent pas bien dans l'économie de marché. On y a toujours cherché des brèches. *Ardelaine* ça rapporte pas gros mais ça apporte beaucoup de satisfactions. Nous nous y considérons comme des résistants !»

Ardelaine ne souhaite pas grossir davantage. L'idée qui émerge est plutôt de s'orienter vers l'essaimage avec une décomposition de la filière tout en conservant la cohérence de l'ensemble. En effet la logique de filière est indispensable car des secteurs comme le lavage de la laine sont peu productifs et il ne reste plus qu'une entreprise à Mazamet (Tarn). Les entreprises devront bientôt faire laver leur laine à l'étranger et donc avoir tous les maillons de la filière sur place sera une économie.

Réussite humaine

Les fondateurs sont toujours là : Catherine, Béatrice, Frédéric, Gérard, Pierre, Simone. Et d'après Béatrice il y a encore beaucoup de ceux qui sont arrivés ensuite «la deuxième génération» comme elle les appelle. Elle reconnaît que les «anciens» ont beaucoup de poids sur le portage de l'entreprise et donc sur la prise de décision. Cela tient à la complexité du projet : l'entreprise représente beaucoup de métiers, de saisonnalité, peu de marge et tout le savoir-faire, «les compétences engrangées» pèsent lourd.

Les entreprises coopératives sont peu nombreuses dans le secteur économique. «Les jeunes sont peu motivés et peu préparés et les savoir-faire se perdent. Les compétences opérationnelles sont dévalorisées et ceux qui réfléchissent à l'avenir n'ont pas les moyens, les connaissances techniques pour le faire (comme par exemple pour remonter un bâtiment écroulé, faire fonctionner une turbine…)»

Echanges et partenariat

«Dimension très importante à l'interne, l'échange fait aussi partie de la culture d'*Ardelaine* à l'externe. C'est ainsi que tout au long de son histoire, *Ardelaine* a cherché à rencontrer et collaborer avec d'autres initiatives proches de sa sensibilité et de son projet.

Elle est co-fondatrice du Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires (REPAS) qui regroupe une trentaine de structures en France, se reconnaissant dans une culture commune de l'entreprise et du développement.

En 2000, avec le concours de la région Rhône-Alpes, ce réseau a mis en place une formation originale de «compagnonnage» alternatif pour des jeunes en recherche personnelle. L'objectif de ce compagnonnage d'un type nouveau ne réside pas dans la transmission d'une nouvelle culture de l'entreprise et, à travers elle, de l'aptitude à apprendre et à faire ensemble (2).

C'est aussi dans le cadre de ce réseau que la publication d'expériences relevant d'une même approche du développement a été décidée. *Moutons rebelles* écrit par Béatrice Barras a été le premier de la série (3). En effet on leur a longtemps reproché de ne pas écrire sur leur histoire. «Le livre a permis de poser notre histoire et de pouvoir nous en détacher. La collection rassemble des témoignages afin d'encourager d'autres initiatives et espère ouvrir les imaginaires. Il s'agit d'inciter d'autres acteurs à témoigner car souvent ceux qui font sont tellement occupés par l'action qu'il y a peu de communication, donc il y a la volonté de développer la communication des faiseurs».

Sylviane Poulenard ■

Ardelaine, 07170 Saint-Pierreville,
tél : 04 75 66 63 08.

(1) En France les sociétés coopératives de production sont 1500. En Rhône Alpes elles sont 200. Elles emploient 3300 personnes et réalisent 270 M€ de chiffre d'affaires.
(2) Voir *S!lence* n°314, septembre 2004. Voir également, paru en 2001, un ouvrage publié aux éditions Charles Léopold Mayer pour retracer cette expérience *Quand l'entreprise apprend à vivre*.
(3) *Moutons rebelles*, Béatrice Barras, collection utopiques, éditions REPAS.



Longo Maï

En 1973, un groupe de jeunes du mouvement étudiant autrichien Spartakus, qui a trouvé refuge à Bâle, prend la route à bord d'une roulotte. Quittant les banlieues industrielles où ils ont lutté en mai 1968, ils décident de s'installer à la campagne et de vivre du travail de la terre. Grâce à des fonds récoltés en Suisse, ils rachètent une colline de 300 hectares de maquis en haute Provence, sur la commune de Limans, et s'organisent en communauté. La première coopérative Longo Maï est née. Au fil des années, de cette coopérative vont naître d'autres projets qui vont s'installer tout au long de l'arc alpin... jusque actuellement dans les anciens pays de l'Est.
Les fondateurs vieillissent et certains jeunes trouvent que le décalage est trop grand. En 1994, un groupe d'une quinzaine de jeunes de moins de trente ans décide d'aller fonder sa propre coopérative en Ardèche pour y élever des moutons. Il y a aujourd'hui une vingtaine d'adultes et presqu'autant d'enfants sur ce nouveau site. L'essaimage permet à chaque groupe d'aller à sa vitesse. Des liens forts de coopération se maintiennent entre chaque groupe.

■ Ferme de Longo Maï, Treynas, 07310 Chanéac, tél : 04 75 30 45 85.

Domaine de Chantelinotte

En septembre 2000, Christian et Béatrice connaissent la décroissance brutale avec le dépôt de bilan de l'entreprise qu'ils avaient créée dix ans plus tôt. Ils mûrissent alors un projet de vie artistique en liaison avec de l'accueil. Ils éprouvent le besoin de mettre leurs actes en cohérence avec leurs idées : vie plus simple, des relations vraies, vie en harmonie avec la nature.
En mai 2003, avec Marilyne et Vincent (et leurs trois enfants), ils achètent le domaine de Chantelinotte. Au nord de Romans, il est au cœur d'une zone bientôt classée Natura 2000 pour la richesse de ses pelouses sur molasse qui abritent une remarquable biodiversité.
L'association *Terra Canta* gèrera les animations sur le site. La société *Domaine de Chantelinotte* gèrera l'activité chambres et tables d'hôtes ainsi que la vente d'objets d'art et d'artisanat issus des ateliers.
2003 est l'année de l'apprentissage de la vie à plusieurs.
Pendant cette première année, Vincent suit une formation agricole afin de pouvoir s'installer comme agriculteur. En décembre 2003, des ateliers de poterie et d'art commencent leurs activités.
A partir de février 2004, commencent des week-end «chantier découverte de l'écoconstruction» où ceux qui sont interessés viennent travailler en échange d'informations, du gîte, du couvert et de beaucoup de convivialité partagée ! En avril 2004, création de la *SCI Chantelinotte* pour gérer les biens immobiliers.

■ Domaine de Chantelinotte, Le Voirazier, 26100 Romans, tél : 04 75 70 30 58.

Paulianne

En 2002, un groupe d'amis anglais issus de la mouvance alternative londonienne, se lance dans la mise en place d'un écovillage. Ils choisissent de s'installer à proximité d'une gare afin de limiter l'usage des véhicules individuels. Un premier couple anglais s'installe sur la propriété acheté en SCI. Un projet d'autoconstruction écologique voit le jour, mais les permis de construire sont refusés. Les autres co-propriétaires qui viennent en été, hésitent alors à se lancer dans le projet. Le groupe britannique commence alors à s'ouvrir aux écologistes locaux et quelques Français s'installent sur place dont François Schneider qui ambitionne de transformer le lieu en écovillage sans voiture (voir la présentation dans le numéro de décembre 2004 de *S!lence*).


DR

Et également

■ Julie Henry, 41, rue Nationale, 07120 Ruoms, tél : 04 75 39 77 80.
Projet d'écovillage végan, c'est-à-dire sans aucune exploitation animale. Recherche du côté des Cévennes.

■ Jean-Marc Luce, 20, rue Agirond, 26400 Crest, tél : 04 75 25 12 72.
Projet d'écovillage dans le val de Drôme.

Le Viel Audon

Le site du Viel Audon, dans les gorges de l'Ardèche, à proximité de Balazuc, au sud d'Aubenas, a été habité dès la préhistoire par des populations heureuses d'y trouver un climat doux, une rivière poissonneuse, une source à température constante, une faune et une végétation abondante. On en retrouve les traces dans des grottes perchées dans les falaises.
Au début du dix-neuvième siècle, époque dorée du ver à soie, les habitants quittèrent le hameau, au bord de l'eau, pour construire de grandes magnaneries sur le plateau qui surplombe le village. Celui-ci tombe alors en ruine.
Au début des années 1970, des jeunes — dont ceux qui fonderont Ardelaine — redécouvrent le lieu et lancent l'idée un peu folle de faire revivre ce village, en y organisant année après année des chantiers internationaux. Une association, le Mat, voit le jour. Au départ, seul le camping est possible, puis avec les années qui passent, c'est d'abord l'installation d'une ferme qui voit le jour, puis de gîtes et d'un lieu de formation.


Viel Audon
Maçonnerie d'un mur de terrasse.

En trente ans, ce sont près de 10 000 jeunes qui ont participé aux chantiers internationaux et maintenant, il est possible d'accueillir sur place une quarantaine de personnes en plus de la petite dizaine de personnes qui y habitent toute l'année. Un magasin a même ouvert avec des produits solidaires d'ici et d'ailleurs, visité surtout par les randonneurs. Caractéristique du lieu : il est inacessible à la voiture et nécessite de descendre de la falaise ou de venir le long de l'Ardèche à pied. Il accueille de nombreuses classes vertes pendant l'année, et toujours des chantiers internationaux pendant l'été (pour les 17 à 25 ans). Tout a été conçu pour y favoriser l'autonomie et le respect de la planète : biodiversité, économie d'eau, tri et recyclage des déchets, énergies renouvelables, chemin du jardin à l'assiette, fabrication du pain, prix et origine de nos aliments... Pour les groupes de plus de quinze personnes, le cuisinier vous propose un repas de très grande qualité.

■ Association Le Mat, Le Viel Audon 07120 Balazuc, tél : 04 75 37 73 80.


Viel Audon
Construction d'un hangar agricole.

Le loup, révélateur innocent d'un problème ?

Tant que l'homme a vécu de chasse et de cueillette, il a considéré le loup comme un habitant légitime de la terre, avec qui il devait partager. Il n'entrait pas en conflit avec lui et copiait même ses méthodes de chasse. Les Indiens et les Inuits considéraient le loup comme un frère.

Tout changea quand l'homme est passé du statut de chasseur à celui d'éleveur et notre histoire, depuis, est parsemée d'histoires de loup souvent diabolisé auquel on a fait endosser un certain nombre de méfaits commis par d'autres.

L'Aspas, Association de sauvegarde et de protection des animaux sauvages, s'est intéressée au loup bien avant qu'il ne franchisse les frontières. En 1990, l'Aspas obtient la ratification de la convention de Berne.

C'est en novembre 1992 que des gardes du parc national du Mercantour, à la frontière italienne, observent le retour d'un couple de loups. Retour puisque l'animal avait déserté nos montagnes… tout comme les éleveurs puisqu'en 1945 il n'y avait plus aucun berger dans le Mercantour, seulement quelques troupeaux de vaches.

«Les éleveurs ont réapparu lorsque l'Europe a donné des subventions pour acheter des brebis. Là, les choses se sont gâtées car on a vu des gens devenir éleveurs comme par exemple un garagiste de Nice qui, attiré par la manne européenne, a installé un troupeau de 1000 brebis (à l'époque 500 F par brebis), les a montées en haut du parc et les a laissées seules. C'est complètement anormal. On sait qu'il y a des bergers qui font bien leur travail, qui sont en pleine détresse économique et dont on ne parle pas aujourd'hui. On en est conscient mais ce que l'on sait aussi, c'est que le loup va leur permettre de parler de leurs problèmes économiques».


DR

Le retour de cette espèce pose des problèmes spécifiques de gestion pour l'activité pastorale, liés au contexte de la tradition de l'élevage ovin français, comme la transhumance en zones d'estives d'altitude. Et cela dans un contexte économique difficile pour les éleveurs.

Où sont les loups ?

Le loup venant d'Italie, on le trouve essentiellement dans les départements limitrophes, cependant certains ont été repérés dans le Cantal, le Puy-de-Dôme et dans l'Ain.

La population de loups est estimée, selon l'Aspas, fin 2004, entre 30 et 36 installés. Le ministère annonce 50 loups et des éleveurs 120.

Coût pour l'éleveur

Un éleveur a calculé combien le loup lui a coûté cette année : Sept attaques durant l'été, 157 brebis décédées, constatées et retrouvées, 44 disparues. Temps passé supplémentaire

- 96 heures de travail en plus pour lui,
- 15 jours de travail en plus pour bergère
- 21 déplacements supplémentaires
- stress du troupeau
- manque de poids de 5 kg par agneau car non habitués à être parqués le soir

Coût total : 11 519 euros

En Italie, on en compte 700. Le loup italien est différent du loup canadien, : il est plus petit et ressemble à un chien de bonne taille.

Les problèmes des bergers

La profession de l'élevage doit faire face à de nombreux problèmes avec une concurrence internationale vive et un soutien massif à l'agriculture intensive. La viande ovine est peu valorisée et le métier de berger rude. C'est dans ce contexte que le loup focalise tous les griefs.

Certains, encore peu nombreux dans certaines régions, acceptent de prendre les mesures de protection. D'autres demandent l'enfermement des loups dans des réserves où les touristes pourraient les voir.

D'autres encore demandent le droit de tuer ou d'empoisonner le loup et certains sont prêts à entrer dans l'illégalité comme ces éleveurs en Espagne où le taux de braconnage est estimé entre 10 et 15%.

Certains, et ils ont raison, disent que les brebis jouent un rôle important dans l'entretien des alpages, et que l'arrêt du pastoralisme serait préjudiciable. Cependant peut on penser que le loup, aujourd'hui, est susceptible de provoquer l'arrêt du pastoralisme ?

L'exemple italien

Contrairement à l'imaginaire français, qui a fait du loup la représentation absolue du mal, la culture italienne offrait quelques contre-feux dont l'érudit a su jouer : «il y a bien sûr la louve de Rome, mais également le fait que les familles baptisaient souvent leur premier né *Lupo*, signe de force et de courage», explique le directeur du parc national des Abruzzes qui a œuvré pour la réhabilitation de l'animal.
Aujourd'hui, deux millions de visiteurs se pressent chaque année sur les 50 000 hectares du parc, dans l'espoir de croiser un prédateur.
L'exode rural qui avait vidé la région depuis le début du siècle est aujourd'hui stoppé. Les bergers ont des petits troupeaux. Ils les font rentrer tous les soirs pour la traite puisqu'ils fabriquent du fromage labellisé «loups» qu'ils vendent aux touristes.

Comment se nourrit le loup ?

Neuf mois sur douze, le loup se nourrit d'ongulés sauvages : chamois, chevreuils, cerfs, mouflons, sangliers, bouquetins. En été, alors que 700 000 moutons montent dans les alpages, «les ovins représentent entre 20 et 50% du régime alimentaire de certaines meutes» selon Christophe Duchamp, de l'ONCFS, Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Le loup serait responsable de moins de 1% de la mortalité ovine selon le CNEVA, Centre national d'études vétérinaires et animales, étude réalisée en 1999.

2200 brebis ont été tuées en 2003 par le loup contre 50 000 par les chiens errants, selon les estimations du WWF, Fonds mondial pour la nature. Il n'est pas toujours possible de distinguer les indices de la présence et des attaques du loup de ceux du chient errant.

Selon certains experts gouvernementaux, les dégâts ne se chiffrent pas seulement en nombre de moutons tués. «Un troupeau qui a été attaqué est beaucoup moins prolifique et les avortements spontanés nombreux contribuent au découragement des bergers» avance Philippe Boda, directeur de l'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence. En 2004, il y aurait eu trois fois plus d'attaques. Ce qui explique sans doute la montée en pression.

Par contre, il est avéré qu'il ne s'attaque pas à l'homme, qu'il évite, c'est ce qu'on appelle «l'éloignement tranquille».

Aspas, association libre pour des animaux libres

Fondée en 1980 pour des besoins locaux. Son succès en a fait une association de dimension nationale.
Par rapport aux autres associations comme la Frapna, Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, qui existait avant elle, l'Aspas s'est tournée plus vers le grand public, notamment en menant des actions en justice : 680 recours sont introduits chaque année.
Des juristes font partie du conseil d'administration et l'association travaille en lien avec une quarantaine d'avocats.
Aujourd'hui forte de 68 000 membres, l'association occupe sept salariés.
Son installation nouvelle à proximité de Crest, dans des locaux proches de terrains menant jusqu'à la rivière Drôme, au niveau d'une forêt alluviale très riche, vont lui permettre de concrétiser un grand rêve, celui de faire un refuge modèle pour la faune à l'attention du public.
Sur ce terrain, on pourra montrer comment faire une réserve sur son propre terrain, comment recevoir et protéger un maximum d'animaux en hiver, en fabricant des nichoirs, des abris à insectes, des mares, des abris pour les hérissons.
L'association ne perçoit aucune subvention et vit grâce à ses adhérents.
L'association bénéficie d'un réseau de délégués qui transmettent les informations de leur département.

Arguments des protecteurs du loup

Pour l'Aspas le loup joue un rôle indispensable dans les écosystèmes. Il est un opportuniste : il mange les animaux morts (charognes) ou faibles.

Dans une lettre adressée par le WWF France, la FNE (France nature environnement) et Ferus (1), la position des associations apparaît clairement : «Les associations ont dès le début exprimé leur désaccord avec la décision ministérielle. Elles ne sont pas opposées sur le principe à une gestion des populations loup, ni même à des prélèvements, le moment venu, pourvu qu'ils s'inscrivent dans le respect des textes de droit (à condition qu'il n'y ait pas d'autres moyens et que le bon état de conservation de la population ne soit pas mise en cause), qu'ils restent limités et encadrés et qu'enfin, ils permettent de répondre à un objectif clair, conditions qui ne sont pas remplies dans le cadre proposé. Elles rappellent que dans la situation actuelle, la population de loups en France, avec peut être une cinquantaine d'individus et des incertitudes sur le nombre de meutes reproductrices durablement établies (aucun chiffre dans le plan proposé, de toute façon moins de dix), ne permet pas de tuer des animaux alors même que les pouvoirs publics admettent (c'est bien le moins) que le retour de cette espèce est un enrichissement de la biodiversité et qu'il faut consolider son implantation…».

L'abattage de quatre loups représente environ 10% de la population. C'est beaucoup trop pour une population encore instable alors qu'il faudrait atteindre 150 animaux pour reconstituer durablement les meutes.

Et alors que les experts gouvernementaux, avec l'ONCFS, estiment que c'est sans danger pour l'espèce, arguant que la croissance des meutes déjà installées est de l'ordre de 25%, l'argument est réfuté par les observations italiennes, qui ont davantage de recul et qui estiment cette croissance à 7%.

Des mesures déjà mises en œuvre ont fait leurs preuves

Lorsqu'on compare les élevages caprin et ovin on se rend compte que les conditions d'élevage ne sont pas les mêmes. Alors le néophyte peut légitimement se poser la question : pourquoi les moutons ne sont-ils pas toujours aussi bien «gardés» que les chèvres ?

Pour préserver le loup sans menacer l'élevage, le ministère de l'environnement a mis en place des compensations et des aides : cabanes d'alpage, adductions d'eau, parcs de regroupement, enclos électrifiés, chiens patous offerts gratuitement.

Pour renforcer la surveillance du troupeau des financements permettent de rémunérer des aides berger trois mois par an. Cependant encore trop de troupeaux restent sans surveillance.

Pour faciliter la surveillance nocturne, les parcs de rassemblement, entourés de filets alimentés par des électrificateurs photovoltaïques, sont partiellement aidés.

Peu d'éleveurs ont mis en pratique ces moyens de lutte. Concernant le chien «ils rechignent surtout parce qu'ils ont l'habitude de laisser les brebis seules et qu'un chien nécessiterait leur présence. On est en mesure de prouver devant le tribunal que des mesures de protection préconisées fonctionnent. Donc à l'heure actuelle s'il y a des attaques de loups elles se font sur des troupeaux mal gardés».

Pour l'Aspas, le problème des troupeaux c'est le nombre de bêtes. «Un berger doit parfois s'occuper de 2000 brebis et des brebis blessées peuvent rester jusqu'à trois jours sans voir le berger et donc laissées à elles-mêmes. Il faut donc réduire les effectifs des troupeaux, arrêter de donner des subventions à la brebis et les aider à valoriser leur viande par des labels (2).

Et puis aussi nous avons le modèle de l'Italie. Les bergers ont des petits troupeaux. Ils les font rentrer tous les soirs pour la traite puisqu'ils fabriquent du fromage labellisé «loups» et ils vendent aux touristes. Ainsi en Italie on a vu des petits villages complètement abandonnés renaître. On pourrait faire cela dans le Mercantour. Il y a très peu de loups et les touristes ne les voient pas forcément mais c'est attractif. Pour l'accompagnement les bergers pourraient recevoir les touristes et vendre leurs produits.

Selon certains éleveurs ces mesures ont des limites financières mais aussi techniques : le chien patou, par exemple, s'il limite les prélèvements n'empêche pas les attaques et risque d'agresser les touristes.

Victoire sur la loi Verdeille

L'association intervient au niveau européen pour orienter les lois mais essaie surtout de faire appliquer, en France, le droit européen. Ainsi l'Aspas a travaillé sur la loi Verdeille qui permettait la chasse sur les terrains privés. Pour supprimer cette loi de nombreuses démarches judiciaires ont été nécessaires avant de gagner enfin au niveau de la Cour européenne des droits de l'homme, le 29 avril 1999. C'est un chemin de 18 ans de démarches et de procédures pour qu'enfin, aujourd'hui les adhérents de l'Aspas puissent mettre leur terrain en refuge.

Jardinage biologique

Lancée dans les années 80, l'opération *coccinelle* fait la promotion de la réintroduction de cette bête comme moyen de lutte contre les insectes destructeurs de cultures. La coccinelle présentée comme alternative aux pesticides a connu un grand succès. «Nous souhaitions nous adresser aux jardiniers pour attirer leur attention sur la toxicité de produits qu'ils utilisaient et leur montrer qu'il est possible de jardiner naturellement. Pour mettre en œuvre cette action, qui a duré dix ans, nous avons crée un laboratoire de production de coccinelles à Valence et nous avons distribué œufs et larves…».

Prenez la mer pas ses richesses

Depuis quelques années, l'Aspas travaille avec le parc de Port-Cros car la pêche y était encore «illégalement» autorisée.

Réhabiliter le renard

Par la campagne «la bromolione c'est mortel, le renard c'est naturel», l'Aspas a dénoncé les conséquences des campagnes d'empoisonnements massifs de mulots en expliquant que le renard a sa place dans la nature. Le renard est parfois accusé à tort, mais aussi à raison, de manger les poules de nos concitoyens. L'Aspas donne des solutions pour protéger les poules et expliquer les mœurs des renards. C'est un animal très intelligent qui ne fait pas ses prédations près de chez lui : il vaut donc mieux avoir un renard sur ses terres afin qu'il n'y fasse pas ses prédations. De plus les études des excréments de renard montrent des traces minimes de poules puisqu'il se nourrit essentiellement de petits rongeurs.

Dimanche sans chasse

L'Aspas participe à un gros collectif avec une centaine d'associations pour demander l'interdiction de la chasse le dimanche. «On va y arriver, même s'il y a eu retour en arrière. En effet nous avions gagné le mercredi mais le gouvernement Raffarin est revenu dessus. Les chasseurs étant moins de 2% de la population et les non chasseurs 98% ça va basculer».



DR

Les éleveurs doivent pouvoir travailler dans de bonnes conditions. La société doit être solidaire.

Les arcanes judiciaires et politiques

Peu après que le ministre de l'environnement ait donné son accord à l'abattage de cinq à sept loups, en cas d'attaques récurrentes de troupeaux, les préfets des Alpes-Maritimes, des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes ont lancé l'opération d'abattage de quatre loups dans ces trois départements. La décision ministérielle issue du plan d'action sur le loup 2004-2008 a été prise sans véritable concertation avec les associations de protection de la nature, sans prendre en compte l'état de conservation des populations de cette espèce et en toute illégalité puisque contraire à la législation actuelle.

Saisis par l'Aspas, le 20 juillet 2004, le tribunal administratif de Nice et la cour d'appel de Marseille, respectivement les 6 et 11 août ont suspendu les arrêtés des préfets concernés.

Le 12 août un arrêté ministériel autorise l'abattage de quatre loups au maximum et le 20 août le Conseil d'Etat, saisi par l'Aspas, la SPA, la FNE et la Convention Vie et nature donne son feu vert.

Des associations de protection de la nature ont déposé plainte devant la Commission européenne pour violation d'une directive de 1992.

Le 11 octobre, Serge Lepelletier, ministre de l'écologie et du développement durable, pressé par les prises de position du ministre de l'agriculture qui, dès le 27 août lui demandait d'élargir la zone d'abattage et se pose en défenseur des éleveurs, a étendu la zone d'abattage à la Drôme, l'Isère et la Haute-Savoie.

Mireille Gendrier est choquée par l'attitude des politiques : «en démocratie on respecte la justice. A la sortie du tribunal de Marseille, alors que le juge venait de prononcer la suspension de l'arrêté préfectoral, le représentant du préfet a hurlé que ça ne se passerait pas comme ça. On est très choqué par ce type d'attitude. Les représentants de l'Etat semblent s'asseoir sur les décisions des tribunaux et de leur côté les juges ont parfois des difficultés à comprendre les éléments techniques. Cependant, ici, la justice se base sur des dossiers scientifiques donc on gagne toujours».

Raison garder

On peut regretter que les raisonnements se fassent sur le court terme. Les bergers ont des raisons de vouloir la peau du loup car leur situation immédiate est difficile et les défenseurs des espèces sauvages doivent agir rapidement pour préserver l'espèce. Cependant, à long terme, on ne peut envisager l'extermination d'une espèce dont la présence doit être envisagée globalement : chaque espèce animale a sa place dans un environnement donné. La disparition de certaines d'entre elles dans le passé a montré le déséquilibre créé dans certains cas. Aujourd'hui il est urgent de désamorcer ce conflit stérile où les problèmes sont mal posés, de se mettre autour d'une table et reconnaître que la présence du loup peut aussi être une opportunité pour la santé des cheptels et, pour les économies écotouristiques, comme en Italie, une adaptation intelligente.

Il est scandaleux de voir comment les politiques esquivent les problèmes économiques réels de la filière ovine en les réduisant à la présence de quelques dizaines de loups et donc en évitant de poser, une fois de plus, les problèmes de fond.

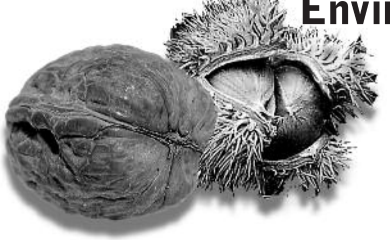
L'homme ayant déserté les zones de montagne, les grands ongulés sont revenus et les conditions sont favorables non seulement au retour du loup mais aussi de l'ours ! Le loup est à défendre, comme les autres espèces, en connaissance de cause, en mettant à plat les vrais problèmes et en mettant en place les moyens de la cohabitation.

Sylviane Poulenard ■

ASPAS, BP 505, 26401 Crest cedex, tél : 04 75 25 10 00.

(1) Ferus, anciennement Artus, est une association de protection des loups, des ours et des lynx. Ferus, BP 114, 13718 Allauch cedex, tél : 04 91 68 36 26.

(2) Actuellement nous sommes envahis par le mouton néo-zélandais. C'est une conséquence de l'affaire du Rainbow Warrior. Pour faire rentrer les époux Thuringe, l'Etat français s'est engagé à laisser entrer la viande de Nouvelle-Zélande. On ne peut revenir sur cet accord, mais pour lutter contre l'importation de cette viande à bas prix, de qualité médiocre, on peut labelliser la nôtre.

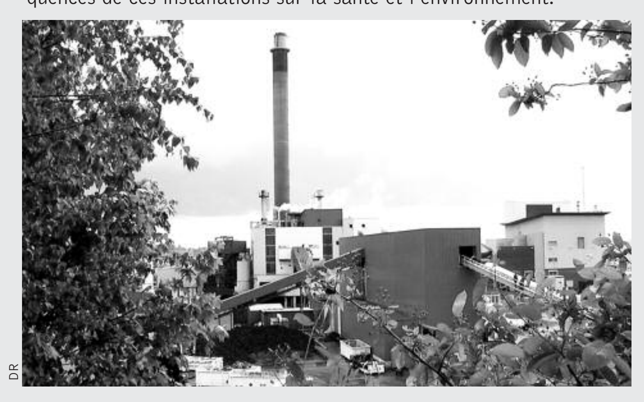


Le chant de la Terre

L'association *Le chant de la Terre* a été créée en 1995 et a pour but la connaissance, la diffusion de techniques de survie en milieu naturel et la prise de conscience de son indispensable protection.
Elle a aménagé un lieu de vie situé sur les contreforts ensoleillés de la haute vallée de la Cance dans une zone bientôt classée Zone d'espace naturel sensible grâce à la diversité de la faune et de la flore qui l'habitent. Elle y entretient un jardin semi-sauvage et potager et propose divers supports de communication : un livre et une exposition sur les plantes sauvages comestibles, des stages ainsi qu'un spectacle sur les contes amérindiens «un élan de conteur».
Le livre *Simples, sauvages et comestibles*, de 130 pages, est illustré d'aquarelles réalistes de l'auteure, Hélène Bouhofra, et décrit une cinquantaine de plantes sauvages faciles à trouver. On y trouve des recettes pour cuisiner, se soigner ou soigner son jardin ainsi que des indications sur les plantes fumables.
Les stages sont organisés sur quatre jours en modules adaptables de mars à octobre. Au programme : balades, cueillette, jardinage, cuisine, et le soir contes amérindiens et floraux.
■ Le chant de la Terre, Kanimahé, 07690 Saint-Julien-Vocance, tél : 04 75 34 73 81.

Réduction des déchets

La Coordination nationale pour la réduction des déchets à la source exige un moratoire sur la construction d'incinérateurs ou leur extension, et la fermeture à terme des existants ; demande la promotion de la réduction des déchets à la source (aussi bien par des changements de comportement du consommateur que par des changements dans l'industrie) ; soutient la réutilisation et le tri-recyclage pour aboutir à la fin des incinérateurs et des décharges (que ces dernières soient appelées «centre d'enfouissement technique» ou «centre de stockage»). Elle refuse l'importation et l'exportation des déchets conformément aux définitions de la Convention de Bâle. Elle revendique par l'intermédiaire des élus locaux et nationaux, un débat démocratique et transparent sur la gestion des déchets. Elle exige un contrôle accru, inopiné et indépendant des installations existantes et la diffusion de l'information. Enfin, elle demande la mise en place d'une étude indépendante des conséquences de ces installations sur la santé et l'environnement.


DR

Associations membres de la coordination :
■ Comité de défense contre l'incinération Drôme-Ardèche, Mireille Bouquet, rue du Paradis, 07130 Soyons, tél : 04 75 60 45 45.
■ Frapna Ardèche, Frédéric Jacquemart, Le Village, 07200 Saint-Etienne-de-Fontbellon, tél : 04 75 93 41 45.
■ Bogue cévenole, Hans Manassen, Couderc le Roure, 07330 Barnas-Thueyts, tél : 04 75 36 43 65.
■ Association de consommateurs de Fontaulière, Gisèle Joffre, Les Poudes, BP 01, 07380 Pont-de-Labeaume, tél : 04 75 38 05 39.
■ Frapna Drôme, Edwige Roche, 9, rue du Lycée, 26000 Valence, tél : 04 75 81 12 44.
■ Grain de sable, Philippe Girard, Les Places, 26120 Chabeuil, tél : 04 75 85 40 52.

Pour les générations futures


DR
Pierre Chastan à l'ONU.

Le 17 octobre 2001, en qualité de citoyen du monde, feu le commandant Jacques-Yves Cousteau remettait à Kofi Annan, secrétaire général des Nations-Unies, une pétition ayant recueilli neuf millions de signataires dans cent-six pays intitulée «Pour les droits des générations futures».
Pierre Chastan, ex-bénévole de l'Equipe Cousteau, avait pris sur lui de partir seul à travers l'Atlantique sur son petit voilier *Message*, construit de ses mains en bois pour porter aux Nations-Unies ses propres feuilles de pétition. A lui seul, il collectera 6000 signatures.
La Déclaration des Droits générations futures commence ainsi :
«Article 1. Les générations ont droit à une Terre indemne et non contaminée ; elles ont le droit de jouir de cette Terre qui est le support de l'humanité, de la culture et des liens sociaux assurant l'appartenance à la grande famille humaine de chaque génération et de chaque individu.
Article 2. Chaque génération, recevant en héritage partiel le domaine Terre, a un devoir d'administratrice vis-à-vis des générations futures ; elle doit empêcher toute atteinte irréversible à la vie sur Terre ainsi qu'à la liberté et à la dignité de l'homme».
■ Pierre Chastan, le Village, 26770 La Roche-Saint-Secret, tél : 06 81 96 25 41.

Tournico-Sol

Association d'éducation populaire, Tournico-Sol anime un cercle de réflexion principalement autour du développement local. Elle essaie d'introduire dans les débats actuels la notion du droit des générations futures.
Il apparaît que l'importance que revêtira dans l'avenir la gestion de nos territoires ruraux demandera de plus en plus, pour l'accueil des urbains et le maintien des populations actives et résidentes, une vigilance sur les pratiques d'aménagement et de préservation de l'environnement.
Ainsi l'association anime *l'observatoire des pratiques de développement local écologique et social*. Politologues, juristes, économistes, sociologues, hauts fonctionnaires, élus sont sollicités pour s'engager dans un conseil consultatif.
Cet observatoire aurait pour objectif de réunir des informations pouvant alimenter un débat d'idées face aux pratiques de «gouvernance» qui dépossèdent les citoyens de leur droit à une démocratie participative.
■ Les Amis de Tournicol-Sol, mairie, 07380 Chirols, tél : 04 75 37 58 97.

Réseau Ecole et nature

Le réseau Ecole et nature est né en 1983 pour mettre en commun réflexions, pratiques et projets d'éducation à l'environnement.
Dans sa mise en œuvre, il défend un état d'esprit favorisant la solidarité citoyenne entre les artisans du développement durable.
Il s'agit donc d'être au service de tous ceux qui font de l'éducation à l'environnement, dans le respect de leurs approches, de leurs appartenances et de leurs pratiques.
■ Réseau nature d'éducation à l'environnement, c/o Frapna, Le Village, 07200 Saint-Etienne-de-Fontbellon, tél : 04 75 93 41 45.
■ Réseau départemental drômois d'éducation à l'environnement, Maison de la nature et de l'environnement, 3, côte des Chapeliers, 26100 Romans, tél : 04 75 05 30 22.

Centres permanents d'initiation à l'environnement

Depuis 1972, les CPIE, centres permanents d'initiation à l'environnement, ont pour mission de procurer aux habitants d'un pays un outil d'animation, apporter à tous la possibilité d'une sensibilisation et d'une formation à l'environnement. Aujourd'hui, l'environnement est devenu une préoccupation partagée, en particulier par les élus territoriaux. Pour créer les conditions d'une citoyenneté, le rôle des CPIE reste unique et pertinent. Début 2005, il existe 72 CPIE en France.
■ CPIE Drôme des Collines, 3, côte des Chapeliers, 26100 Romans, tél : 04 75 05 30 22.
■ CPIE du Vercors, La Roseraie, 126, route de Saint-Donat, 38250 Lans-en-Vercors, tél : 04 76 94 30 40.

Forêt de Saou, forêt de liberté


Michel Bernard
Entrée de la forêt.


Michel Bernard
Manif du 20 octobre 1989.

La forêt de Saou marque la limite entre les Alpes du Nord et les préalpes provençales, au sud de la vallée de la Drôme. Elle constitue un ensemble géologique original : c'est le plus haut synclinal perché d'Europe. D'une surface de 2500 hectares, elle s'élève de 385 m à 1585 m (aux Trois Becs). Elle est ceinturée par d'immenses falaises et ne laisse que quelques passages pour y pénétrer. Un chemin de grande randonnée emprunte une partie des sommets. Longtemps privée, la forêt est vendue dans les années 80 à une compagnie d'assurances qui pour rentabiliser son investissement envisage alors, en 1989, de la transformer en vaste chasse privée... notamment en murant les accès dans les falaises. Les associations de protection de la nature se mobilisent et le 20 octobre 1989, près de 10 000 personnes venues de toute la région s'y retrouvent pour une immense manifestation. La compagnie d'assurance recule. Fin 2003, après des années de négociations, le conseil général de la Drôme est devenu propriétaire et un classement de protection en site de biosphère est en cours au niveau européen.

■ Collectif forêt de Saou, forêt de liberté, 6, rue Marguerite, 26400 Saou.
■ A lire : numéro spécial des Epines drômoises sur la forêt de Saou, été 2001.

Col de l'Escrinet : extrême chasse

A la fin des années 80, le col de l'Escrinet, entre Privas et Aubenas, devient un enjeu parfois violent entre chasseurs et protecteurs de la nature. Ces derniers dénoncent l'extrême-chasse qui s'y passe en dehors des dates d'ouverture et où sont massacrés les oiseaux migrateurs. Des associations achètent progressivement les terrains, mais rien n'y fait et les chasseurs passent quand même. Chaque année, des manifestations tendues s'y déroulent, les forces de l'ordre se déployant largement pour éviter les affrontements. Un collectif se met en place autour de la Frapna, de la LPO et du Cora et décide d'attaquer le préfet en justice pour non-application de loi. Cela finit par porter ses fruits : 16 gardes-chasses interviennent, provoquant la colère des chasseurs qui, le 15 mars 1999, les séquestrent pendant six heures. Le 22 décembre 1999, plusieurs chasseurs sont condamnés à de la prison avec sursis, dont Alain Roure, alors conseiller régional CNPT. Globalement, ils doivent verser 25 000 € de dommages et intérêts. Malgré cela, les chasseurs continuent. Encore au printemps 2004, le collectif compte 502 coups de fusils le 4 mars, 793 le 7 mars. De 15 000 oiseaux migrateurs qui passaient dans les années 80, on n'en compte plus aujourd'hui qu'environ 4000.

■ Collectif Escrinet libre, Gilles Duc, Cora, tél : 04 72 77 19 84.
■ CORA, Centre ornithologique Rhône-Alpes, 3, côte des Chapeliers, 26100 Romans, tél : 04 75 05 14 79.
■ CORA, 07200 Saint-Etienne-de-Fontbellon, tél : 04 75 35 55 90.
■ Roger Mathieu, Action faune sauvage, lotissement le Carthaginois, 26270 Loriol, tél : 04 75 61 76 91.


DR
Col de l'Escrinet.

Cévennes Terre de lumière

L'association a été créée en 1976 à l'initiative de Roland Comte qui s'était inspiré de l'exemple provençal d'Alpes de lumière. Elle a pour but la connaissance et la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel vivarois. Elle réalise aussi un important travail de recherche sur l'architecture rurale, l'art roman vivarois, les traditions populaires.

■ Cévennes Terre de lumière, 20, route de Vals, 07200 Aubenas, tél : 04 75 93 32 66.

Vautours en Baronnies

La réintroduction du vautour moine dans le sud de la Drôme est en cours depuis 1996 après une longue étude ornithologique et le soutien des institutions.

■ Vautours en Baronnies, mairie, 26510 Rémuzat, tél : 04 75 27 81 91.

Et également

Ardèche

■ Accrobranchés, BP 4, 07100 Annonay, tél : 04 75 67 52 20. *Les premiers à avoir lancé la mode des jeux dans les arbres, aujourd'hui largement récupéré par les parcs d'attraction.*
■ Brin d'jardin, La Davalade, 07110 Chassiers, tél : 04 75 88 35 06. *Initiation au jardinage et à la découverte de la faune et de la flore.*
■ Clair d'étoiles, La Davalade, 07110 Chassiers, tél : 04 75 88 35 06. *Défense de l'astronomie et lutte contre les lumières parasites.*
■ Pour la défense de l'environnement de Toulaud, Le Village, 07130 Toulaud.
■ Amis des Thines, 07140 Malarce-sur-la-Thine, tél : 04 75 35 08 98.
■ Collectif Stop déchets Ardèche, BP 30, 07140 Les Vans, tél : 04 75 94 97 93.
■ Flora faune, Sandrine et Gilles Bonnaud, Les Chambons, 07140 Gravières, tél : 04 75 37 39 93.
■ Les Jardins de l'Helvie, quartier du Temple, 07200 Aubenas, tél : 04 75 35 31 17. *Jardins de 2,5 hectares où sont présentes plus de 150 espèces végétales. Vieux de plusieurs siècles, anciennement entretenu par des moines, il est aujourd'hui géré par une association.*
■ Carpe, Collectif Ardèche pour la protection de l'eau, BP 08, 07200 Ucel, tél : 04 75 93 30 43.
■ Frapna Ardèche, Le Village, 07200 Saint-Etienne-de-Fontbellon, tél : 04 75 93 41 45.
■ CRPF, Centre régional de protection forestière, place Olivier-de-Serres, 07200 Aubenas, tél : 04 75 35 40 26.
■ Vivante Ardèche, château de Vogüé, 07200 Vogüé.
■ Clapas roches, nature et paysages, Bas village, 07200 Fons, tél : 04 75 93 38 73.
■ Jean-Claude Mourgues, Clinique vétérinaire, 16, rue Docteur-Cadet, 07300 Tournon, tél : 04 75 08 41 41. *Centre de soins pour animaux sauvages.*
■ Bassin de l'Eyrieux, environnement et développement, Le Plot, 07360 Les Ollières-sur-Eyrieux, tél : 04 75 66 33 06.
■ SAED, sud Ardèche environnement développement, Commanderie de Jalès, 07460 Berrias, tél : 04 75 39 37 07.
■ Drôme-Ardèche écologie, 696, avenue Georges-Clemenceau, 07500 Guilherand, tél : 04 75 81 15 98.
■ Parc naturel régional des monts d'Ardèche, La Prade, 07560 Montpezat-sous-Bauzon, tél : 04 75 94 35 20.
■ Ardèche-randonnées, hameau de Thieure, 07600 Asperjoc, tél : 04 75 37 46 81.
■ Sithère, hôtel de ville, 07600 Vals-les-Bains, tél : 04 75 37 63 80. *Protection des jeunes volcans d'Ardèche.*
■ Ecate, Etudes et conseils, aides par le travail dans l'environnement, 2, chemin Sainte-Croix, 07700 Bourg-Saint-Andéol, tél : 04 75 54 73 18.
■ Gil Dupuis, Biosver paysage, 1, lotissement Castel Lilas, 07800 Beauchastel, tél : 04 75 85 35 40. *Elagueur en biodynamie.*

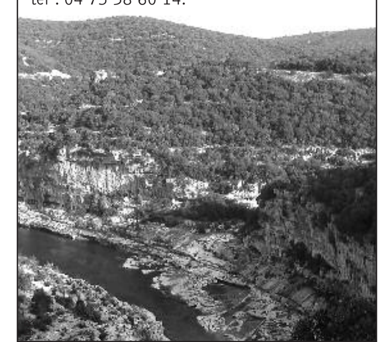
Drôme

■ Frapna Drôme, 9, rue du Lycée, 26000 Valence, tél : 04 75 81 12 44.
■ Centre initiation à la nature, 74, avenue Maurice-Faure, 26000 Valence, tél : 04 75 81 25 07.
■ Maison de la nature et de l'environnement, 3, côte des Chapeliers 26100 Romans-sur-Isère, tél : 04 75 05 30 22.
■ Naturalia, MNE, 3, côte des Chapeliers, 26100 Romans-sur-Isère. *Exposition permanente sur la faune locale et sur les reptiles de France.*
■ Association de la Drôme des collines forestières, 47, rue Saint-Nicolas, BP 96, 26100 Romans, tél : 04 75 02 10 67. *Association qui agit pour améliorer les connaissances forestières, favoriser la diffusion et l'application des techniques sylvicoles, entreprendre ou participer à toute action pouvant contribuer à améliorer la gestion forestière, la protection des forêts et le marché du bois.*
■ Athéné, association découverte nature, Les Garis, 26120 La Baume-Cornillane, tél : 04 75 60 32 02.
■ Association Chélonia, 11 bis rue Espeluche, 26200 Montélimar, tél : 04 75 90 93 20.
■ A pas de loup, 12, rue Malautière, 26220 Dieulefit, tél : 04 75 46 80 18. *Association qui organise des accompagnements de troupeaux en estives par des éco-volontaires, pour éviter les attaques par le loup.*
■ Association castor et homme, 27, avenue Léon-Aubin, 26250 Livron, tél : 04 75 61 38 54. *Centre de suivi des populations de castors en Drôme et Ardèche.*
■ Réserve naturelle des Ramières, route de la Gare, 26400 Allex, tél : 04 75 62 65 60.
■ Les amis de la Borne, Jean-Paul Berthouze, Borne, 26410 Glandage, tél : 04 75 21 10 65. *Association qui a vu le jour pour lutter contre la privatisation de la montagne au profit de projets touristiques destructeurs.*
■ Mille traces, Le Casque, La Grange, 26420 Saint-Agnan-en-Vercors, tél : 04 75 48 13 77.
■ Terre de ciel, Le Cazage, 26560 Eygalayes, tél : 04 75 28 42 73.
■ MNLE, Mouvement national de lutte pour l'environnement, Grande-Rue, 26800 Montoison, tél : 04 75 84 47 61. *Association d'inspiration communiste, bonne sur les questions de la sécurité au travail, défense vis-à-vis de l'amiante, mais nulle sur des questions comme l'énergie.*

Protection des gorges de l'Ardèche

L'Association pour la protection des gorges de l'Ardèche lutte contre l'invasion touristique (1,5 million de visiteurs par an) qui menace la protection du site avec la construction de multiples établissements en limite du territoire. Situation devenue encore plus dramatique depuis la découverte en 1994 des grottes Chauvet et un projet de construction d'une fausse grotte pour imiter Lascaux. L'association dénonce le laxisme de l'administration et les nombreuses dérogations accordées.

■ Association pour la protection des gorges de l'Ardèche, Michel Pivert, place duChâteau, 07150 Labastide-de-Virac, tél : 04 75 38 60 14.




La Fourmilière

La Fourmilière

La Fourmilière propose aux enfants des animations reliant nature et découverte artistique. Vingt ans d'un succès grandissant.

En 1984, Anne Tissot, alors professeur de chant et de musique, militante à *Peuple et culture*, une association d'éducation populaire, cherche comment valoriser le travail artistique en milieu rural.

Elle lance alors *La Fourmilière* avec comme objectif d'offrir des ateliers artistiques et des séjours vacances aux jeunes de 6 à 16 ans. Les ateliers se passent en pleine nature. Elle reçoit le soutien de la communauté de communes du Val-de-Drôme (1) et s'installe à Crest pour mener ses activités.

Curieux éco-site !

Pendant longtemps, la Fourmilière n'a pas disposé de locaux. Elle partage aujourd'hui une vaste pièce avec l'association *Les Caprines* dans un bâtiment de l'Eco-site du Val-de-Drôme, à Eurre. Un curieux endroit qui n'a pour le moment d'éco que le nom. Il s'agit de bâtiments rétrocédés par la SNCF à la communauté de communes, à proximité d'une réserve naturelle, *Les Ramières*, le long de la Drôme. Ces bâtiments étaient une base lors de la construction de la ligne TGV Lyon-Marseille. La communauté de communes veut y installer des bâtiments HQE, de haute qualité environnementale, et y favoriser l'implantation d'activités liées au développement durable. Pour le moment, ce sont de moches bâtiments en béton. Deux bâtiments devraient accueillir prochainement des entrepôts pour *L'Etincelle*, petite chaîne de magasins bio de la vallée, et pour *Trans-Express-Circus*, une grosse troupe de théâtre de rue. L'ensemble devrait être aménagé avec des cheminements piétonniers et un chauffage collectif au bois.

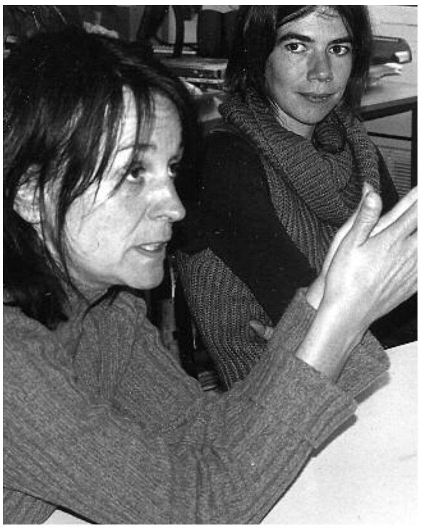
Tout au long de l'année, *La Fourmilière* propose des semaines autour d'un projet artistique, avec une classe d'école, avec des associations de jeunes, avec des instituts médico-éducatifs (handicapés) majoritairement de la vallée. Pendant les vacances scolaires, des activités artistiques ouvertes à des enfants qui arrivent d'un peu partout (de plus en plus découvrent l'association par le site sur internet) sont organisées.

Pour les séjours vacances, on constate une grande fidélité, les enfants revenant année après année.

L'accueil se fait pour l'essentiel dans deux gîtes situés au sein du parc naturel régional du Vercors, avec le label Panda (2).

Artistes en herbe

La structure comprend aujourd'hui trois salariés qui travaillent en relation avec un réseau d'artistes locaux. Sur l'année, les ateliers font travailler à plein temps l'équivalent de cinq-six artistes. Les séjours vacances de l'été nécessitent la présence d'une trentaine de personnes dont un tiers d'artistes. Les artistes de l'été peuvent venir de plus loin. Pour chaque animation, ce sont les artistes qui amènent le matériel dont ils ont besoin.


Marie Clem's

Les permanentes font un travail de fourmis.

Pour qu'une animation soit proposée, il faut donc que d'un côté, il y ait les enfants, de l'autre les artistes compétents, aimant travailler avec des enfants. *La Fourmilière* faisant la relation entre les deux.

Au départ, les premières activités ont surtout tourné autour du théâtre, de la musique et de la danse. Au fur et à mesure des années, le réseau d'artistes s'étoffant, de nouvelles activités sont apparues comme dernièrement un atelier de land-art pendant l'été 2004.

La Fourmilière est adhérente à la Fédération des familles rurales qui leur demande des interventions pendant l'année avec déplacement dans les villages pour différentes animations artistiques. Des thèmes leur sont ainsi parfois proposés par cette fédération : ils ont fait un film d'animation sur la prévention routière, un autre sur la santé et l'hygiène (3).

Il y a parfois des demandes lointaines spécifiques. L'association a ainsi accueilli récemment des enfants d'un hôpital de jour de Montreuil, des enfants considérés comme «autistes». Le séjour a été axé sur le théâtre dans la nature. Il y avait dix enfants pour cinq encadrants. Il y a une très bonne perception de la nature par ces enfants et le séjour a été une réussite, le seul problème a été sa durée (dix jours) qui pour des enfants qui ont l'habitude de la proximité de leurs parents, a été jugée trop longue.

(1) 35 communes entre Châtillon-en-Diois et le Rhône.
(2) Le label Panda est décerné par l'association WWF, Fonds mondial pour la nature à des gîtes respectueux de leur environnement.
(3) Des séjours «films d'animation» sont animés chaque année par le groupe Cumulo-Nimbus de Toulouse, les enfants repartant chacun avec une cassette de leur film.


La Fourmilière

Les artistes ont l'habitude d'accueillir toute sorte d'enfants. Il y a notamment de fortes demandes de la part de Maisons des jeunes et de Maisons pour tous pour organiser des activités artistiques avec des jeunes considérés comme «difficiles». La seule difficulté est parfois dans le langage, ces jeunes s'amusant à parler des argots de banlieue.

L'association a fonctionné pendant les quinze premières années uniquement sur ses propres fonds. Depuis, il y a une certaine reconnaissance du travail effectué. Des subventions ont été accordées au moment des premières embauches. *La Fourmilière* participe à un programme européen sur l'art en milieu rural, au sein d'une recherche menée par trois communautés de communes, enfin le département accorde maintenant une subvention de 3000 euros par an.

L'installation récente, début 2003, dans l'Eco-site d'Eurre (voir encadré) les a rapprochés de la réserve naturelle des Ramières, un site qui longe le cours de la Drôme, et *La Fourmilière* étudie actuellement un projet d'animation autour du thème de l'eau.

Que le spectacle commence

Pour les séjours vacances, on constate une grande fidélité, les enfants revenant année après année. La *Fourmilière* conçoit les séjours de manières différentes avec les âges, rendant les enfants de plus en plus autonomes d'année en année. Pour les ados, les séjours sont ainsi souvent itinérants, avec la contrainte pour le groupe de s'organiser en pleine nature. Au delà de 16 ans, les enfants sont supposés suffisamment autonomes pour organiser eux-mêmes leurs séjours-vacances… Certains adolescents passent ensuite un BAFA d'animateur nature et se lancent dans l'encadrement du même genre d'animations. *La Fourmilière* s'interroge actuellement sur la possibilité d'ouvrir des séjours pour adultes car il existe une demande de plus en plus forte de la part des parents.

Tout se termine par des spectacles ! A la fin de chaque séjour, chaque groupe d'enfants a pour objectif une représentation publique que cela soit une représentation de théâtre, une exposition d'art plastique ou un parcours dans la nature. Ces spectacles sont annoncés dans la presse locale et sont ouverts au public. Une façon de valoriser le travail des enfants et celui des artistes.

Michel Bernard ■

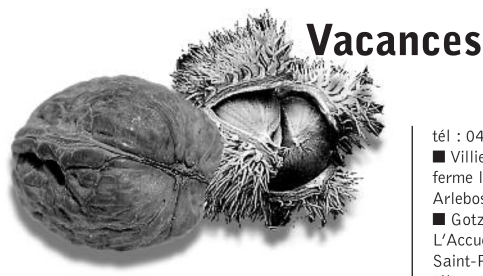
La Fourmilière, BP 136, 26400 Crest,
tél : 04 75 40 69 61, www.assofourmiliere.com.


La Fourmilière

Quelques exemples de séjours


La Fourmilière

Pendant l'été 2004, cinq séjours ont été organisés. Le séjour *Génies des bois* proposait aux enfants de découvrir des personnages de théâtre et de créer une histoire autour de la nature. Une partie du décor a été créé à partir d'un atelier de poteries. Le séjour *Robinson créateur* a fait découvrir le land art avec des randonnées au cours desquelles les enfants cherchaient à utiliser des éléments de la nature pour créer. Une exposition a conclu le séjour. Les ados se sont vu proposer un séjour *théâtre d'improvisation*, avec comme les comédiens de jadis, un parcours de la troupe de village en village. Le séjour *Petits artistes en herbe* a permis aux tout-petits de vivre une première expérience de collectivité avec théâtre, balade dans la nature, découverte des animaux, chacun se promenant avec son carnet de croquis. Le séjour *Cirque en vol* a permis de découvrir jonglage, acrobatie, trapèze volant avec à la clé un spectacle se déplaçant dans tous les espaces du gîte, un spectacle qui a surpris le public.



La Burle

Depuis bientôt 30 ans, *La Burle* organise des randonnées pédestres accompagnées ou en liberté. L'association est située dans un tout petit village de la montagne ardéchoise, et développe un tourisme attentif aux différences culturelles et respectueux de l'environnement. Le voyage est avant tout perçu comme une aventure humaine, avec des rencontres. Les itinéraires proposés se font en association avec des projets de développement local. *La Burle* adhère au réseau *Vagabondages*, réseau d'organisateurs de randonnées et de vacances actives non motorisées (sans avion ?), forts de leur ancrage au pays.

■ La Burle, Village, 07510 Usclades, tél : 04 75 38 82 44. *Randonnées en France et à l'étranger sous forme solidaire.*

Accueil paysan

Accueil paysan est un réseau national qui s'est mis en place autour d'une charte prévoyant pour les paysans qui font de l'accueil en ferme la volonté d'échanger avec les vacanciers dans un esprit convivial et de partage des savoir-faire. Le siège d'Accueil paysan est à Grenoble.



Ardèche

■ Dumoulin Isabelle, Les Comballes, Greytus, 07000 Ajoux, tél : 04 75 66 81 48.
■ Mariton Maryvonne et Michel L'Espine, 07150 Lagorce, tél : 04 75 37 10 43.
■ Volle Sylvie et Boissin Lionel, Les Chambas-de-Molines, 07160 Dornas, tél : 04 75 29 41 46.
■ Béraud Cathy et Denis, L'Accueillette, Trouiller, 07190 Saint-Maurice-en-Chalencon, tél : 04 75 66 30 95.
■ Harder Georges et Marion, Le Bosquet, chemin du Bosquet, 07200 Saint-Didier-sur-Aubenas, tél : 04 75 35 00 83.
■ Lainé Brigitte et Philippe, Escoussenas, 07270 Saint-Prix, tél : 04 75 29 01 01.
■ Brault Gilbert et Guy Marie-Christine, ferme de Magnaudès, 07310 Borée, tél : 04 75 29 32 74.
■ Pfister Ameline, Les Plaines, 07360 Dunière-sur-Eyrieux, tél : 04 75 65 31 33.
■ François Jacques et Redon Agnès, conservatoire des Terrasses, La Chareyre, 07360 Saint-Michel-de-Chabrillanoux, tél : 04 75 65 39 50.
■ Villien Pâquerette et Michel, ferme les Genêts, Les Fauries, 07410 Arlebosc, tél : 04 75 06 74 56.
■ Gotz Yvonne et Hœvenaars Kees, L'Accueillette de Pruneyrolles, 07450 Saint-Pierre-de-Colombier, tél : 04 75 94 55 54.
■ Alonso Anita et Daniel, L'Oustaou d'Aizac, hameau La Coste, 07530 Aizac, tél : 04 75 38 74 68.
■ Le Goff Michel, ferme de Pinchenolle, 07530 Laviolle, tél : 04 75 38 73 62.
■ Pelletier Jean-Paul et Véronique, Le Nougier, 07530 Saint-Joseph-des-Bancs, tél : 04 75 88 27 00.
■ Misset Arnaud, ferme du col sous Grange, 07600 Saint-Andéol-de-Vals, tél : 04 75 37 41 13.
■ Teyssier Solange et Bernard, ferme de Verden, 07630 Le Béage, tél : 04 75 38 85 43.
■ Lagier Frédérique, bergerie du Bosc, Le Bosc, 07690 Vanosc, tél : 04 75 34 67 14.

Drôme

■ Mathieu Philippe et Marie-Christine, ferme des Aygues, 26110 Montaulieu, tél : 04 75 27 40 44.
■ Leroy Marie-Thé et Gaubert Clément, La Bâtie, 26110 Saint-Sauveur-Gouvernet, tél : 04 75 27 33 39.
■ Amar Janine, ferme de la Grange-Neuve, 26110 Valouse, tél : 04 75 27 72 59.
■ Berger Elisabeth, Les Péris, 26120 Chateaudouble, tél : 04 75 59 41 94.
■ Pelurson Geneviève et Bernard, quartier Les Batailles, 26120 Ourches, tél : 04 75 60 31 69.
■ Gontard Renée et Jean, Le Pereyret, 26160 La Bégude-de-Mazenc, tél : 04 75 46 20 82.
■ Hanen Laurence, ferme d'Alauzon, 26170 La Roche-sur-le-Buis, tél : 04 75 28 24 57.
■ Faure Joëlle et René, L'Affût Gourmand, Les Blaches, 26190 Bouvante-le-Haut, tél : 04 75 48 57 91.
■ Meylan Sylvette, ferme d'Espagne, route de Nyons, 26220 Dieulefit, tél : 04 75 46 39 20.
■ Ducros Françoise et Graillat Patrick, ferme Champ des Grâmes, 26260 Bathernay, tél : 04 75 45 60 30.
■ Lagier Chantal et Robert, 26310 Charens, tél : 04 75 21 45 61.
■ Guilhot Aline et Jean-Luc, La Cour, 26310 Miscon, tél : 04 75 21 36 31.
■ Mouyon Aimée et Roger, La Plaine aux Tilleuls, quartier Planchetieu, 26340 Saillans, tél : 04 75 21 54 46.
■ Paillot Jean-Michel, la Ferme des Aubes, 26400 Aouste-sur Sye, tél : 04 75 25 14 52.
■ Campbell Ralph et Pensa Evelyne, miellerie des Chardons Bleus, D70 direction Plan-de-Baix, 26400 Beaufort-sur-Gervanne, tél : 04 75 76 45 61.
■ Cozon Stéphane et Hass Marion, Baume Rousse, 26400 Cobonne, tél : 04 75 25 08 68.
■ Reynard Sylviane et Jean-Marc, quartier Nichon, 26400 Mirabel-et-Blacons, tél : 04 75 40 00 70.
■ Rossetti Marc, Le Mas de l'Ane, 26400 Vaunaveys-la-Rochette, tél : 04 75 25 73 34.
■ Salvayre Céline et Jérôme, Au pays d'Yvette, route de Bez, 26410 Châtillon-en-Diois, tél : 04 75 21 29 57.
■ Rouquier Christine, L'Escavale, Borne, 26410 Glandage, tél : 04 75 21 17 99.
■ Berthouze Jean-Paul et Goullet-de-Rugy Renée, Borne, 26410 Glandage, tél : 04 75 21 10 65.
■ Coleiro Jean-Louis, Borne, 26410 Glandage, tél : 04 75 21 17 31.
■ Cottin Christine, Les Chaberts, 26420 Saint-Agnan-en-Vercors, tél : 04 75 48 25 77.
■ Hoeffler Pierre et Suzanne, La Chatelaine, Le Château, 26420 Vassieux-en-Vercors, tél : 04 75 48 27 26.
■ Chambart Pascaline et Alain, Tzig'âne, Le Bois, Montjoux, 26460 Bourdeaux, tél : 04 75 53 36 94.
■ Dherbet Anne-Claude, Le Clos du Perrier, 26460 Bouvières, tél : 04 75 53 35 52.
■ Permingeat Jean-Marie et Marie-Line, auberge paysanne, La Vaumane, route d'Autichamp D.591, 26460 Truinas, tél : 04 75 53 30 08.
■ Marchand Pascale et Jean-Luc, Les Toiles du Bruzon, 26460 Truinas, tél : 04 75 53 35 01.
■ Krichel Gunter, Isaline et Anna, ferme des Hauches, 26460 Truinas, tél : 04 75 53 30 08.
■ Faure Christine, ferme Gouny, 26460 Truinas, tél : 04 75 53 49 51.
■ Jouve Francine, relais de Saint-Antoine, 26470 La Motte-Chalencon, tél : 04 75 27 21 30.
■ Ronat Marie et Jean-Louis, ferme équestre, Motte Vieille, 26470 La Motte-Chalancon, tél : 04 75 27 23 45.
■ Morin Joël, aire naturelle de Pommerol, 26470 Pommerol, tél : 04 75 27 25 63.
■ Cornillac René et Claudine, gîte de Chamorin, 26510 Verclause, tél : 04 75 27 86 15.
■ Bölling Gertrud et Gisbert, Léoux, 26510 Villeperdrix, tél : 04 75 27 41 58.
■ Auffret Maïté et Patrick, ferme d'Eyrolle, 26570 Barret-de-Lioure, tél : 04 75 28 86 81.
■ Santacroce-Zeidler Dany et Helmut, Les Tomes Pous sous Vergol, 26570 Montbrun-les-Bains, tél : 04 75 28 81 11.

Gîtes Panda


DR
Abbaye de Valcroissant.

Le gîte Panda est un hébergement «Gîtes de France» (gîte rural, chambre d'hôtes, gîte de séjour, gîte d'enfants) situé, dans la majorité des cas, dans un Parc naturel régional ou national, auquel le WWF, organisation mondiale de protection de la nature, accorde son label s'il répond à trois conditions : être situé dans un environnement naturel de qualité, comporter un équipement d'observation de la nature et des documents d'information spécifiques, être géré par des propriétaires (ou responsables) soucieux de la préservation de l'environnement.

■ Bonnel Sylvie, Le Fouletier, 26420 Saint-Agnan-en-Vercors, tél : 04 75 48 26 93.
■ Gîte Les Revoux, Andrée et Alain Thevenard, 26420 Saint-Agnan-en-Vercors, tél : 04 75 48 10 05.
■ Marie-Noëlle Villain, La Rivière, 26400 Gigors-et-Lozeron, tél : 04 75 25 30 78. *Sud du Vercors.*
■ Vincent Hutter, Le Pescher du Bas, 26400 Omblèze, tél : 04 75 76 42 30.
■ Hameau de Benevisse, Dominic et Denise Bernard, 26410 Treschenu, tél : 04 75 21 16 14.
■ Gîte de Château-Loup, Annick Lauth, 26420 Vassieux-en-Vercors, tél : 04 75 48 26 52. *Dans le parc du Vercors.*
■ Henry Jouval, Montjoie, Les Barnoux, 26420 La Chapelle-en-Vercors, tél : 04 75 48 10 96. *Photographe animalier, possibilité d'aide dans ce domaine.*
■ Abbaye de Valcroissant, c/o Drôme Vacances, 95, avenue Georges-Brassens, 26500 Bourg-lès-Valence tél : 04 75 83 01 70. *Abbaye du 12e siècle située aux portes du parc du Vercors, vers Die.*

Naturisme

■ La Plage des Templiers, 07700 Bourg-Saint-Andéol.
■ Les Routelles, quartier Les Routelles, 26560 Séderon
■ Club du soleil de Valence, 19, impasse de Laprat, 26000 Valence, tél : 04 75 44 20 29.
■ Club du soleil de Nyons, Nature et soleil, Aubres, 26110 Nyons.


DR

Et également

Ardèche

■ Filature du Moulinet, route de Valgorge, 07110 Largentière, tél : 04 75 39 20 30. *Musée de la soie.*
■ Bourricot, Denis Bigliardi, pont de Pigère, 07140 Les Vans, tél : 04 75 37 27 98. *Promenade avec ânes.*
■ Les chevaux libres, Sabine Guillermoz, Les Faures, 07400 Alba-la-Romaine, tél : 04 75 52 42 16. *Randonnées à cheval.*
■ La boîte à Gromolls, 54, avenue Foch, 07300 Tournon, tél : 04 75 08 71 74.
■ Pascal Bureau, Soubise, 07230 Lablachère. *Chaussures en cuir.*

Drôme

■ ESCDE, Estelle Pedoux, 8, rue de l'Armellerie, 26150 Die, tél : 04 75 22 14 87. *Centre de loisirs écolo.*

Jeûne et randonnée

Dans de nombreuses cultures, le jeûne est pratiqué comme un mode de purification du corps. Cette auto-régénération peut avoir un but de santé ou une recherche personnelle. En France, pays où manger pèse un poids social important, cette pratique avait pratiquement disparu. Depuis maintenant une vingtaine d'années, on assiste à un retour du jeûne. Il relève de la prévention, du domaine de la santé et non de celui de la maladie.

Gisbert Bölling est originaire du nord de l'Allemagne. Comme tout enseignant de l'autre côté du Rhin, il suit une formation pour exercer dans deux matières : l'allemand et l'éducation physique. L'étude de cette dernière matière lui avait appris l'importance de l'effort physique pour se maintenir en bonne santé. Jeune enseignant, il part enseigner l'allemand en Finlande en 1967 où il rencontre Gertrud, également professeur de littérature latine et d'éducation physique. Ils s'y marient en 1968.

En Allemagne, de tels jeûnes sont pratiqués couramment et certains sont même remboursés par les caisses d'assurances maladie.

Les mouvements sociaux qui en France atteignent leur sommet en mai 68, commencent plus tôt en Allemagne, avec un fort mouvement de contestation du changement par le haut. Un fort mouvement citoyen y remet en cause le rôle de la démocratie par délégation et donc le rôle des élections. Si c'est l'époque où commencent à poindre des mouvements radicaux qui iront jusqu'à la lutte armée («bande à Baader»), c'est aussi à ce moment-là que démarre une première vague de retour à la simplicité volontaire.

Intéressés par cette recherche de vie simple, ils rencontrent alors un prêtre catholique enseignant (en Allemagne, il n'y a pas de séparation entre l'Eglise et l'Etat et les prêtres sont fonctionnaires). Celui-ci, frère Hermann, connaît de sérieux problèmes de santé et obtient une mise à la retraite anticipée à l'âge de 50 ans. Il se retire alors dans un monastère où il observe un jeûne de trois semaines. Il en ressort en meilleur état et décide de poursuivre dans cette voie-là. Il prend contact avec une clinique où, sous surveillance médicale, il poursuit son jeûne. Il en ressort totalement guéri. Il décide alors de vivre en ermite dans une cabane. La lecture des textes de ce prêtre va conduire le couple Bölling a expérimenter le jeûne, pratique assez populaire en Allemagne.

En 1970, ils décident de venir s'installer en France pour faire le retour à la terre, comme de très nombreuses personnes à cette époque. Ils partent de Finlande en emportant un chalet finnois qui se démonte et se remonte facilement. Ils s'installent dans le sud de la Drôme invités par des professeurs suisses qui veulent créer une école internationale. Ils achètent un terrain et deviennent agriculteurs, éleveurs de chevaux. Ils complètent leurs revenus en assurant des remplacements dans les établissements scolaires pour donner des cours d'allemand.

Ayant découvert la vallée de Léoux, sur la commune de Villeperdrix, dans la Drôme provençale, ils s'y installent en 1975. A la chute du mur entre l'est et l'ouest de l'Allemagne, en 1989, ils renouent avec des cousins vivant à l'Est, c'est là qu'une de leurs nièces leur signale l'existence en Allemagne de groupes *Jeûne et randonnée*.

Les marches de la faim

Le mouvement allemand *Jeûne et randonnée* est né en 1984 à l'initiative de Christoph Michl, un des fondateurs des Verts. Militant écologiste et pacifiste, il a mis en place un mode de protestation original : des «marches de la faim» où les marcheurs parcourent le pays pour la défense d'une cause, tout en jeûnant.


Vincent Dauguet


Vincent Dauguet

Théologue protestant, il réanime ainsi un lien fort entre spiritualité et engagement politique. Ces marches de la faim s'inspirent d'un mouvement hygiéniste plus ancien : des marches en jeûnant mises au point dans les années 50 en Suède. Christoph Michl va par exemple organiser au milieu des années 80, une marche «pour la réunification de l'Allemagne» tout au long de la frontière entre les deux Allemagne, de la Baltique à la frontière avec la Tchécoslovaquie, 1050 km, marche de trois semaines, à raison de 50 km par jour, en jeûnant. De très nombreuses personnes font la marche dont 21 la font totalement, mais en se reposant sur certaines étapes, 14 la réalisent intégralement sans journée de repos. Le témoignage des marcheurs est étonnant : plus les journées passent et plus c'est facile.

La méthode Buchinger

La méthode pratiquée est en fait une diète plutôt qu'un jeûne strict. En effet, les marcheurs consomment de l'eau dans laquelle sont dilués le matin des tisanes, le midi des jus de fruits, le soir un bouillon de légumes. Il n'y a donc aucun apport solide, mais quand même un apport énergétique.

En Allemagne, de tels jeûnes sont pratiqués couramment dans des cliniques spécialisées et certains jeûnes sont même remboursés par les caisses d'assurances maladie. Ils sont très populaires et chaque année environ deux millions d'Allemands — dont l'ancien chancelier Helmut Khol — pratiquent un tel jeûne d'une semaine au moins.

Christophe Michl lance le mouvement *Jeûne et randonnée*, notamment en collaboration avec des naturopathes. Il met au point une formation avec un diplôme permettant à son tour de créer un groupe de jeûne. En vingt ans, environ une centaine de lieux de jeûnes ont ainsi vu le jour en Allemagne et en Suisse. Une centaine de cliniques proposent également des jeûnes dans leurs activités.

Gisbert et Gertrud Bölling suivent alors un stage *Jeûne et randonnée* en février 1990 en Suisse. Premier étonnement : il y a 47 stagiaires. Ils décident alors de faire connaître le mouvement en France où la notion de jeûne a complètement disparu. Ils créent leur association dès leur retour et lancent leur première semaine de jeûne à Pâques 1990.

L'association se dote d'une charte précisant bien que les stages sont ouverts à des personnes en bonne santé et voulant faire de la prévention. A l'arrivée au stage, chaque personne doit remplir une fiche sur son état de santé : certaines personnes

Jeûnes thérapeutiques

En France, l'idée même d'un jeûne thérapeutique n'est pas d'actualité. Pourtant, en Europe de l'Est et tout particulièrement en Russie, le jeûne est utilisé couramment comme soin. Ceci s'explique par l'histoire religieuse et politique des pays de l'Est. Chez les chrétiens orthodoxes, il est toujours pratiqué et dans les hôpitaux, le jeûne a toujours fait preuve de valeur thérapeutique.

Dès le début du siècle, le célèbre biologiste Pavlov faisait la promotion du jeûne. Celui-ci se révélant être un bon moyen de santé anticapitalistique, l'URSS est le pays où il y a eu le plus de recherches scientifiques sur le jeûne.

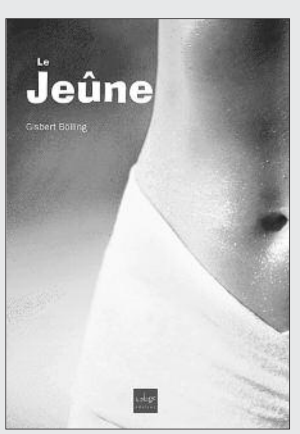
Gisbert Bölling a ainsi enquêté sur les pratiques du jeûne à l'Est et prépare actuellement un livre sur le sujet. Il est intéressant de savoir que, par exemple, il existe en Russie et Bélarus des centres de jeûnes pour les «liquidateurs» contaminés par Tchernobyl, et qu'apparemment, le jeûne donnerait de bons résultats. En zone contaminée en Bélarus, il est même recommandé d'observer un jeûne de dix jours avant d'essayer de procréer.

Le jeûne thérapeutique fonctionne de manière assez simple : le corps n'ayant plus à se préoccuper d'assurer la digestion des aliments (environ un tiers de notre activité !), il peut se consacrer plus pleinement à se restaurer et à lutter contre l'accumulation des toxines. L'élimination de celles-ci suffit bien souvent à stopper les maladies et semble notamment efficace dans la résorption des cancers. Tous les jeûneurs décrivent la même sensation : l'impression de rajeunir : le jeûne rend jeune.

L'ouverture de l'Europe vers l'Est devrait donc conduire à voir se heurter deux logiques : celle de la médecine médicamenteuse et financière de l'Ouest et celle à l'écoute du corps, médecine traditionnelle universelle qui a su persister dans les pays de l'Est comme dans les sociétés non-occidentales. Ce qui peut passer pour une méthode de santé peut aussi être une méthode de lutte politique.

peuvent alors être refusées, notamment si elles présentent des maladies incompatibles avec un jeûne sans encadrement médical. Gisbert et Gertrud Bölling passent également, en Allemagne, des diplômes de psychothérapeutes.

Progressivement les stages se multiplient tout au long du printemps et de l'été, pour aujourd'hui durer presque toute l'année. Chaque semaine, il y a jusqu'à quinze personnes ; au delà le groupe est dédoublé. Les stagiaires ont des rencontres avec différentes personnes qui leur parlent de la naturopathie, des huiles essentielles, de la kinésiologie. Chaque jour, les participants sont invités à marcher environ quatre heures sur des chemins de randonnées avec assez peu de dénivelés, entre 800 et 1200 m d'altitude.



Adhérents de la fédération :

■ A corps et à cœur, Joëlle Bernard, 23, grande-rue, 69850 Saint-Martin-en-Haut, tél : 04 78 48 55 03.
■ Sentier et santé, Kees den Boer et Gloria Bölling, Léoux 26510 Villeperdrix, tél : 06 73 12 19 66.
■ Salut Terre, Celeste Cândido, 3, Pen er Bouquet, 56520 Guidel, 02 97 32 72 87.
■ Holicor, Hélène-Flore Closset, Mazelgirard, 43520 Mazet-Saint-Voy, tél : 04 71 59 70 84.
■ Sylvie Deglond, 2 et 4, rue Remessaire, 30128 Garons, tél : 04 66 20 41 51.
■ Martine Destin, Sainte-Radegonde, 45340 Chambon-la-Forêt, tél : 02 38 32 05 34.
■ Annie et Michel Duran-Armandola, Bigorre 43550 Saint-Front, tél : 04 71 59 50 40.
■ Dominique et Pierre Juveneton, Lozeron le Haut 26400 Gigors-et-Lozeron, tél : 04 75 76 40 89.
■ Francine Lepot, La Gay, 63590 La Chapelle-Agnon, tél : 04 73 72 37 06.
■ Graine d'Energie, Valérie Maurer-Lauwaerts, 8, résidence Montémar 64200 Biarritz, tél : 06 89 92 77 69.
■ Valérie, Centre de Monbéjan, 32130 Savignac-Mona, tél : 05 62 62 35 45.
■ Pascale Tarle, 4 rue du Capitaine Madon 75018 Paris, 01 46 27 57 69. Stages en Catalogne.
■ Christoph Michl, Im Hagelgrund 2, D-67659 Kaiserslautern (Allemagne), tél : 06 31 49163.

Fédération Jeûne et randonnée

Pour accueillir les jeûneurs, Gisbert Bölling a écrit dans un premier temps un petit document de présentation des différents types de jeûnes, de la méthode utilisée pendant la semaine, de son application en Allemagne et en Suisse, expliquant comment on arrête les repas (avec une purge au départ pour s'assurer que l'intestin se repose), et comment se fait la reprise à la fin du stage, comment on peut perpétuer ensuite les bienfaits du jeûne en ayant de meilleures habitudes alimentaires (équilibre des aliments, prendre le temps de mâcher, manger tôt et léger le soir, choisir des aliments bio…).

En 1999, il est contacté par les éditions *La Plage* qui lui demandent si son fascicule ne pourrait pas grossir pour devenir un livre. C'est fait en 2000 (6000 ex. vendus en deux ans). La sortie du livre va provoquer une certaine demande d'articles dans la presse ouverte aux médecines différentes jusqu'à un gros reportage dans *Psychologies* en 2002 qui va augmenter le nombre des intéressés.

Gisbert Bölling met alors en place une formation pour ceux et celles qui voudraient ouvrir d'autres lieux de jeûne. Une double formation est assurée à partir de novembre 2002 : une formation par des naturopathes pour le côté jeûne, un diplôme de guide moyenne montagne pour le côté randonnée. Ce sont exclusivement des personnes ayant déjà fait plusieurs stages qui suivent ces formations et de nouveaux centres ouvrent peu à peu : il y en a une dizaine actuellement dans toute la France, dont trois qui fonctionnent toute l'année. Si l'on est encore loin des deux millions de jeûneurs allemands, en 2004, il y aura eu environ 1500 jeûnes en France dont le tiers se seront faits au centre de Léoux. A noter que le couple a eu cinq enfants, qui tous ont pratiqué le jeûne.

Michel Bernard ■

Jeûne et randonnée, Gertrud et Gisbert Bölling, Léoux 26510 Villeperdrix, tél : 04 75 27 41 58, www.jeune-et-randonnee.com.


Vincent Dauguet

Sanoflore, des plantes dans votre maison

La société Sanoflore connaît un succès croissant en développant une gamme de produits à base de plantes bio : cosmétiques, huiles essentielles, arômes…

En 1972, Rodolphe Balz, professeur d'université à Genève, décide de laisser tomber l'enseignement pour se consacrer à sa passion : les plantes aromatiques. Il achète une ferme au sud du Vercors et commence des expériences de distillation dans un but médical. Il a pour voisins des agriculteurs qui cultivent de la lavande, mais qui ne distillent rien d'autre que cette plante. Il multiplie les essais, utilisant uniquement des plantes sauvages loin des sources de pollution puis progressivement avec des plantes cultivées en bio. Il commence à commercialiser ses produits, principalement en Suisse où il a maintenu un réseau.

Pionnier dans les cosmétiques bio

En 1986, le succès aidant, il crée le société Sanoflore, une petite société en SARL avec deux personnes, le minimum légal. Il développe l'aromathérapie et les huiles essentielles. La société grandit rapidement et en 1993, elle passe en SA, avec alors une vingtaine de salariés. La ferme personnelle ne suffisant plus à fournir les plantes, il commence à passer des commandes aux exploitations voisines, avec l'obligation pour elles de se reconvertir en agriculture biologique. En 1995, la demande est si forte qu'il est décidé de construire une nouvelle usine. Mais nous sommes dans le parc naturel régional du Vercors et toutes les activités économiques ne sont pas autorisées. Des terrains sont achetés sur un vaste plateau, au centre d'exploitations qui fournissent Sanoflore en plantes. Le bâtiment est construit dans un style proche des maisons d'habitations pour avoir un impact minimal sur le paysage (et c'est particulièrement bien réussi !), le Parc aide les producteurs à passer en bio et a également mis en place une filière de récupération des déchets forestiers pour assurer les besoins de chauffage de la distillerie. Autour des bâtiments, ont été mis en place un jardin aromatique où les visiteurs peuvent découvrir l'ensemble des plantes utilisées dans les produits. En été, une salle vidéo est ouverte avec explication des méthodes utilisées pour produire huiles essentielles et cosmétiques. Mais ces investissements sont un poids trop lourd pour l'entreprise et conduisent à un dépôt de bilan à la fin 1997.

Daniel Richard, actuellement président du WWF-France (1) travaille dans le parfum au sein du groupe LVMH quand il apprend ce dépôt de bilan. Il prend contact avec Rodolphe Balz. Disposant d'une fortune personnelle, il propose un nouveau montage financier et son fils Stéphane devient alors le PDG de l'entreprise. Le nouveau capital reste indépendant. Stéphane Richard a une formation de pharmacien industriel et relance efficacement l'entreprise dont les effectifs atteignent 75 salariés fin 2004.

Les agriculteurs qui fournissent les plantes au niveau local se sont regroupés pour une soixantaine d'entre eux dans une SICA qui porte le nom de *Bioplantes* et qui couvre le Val de Drôme et le Vercors. Une quarantaine d'autres agriculteurs fournissent des plantes qui poussent sous d'autres climats : Lubéron, Pilat et de l'étranger pour des plantes méditerranéennes spécifiques (agrumes).

De loin la plus grosse entreprise de Beaufort-sur-Gervanne, Sanoflore a provoqué de nombreux emplois induits. Alors qu'au début l'école et la poste étaient menacées de fermeture, l'école compte aujourd'hui plusieurs classes et la population de la commune a doublé (de 125 à 250 habitants). Sanoflore a amené une nouvelle activité qui a pris le relais d'une industrie du textile en voie d'abandon.

Les produits sont vendus par différents distributeurs (magasins bio, diététiques, parapharmacie…), dont 30% à l'étranger. Sanoflore produit également des produits spécifiques pour des magasins comme Nature & Découvertes.


Michel Bernard

Le jardin botanique.

Une transparence, source de qualité

Le domaine de la cosmétique était encore peu réglementé ces dernières années et avec d'autres producteurs de cosmétique naturelle, ils ont initié un label de qualité, le label bio *Cosmébio*, qui garantit un minimum de 95% d'ingrédients bio (2), l'absence de certains polluants fréquemment utilisés dans ce secteur : silicones, dérivés pétroliers et peut-être bientôt OGM (3). Aucun produit animal n'entre dans la composition des produits. Le contrôle de qualité a été confié, comme pour l'agriculture biologique, à Ecocert. Au moment du nuage de Tchernobyl, après les révélations de la CRII-Rad sur les taches de radioactivité observées dans le Vercors, ils leur ont fait faire des analyses sur les fermes qui fournissent les plantes. Il n'y a heureusement qu'une très faible pollution qui ne se retrouve pas dans les produits. Des contrôle de radioactivité sont toujours prévus à chaque fois qu'intervient un nouveau fournisseur.

L'Union européenne ayant obligé ce secteur industriel à indiquer clairement à partir de 2005 la composition des produits vendus sur les étiquettes, Sanoflore se réjouit de cette transparence qui ne peut que jouer en leur faveur. Dans le département de la Drôme, d'autres entreprises ont vu le jour dans le même domaine d'activité, souvent en collaboration avec Sanoflore pour des produits spécifiques, multipliant la demande de plantes. La culture de plantes de qualité représente maintenant dans le département une ressource importante pour le secteur agricole.

Michel Bernard ■

Sanoflore, route de Lozeron par Beaufort, 26400 Gigors-et-Lozeron, tél : 04 75 76 46 60.

(1) WWF, fonds mondial pour la nature est l'une des trois plus grosses organisations écologistes internationales avec les Amis de la Terre et Greenpeace.
(2) Sanoflore mène un important travail de recherche, notamment en exploitant sa propre ferme. Quelques catalyseurs chimiques ont ainsi pu être supprimés.
(3) L'arrivée de colza transgénique pourrait être un problème dans le futur, l'huile de colza étant un des ingrédients utilisés dans les cosmétiques.

Et également

Ardèche

■ Espace 07, 2, boulevard Mobiles, 07000 Privas, tél : 04 75 64 55 16. *Centre de soins spécialisés pour les toxicomanes et le passage à la méthadone.*
■ Créa'tiss, Le Village, 07000 Pranles, tél : 04 75 88 95 20. *Art thérapie.*
■ Mourelon Sébastien, 21, avenue Jean-Jaurès, 07100 Annonay, tél : 04 75 32 16 46. *Ostéopathe.*
■ Abrial Guillaume, 64, chemin de la Muette, 07100 Annonay, tél : 04 75 67 96 61. *Ostéopathe.*
■ Espace 07, Le Stephenson, domaine de la Gare, 07100 Annonay, tél : 04 75 67 75 98.
■ Marie-Pierre Savary, Le Vignal, 07110 Laboule, tél : 04 75 88 95 20. *Massage sensitif et méthode Camilli, gestion du stress, psychothérapie corporelle et formations.*
■ Jouve Jean-Pierre, 42, avenue Boisvignal, 07200 Aubenas, tél : 04 75 93 66 45. *Chiropraticien.*
■ Aides Ardèche méridionale, 2, place du Champ-du-Lavoir, 07200 Aubenas, tél : 04 75 93 29 29. *Aide aux victimes du sida.*



■ Espace 07, 2, boulevard Pateur, tél : 04 75 93 56 28.
■ Association Elan, Damienne Mattei, boulevard de Vernon, 07200 Aubenas, tél : 04 75 39 25 22. *Santé naturelle par le shiatsu, méthode de massage.*
■ Barbot Pierre, La Chalmette, 07230 Payzac, tél : 04 75 36 20 75. *Chiropraticien.*
■ Centre de soins pour toxicomanes, La Cerisaie, Celles-les-Bains, 07250 Rompon, tél : 04 75 85 16 31.
■ Crepet Boris, 17, place Jean-Jaurès, 07300 Tournon, tél : 04 75 07 11 01. *Ostéopathe.*
■ CAPER 07, Jean François Morin, 5 chemin Paul-Guillermont, 07400 Le Teil, tél : 04 75 49 07 75. *Association de défense des victimes de l'amiante.*
■ Terki Tayeb, 28, boulevard Stalingrad, 07400 Le Teil, tél : 04 75 52 19 19. *Ostéopathe.*
■ Association Harmonie et sophrologie, 979, avenue de la République, 07500 Guilherand-Granges, tél : 06 71 75 20 55.
■ Tournié Patrick, 17, rue Auguste-Clément, 07600 Vals-les-Bains, tél : 04 75 94 08 32. *Etiopathe.*
■ Florin Eric, Lubac, 07610 Lemps, tél : 04 75 06 86 09. *Ostéopathe.*
■ Plant'essence, Jean Coudour, route de Saint-Laurent, 07800 Beauchastel, tél : 04 75 64 00 66. *Stages sur la botanique.*

Drôme

■ Aides, 27, rue du Jeu-de-Paume, 26000 Valence, tél : 04 75 43 84 38. *Aide aux victimes du sida.*
■ ADMS, Association drômoise MST sida, 36 bis, rue Biberach, 26000 Valence, tél : 04 75 78 49 09.
■ Cabinet d'ostéopathie Pernet, résidence du Lycée, 80, avenue Victor-Hugo, 26000 Valence, tél : 04 75 41 57 53.
■ Seneclauze Christian, 94, allée Milhaud, 26000 Valence, tél : 04 75 56 43 41. *Ostéokinésiologie méthode Poyet.*
■ Yvroux Anne-Marie, 15, avenue Victor-Hugo, 26000 Valence, tél : 04 75 44 08 04. *Chiropracteur.*
■ Soulier Antony, 3, place Colombier, 26000 Valence, tél : 04 75 55 86 38. *Ostéopathe.*
■ Annick Faure, 20, avenue de l'Ecole-Normale, 26000 Valence, tél : 06 15 77 74 60. *Psychothérapeute.*
■ Tempo, 4, rue Ampère, 26000 Valence, tél : 04 75 40 17 70. *Aide aux toxicomanes et à leur famille.*
■ Soultan Chantal, Mouret Caroline, 4, rue Camille-Desmoulins, 26100 Romans, tél : 04 75 02 86 39. *Ostéopathes.*
■ Decomble Alain, Dusser Olivier, Frandon-Doucet Nadège, avenue Adolphe-Figuet, 26100 Romans, tél : 04 75 70 10 13. *Ostéopathes.*

■ Georges Josseline, 8, rue Bellevue, 26100 Romans, tél : 04 75 71 04 78. *Naturopathe.*
■ Koeller Laurent, 27, rue Simone-Abat, 26100 Romans, tél : 04 75 02 75 66. *Chiropraticien.*
■ Sorbe Myriam, les Ors, 2, rue Simone-Signoret, 26100 Romans, tél : 04 75 05 94 54. *Ostéopathe.*
■ Smets Nathalie, Les Drilles, 26120 Chabeuil, tél : 04 75 59 53 25. *Kinésiologue.*
■ ALDEVA, Albert Peyrard, mairie, 26140 Andancette, tél : 04 75 03 10 27. *Association de défense des victimes de l'amiante.*
■ Claire Montesinos, 2, rue Docteur-A.-Rousset, 26150 Die, tél : 04 75 21 84 43. *Shiatsu.*
■ A corps verbal, Noël Maguet, 26150 Marignac-en-Diois, tél : 04 75 22 13 70.
■ Jeannot Margier, 26150 Marignac-en-Diois, tél : 04 75 22 22 55. *Association de yoga.*
■ Berthet Cécile, place de l'Evêché, 26150 Die, tél : 04 75 22 24 81. *Ostéopathe.*
■ CSAR, Centre se santé et d'amélioration du respir, Tamara Davidoff, Le Pré Saint-Jean, 26170 La Roche-sur-le-Buis, tél : 04 75 28 23 98. *Stage de santé selon une méthode développée en biodynamie. Stage d'autoconstruction.*

Solidarité homéopathie


DR

L'association *Solidarité homéopathie* est née en 1994 pour aider, ici et ailleurs, toute population, toute personne qui a besoin de soins médicaux en privilégiant l'homéopathie comme méthode thérapeutique.
En France, l'association donne des cours. Elle mène des missions à l'étranger. Un peu partout, elle collecte des médicaments inutilisés que les médecins en mission emportent avec eux.
■ Marie-Laure Schmit-Berbaum, 26400 Piégros-la-Clastre, tél : 04 75 40 05 16.


DR

■ L'Homme debout, 19, rue des Moulins, 26000 Valence, tél : 04 75 43 61 65. *Sophrologie et méthode Feldenkrais.*

■ Aides, place des Carmes, 26200 Montélimar, tél : 04 75 00 02 30. *Aide aux victimes du sida.*
■ Allard Catherine et Baudoin Jean-Christophe, 40, boulevard Europe, 26200 Montélimar, tél : 04 75 01 66 68. *Chiropracteurs.*
■ Noudel Gérard, 20, avenue Saint-Martin, 26200 Montélimar, tél : 04 75 01 86 74. *Ostéopathe.*
■ Chappuis Valérie, Espace Deborah, 18, rue Roger-Poyol, 26200 Montélimar, tél : 04 75 51 89 64. *Ostéopathe.*
■ Centre sino-ressources, quartier Saint-Pierre, 26270 Loriol, tél : 04 75 61 30 71. *Médecine traditionnelle chinoise, kinésiologie, thérapie florale, shiatsu, massage et réflexologie plantaire...*
■ Creuset de Meymans, La Cour, Meymans, 26300 Beauregard-Baret, tél : 04 75 48 91 69. *Association d'accueil pour un meilleur équilibre.*
■ Le Phénix, 5, rue Georges-Bovet, 26400 Crest, tél : 04 75 25 46 77. *Lieu pour renaître à la santé, avec pratique du shiatsu, qui favorise la circulation de l'énergie et le rééquilibrage émotionnel, pratique de l'orthobionomy qui soulage les zones figées et douloureuses et redonne la mobilité originelle, et des ateliers de relaxation-visualisation.*
■ Bouley Florent et Prunier Sabine, 11, rue de l'Hôtel-de-Ville, 26400 Crest, tél : 04 75 25 54 00. *Ostéopathes.*
■ Juveneton Pierre, Le Village, 26400 Gigors-et-Lozeron, tél : 04 75 76 40 89. *Naturopathe.*
■ Gervaise Anziani, 26400 Francillon-sur-Roubion, tél : 04 75 76 05 60. *Réflexologie et relaxation.*
■ Stéphane Lorenzi, ZA Brunelle, 26400 Eurre, tél : 04 75 60 31 02. *Thérapie chinoise.*
■ Françoise Serre, Grande-Rue, 26400 Grâne, tél : 04 75 62 06 45. *Relation d'aide psychologique.*
■ Ulrike Bacmeister, 26470 La Motte-Chalencon, tél : 04 75 27 26 10. *Propose diagnostic de santé et hydrothérapie du colon.*
■ Irène Cognet, 3, rue Marcel Pagnol, 26500 Bourg-lès-Valence, tél : 04 75 43 40 44. *Stage pour apprendre à utiliser les fleurs de Bach et les élixirs floraux.*
■ Turlotte Sophie, 5, quai Thannaron, 26500 Bourg-lès-Valence, tél : 04 75 43 21 88. *Ostéopathe.*
■ Daurade Dominique, 1, rue des Ecoles, 26600 La Roche-de-Glun, tél : 04 75 84 50 29. *Ostéopathe.*
■ AIDAS, Association pour l'information sur la dénaturation des aliments et de la santé, ferme bio Margerie, route de Beauvallon, 26800 Portes-lès-Valence, tél : 04 75 57 12 81. *Groupe local en lien avec la ligue nationale pour la liberté des vaccinations, dénonce l'ionisation (irradiation) des aliments pour leur conservation.*

L'habitat, une deuxième peau

Histoire d'une petite maison, peu coûteuse et où il fait bon vivre.

Je conçois la maison comme un lieu où l'on se rassemble avec soi-même et ses autres occupants. Elle est une enveloppe, une deuxième peau. Denis Pelletier écrit : «Nous ne pouvons faire autrement que de ressentir la maison comme une partie de nous-même ; elle est tellement de notre côté, elle prend tellement parti pour nous, qu'elle devient substance protectrice… c'est en elle et par elle que chacun se refait, se rassemble, se réintègre. La maison dans le champ de la conscience a valeur de centralité. C'est à elle que l'on revient quand on se sent dispersé. Elle est ce qui reste au bout de l'errance».

Le choix d'une maison écologique, économique…

Partout dans le monde et à toute époque l'être humain a fait appel à son imagination et à sa capacité de création pour construire un habitat adapté à son environnement naturel et à son mode de vie.

Aujourd'hui la tendance est plutôt à la maison «clés en main». Or il y a beaucoup de bonheur et en même temps une réflexion profonde à mener sur la maison que l'on veut habiter et sur l'évaluation de ses besoins. En effet s'approprier la construction de son habitat est un chemin intéressant pour les connaître et les maîtriser.

Ayant choisi un mode de vie simple, j'ai souhaité y adapter mon habitat qui devait être économique, écologique, confortable et facile à mettre en œuvre.

Ce dernier point était essentiel dans la mesure où je ne suis pas une «bâtisseuse». J'avais fait un stage avec Biolopin (1), ce qui m'avait permis de prendre contact avec les matériaux et surtout de prendre confiance en moi; cependant je manquais de pratique. D'ailleurs je conseillerais de participer à plusieurs chantiers et toucher à tous les métiers de l'habitat. Sans être «professionnel» cela facilite l'approche technique.

J'avais, vingt ans auparavant, participé à la transformation d'une grange en une maison en pierre. Cependant, ayant, à l'époque deux enfants en bas âge et confrontée à un matériau lourd et plutôt masculin, je ne m'y étais pas beaucoup investie physiquement. Heureuse de m'occuper de mes deux filles je sentais toutefois que je ratais quelque chose.

Matériau écologique

Un matériau écologique doit être dépourvu de la moindre toxicité pour les habitants, non polluant pour l'environnement depuis le lieu de sa fabrication jusqu'à son élimination finale et nécessiter un minimum d'énergie grise (énergie utilisée pour sa fabrication et son transport sur le chantier). Ainsi la maison idéale, sur ces critères, serait construite avec la terre de son sol et la paille des champs environnants, le bois de la forêt la plus proche, l'eau trouvée ou récoltée sur le terrain… hélas tous ces facteurs ne sont pas simples à rassembler.

Emplacement et orientation

Avant de construire, le choix de l'emplacement et de l'orientation est essentiel afin de profiter au maximum du soleil en hiver, de l'ombre en été, d'être protégée du vent du nord. L'idéal pour bien percevoir et comprendre tous ces éléments serait de vivre sur le terrain une année avant de construire, ce que je n'ai pas fait car j'avais hâte de commencer la construction pour y habiter rapidement. Mes observations et intuitions, qui se sont révélées exactes, m'ont permis de bien m'adapter au lieu.

Préparation

J'ai pris conseil autour de moi et conçu les plans. Même très simple il y a des incontournables : connaître les matériaux, les techniques, les outils… Sans oublier le sens de la perspective ! Bref tout un univers.

J'ai fait des choix que je me sentais capable d'assumer. Dans la réalité je me suis parfois sentie dépassée, mais chaque obstacle franchi me renforçait.

Pour moi le choix était bottes de paille ou bois cordé qui sont tous deux des matériaux écologiques, économiques et ne nécessitant pas des connaissances trop techniques pour un intérieur sain et pour un moindre impact sur l'environnement naturel.

Le bois cordé permet d'utiliser des bois tordus, non utilisés habituellement dans la construction et donc peu onéreux si vous devez les payer. Leur abattage peut être le fruit d'une gestion de l'espace forestier visant à éclaircir et ainsi favoriser le développement des autres arbres. Cependant ce matériau nécessite du bois sec et celui que j'avais coupé précédemment ne l'était pas suffisamment.

La paille m'apparaissait comme meilleur isolant et facile à trouver dans ma région. La sécheresse du printemps puis la canicule qui suivit me firent déchanter et je dus me contenter d'une paille de piètre qualité que nous avons dû trier pour ne garder que les meilleures.

Il est vraiment important de bien se préparer et d'organiser le chantier. Lorsque c'est possible il faut prendre son temps afin de réduire les difficultés. Il y a cependant toujours des imprévus !

La construction

J'ai organisé un chantier la première semaine d'août 2003 avec une dizaine de participants et l'encadrement de Jean-Luc Botti de Biolopin afin d'avancer rapidement les premières étapes.

Le chantier fut riche en émotions, rencontres et savoirs des participants. Pendant le chantier, nous finirons les fondations qui avaient été commencées auparavant. Nous mettrons en place ossature bois et monterons les bottes de paille.

Je continuerai seule ensuite avec quelques coups de main.

L'emménagement

En novembre 2003 j'emménage et j'affronte, avec crainte, quelques jours après, des pluies diluviennes qui se verseront et qui provoqueront des jaillissements d'eau de tous les côtés de la maison. Heureusement sans dégât… apparent.

La maison fait 25 m^2 contre 20 m^2 prévus initialement. En effet les fouilles que j'avais fait faire sur les ruines initiales, pour les fondations ne correspondaient pas aux 20 m^2. Côté ouest où se trouve la porte d'entrée une avancée de toit de 6m^2 me donne une protection contre le soleil couchant en été, et contre les intempéries. De plus je peux y suspendre plantes et légumes pour les sécher.

Je bois l'eau d'une source que j'ai captée. Je me chauffe avec un tout petit poêle double combustion bien suffisant car l'espace est petit et bien isolé. Après une absence de quelques jours en hiver, la température remonte très rapidement . Pour le moment, je n'ai de l'eau chaude en hiver que chauffée par le poêle et lorsque le soleil est suffisant une douche solaire à l'extérieur, installation très sommaire puisqu'il s'agit seulement de tuyaux dans lesquels l'eau passe et se réchauffe.

Pour la lumière, n'étant pas raccordée au réseau j'ai installé un kit photovoltaïque de 24 volts.

Il reste à faire

Il reste encore beaucoup à faire : améliorer les toilettes sèches, mettre en place l'épuration des eaux usées par les plantes, la végétalisation de la toiture qui, à l'heure actuelle est seulement recouverte de paille.

Le prochain défi à relever, qui n'est pas le moindre en milieu rural, est celui des déplacements. Comment se déplacer en milieu rural sans automobile ? (2).

Pour aller travailler je peux utiliser le transport scolaire à partir du village proche, mais pour aller jusqu'au village, étant dans une région à forts dénivelés et soumises à des horaires de travail, quelle solution ? Changer de travail ?

Le covoiturage est une solution mais difficile à mettre en œuvre. En effet, cela demande davantage d'efforts que de prendre son véhicule personnel et le carburant n'est pas encore assez onéreux pour que suffisamment de personnes participent ! Nous y réfléchissons avec une association locale.

D'autres habitants

C'est ainsi que j'habite une petite maison toute simple avec ses défauts mais agréable à vivre été comme hiver. Très rapidement je n'étais pas seule à l'apprécier puisqu'un couple de rouge queue a choisi, dès le premier printemps de mon installation, l'avancée de toit de la maison pour y bâtir son nid.

La plus grande peur qui nous habite dans l'acte de construire est de ne pas avoir la capacité de résoudre convenablement tous les problèmes techniques, lots de toute construction. Dans l'acte les problèmes apparaissent comme des défis à relever et donc comme des occasions de se faire confiance à soi-même.

Sylviane Poulenard ■

(1) Dans le Jura, voir Alternatives en Franche-Comté, *Silence* n°298-299.
(2) Voir le dossier dans le numéro 317 de *Silence*.

Amélioration de l'habitat

L'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat dispose d'antennes dans chaque département. Cet organisme officiel intervient dans la rénovation ou la création de logements. Elle peut vous aider pour connaître les possibilités d'aides financières et est particulièrement ouverte concernant les techniques utilisées.

■ ANAH, 2, place des Mobiles, 07006 Privas cédex, tél : 04 75 65 50 95.
■ ANAH, 4, place Laënnec, BP 1013, 26015 Valence cédex, tél : 04 75 79 75 46.



Maisons paysannes de France

Fondée en 1965, l'association Maisons paysannes de France a pour but de sauvegarder les maisons paysannes traditionnelles, en favorisant leur entretien et leur restauration selon les techniques et les savoir-faire propres à chaque région ; de protéger le cadre naturel et humain des maisons paysannes et de leurs agglomérations ; de promouvoir une architecture contemporaine de qualité en harmonie avec les sites et utilisant des matériaux sains. Pour cela, elle cherche à mobiliser l'opinion en faveur de l'architecture paysanne et des paysages ruraux, patrimoine national que nous voulons transmettre aux générations futures.

■ Jacques Julien, Dusayes, Saint-Jean-de-Roure, 07160 Le Cheylard, tél : 04 75 29 26 43.
■ Claude Dubant, Le Pin, Saint-Martial, 07310 Saint-Martin-de-Valamas, tél : 04 75 29 30 89.
■ Serge Guiral, 8, rue des Riviers, hameau de Fauconnières, 26120 Montélier, tél : 04 75 58 83 16.
■ Denis Rouget, pharmacie, 6, immeuble Hermès, Monnaie, 26100 Romans, tél : 04 75 70 00 99.
■ Dany Leborne, Les Mollans, 26450 Roynac, tél : 04 75 90 43 28.

Et également

Ardèche

■ Abro Der Aprahamian, Pierregras 07160 Saint-André-de-Cruzières, tél : 04 75 39 01 60. *Pose de capteurs solaires dès 1979 et toujours en fonctionnement aujourd'hui. Nombreuses expériences pratiques d'architecture économe en énergie : serre passive, mur Trombe, thermo-circulation, isolation...*
■ Castor Bio, 07170 Villeneuve-de-Berg, tél : 04 75 50 54 03. *Géobiologie et construction.*
■ Ardelaine, 07190 Saint-Pierreville, tél : 04 75 66 63 08. *Fourniture de laine vierge non traitée pour isolation.*
■ Raphaël Gacon-Wenger, quartier Vacheresse, 07400 Alba-la-Romaine, tél : 04 75 49 20 69.
■ René et Annie Forot, quartier Charpelière, 07570 Désaignes. *Habitent une maison pierre et bois.*

Drôme

■ INEED Rhône-Alpes formation, CCI Drôme, BP 1203, 26010 Valence Cedex, tél : 04 75 75 70 81. *Institution assurant une formation construction durable et management environnemental : de la conception à la mise en œuvre sur les thèmes du bois dans la construction en passant par l'utilisation des écomatériaux, la compréhension d'une démarche HQE, etc. Centre de ressources sur les écomatériaux. Accueil et accompagnement des porteurs de projet sur le thème du développement durable.*
■ Lelonge Fabrice, La Bonté, 26110 Condorcet, tél : 04 75 27 70 85. *Ossature bois et charpente.*
■ Quint'essence, hameau de Ribière, 26150 Saint-Andéol-en-Quint, tél : 04 75 21 29 40. *Société créée fin 2002 pour la distribution de produits d'éco-construction naturels, conviviaux, alliant efficacité et respect du développement durable.*
■ Arborescence, ferme d'Ausson, 26150 Die, tél : 04 75 21 03 48. *Association organisant des stages d'initiation et de perfectionnement en menuiserie, ébénisterie et sculpture, animations pour enfants et scolaires, ateliers, centre de documentations, lieu ressource, organisme de formation professionnelle.*
■ Farhi Dominique, Le Village, 26170 La Roche-sur-le-Buis, tél : 04 75 28 28 24. *Architecte.*
■ Atelier d'architecture écologique, Alexandre Hamm, Imen Berarhi-Poulet, Nicolas Duffourg, Grande Rue, 26400 Aouste-sur-Sye.
■ Habi Ter, Jean-Pierre Oliva, 26510 Sahune, tél : 04 75 27 45 53. *Atelier d'architecture écologique.*
■ Kuhn Yves, ferme La Tuilière, 26560 Montfroc, tél : 04 92 62 00 74. *Aide à la mise en place des techniques de construction en terre.*
■ Astic John, RN 7, 26600 Pont-de-l'Isère, tél : 04 75 84 69 40. *Matériel pour l'exploitation forestière : treuils de débardage, remorques, combinés pour le bois de chauffage, fendeuses de bûches, scies circulaires, déchiqueteuses pour plaquettes. Vente et réparation.*


DR

Toilettes du monde

Créée en 2000, l'association *Toilettes du monde* est une association de solidarité internationale basée dans le sud de la Drôme, à Nyons. L'objectif de l'association est la promotion des différentes technologies de toilettes sèches ainsi que la promotion de l'assainissement écologique, comme gestion durable des déchets solides et liquides domestiques, dans des contextes de pays en développement et en France. Ainsi, l'association propose une adaptation technique, économique et culturelle de différentes techniques de toilettes sèches pour des projets d'assainissement dans des pays en développement et un appui technique et logistique à des associations de solidarité françaises et étrangères ainsi qu'aux collectivités françaises engagées dans des actions de coopération. Elle participe au réseau international Ecosan (abréviation de Ecological sanitation, assainissement écologique). En France, c'est un centre-ressource sur les toilettes sèches pour le grand public. Elle diffuse un guide des fabricants et des distributeurs français et étrangers de toilettes sèches.

■ Toilettes du monde, 15, avenue Paul-Laurens, 26110 Nyons, tél : 04 75 26 22 53.

La CRII-Rad, laboratoire indépendant

La CRII-Rad, Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité, est née en mai 1986, dans les jours qui ont suivi l'accident de Tchernobyl, pour dénoncer les mensonges autour de la question du nucléaire.

Après dix-huit années de lutte et alors que le nucléaire est toujours aussi présent dans le programme énergétique de la France comment a évolué la CRII-Rad ? Roland Desbordes, l'actuel président de l'association qui compte environ 5000 adhérents, répond que la CRII-Rad a su évoluer au fil des années pour obtenir un conseil d'administration qui joue davantage son rôle au fil des années en étant vraiment le lieu où se prennent les décisions.

Les organismes officiels travaillent à persuader la population que le nucléaire est une affaire de spécialistes, que c'est compliqué, et qu'elle doit donc leur faire confiance. La CRII-Rad tient le discours inverse : le nucléaire doit être une préoccupation de tous et la recherche de transparence seule peut nous éviter les conséquences d'un nouveau mensonge en cas d'accident.

A la suite de l'accident de Tchernobyl, la désinformation a été bousculée. Mais les autorités, les scientifiques ont très rapidement compris qu'il fallait communiquer autrement. Des spécialistes de la communication ont été embauchés, non pas pour mieux informer mais pour mieux faire passer leurs idées.

De nombreux problèmes se sont aggravés

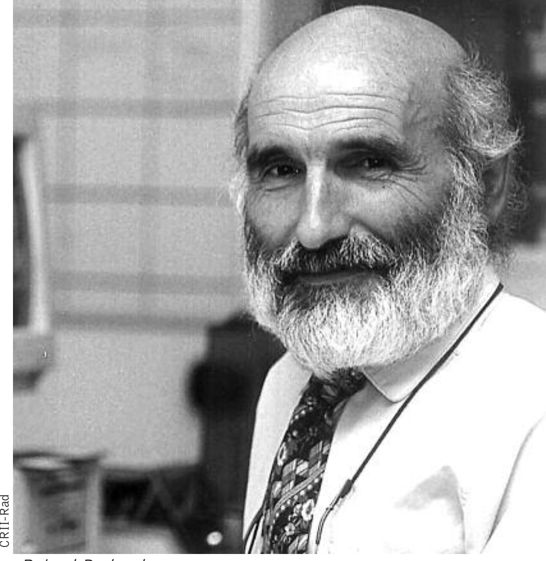
Aujourd'hui on se retrouve dans une situation où les lobbys ont bien compris — et on le voit aussi dans d'autres domaines comme les OGM — qu'il faut faire semblant d'associer la population aux décisions et pour cela ils ont besoin des associations, de scientifiques et de médias serviles.

En ce qui concerne les associations, et le combat contre l'EPR l'a bien montré, les associations qui cherchent à conserver leur indépendance sont écartées au bénéfice de celles qui espèrent acquérir un certain pouvoir en rentrant dans le système.

Pour Roland Desbordes «1986 fut un choc, mais les nucléocrates ont bien repris la main». Ainsi, la démocratie est sans cesse mise en avant, mais une démocratie qui ne dispose pas des outils nécessaires pour les débats ou les enquêtes n'est qu'une forme plus perverse d'hypocrisie : les «consultations» sont seulement des paravents visant à faire croire que nous sommes consultés, informés. Rien ne permet d'arrêter un projet nucléaire.

Pour Roland Desbordes, «la CRII-Rad existe et résiste depuis 18 ans. Qu'elle ait pu se créer, qu'elle ait pris une dimension nationale et qu'elle ait pu résister à toutes les embûches est déjà un miracle. Cependant je pensais honnêtement que notre action allait faire évoluer les choses de manière à ce qu'on n'ait plus besoin de la CRII-Rad. Or aujourd'hui, la CRII-Rad existe toujours et de nombreux problèmes ne sont pas résolus voire même se sont aggravés».

L'objectif de la CRII-Rad, auquel tout le monde devrait adhérer, est d'informer sur les rayonnements ionisants et de nous protéger de leurs risques environnementaux et sanitaires. Cependant le message n'est pas toujours facile à faire passer et sur cet objectif, peu de points ont été marqués.


CRII-Rad

Roland Desbordes.

Pas de radioactivité dans votre assiette

«La réussite dont je suis le plus fier et qui me permet de ne pas avoir honte devant mes enfants concerne le dossier sur la banalisation de la radioactivité dans l'environnement avec le recyclage des déchets radioactifs dans les biens de consommation car nous avons pu avec d'autres associations bloquer ces projets qui nous conduisaient vers une contamination irréversible de l'environnement. Ce type de projet n'est pas bloqué dans les autres pays où la législation est beaucoup trop laxiste».

Par contre est-ce qu'on est mieux préparé à un accident nucléaire ? Que va-t-on faire des déchets radioactifs ?. «Nous n'avons pas avancé sur ces problèmes».

Le nombre d'adhérents reste autour de 5000. Est-ce suffisant pour pérenniser l'association ? Selon Roland Desbordes «plusieurs dizaines de milliers d'adhérents assureraient l'indépendance et des moyens qu'on n'a pas aujourd'hui. La quantité de demandes d'informations, d'expertises, est impressionnante et l'association ne peut pas toujours répondre. Ceci montre que la CRII-Rad est nécessaire, mais elle ne peut remplir ses missions fondamentales car elle manque de moyens compte tenu du fait que nous avons choisi, et c'est important, de ne pas participer à certaines commissions locales d'information». Avec la nécessité aujourd'hui d'avoir un agrément ministériel pour pouvoir répondre à des appels d'offres de la part des collectivités locales, la CRII-Rad se trouve dans l'obligation de ne fonctionner qu'avec des contrats privés et le soutien de ses membres. Adhérer est un moyen de lui donner plus de moyens pour lutter contre la désinformation et le mensonge.

Sylviane Poulenard ■

CRII-Rad, 471, avenue Victor-Hugo, 26000 Valence, tél : 04 75 41 82 50.

L'Atelier Eolien 07

Energies renouvelables et protection de la nature sont compatibles si l'on prend quelques précautions. Une collaboration intelligente a vu le jour dans le département de l'Ardèche.

Créé en janvier 2000 par l'association Polénergie (promotion des énergies renouvelables) et la Frapna Ardèche (fédération Rhône-Alpes de protection de la nature), pour pallier les carences du programme Eole 2005 de développement de l'éolien de puissance et contrôler l'appétit des promoteurs industriels, l'Atelier Eolien affichait sa mission : oui à l'éolien, mais pas n'importe où, ni n'importe comment !

Regroupant de nombreuses compétences, il développait quatre idées-forces :

- nécessité d'une démarche intercommunale pour chaque projet.
- nécessité de prendre les projets très en amont, par une étude de faisabilité.
- nécessité d'une information précoce et complète des populations.
- nécessité d'un zonage cartographique départemental, pour planifier l'équipement éolien possible, en réduisant au maximum les conflits d'intérêts (richesses naturelles et culturelles, tourisme, habitat, réseau EDF, etc.)

En août 2000, devant le grand nombre de projets naissants, Polénergie demande à être missionnée et financée pour maîtriser ce développement. Bien que le conseil régional soit partant, l'Etat (l'ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ne suivra pas !

Mais l'*Atelier éolien* travaille, jusqu'au printemps 2001 : 20 réunions de travail, trois réunions publiques, nombreuses entrevues avec préfecture, conseil général, conseil régional, ADEME, maires, promoteurs, industriels, bureaux d'études, opposants …

Et tout ce travail a commencé à porter ses fruits :

En février 2001, la communauté de communes de Saint-Agrève demande que lui soit appliquée la démarche proposée ; l'étude de faisabilité sera financée par les communes, le conseil régional et ADEME et réalisée par Polénergie.

En octobre 2001, le préfet lance le projet de schéma éolien départemental. En décembre 2001, il adresse une circulaire aux maires sur la conduite à tenir en cas de contact de promoteur ou de projet naissant.

Au printemps 2002, les bureaux d'études Arènes et Carrés verts ont pratiquement fini le schéma départemental. Mais en avril 2002, changement politique et valse des préfets… Le schéma est mis en sommeil.

Pendant l'été 2002, le préfet en partance signe les permis de construire des deux projets les plus contestables ! Où est la cohérence ?


Michel Bernard

Installation d'éoliennes fin 2004 à Montjoyer, à l'est de Montélimar (Drôme).

En novembre 2002, réapparition — très confidentielle — du schéma éolien de l'Ardèche ; puis plongée «en hibernation» grâce à la célèbre ministre Roselyne Bachelot, qui veut «économiser les énergies renouvelables» !

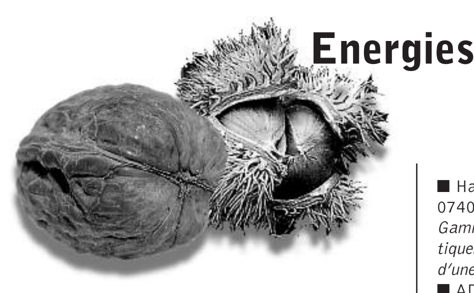
En janvier 2004: le schéma est enfin publié sous le titre «Document cadre du développement éolien en Ardèche» (1). Bien qu'il ne soit pas opposable juridiquement, ce document constitue un excellent outil de travail pour les décideurs et les associations.

Actuellement une seule éolienne de 850 kW — très silencieuse — tourne en Ardèche (sur le Coiron ; propriété d'un groupe de particuliers), mais d'autres sont en construction et des dizaines de projets sont plus ou moins avancés.

Christian Maillebouis ■

Polénergie, 39, rue Jean-Mermoz, 07200 Aubenas, tél. : 04 75 35 59 65.
Frapna 07, Le Village, 07200 Saint-Etienne de Fontbellon, tél : 04 75 93 41 45.

(1) disponible en format PDF sur le site www.ardeche.pref.gouv.fr



Energies

Ceder

Le Ceder, centre d'études drômois pour le développement des énergies renouvelables, a vu le jour à Nyons en 1982. Aujourd'hui, devenu point-énergie info, l'association dispose de sept salariés au service des particuliers, des collectivités et des professionnels. Elle peut intervenir pour l'information et l'accompagnement de projets dans les domaines de l'habitat climatique, du solaire thermique, du bois énergie, du photovoltaïque...

■ Ceder 15, avenue Paul-Laurens, 26110 Nyons, tél : 04 75 26 22 53.

Et également

Ardèche

■ Therm'Eco, avenue Jean-Monnet, ZI de Bellandes, 07200 Aubenas, tél : 04 75 88 26 88. *Chauffage géothermique et solaire, nouvelle génération plancher à eau, confort, économie et écologie.*

■ Solaire connexion, Chanareilles, 07270 Empurany, tél : 04 75 06 34 96. *Fournisseur pour capteurs d'eau chaude solaire, panneaux photovoltaïques et éolien.*

■ Belou Thierry, 126, chemin des Rivoires, 07300 Tournon, tél : 04 75 08 40 96. *Chauffe-eau solaire agréé Qualisol.*

■ Loca Chauffe, 3, place de la Rochette, 07300 Saint-Jean-de-Muzols, tél : 04 75 07 11 44. *Bois, géothermie, gaz, solaire, pompe à chaleur, agréé Ademe.*

■ Armand Robert et Fils, Bourg Extra, 07320 Saint-Agrève, tél : 04 75 30 23 83. *Chauffage géothermique et solaire.*

■ Systera énergies renouvelables, La Grande Terre, 07400 Sceautres, tél : 04 75 52 45 55.

■ Hargassner France, La Grande Terre, 07400 Sceautres, tél : 04 75 52 45 55. *Gamme complète de chaudières automatiques à bois déchiqueté et granulés d'une puissance de 12 à 1000 kW.*

■ ADTIS, ZA de Beauchastel, Ile Blaud, 07800 Beauchastel, tél : 04 75 85 01 70. *Chauffage et chauffe-eau solaire, agréé Qualisol.*

■ Cordier société nouvelle, RN.86, 07800 Beauchastel, tél : 04 75 62 24 26. *Installation solaire, rénovation chauffage, agréé Ademe.*

Drôme

■ Andre Gensel, Solaire-énergie, 3, place de la Dragonne, 26000 Valence, tél : 06 09 49 66 72. *Electrification photovoltaïque en site isolé.*

■ Entreprise Junique, 29, rue Colbert, 26000 Valence, tél : 04 75 44 46 76. *Chauffage solaire, agréé Ademe.*

■ Boucher Alain, 34, allée Nicolas-Boileau, 26000 Valence, tél : 06 08 64 95 61. *Electricité photovoltäique autonome ou raccordée. Chauffe-eau et chauffage solaire.*

■ Gamon, 25, avenue de la Déportation, 26100 Romans, tél : 04 75 02 12 86. *Chauffage collectif solaire.*

■ Enersun, Les Sias, 26110 La Roche-sur-le-Buis, tél : 04 75 28 10 54. *Electricité photovoltaïque. Installations d'électricité solaire autonomes ou raccordées au réseau EDF, maîtrise des dépenses électriques, études.*

■ Wanders, ZA Les Laurons, 26110 Nyons, tél : 04 75 26 26 56. *Poëles à granulés et cuisinières bois.*

■ Energie éco et logique, Le Village 26120 Montvendre, tél : 04 75 59 97 46. *Chauffe-eau solaires, chauffages solaires, chaudières à bois déchiqueté, poêle à granulés, électricité photovoltaïque.*

■ FL Sanit, ZA, quartier Justice, 26130 Saint-Restitut, tél : 04 75 04 70 57. *Energies renouvellables : solaire, éolienne et photovolaïque.*

■ Héliopsys, Olivier Girard, Ruisse, 26150 Saint-Julien-en-Quint, tél : 04 75 21 23 28. *Etudes et installations capteurs solaires thermiques, photovoltaïques, chauffage au bois, poêles...*

■ Ventura, quartier Basse-Bellane, 26160 Salettes, tél : 04 75 90 10 95. *Développeur de parcs éoliens.*

■ Bordes Marc, quartier de Cost, 26170 Buis-les-Baronnies, tél : 06 79 82 25 22. *Installation solaire et géothermie.*

■ Energifrance, Les Brocs, Teyssières, 26220 Dieulefit, tél : 04 75 46 86 43. *Installateur agrée Qualisol pour capteurs solaires et eau chaude sanitaire, planchers solaires directs pour le chauffage.*

■ ACE, quartier Ginoux, 26270 Loriol, tél : 04 75 61 41 78. *Distributeur de tuyauteries pré-isolées souples pour distribution à distance, de chaudières automatiques bois et accessoires, d'aérogénérateurs...*

■ Techniques solaires appliquées, rue Brêche, 26340 Saillans, tél : 04 75 21 52 27.

■ ESE France, Le Brusquet, 26560 Eygalayes, tél : 04 75 28 42 09. *Société spécialisée dans les applications solaires thermiques (chauffe-eau solaire).*

■ Hydroc, BP 177, 26702 Pierrelatte, tél : 04 75 97 26 26. *Toutes études environnementales, géologie, hydrogéologie, géotechnique, impacts, parc éolien, assainissement, pollution.*

■ Enalsa, ZA La Paillasse, 26800 Etoile-sur-Rhône, tél : 04 75 60 77 20. *Spécialiste du chauffage par géothermie.*

■ Sofath Thermatis, 50, rue Pierre-Seghers, 26800 Portes-lès-Valence, tél : 04 75 57 30 30. *Chauffage géothermique.*

Points info->énergie



Les Points info ->Energie sont des points d'information pour le grand public agréés par l'Ademe, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Ces points peuvent être des associations ou des services dans des institutions. Vous y trouverez une documentation technique et la liste des artisans qui peuvent intervenir pour faire des travaux chez vous en lien avec les économies d'énergie, le chauffage, les énergies renouvelables...

■ Polénergie, 39, rue Jean-Mermoz, 07200 Aubenas, tél : 04 75 35 59 65.

■ Ceder, 15, avenue Paul-Laurens, 26110 Nyons, tél : 04 75 26 22 53.

■ Adil 26, 44, rue Faventines, 26010 Valence cedex, tél : 04 75 79 04 04.

Enertech

Le cabinet Sidler existe depuis 1980. Il a donné naissance en 1998 à la société Enertech. Les deux entités travaillent en parallèle et leurs missions sont complémentaires. Elles sont spécialisées depuis 20 ans dans l'énergétique appliquée aux bâtiments abordée sous l'angle du développement durable. L'enjeu est tout simplement de pérenniser l'activité et la vie sur Terre en cherchant à ne mettre en œuvre que des techniques et des solutions qui préservent l'existence des générations futures. Cela consiste essentiellement à réduire la quantité de nuisances et de rejets libérés dans l'environnement lors de l'utilisation de l'énergie (afin de lutter notamment contre l'effet de serre), et de réduire, voire définitivement supprimer, le recours à des sources d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, nucléaire, etc.) dont les réserves sont toutes limitées et ne permettront pas à terme la survie de nos descendants proches. Il s'agit donc d'une part de diminuer les besoins en énergie, d'autre part d'y répondre en s'appuyant uniquement sur des ressources renouvelables. Les deux activités sont installées dans une maison rénovée avec un grand soin apporté à la question des économies d'énergie et apport de solaire passif. Olivier Sidler a participé à différents programmes pour les économies d'énergie dans le domaine de l'habitat social.

■ Enertech, Olivier Sidler, quartier Bourguignon-et-Lamotte, 26160 Félines-sur-Rimandoule, tél : 04 75 90 18 54.

Réseau Sortir du nucléaire

Les centrales nucléaires ont été mises au point à partir des technologies utilisées pour les sous-marins nucléaires dans les années 50. Depuis, malgré les milliards engloutis par la recherche, rien n'a vraiment progressé. Le risque d'accident est toujours possible (et peut provoquer des millions de morts à terme comme à Tchernobyl), les déchets s'entassent. Pourtant, en parallèle, avec de faibles moyens, il a été développé des techniques efficaces dans les domaines des économies d'énergie et des énergies renouvelables. La France, au côté de seulement quelques autres pays dans le monde, continue à vouloir utiliser l'énergie nucléaire et pousse même à la construction de nouveaux réacteurs type EPR. Pour demander la sortie du nucléaire, le réseau éponyme fédère actuellement 700 groupes en France et mène différentes campagnes de sensibilisation.

Ardèche

■ Lusinedart, 13, rue de Fontanes, 07100 Annonay, tél : 04 75 32 45 11.

■ Bio Cabas, Espace Sainte-Claire, rue Sadi-Carnot, 07100 Annay, tél : 04 75 33 10 20.

■ Bionature, Michel Perréol, 29, avenue de l'Europe, 07100 Annonay.

■ Verts Ardèche, Alain Gibert, Le Jal, 07110 Rocles, tél : 04 75 88 31 51.

■ Ozone, Alain Joffre, Mas de Laffont, 07140 Gravières, tél : 04 75 88 51 48.

■ APGA, Association pour la protection des gorges de l'Ardèche, Michel Pivert, place du Château, 07150 La Bastide-de-Virac, tél : 04 75 38 60 14.

■ La maison d'Olive, 64 bis, rue de Tartery, 07200 Aubenas, tél : 04 75 35 07 45.

■ SCI Les Teyssons, Bernard Sylviane, La Teysonnière, 07200 Ucel, tél : 04 75 37 61 59.

■ Frapna Ardèche, Alain Joffre, Le Village, 07200 Saint-Etienne-de-Fontbellon, tél : 04 75 93 41 45.

■ Biome, Annick Desbrus, La Forêt du Puy, 07240 Saint-Jean-Chambre, tél : 04 75 58 09 96.

■ Ligue des droits de l'homme, Pierre Charrier, quartier Creyssac, 07250 Rompon, tél : 04 75 63 92 00.

■ Solaire connexion, Jacqueline Buffaz, Chanareilles, 07270 Empurany.

■ Association Cristal, Gilles Bas, Ribalasse, 07310 Saint-Martial, tél : 04 75 29 00 62.

■ Association Senois, Nicolas Zaradzki, route des Gorges, 07700 Saint-Remèze, tél : 04 75 04 38 37.

Drôme

■ Information santé Drôme-Ardèche, MJC Châteauvert, 3, place des Buissonnets, 26000 Valence, tél : 04 75 44 37 08.

■ Frapna-Drôme, Edwige Roche, 9, rue du Lycée, 26000 Valence, tél : 04 75 81 12 44.

■ L'Eclat de riz, 40, rue des Déportés, 26110 Nyons, tél : 04 75 26 03 41.

■ Forum Plutonium, Jean-Pierre Morichaud, hameau des Oliviers, 26110 Venterol, tél : 04 75 27 97 67.

■ Sauvegarde de Solérieux, Patrick Chapus, Le Village, 26130 Solérieux, tél : 04 75 96 63 31.

■ Adide, Peter Burstow, Joli Lot, 26220 Dieulefit, tél : 04 75 46 44 81.

■ L'Entre là, Brigitte Pinat, Le Village, 26340 Chastel-Arnaud, tél : 04 75 21 38 92.

■ Objectif santé, Marie Kefrançois, 26400 Auriples.

■ Mille Traces, Le Casque, 26420 Saint-Agnan-en-Vercors.

■ Les Verts Drôme, Hélène Planel, Grive, 26740 Savasse.

■ Ferme bio, Viviane Margerie, route de Beauvallon, L'Olagnier, 26800 Porte-lès-Valence, tél : 04 75 57 12 81.

Naître à la maison, naître tout simplement

La physiologie de la naissance appartient aux femmes. L'art de naître appartient aux enfants.

Jusqu'au 18e siècle, les femmes accouchaient entourées d'une communauté de femmes, mères, sœurs et voisines que l'événement attirait. Si, pour la majorité, les accouchements se déroulaient sans grands problèmes, la mortalité maternelle était très importante et la survie des nouveau-nés était très aléatoire.

C'est à partir de 1780, qu'apparaissent les chirurgiens accoucheurs, s'identifiant au progrès. Leur arrivée entraînera inexorablement la naissance vers une perte de l'intimité, et de la solidarité des femmes. Elle gagnera par contre en sécurité.

Il faudra presque deux siècles, en France, pour sortir quasi définitivement les accouchements du domicile.

Sage-femme formée à l'hôpital et diplômée de la faculté de médecine, je fus éduquée avec la crainte de l'accouchement à domicile. Cette pratique me fut présentée comme dangereuse, inadmissible, ne permettant pas d'assurer la sécurité de l'enfant et de sa mère.

Comment me suis-je retrouvée à faire exclusivement des accouchements à domicile ? Ce n'est certes pas le fruit d'un choix, je ne suis pas une acharnée de la naissance à la maison et la majorité des femmes que j'accompagne non plus. Mais les faits sont là : le foyer a fini par devenir le seul lieu où l'on peut accoucher en paix, avec la personne de son choix, dans le respect du processus naturel, des envies personnelles et des enjeux émotionnels.



Le faux débat qui consiste à opposer naître à l'hôpital et naître à la maison en affirmant que l'hôpital est la sécurité et la maison le danger, ne pose pas la vraie question : est-il possible actuellement de donner le jour dans une maternité avec la garantie que les souhaits des parents seront mis au centre des préoccupations et que le personnel soignant mettra tout en œuvre pour veiller au respect des libertés ? La réponse est non.


DR

Toutes les études scientifiques sur le fonctionnement normal d'une grossesse, d'un accouchement, sur le fœtus et le nouveau-né normal apportent la preuve des formidables compétences des femmes à enfanter, et celles des enfants à se mettre au monde.

Accoucher à domicile aujourd'hui ne consiste pas à faire exclusivement confiance à la «bonne nature», mais à la respecter dans ses différentes expressions afin de n'intervenir qu'à bon escient.

Pratiquement pour pouvoir accoucher chez soi dans les meilleures conditions, il faut que la grossesse soit suivie dès le début afin d'instaurer une relation de confiance. C'est ainsi que, petit à petit, les futurs parents se prépareront à la naissance, et que la sage-femme vérifiera que tout reste normal. Les naissances en présentation du siège ou les jumeaux ne peuvent être acceptées. C'est parce que le chemin est bien balisé que chaque mère peut l'emprunter sans danger et s'appuyer sur ses ressources et celles de son petit. Le rôle de la sage-femme sera de veiller à ce que tout le monde aille bien, en gardienne avisée de la sécurité.

Et si, de temps en temps le déroulement n'est plus tout à fait normal, il n'est pas difficile de rejoindre l'hôpital dans lequel de toute façon un dossier aura été préparé «au cas où».

Mon travail de sage-femme est avant tout de répondre aux besoins, de ne pas les anticiper et de guider doucement la mère dans ses compétences.

Un jour, j'ai croisé le regard d'un nouveau-né, il m'a imposé silence, respect, humilité et confiance. J'ai compris l'enseignement dont il était chargé.

Jacqueline Lavillonnière ■



Co-auteure du livre «Naître tout simplement», éd. L'Harmattan, 2001.



CIDF

Les Centres d'information sur les droits des femmes sont nés en 1972 sous forme d'un réseau d'associations coordonné par le CNIDF. On compte aujourd'hui 119 centres animant 1000 points d'information et autant de salariés.
Le réseau des CIDF intervient :
- pour que la notion de droit des femmes soit clairement établie et qu'elle débouche sur des démarches efficaces ;
- pour contribuer à ce que les femmes se situent, au sein de la société, comme des citoyennes à part entière et pour les aider dans ce processus d'intégration. L'accès des femmes à l'information sur leurs droits constitue une composante essentielle de leur pleine citoyenneté ;
- pour que les femmes apprennent à ne pas être démunies quand il s'agit, pour elles, de concilier vie professionnelle et vie familiale ;
- pour que les femmes aient les moyens de s'inscrire dans le processus d'égalité hommes-femmes ;
- pour que les femmes disposent d'un lieu de réponses personnalisées où l'on tient compte de la globalité de leur situation, des données d'ordre personnel, conjugal, familial et/ou professionnel.

■ CIDF, Anne-Marie Tandil, 9, boulevard de Provence, 07200 Aubenas, tél : 04 75 93 31 70.
■ CIDF, place du Chams-de-Mars, ancien hôpital, 07100 Annonay, tél : 04 75 67 62 39.
■ CIDF, maison Dupré-Latour, 6, rue Lieutenant-Bonaparte, 26000 Valence, tél : 04 75 82 06 10.
■ CIDF, centre social de la Monnaie, avenue du 8-Mai-1945, 26100 Romans, tél : 04 75 70 10 68.

Ecole des parents et des éducateurs

Les écoles des parents et des éducateurs ont une vocation généraliste : aconfessionnelles et apolitiques, elles s'adressent à tout type de famille, de tout milieu. Ce sont des associations de médiation familiale. Cela passe par le rétablissement de la parole entre les deux parties, l'identification des besoins et intérêts de chacun, la reconstitution et la préservation du lien famille, notamment le lien parents/enfants. Lors d'une séparation du couple, les personnes sont invitées à réfléchir sur la notion de coparentalité et à essayer de négocier ensemble des accords sur la réorganisation familiale, toujours dans l'intérêt de l'enfant.

Les services de médiation familiale s'articulent, avec d'autres services complémentaires : informations par téléphone, accueil, autres consultations (réalisées par des conseillers conjugaux et familiaux, des psychologues, etc.), groupes de parole. Ces services sont ouverts aux parents. Les enfants peuvent également bénéficier d'entretiens, d'écoute par téléphone, de groupes de paroles... Les tarifs sont adaptés aux revenus des clients.

■ Ecole des parents et des éducateurs, 32, Grande-Rue, 07700 Bourg-Saint-Andéol, tél : 04 75 54 68 12.
■ Ecole des parents et des éducateurs, 2, rue du Bourg, 26220 Dieulefit,tél : 04 75 46 85 30.

Planning familial



Le MFPF, Mouvement français pour le planning familial, agit auprès des pouvoirs publics pour faire reconnaître les droits des femmes à la maîtrise de leur fécondité (contraception, avortement) et lutte pour l'élimination de la violence sexiste. Il est solidaire des femmes en lutte sur ces thèmes dans tous les pays.
Le MFPF accueille les femmes victimes de violence ; il favorise des groupes de parole leur permettant d'agir solidairement pour elles-mêmes et pour les autres en brisant le silence. Il réalise des actions de formation auprès des divers professionnels du monde de l'éducation, du monde social, médical et de la police, pour faire face aux violences contre les femmes (inceste, viol, agressions sexuelles, mariages forcés, violences dans le couple, harcèlement sexuel).
Le Planning travaille en partenariat avec les autres organisations féministes agissant contre les violences.
Défendant le principe d'une éducation sexualisée, le MFPF participe, dans les écoles primaires, à la campagne de prévention des agressions sexuelles contre les enfants.

■ MFPF, maison des associations, 20, rue Henry-Guironnet, 07100 Annonay, tél : 04 75 67 71 35.
■ MFPF, centre médico-social, Grande-Rue, 07300 Tournon, tél : 04 75 07 07 10.
■ MFPF, centre médico-social, rue Général-Voyron, 07800 La Voulte, tél : 04 75 62 46 10.
■ MFPF, centre de planification, 1, place Mirabel-Chambaud, 26000 Valence, tél : 04 75 56 03 09.
■ MFPF, centre de planification, 34, rue Palestro, 26100 Romans, tél : 04 75 02 39 78.
■ MFPF, 31, place de la Libération, 26110 Nyons, tél : 04 75 26 43 26.
■ MFPF, 14, rue Malautière, 26220 Dieulefit, tél : 04 75 46 39 33.

Centre d'accueil pour femmes en difficulté

L'association SOS femmes (en Haute-Marne) recense tous les lieux d'accueil d'urgence pour les femmes en difficulté. Il y en a plus de 1000 en France, ce qui montre à l'évidence l'importance des problèmes de violence que subissent les femmes.

Ardèche

■ Centre d'hébergement, passage de la Petite-Fontaine, Pont-d'Ouvèze, BP 307, 07000 Privas, tél : 04 75 64 01 03.
■ Foyer départemental de l'enfance, 6, boulevard de la Glacière, 07000 Privas, tél : 04 75 66 76 40.
■ L'Etape, enceinte du CHU, rue Pasteur, 07100 Annonay, tél : 04 75 67 69 47.
■ Centre d'hébergement Le Grand Saint-Jean, chemin Combe-Roland, BP 155, 07131 Saint-Péray, tél : 04 75 81 01 74.
■ Centre Solen, 20, boulevard Jean-Mathon, 07200 Aubenas, tél : 04 75 35 06 74.
■ L'eau vive, 07230 Payzac, tél : 04 75 39 48 65.

Drôme

■ Arcades, 1, rue Madier-de-Montjau, 26000 Valence, tél : 04 75 78 08 86.
■ L'Escale, 114, rue de la Forêt, 26000 Valence, tél : 04 75 86 13 13.
■ L'Olivier, 24, rue Amblard, 26000 Valence, tél : 04 75 78 08 90.
■ La Trame, 40, rue Jacquemart, BP 174, 26109 Romans, tél : 04 75 02 54 31.
■ L'Aube nouvelle, Le Moulinage, 26110 Condorcet, tél : 04 75 27 76 07.
■ Maison d'accueil Le Gué, 26160 Le Poet-Laval, tél : 04 75 46 21 67.
■ Entraide protestante, 6, rue de Fust, 26200 Montélimar, tél : 04 75 01 05 52.
■ Regain, château Pergaud, 26400 Allex, tél : 04 75 62 80 45.
■ Dialogues, 51, rue de l'Hôtel-de-Ville, 26400 Crest, tél : 04 75 76 80 40.

Et également

Ardèche

■ Femmes solidaires, Marie-Claude Chosson, maison des associations, 07000 Privas, tél : 04 75 64 08 50.
■ Couple et famille, 4, place Saint-Michel, 07100 Annonay, tél : 04 75 67 91 92. *Association de médiation familiale d'inspiration chrétienne.*
■ Femmes-sages pour une autre naissance, Mas Bonnet, 07140 Gravières.
■ Annuaire au féminin, Hélène Goudard-Bellisens, Les Terres Longues, chemin de la Plaine, 07300 Glun, tél : 04 75 07 26 19.

Drôme

■ Chant et maternité, Noëlle Tissot, 12, rue Albert-Thomas, 26000 Valence, tél : 04 75 81 47 86. *Pendant la grossesse, le chant prénatal permet une communication avec l'enfant. Le chant se pratique en famille.*
■ Femmes solidaires, maison des Sociétés, 1, rue Saint-Jean, 26000 Valence, tél : 04 75 42 39 29.
■ Ni putes, ni soumises, 5, rue du Jeu-de-Paume, 26000 Valence, tél : 04 75 41 09 91. *Mouvement de femmes d'origine étrangère, né de la mouvance SOS racisme.*
■ Enfance majuscule, maison des sociétés, 1, rue Saint-Jean, 26000 Valence, tél : 06 10 11 19 97. *Défense des enfants victimes de violences sexuelles.*
■ Primal, 3, impasse Montplaisir, 26000 Valence, tél : 06 99 39 95 80. *Association amitiés homosexuelles.*
■ Relais naissance, C:O Maison de quartier Saint-Nicolas, 14 place du Chapitre, 26100 Romans, tél : 04 75 02 14 41. *Accueil autour de la naissance avec des familles ayant des enfants de 0 à 3 ans. Lieu de convivialité et d'information sur les premiers pas de la socialisation de l'enfant, accompagnement de l'allaitement maternel.*
■ Loragay, 22, chemin des Lucioles, 26120 Chabeuil, tél : 04 77 41 66 99. *Association culturelle et sportive homosexuelle.*
■ Jeunes femmes, quartier Gallée, 26160 La Bégude-de-Mazenc, tél : 04 75 46 21 92.
■ Relais naissance, rue Berlioz, 26300 Bourg-de-Péage, tél : 04 75 02 14 41.
■ Agayri, côte Saint-Pierre, Le Saint-Pierre 2, entrée A, 26500 Bourg-lès-Valence, tél : 04 75 72 96 83. *Association gay.*
■ Les Gays lurons, BP 30, 26601 Romans cedex.
■ Les Voies d'elles, Blachon, Champ Long, 26750 Saint-Paul-lès-Romans, tél : 04 75 71 40 84. *Association lesbienne.*

L'écologie au quotidien

Depuis trois ans, les rencontres de l'écologie de Die essaient de développer l'éco-citoyenneté à partir de la modification de nos comportements.

En 2002, dans le cadre de "Carrefours" (rencontres thématiques ouvertes à l'ensemble des habitants du Diois) organisés par l'Espace social et culturel de Die et du Diois (ESCDD) (voir encadré), un groupe de réflexion autour des thèmes de l'écologie s'est créé, fédérant des habitants, des associations — la Carline, l'Espace social et culturel, AgribioDrôme et le Centre permanent d'initiative pour l'environnement du Vercors — et l'entreprise Héliopsys. Ils ont mené un travail de mise en réseau des acteurs du territoire et d'implication des habitants dans la connaissance et la protection de l'environnement et l'idée d'organiser une manifestation sur ces thèmes émerge alors. La majorité des participants étant membres de la Carline, association de consommateurs de produits issus de l'agriculture biologique, celle-ci a proposé de porter le projet.



Carline

La préparation des rencontres.



Démarche concrète

Les rencontres de l'écologie au quotidien se fixent alors comme buts de
• développer une éco-citoyenneté en participant à la prise de conscience que ce n'est qu'en modifiant nos modes de vie et nos comportements que nous pourrons éviter une catastrophe écologique majeure au niveau mondial ;
• sensibiliser et responsabiliser les jeunes et les adultes au respect de l'environnement dans les gestes quotidiens pour un "mieux vivre" sur le territoire ;
• mettre en valeur la spécificité du territoire diois en valorisant les acteurs locaux, projets, actions et entreprises liées à la qualité environnementale.

Il est décidé de travailler selon cinq axes :
• privilégier l'action vers le public "non averti" en axant l'action sur "les gestes du quotidien" ;
• sensibiliser les parents grâce aux enfants, les acteurs de demain ;
• valoriser les producteurs et acteurs locaux qui ont une démarche écologique dans le Diois ;
• enclencher un processus de sensibilisation et d'action sur tout le territoire et l'évaluer au cours de l'année suivante ;
• faire travailler des partenaires ensemble sur un projet commun, avec des responsabilités partagées.

Les premières rencontres

Après une soixantaine de réunions, de visites et de groupes de travail, en janvier 2003, une action de dix jours sur "l'écologie au quotidien" a été organisée, avec pour thèmes : l'agriculture biologique, les déchets, l'alimentation, les économies d'énergie et les déplacements… Cette première rencontre rassemblera 3000 visiteurs dont 800 enfants venus s'informer et échanger.

Forte de cette réussite, la mobilisation des habitants s'est poursuivie toute l'année à travers de nombreuses initiatives.

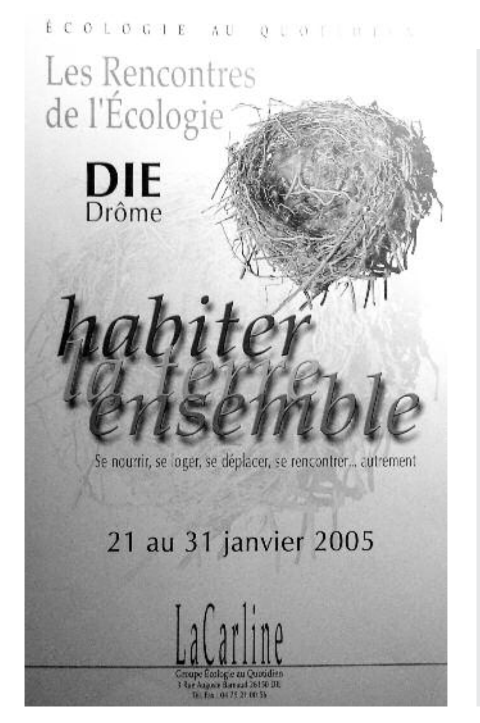
Les deuxièmes rencontres organisées du 17 au 25 janvier 2004 ont constitué un nouveau temps fort de cette implication autour de trois axes : éco-territoire, éco-citoyenneté et éco-humanisme, avec pour thème "irrigant", l'eau. Elles ont rassemblé plus de 5000 visiteurs et 1200 enfants.

Le groupe vit cette dizaine de jours comme un "moment privilégié de rencontres, de retissage de lien social, de découverte du travail sur le territoire, de valorisation des acteurs locaux, de réappropriation de la mémoire, de valorisation des acteurs locaux afin de construire une identité collective forte, de redynamisation de nos énergies respectives. L'événement est un acte significatif d'engagement local des habitants pour la planète".

Les rencontres ont amplifié et donné naissance à différentes actions mises en place tout au long de l'année :
• des réunions régulières autour de thèmes tels que "manger bio en restauration collective" et pour préparer les rencontres annuelles.
• des rencontres avec les élus qui permettent d'organiser des actions communes telles que "nettoyons la rivière" avec des classes de l'école de Chabestan.
• une structure départementale *Alliance* a été créée pour dynamiser une relocalisation de l'économie par la mise en réseau des paysans, écologistes et consommateurs.
• un partage et une mise en réseau d'expériences proches ont été impulsés.

Des actions concrètes ont été engagées en 2004 : construction d'une mare dans une école, organisation d'un pédibus pour encourager enfants et parents à aller à l'école à pied, des journées de sensibilisation sur les produits toxiques, la plantation d'arbres avec des jeunes, l'échange de semences…

Des conférences ont aussi été organisées, en lien avec l'actualité : la communication constructive, la mémoire de l'eau, ces maisons qui nous empoisonnent, la grande distribution…



Espace social et culturel

L'Espace social et culturel de Die et du Diois (ESCDD) est un centre de loisirs, d'activités socio-culturelles et éducatives pour tous les âges, espace jeune, prévention spécialisée, accompagnement scolaire, carrefour des projets, actions et manifestation en partenariat, formations, soutiens divers aux individus et aux groupes, aux associations, aux réseaux, aux collectivités locales. Il a participé à un vaste travail entre le forum social et un projet d'émancipation citoyenne.
Il est né en décembre 1999 après deux années de travail impliquant plus de deux cents personnes de Die et du Diois.
Ce sont les habitants qui ont souhaité cette création, ont défini les contours du projet et réalisé cet outil "au service des habitants, de tous les habitants". Si la nouvelle association poursuit "les activités et missions de la MJC (40 ateliers), elle s'est engagée de façon très pragmatique dans le développement social et le soutien aux projets". Pour cela, l'ESCDD s'est doté de moyens : accréditation CAF, embauche de deux salariés et création d'un centre de ressources, lieu d'accueil et de maturation, accompagnement des projets des habitants. Environ 1300 personnes sont impliquées dans la démarche "de développement social du territoire" et plusieurs dizaines de chantiers sont en cours : groupes de parole parentaux, théâtre au village, création de films, prévention au suicide, SEL, halte garderie, réseau cinéma dans les villages…

■ Espace social et culturel de Die et du Diois, place de l'Hôtel-de-Ville, 26150 Die.

Des ateliers complètent le tout autour de thèmes comme l'écoute, les plantes sauvages comestibles…

Habiter la terre ensemble

Le point fort 2005 se déroulera du 21 au 31 janvier. La troisième rencontre aura pour thème : "habiter la terre ensemble, se nourrir, se loger, se déplacer, se rencontrer autrement". Cette année, une soixantaine d'associations, une cinquantaine de bénévoles, des animateurs, des élus, des écoles se sont mobilisés autour du projet.

C'est une grande partie du secteur associatif qui se retrouve ensemble : outre les participants de la première heure se sont intégrés au projet la communauté des communes du Diois, les centres de loisirs du Diois et des entreprises, les écoles maternelles et primaires du Diois, le lycée-collège de Die, le système d'échange local Radisel, l'Alliance Drôme, les Amis de Circée, la ville de Die et ses services techniques.

Sont au programme de l'édition 2005 de nombreuses conférences-débats avec le docteur Belpomme, Christian Jacquiaud, Jean-Pierre Oliva, François Schneider, Bruno Clémentin, Robin Jenkins, François Terrasson, Mohammed Taleb, Christine Ballivet, Vincent Cheynet… ; des expositions : agriculture biologique, eau, mares, manger bio, casseurs de pub, réduction des déchets, économie d'énergie, toilettes sèches, habitat… ; des visites de sites ; des actions de terrain ; des spectacles…

"A un moment où le matérialisme économique écrase la vie et l'homme dans une guerre implacable d'où l'on sort ou spéculateur ou exclu, nous sommes des milliers d'hommes et de femmes (des millions à l'échelle de la planète) qui rêvent à un monde meilleur où tous les êtres humains vivent en harmonie, avec l'envie de vivre et où toutes les compétitions auront laissé place à la coopération et à la fraternité. Nous sommes des centaines dans le Diois à essayer tous les jours de vivre et travailler autrement, au prix d'efforts importants car il faut ramer à contre-courant, parfois bousculer quelques mauvaises habitudes".

Ces quinze jours de janvier permettent de confronter nos existences et nos pratiques, en résonance avec les conférenciers et intervenants divers. "Et voir beaucoup de choses validées pendant ces rencontres, mais aussi réfléchir à comment mettre en place concrètement tout ce que l'on a entendu et vu", comme le disait Etienne Fournier, président de l'association La Carline, porteuse de l'événement. "Une sorte de mise en cohérence entre l'intellectuel, l'éthique et la pratique, les gestes quotidiens comme nous les appelons".

"Nous avons vu que, travaillant dans les énergies, le social, l'agriculture, les médecines douces, la défense de l'environnement, l'art, la recherche, l'habitat, les transports, l'éducation… une ré-évolution est nécessaire et s'amorce. De même, une re-visite de nos a priori, de nos habitudes, de nos croyances et craintes, est nécessaire".

"De toutes ces expériences, initiatives dispersées et pratiques locales, nous espérons que petit à petit une démarche globale émergera. Oui, nous croyons à un territoire d'innovation et d'imagination. Tous les Diois, conscients et consciencieux de leur environnement et celui de la planète, sont engagés dans cette réappropriation de leur avenir".

Sylviane Poulenard ■

Rencontres de l'écologie au quotidien, *La Carline*, 3, rue Auguste-Barnaud, 26150 Die, tél : 04 75 21 00 56.

Fêtes, foires, salons

■ Foire bio de Montfroc, les amis de la foire bio de Montfroc, tél : 04 92 62 09 22. *1er week-end d'octobre.*

■ Parfum de Terre, à Bourg-lès-Valence, MJC-MPT, 20, avenue Jean-Moulin, BP 205, 26000 Bourg-lès-Valence cedex, tél : 04 75 43 40 15. *Fin septembre.*

■ Arcabio, à Saint-Martin-de-Valamas, office de tourisme, tél : 04 75 30 47 72, AgribioArdèche, tél : 04 75 64 82 96. *2e dimanche de juin.*

■ Naturellement, à Nyons, Ceder, tél : 04 75 26 22 53. *1er dimanche de juillet.*

■ Fête des épouvantails contre l'OMC, Les Amis de Tournicol-Sol, mairie, 07380 Chirols, tél : 04 75 37 58 97.

■ Fête des plantes et des savoirs populaires, Association communale des fêtes et loisirs, mairie, 07200 Saint-Julien-de-Serre.

■ Rencontres de l'écologie au quotidien, La Carline, 3, rue Auguste-Baraud, 26150 Die, tél : 04 75 21 00 56. *Dix jours en janvier.*

Pour une citoyenneté entendue

Le Collectif pour une citoyenneté entendue est né à Crest autour du principe que "celui qui oublie son passé est condamné à le revivre".

Le *Collectif pour une citoyenneté entendue* voit le jour après les résultats du premier tour des élections présidentielles de 2002 et la présence d'un candidat d'extrême-droite au deuxième tour. Dès le lendemain, un débat public s'est tenu sur une place de la ville et beaucoup sont venus s'y exprimer librement. Il est ressorti de ce débat qu'une des solutions au sentiment d'insécurité était de mieux se connaître tous et de se respecter.

En conséquence, le *Collectif pour une citoyenneté entendue* a lancé des débats mensuels qui se sont déroulés dans différents quartier de la ville tout le printemps et l'été 2002. Pour chaque rencontre, le collectif collabore avec un plasticien qui met en place des *Arbres à Paroles* qui restent sur les lieux de rencontre, rapportant les idées et propositions recueillies auparavant.

Une des solutions au sentiment d'insécurité était de mieux se connaître tous et de se respecter

L'ouverture est une sagesse

Le collectif met en avant de nombreuses idées : l'éducation civique est la vraie arme du peuple, elle doit être transmise lors de ces forums citoyens où un réel dialogue se fait entre générations, minorités et classes sociales. Le changement ne peut venir d'en haut. Il incite à une présence au conseil municipal, à se tenir au courant de ce qui se passe et de ce qui se fait dans la ville, à demander des comptes aux élus, à refuser les décisions qui ne faisaient pas partie du programme électoral si elles ne sont pas l'objet d'une consultation populaire, à lutter pour la reconnaissance du vote blanc...

Le collectif est lancé par une vingtaine de personnes, se développe rapidement avant de se fondre dans d'autres luttes comme celle des intermittents ou contre l'OMC.

Michel Bernard ■

Qui oublie son passé est condamné à le revivre



DR

En Allemagne, en 1923, pour la première fois, après un putsch minable raté à Munich, le parti nazi apparaît aux élections législatives... il fait à peu près 6%. Tout le monde considère ces gens-là comme des clowns. Hitler est en prison. Il écrit *Mein Kampf*.

En 1928, aux élections législatives en Allemagne. Streseman (socialiste) est renversé par une majorité plutôt conservatrice (Hindenburg) à cause de deux problèmes fondamentaux : l'insécurité et le chômage. Les nazis approchent les 20% mais personne n'en parle vraiment. Les conservateurs s'appuient sur le report de voix...

En 1932, aux élections présidentielles (suffrage indirect), c'est la grande surprise : Hitler arrive au second tour des élections alors que tout le monde s'accordait à dire que l'Allemagne allait virer à gauche (percée des communistes donc de l'extrême gauche de l'époque qui condamnent les socialistes). Hindenburg bat Hitler 60% contre 40%. L'Allemagne respire... mais s'habitue à cet orateur de talent.

En janvier 1933, les élections législatives sont remportées par le parti nazi et Hindenburg appelle Hitler à la chancellerie... L'abstention avait atteint les 34%...

Ras l'Front

Ras l'front est un réseau de lutte antifasciste, regroupant une centaine de groupes en France et publiant un mensuel.

Présents sur tous les terrains où se développe l'idéologie des droites extrêmes. Comprendre pour expliquer, convaincre et mieux passer à la contre-offensive, tous ensemble.

■ Ras l'Front, Espace Combegayre, 18, avenue de Sierre, 07200 Aubenas.

■ Ras l'Front, maison de quartier Saint-Nicolas, place du Chapitre, 26100 Romans.

■ Réagir, Ras l'Front, BP 85, 26700 Bourg-Saint-Andéol.

Union pacifiste

UNION *pacifiste*

L'Union pacifiste, qui s'inspire de la démarche de Louis Lecoin, demande le désarmement unilatéral, sans attendre une fort improbable décision collective des Etats. L'armée n'a qu'un rôle de défense des puissants et n'a jamais protégé les faibles, par contre elle a un prix, en euros en temps de paix, en sang, en temps de guerre.

■ Union pacifiste, Bernard Vallier, Jupe, 26800 Montoison, tél : 04 75 84 44 03.

Et également

■ Amis de l'appel des cent pour la paix, Marie-Jeanne Ruol, chemin de Moulon, 07200 Aubenas, tél : 04 74 93 79 31.

■ Communication non-violente, Annie Plessy, Le Prieuré, 07230 Lablachère, tél : 04 75 36 31 25.

■ Mouvement de la paix, Franck Fayard, route de la Gare, 26400 Allex, tél : 04 75 62 78 79.



■ Association Drôme-Ardèche-Tibet, BP 420, 26402 Crest cédex, tél : 04 75 22 28 58. *Association pour une résolution non-violente du conflit tibétain.*

Etre maire et écologiste dans une petite commune rurale

Pascal Dumoulin est maire de la commune d'Ajoux, sur les hauts plateaux ardéchois, 90 habitants en hiver, entre le double et le triple en été. Agriculteur biologique, il se confronte aux idées anciennes et parfois irréalistes des collectivités locales.

La commune couvre toute la vallée d'Ajoux soit une dizaine de hameaux. Ne cherchez pas le centre : le village n'en a pas. Outre les habitants permanents, on trouve des résidences secondaires et des gîtes initiés par le maire précédent, il y a plus de 30 ans. A l'époque c'était visionnaire. La commune ne se désertifie plus. On est, en voiture, à 20 minutes de Privas et 25 minutes d'Aubenas et de nombreuses personnes (fonctionnaires surtout) sont en résidence principale. C'est ce qui la sauve des villages de villégiature. De nombreuses demandes arrivent essentiellement des gens en préretraite ou retraite.

Mais le revers de la médaille est la difficulté d'installer des gens qui veulent vivre en ayant une activité sur place car la pression immobilière est énorme et il existe peu de possibilité d'installation.

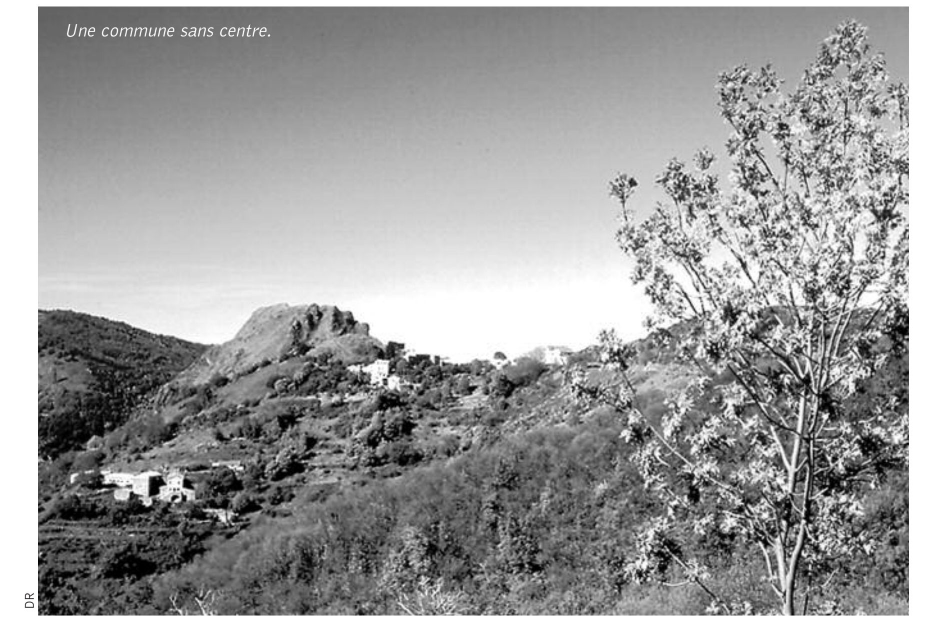
Au niveau population on a un mélange humain intéressant : retraités de grandes villes, actifs travaillant à Paris (!), retraités agricoles, néo-paysans. La difficulté étant parfois d'avoir à gérer des intérêts antagonistes.

Un nombre d'agriculteurs en régression

Les conditions changent vite et on a du mal à faire du développement durable. L'agriculture demande une échelle de temps différente.

Il y a toute une partie de la vie du pays qui s'éteint peu à peu chaque fois qu'un agriculteur disparaît. Certaines fonctions telles que l'entretien de l'espace ne seront plus assurées car si demain on paie le travail réalisé par les agriculteurs, on ne le fera pas car c'est trop coûteux. Actuellement on garde encore, autour des hameaux, des zones "propres" du fait de la présence des animaux, mais demain… Il faudrait que ce soit intégré en déduction dans le "coût" de l'agriculteur. En effet les primes nationales ne vont guère à nos petits producteurs. Il faut savoir que 80% des aides vont à 10% des agriculteurs, surtout situés en plaine. Les primes perçues ici après élaboration de dossiers sont insignifiantes par rapport aux subventions à l'exportation touchées par d'autres qui, de plus, font une concurrence déloyale aux paysans africains ou sud-américains.

La commune a peu de terrains et peu de moyens d'intervention. Lui appartiennent une auberge à laquelle pourraient être adjoints des terrains proches et ainsi permettre d'installer une famille dès janvier 2005, ainsi que trois logements, gîtes à l'origine. Dès qu'il y a une installation possible la commune fait appel à l'Asfodel (voir encadré).


Une commune sans centre.

DR

Etre maire avec une sensibilité écologique

"En fait, dans la situation de maire, on se rend rapidement compte qu'il n'y a pas de clivage politique, au sens où on l'entend habituellement, avec les autres maires, sur des dossiers quelque soit la tendance politique.

Il y a des gens qui ont une vision de leur territoire, une certaine idée de maintien et de redéploiement plutôt d'ailleurs que de développement car il faut être réaliste et on travaille avec ceux qui l'ont.

Parfois, c'est mal compris par ceux qui voudraient faire de la politique au sens habituel. C'est un peu le drame en Ardèche. Il y a un certain nombre de structures très intéressantes qui sont soumises à un phagocytage qui n'a rien à voir avec l'intérêt des Ardéchois. C'est déplorable. Ça mange de l'énergie, or on n'en a pas de trop.

Ainsi face à des choix énergétiques, touristiques, il n'y a pas de point de vue clair dans les partis politiques ce qui fait qu'on peut travailler avec des élus éloignés sur le plan des idées générales. C'est nouveau pour moi. Je ne pensais pas que c'était possible".

Et Pascal Dumoulin de se rappeler : "Je me suis installé comme paysan et j'ai été très rapidement sollicité. En effet,

Asfodel


DR


DR

L'ASFODEL, Association de formation et de développement rural appliqué au local a été créée en 1992 en Ardèche, pour continuer à porter la formation exploitants ruraux de *Peuple et culture Isère*. Asfodel est installé au sein du CFPPA du Pradel.
La formation *Exploitant rural* répond aux besoins d'adultes désirant s'installer dans des zones rurales en diversifiant, en combinant des activités de productions et/ou de services, voire en y associant de la pluriactivité. Les productions agricoles envisagées sont le plus souvent conduites de façon biologique, transformées et vendues directement. Cette formation est diplomante (niveau IV) et privilégie l'alternance au sein du réseau d'Asfodel (plus de 130 tuteurs).
Toujours dans le domaine agricole, Asfodel suit, depuis 1994, par convention avec le district d'aménagement du Val-de-Drôme, les agriculteurs en cours d'installation ou ayant des projets de diversification.
Asfodel accompagne depuis 1996 des porteurs de projets non agricoles au moyen soit d'une formation modulaire individualisée (formation *Entreprises rurales*, deux promotions par an), soit dans le cadre d'études de faisabilité liées à des mesures régionales telles que *Entreprises rurales innovantes*.
Le lien entre toutes ses activités est l'existence et l'animation du réseau de tuteurs d'Asfodel principalement situé en Drôme-Ardèche, qui parrainent les porteurs de projets, leur font partager leurs savoir-faire et si nécessaire mobilisent l'épargne locale pour aider des installations s'inscrivant dans un cadre solidaire.
Outre des partenariats ponctuels ou formels avec le milieu associatif local, l'association initie avec son réseau des initiatives culturelles (théatre à la ferme, café philo...) ou conviviales (rencontres annuelles des exploitants ruraux).
Enfin Asfodel est engagé dans plusieurs partenariats nationaux ou européens dans le cadre d'échanges de pratiques ou de recherche-action.

■ Asfodel, Le Pradel, 07170 Mirabel, tél : 04 75 36 74 34.

dans les petites communes, il est plus facile d'être élu par manque de candidats. Le côté détestable est le fait qu'on est agent de l'Etat. C'est difficile à gérer sur les sujets qu'on traiterait soi-même différemment. Par contre le côté relationnel avec les habitants qui sont des 'voisins' est valorisant même s'il y a une certaine frustration du fait du manque de moyens par rapport à la tâche à accomplir".

Depuis de nombreuses années on constate que l'Etat se désengage. Pascal Dumoulin en analyse les conséquences : "Par exemple, on veut rendre la maîtrise des routes nationales au conseil général sans lui en donner les moyens. Donc les taxes locales, déconnectées des revenus, vont grimper. Au niveau de l'eau, besoin essentiel, le problème est criant car les aides pour les travaux baissent.

Les services aux anciens coûtent cher et on a des difficultés pour les garder ici. Une veille téléphonique est organisée en hiver, par le secrétariat de mairie, auprès des personnes âgées isolées. S'il est vrai que les personnes âgées actuelles encore issues du pays bénéficient de l'entraide familiale, le problème sera plus aigu avec les familles nouvelles, plus aisées, qui, entre 50 et 65 ans, achètent une maison et qui n'auront aucune structure pour les aider lorsqu'elles seront moins autonomes. Si l'on veut mettre en place des aides il faut augmenter les impôts locaux, ce qui va à l'encontre des "anciens installés" qui, eux, n'ont pas les moyens financiers.

Sur le plan juridique la multiplication et la complexification des textes posent des problèmes d'autant que certains ne sont absolument pas adaptés voire sont inapplicables. Ces textes sont cohérents à l'échelle globale mais incohérents voire farfelus par rapport au contexte local. Ainsi des derniers textes sur les analyses d'eau. On a ici six captages municipaux. Or le dernier protocole, depuis mai 2004, va engendrer pour nous un coût énorme, équivalant à l'ensemble de nos recettes. Donc si on veut obéir à la législation et on n'a pas le choix (les analyses sont imposées : le laboratoire fait les prélèvements puis la facture est envoyée) on double les factures d'eau en une année. Cela va dans le bon sens dans la mesure où ils cherchent beaucoup de polluants. Cependant ils cherchent des polluants qu'on ne peut pas avoir ici. Il s'agit ici d'un problème d'adaptation de règles au local et cela s'accentue de plus en plus avec les règles européennes.

Déjà l'intercommunalité n'est pas toujours simple. Pour quelqu'un qui n'est pas d'ici gérer une fuite d'eau est impossible".

Il faut pervertir l'économie puisqu'elle ne se gêne pas pour pervertir la société. Il s'agit de lui rendre la monnaie de sa pièce.

Disparités

Les agriculteurs sont dépendants des aides publiques, ce qui est assez dangereux pour eux et ils en sont conscients. Pour quelqu'un qui s'installe, la pluriactivité avec l'homme ou la femme travaillant à l'extérieur est la première prudence.

Les enfants vont à Privas et aucun ramassage scolaire n'est organisé. Là encore les disparités de situation n'ont pu le permettre. Les parents travaillant à Privas ne l'ont pas souhaité, profitant en famille de la subvention du conseil général qu'ils ne percevraient plus si le transport collectif était mis en place. De plus l'habitat étant dispersé, les départs groupés sont difficiles à organiser entre parents. Il faudrait une volonté plus forte.

Nucléaire et hypocrisie

"Avec le projet de réacteur nucléaire EPR, j'ai fait le tour de l'échiquier politique et chacun de me répondre : mon parti est pour mais moi personnellement je suis contre ! C'est ça prendre ses responsabilités et voter contre son propre avis" (1)

Il est vrai que la taxe professionnelle de la centrale de Cruas permet d'arroser toutes les communes environnantes y compris celle d'Ajoux (à 30 km de la centrale). Pascal Dumoulin ayant interpellé un élu du conseil général sur la valeur de "bakchich" de cette taxe pour accepter la zone de contamination n'a pas eu de réponse. C'est une façon d'acheter le silence !

"Ce qui me console un peu c'est que de la crête je vois à présent non seulement les deux cheminées de la centrale mais aussi une éolienne". Encore faut-il que la population se responsabilise. Face aux oppositions locales à leurs projets, les promoteurs d'éoliennes se sont tournés vers d'autres régions où les populations sont davantage favorables. Or comment peut-on accepter que la vallée du Rhône soit une zone sacrifiée avec les incinérateurs, les centrales, les autoroutes sans prendre ses responsabilités, par exemple réduire sa consommation électrique, ses déchets… ?

(1) Le conseil général de l'Ardèche s'est prononcé en faveur d'une implantation éventuelle de l'EPR en Ardèche, à Cruas par exemple. Les élus y sont majoritairement socialistes. Cette position est opposée à celle de ce parti au niveau national et régional ! Et contraire aux déclarations individuelles. On est en pleine hypocrisie. Le département espérait surtout percevoir une manne financière.

Les déchets

Au niveau des déchets la communautés de communes a mis en place le tri sélectif avec de bons résultats. Mais la décharge de Lavilledieu reçoit tout ce qui n'est pas trié. Or le site est plein et un autre site est prévu sur Rochecolombe. En tant que maire de sa commune Pascal Dumoulin a adressé une lettre au président du syndicat pour lui signaler que la situation de fond n'était pas réglée : l'augmentation du volume des déchets est de 2 à 3% par an. "Il y a un problème technique à résoudre très rapidement, le choix d'un nouveau site de stockage, mais ne pas poser les problèmes de fond c'est se condamner à retrouver le problème dans peu de temps sur sa commune. Le dialogue est difficile. Je suis favorable à la mise en place d'un paiement au poids comme cela se fait dans certains pays du nord de l'Europe quitte à mettre en place des gendarmes de l'environnement".

Maire et agriculteur bio

Pascal Dumoulin et son épouse vivent essentiellement de la châtaigne. Ils vendent en frais sur des marchés en région lyonnaise. Ils transforment en confiture et farine et Pascal fait les foires le dimanche.

Ils produisent aussi jus de pomme, raisin, confiture de myrtilles sauvages lorsqu'il y en a, framboises. Ils ont un jardin pour la famille et assurent une table d'hôtes.

Tous leurs produits sont bio et certifiés *Ecocert* par conviction : "Nous mangions bio et on ne pouvait imaginer offrir aux clients autre chose que ce que nous achetions nous-même. Je pense que j'ai davantage apporté à la bio qu'elle ne m'a apporté en prenant le temps de l'expliquer aux gens. En effet dans la vente directe, la relation est un facteur décisif pour établir la confiance et c'est ainsi que je vends. Depuis les accidents et problèmes de sécurité alimentaires le message passe plus facilement. Par contre je pensais qu'après Tchernobyl on se débarrasserait du nucléaire, ce qui n'est pas le cas".

Deux chambres paysannes (bed and breakfast) de quatre à six personnes, dans des conditions confortables d'hygiène et de sécurité pour découvrir le pays. Cette découverte peut se faire avec des ânes : les plans de chemins débroussaillés sont proposés. Ces ânes ont été tout d'abord dressés pour porter bois et châtaignes dans les zones peu accessibles avant de promener les visiteurs.

Projet d'atelier de pressage mobile

Dès le départ, l'idée est de favoriser, d'aider les personnes désireuses de valoriser les variétés anciennes mais qui n'ont pas les outils pour le faire. Parmi elles, beaucoup de personnes âgées qui ont quatre ou cinq pommiers. Il s'agissait aussi de retrouver l'esprit des "travaux communs" puisque ce projet va nécessiter le regroupement des pommes et donc faire travailler les gens ensemble. "L'économie m'intéresse dans la mesure où elle crée du lien social. Il faut pervertir l'économie puisqu'elle ne se gêne pas pour pervertir la société. Il s'agit de lui rendre la monnaie de sa pièce".

Les études techniques et juridiques ne sont pas encore achevées mais en bonne voie. "Notre approche a plusieurs têtes et pose donc des problèmes dans sa mise en place car les institutions compartimentent : la chambre d'agriculture va dire que la taille ne la concerne pas étant donnée sa petite taille ; d'autres partenaires diront qu'il ne s'agit pas d'un projet culturel puisqu'il profite à des producteurs… il est difficile de trouver la bonne porte. Finalement le projet va aboutir en partenariat avec le parc naturel régional des monts d'Ardèche".

Cet atelier devrait être opérationnel dès l'automne 2005 et permettre de valoriser les petits vergers, certains étant pour l'heure abandonnés. Or ce sont des variétés ayant une valeur importante en terme de patrimoine.

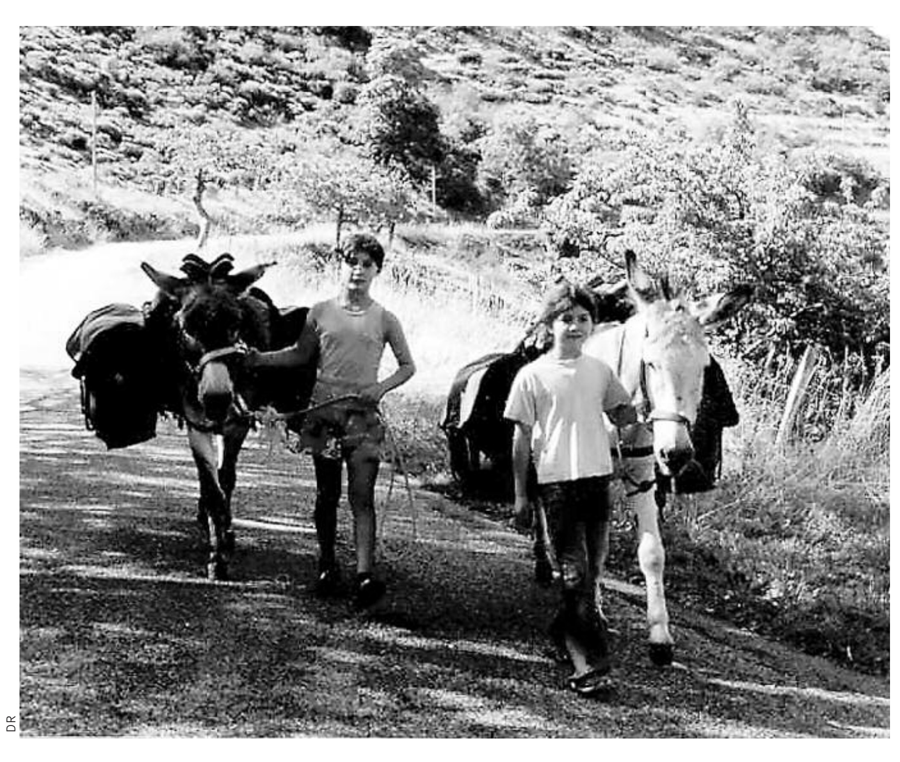
"Quand on est arrivé, on a souhaité utiliser les pommes de nos terrains. Je faisais presser dans la vallée du Rhône en agriculture biologique". L'idée de l'atelier est née de la rencontre avec l'association l'*Œil dormant* venue pour recenser les diverses variétés de pommiers. Par cette association une formation en arboriculture sur les variétés anciennes a été organisée, à la suite de laquelle un groupe de gens intéressés a été créé qui au fil des rencontres a formulé l'idée du pressage mobile.

Contrairement à l'atelier qui existe sur le parc du haut Languedoc depuis quatre ou cinq ans et qui fonctionne sur le bénévolat, celui qui est projeté permettrait l'embauche d'un prestataire qui se "baladerait" avec l'atelier et ferait le travail à façon.

C'est lors d'une formation prévue que devrait émerger le prestataire qui doit coupler les aspects techniques et le côté patrimonial. De façon à élargir le public intéressé.

Pascal Dumoulin de conclure : "j'ai parfois l'impression de ramasser du sable avec une fourchette".

Sylviane Poulenard ■


DR

L'avenir leur a donné raison

Comment les Verts interviennent-ils en dehors des campagnes électorales ? L'exemple du département de l'Ardèche.

En dehors des périodes électorales, les Verts-Ardèche sont du genre discret. Faut-il en déduire que seuls ces moments les intéressent ? Pas du tout ! Simplement, ils ont choisi des modes d'actions adaptés à ce qu'ils sont : quelques dizaines de personnes sur un territoire immense et principalement rural. Trois petites "villes" dont la plus grande n'excède pas les 20 000 habitants ! Au-delà, c'est la multitude des villages et des bourgs. Pas question donc de mobiliser les adhérents en quelques heures comme à Lyon, Saint-Etienne ou Grenoble !

Les Verts-Ardèche s'engagent donc d'abord dans leurs communes, leurs associations et syndicats, leur métier.

Elus et militants associatifs

En tant que maires, adjoints ou simples conseillers municipaux, ils œuvrent à orienter leurs communes vers des choix d'investissements plus écologiques. Par exemple, épurer l'eau par "un filtrage à roseaux" (lagunage) plutôt qu'avec une station bétonnée ; ou chauffer les bâtiments collectifs au "bois-plaquettes" plutôt qu'au fuel ; ou encore réunir des terrains pour permettre l'installation d'un agriculteur. L'idée est d'ouvrir des espaces "institutionnels" à ce qui est nouveau, différent, contestataire, mal reconnu ; de valider cela par l'expérience que la société en fait. Mais aussi de permettre aux porteurs de projets de faire à leur tour l'expérience de la société telle qu'elle est. Dans ce processus de mise en relation, la légitimité de l'élu est précieuse.

Il n'est pas un seul Verts-Ardèche qui ne soit pas investi dans une ou plusieurs associations. Cela peut être une simple association de défense, mais, en général, ils préfèrent celles qui contestent, proposent et construisent à la fois. Le champ est très vaste : protection de l'environnement, développement local, nature comme créatrice d'emploi, droit des femmes, sans-papiers, antiracisme, alternatives énergétiques, traitements des déchets, spectacles vivants, culture en milieu rural, lutte contre le nucléaire, contre un projet d'autoroute, Palestine, Afrique, coopération décentralisée, variétés végétales anciennes, maintien de l'hôpital, insertion, etc. Nous ne les citerons pas ici afin de ne pas réduire aux seuls Verts ce qui est une œuvre collective, sauf pour "Sortir du Nucléaire" puisque les Verts-Ardèche en sont membres en tant que tels.

Des métiers souvent engagés

Enfin le métier. Il est une manière quotidienne de s'engager chaque fois que cela est possible. Certains disposent de grandes marges de manœuvre et d'autres non. Il n'est pas toujours facile de trouver du travail ou des clients lorsque l'on est étiqueté "vert" dans un petit département ! Mais, tenter d'exercer son métier différemment, dans un sens plus écologique, c'est aussi mettre au point des modalités avec lesquelles les Verts souhaitent construire la société de demain. Car le métier relie aux autres et c'est avec les autres que les "futurs possibles" s'élaborent. Médecins, vétérinaire, orthophoniste, agriculteur, acteur du tourisme, travailleur social, artisan, petit entrepreneur, formateur, enseignant, technicien agricole, accueillant de public en difficulté, infirmier, responsable associatif, juriste, agent de l'Etat, musicien, chanteur, théâtreux, etc., le rapport à l'autre est une dimension essentielle des métiers qu'exercent la plupart des Verts-Ardèche.

Les Verts-Ardèche ont cependant mené des combats locaux importants en tant que Verts et en appui aux associations. Pour faire rentrer le développement soutenable dans les propositions du conseil local de développement du futur pays de l'Ardèche méridionale. Contre des carrières sans avenir (Nozières), des projets "d'usines-poubelles" (Saint-André-en-Vivarais, Lavilledieu), des décharges mal gérées (Grospierres, Privas), des incinérateurs (Montpezat, Privas, Portes-lès-Valence). Le plus long et le plus difficile est celui pour la protection des gorges de l'Ardèche, avec comme dernier rebondissement le refus de voir s'installer le futur site de restitution de la grotte Chauvet aux limites de la réserve naturelle, si riche en biodiversité.

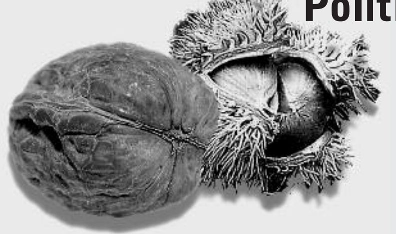
Le plus emblématique est celui contre le projet d'autoroute A.79. Les bons scores enregistrés à des élections ont permis d'amener la "vieille gauche" à changer de position de manière assez spectaculaire. Jusqu'à qu'elle ce rende compte que ce projet n'était finalement pas si bon !

Car les élections sont un moment privilégié. Elles permettent de faire élire quelques Verts dans des communes ou à la Région Rhône-Alpes, donc de peser sur les politiques publiques. Elles expriment aussi un poids dans le département. Avec des résultats qui varient entre 5 et plus de 10% suivant les scrutins, il devient difficile d'ignorer complètement les aspirations des écologistes, comme le prouve "l'affaire de l'autoroute". Malheureusement, cela ne suffit pas à intégrer le conseil général, vieille institution au mode de scrutin injuste fabriquant de petits notables locaux, soucieux de ne déplaire à personne.

Tout cela, vous le trouverez dans "Ardèche Ecologie", un petit journal à la parution hélas un peu irrégulière. En résumé, les Verts-Ardèche s'activent à construire un autre mode de développement, basé sur la sortie de la dépendance aux énergies fossiles et sur des formes de dématérialisation de la croissance (pour le bonheur, c'est une autre affaire !). Bref, ils pensent que "l'avenir leur a donné raison".

Eric Arnou ■

■ Verts Ardèche, Alain Gibert, Le Jal, 07110 Rocles, tél : 04 75 88 31 51.
■ Les Verts Drôme, La mercerie du Polygone, 44, avenue de Verdun, 26000 Valence, tél : 04 75 85 72 17.
■ Verts Montélimar-Dieulefit, Hélène Planel, Grises, 26740 Savasse, tél : 04 75 46 03 49.
■ Verts Nyons-Nord Vaucluse, Jean-Pierre Morichaud, hameau des Oliviers, 26110 Venterol, tél : 04 75 27 97 67.
■ Verts Romans-Nord-Drôme, Manon de Tonnac, 6, rue des Clercs, 26100 Romans, tél : 04 75 02 01 12.
■ Verts Val de Drôme, Goeffroy Muthig, Les Noyeuries, 26400 Divajeu, tél : 04 75 25 21 16.
■ Verts Valence, Danielle Persico, Le fil vert, centre commercial Saint-Exupéry, 44, avenue de Verdun, 26000 Valence, tél : 04 75 44 43 67.
■ Jean-David Abel, 21, place Maurice-Faure, 26100 Romans, tél : 04 75 02 31 60. *Commission Agenda 21.*
■ Véronique Schlotter, Le Vautelit, 26160 Félines-sur-Rimandoule, tél : 04 75 90 10 28. *Commission agriculture.*
■ Jean-Marie Chosson, 10, rue Fontaine des Cordeliers, 26100 Romans, tél : 04 75 02 99 37. *Commission aménagement du territoire, transport.*
■ Peter Burstow, Joli Lot, 26220 Dieulefit, tél : 04 75 46 44 81. *Commission Europe, transnational.*
■ Pierre Riguet, Péreyrol, 26120 Chabeuil, tél : 04 75 59 22 02. *Commission Europe, transnational.*
■ Jean-Paul Viéron, Les Bouleaux, 26190 Saint-Laurent-en-Royans, tél : 04 75 47 52 89. *Commission paysages et ruralité, faune, flore.*
■ Dominique Allain, tél : 04 75 42 32 71. *Commission aménagement du territoire, transport.*
■ Josiane Gonnot, tél : 04 75 85 64 57. *Commission social, éducation.*



CNT

La confédération nationale du travail, née en 1946, essaie de développer un syndicalisme différent, un syndicalisme de lutte de classes indépendant des partis politiques et des idéologies religieuses. Elle regroupe des syndicats dont les principes et les buts sont anti-capitalistes, autogestionnaires et anti-autoritaires. Elle lutte aussi bien sur le terrain économique que sur les lieux de vie et de formation pour l'égalité économique et sociale dans la liberté.

Tout doit être fait pour favoriser la prise en main par les travailleurs de leur propre vie et cela dans sa globalité ; du travail au logement, de la nourriture aux activités ludiques, etc. C'est pour cela que le syndicalisme de la CNT ne se limite pas au cadre de l'entreprise. La ré-appropriation des logements vides, la résistance à la militarisation de la société, le refus du nucléaire, l'action concrète contre le racisme, le fascisme, le sexisme, la lutte contre les oppressions patronales ou étatiques, etc., sont autant de terrains où l'on peut agir. Ces pratiques de lutte marquent la farouche volonté des militant-e-s de la CNT d'unifier et de réunifier le tissu social et de ne pas s'enfermer dans le cadre étroit du corporatisme. Le syndicalisme doit redevenir ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : révolutionnaire, c'est-à-dire porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre...

En Ardèche, le syndicat CNT Interpro Ardèche regroupe des militant-e-s présent-e-s dans les secteurs de l'éducation, du social, des espaces verts, du bâtiment, de La Poste...

En 2002-2003, au sein du "collectif contre toutes les guerres", la CNT a lutté activement contre la logique guerrière développée, entre autres, par les Etats-Unis qui, sous couvert de lutte antiterroriste veulent imposer leur ordre économique et social au reste de la planète. Durant cette période des centaines de manifestant-e-s se sont rassemblé-e-s chaque semaine à Aubenas pour tenter d'empêcher cette folie destructrice. La CNT-Ardèche a également participé à la création de collectifs pour faire pour faire face aux lois sécuritaires et à la répression contre le mouvement social. Pendant le conflit sur les retraites au printemps 2003, des assemblées générales quotidiennes ont regroupé jusqu'à 200 grévistes, syndiqués ou non, à Aubenas.

■ CNT, 18, avenue de Sierre 07200 Aubenas, tél : 06 79 37 32 87.
■ Syndicat CNT de l'éducation, lycée Boissy-d'Anglas, 07104 Annonay.
■ CNT-SSE, rue de la Mairie, 07700 Saint-Martin-d'Ardèche.
■ CNT-PTT, La Poste, 07170 Villeneuve-de-Berg.

Attac



DR

Au départ, parti d'une réflexion sur la taxation sur la spéculation financière, le mouvement Attac s'est étendu aujourd'hui et fédère les altermondialistes. Attac représente en France le Forum mondial... mais n'en respecte pas toujours l'esprit. Début 2004, un débat a éclaté dans la Drôme après le refus d'Attac d'appliquer la position internationale contre le nucléaire... La présence de syndicalistes dans un département fortement sous influence (centrale de Tricastin, Mélox), n'est sans doute pas étrangère à ce problème.

Ardèche

■ Attac Privas, Alain Roscoët, 1, place de la République, tél : 04 75 64 38 80.
■ Attac Annonay, Georges Primet, Miandon le Bas, 40, chemin Prade, 07100 Annonay, tél : 04 75 33 47 19.
■ Attac Aubenas, Alain Diacono, Espace Combegayre, 18, avenue de Sierre, quartier des Oliviers, 07200 Aubenas, tél : 04 75 37 31 66.
■ Attac Les Vans, Maison des associations, 07140 Les Vans, tél : 04 75 88 51 48.
■ Attac Tain-Tournon, Eliane Ceysarin-Mayoussier, rue Carrières, 07610 Vion, tél : 04 75 07 05 65.

Drôme

■ Attac Valence, Eric Leblanc, Bureau 209, Maison des sociétés, rue Saint-Jean, 26000 Valence, tél : 04 75 43 25 66.
■ Attac Romans, Bernard Bouzon et Alex Martinero, 10, côte Garenne, 26100 Romans, tél : 04 75 72 39 33.
■ Attac Val d'Eygues, Marie Françoise Jourjon, Eclat de riz, 40, rue des Déportés, 26110 Nyons, tél : 04 75 26 03 41.
■ Attac Tricastin, Jean-Pierre Wurbel, quartier Justice, 26130 Saint-Restitut, tél : 04 75 04 96 12.
■ Attac Diois, Valérie Peyret, foyer de la MJC, boulevard du Ballon, 26150 Die, tél : 04 75 21 38 33.
■ Attac Bourdeaux et Val de Drôme, Véronique Schlotter, Le Vautelit, 26160 Félines-sur-Rimandoule, tél : 04 75 90 10 28.
■ Attac Montélimar, MJC, rue Léo-Lagrange, 26200 Montélimar, tél : 04 75 01 90 81.
■ Attac Dieulefit, Rose-Marie Reboul, 11, rue Malautière, 26220 Dieulefit, tél : 04 75 46 01 71.
■ Attac, Jean Moulin, Le Village, 26400 Chabrillan, tél : 04 75 62 87 50.
■ Attac Saint-Paul-Trois-Châteaux, Christian Vinson, chemin Bœufs, La Croisette, 84600 Grillon, tél : 04 90 35 58 85.

Syndicats Sud

Les syndicats Sud, Solidaires unitaires et démocratiques, sont nés d'une scission avec la CFDT à la suite de la politique de compromissions sans fin de cette dernière.

■ Syndicat Sud de Drôme-Ardèche, Othello Buro, 1, rue Rossini, BP 82, 26903 Valence cédex 9, tél : 04 75 78 24 74.

La Libre pensée

La Libre pensée est un très ancien mouvement pour la laïcité, la démocratie et le social. Elle est née en 1847 autour de la revue "*La liberté de penser*". En 1863, une première association voit le jour à Bruxelles qui participe à la mise en place de l'AIT, association internationale des travailleurs, plus connue sous le nom de Première internationale. S'y cotoient Marx et Bakounine. Les libres penseurs se retrouvent aux premiers postes pendant la Commune de Paris. Le mouvement est également très impliqué dans le montée du pacifisme avant 1914. On y retrouve alors Anatole France. Le mouvement est à son sommet quand le 9 décembre 1905, une loi proclame la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Un siècle après, il continue d'affirmer la nécessité de la laïcité.

■ Libre pensée, Yvon Villetard, Le Pont, 07400 Alba-la-Romaine.
■ Libre pensée, Stora Françoise, 12, chemin de Maret, 07100 Annonay.

Les GFA et les SCI

Les GFA, groupements fonciers agricoles, et les SCI, sociétés civiles immobilières, fonctionnent sur le même principe. Les GFA servent à acheter des terrains agricoles, les SCI plutôt des bâtiments. Ces deux structures permettent de faire des achats collectifs sous forme de parts sociales. Les statuts peuvent fluctuer d'un projet à l'autre, mais il est tout à fait possible, comme dans une structure coopérative, de prendre le parti qu'un porteur de voix n'a qu'une voix quel que soit le capital apporté. La structure GFA ou SCI est alors propriétaire d'une exploitation ou d'un bâtiment et peut louer à un individu, à une association, à un collectif.

Parmi les modes de location, le bail d'usage est particulièrement intéressant : la structure qui loue paie l'ensemble des charges liées au lieu (donc les charges locatives et les charges du propriétaire dont les investissements) en échange de quoi, elle ne paie pas de loyer proprement dit. Ainsi, elle paie "le juste prix". Le GFA et la SCI ne dégagent alors aucun bénéfice, ce qui signifie que les porteurs de capital l'ont fait pour soutenir le projet qui s'installe et non pour gagner de l'argent.

Les GFA les plus connus en France sont ceux qui sont nés à la fin des années 70 sur le Larzac pour acheter la terre convoitée par le projet de camp militaire. Les GFA ont recueilli le capital de milliers de sympathisants et fonctionnent toujours aujourd'hui. José Bové au sein d'un GAEC, Groupement agricole d'exploitation en commun, a été jusqu'à ces dernières années, l'un des locataires de ces GFA.

Comme SCI, on peut citer le cas des Ateliers qui hébergent *S!lence* : environ 130 personnes dont les associations locataires ont acheté les locaux où nous sommes. La prise de décision au sein de la SCI fonctionne proportionnellement au capital apporté, mais avec une minorité de blocage à 30%… les associations ayant apporté plus de 30% du capital, tant qu'elles s'entendent entre elles, elles ne peuvent être mises en minorité. Le locataire est une fédération qui regroupe actuellement neuf associations. La fédération fonctionne selon le principe une association = une voix.

Comment peut-on vivre à la campagne ?

Le réseau Relier est né au sein de Peuple et Culture pour favoriser les échanges entre initiatives en milieu rural. L'occasion de mettre en évidence des méthodes originales.

Peuple et culture fédère des associations et des réseaux d'éducation populaire. Le groupe de l'Isère s'est penché, dans les années 70, sur la question de la survie des petites exploitations en zone de montagne. Alors que les statistiques officielles montraient qu'il était matériellement impossible de continuer à vivre dans ces régions, force était de constater que non seulement d'anciennes exploitations continuaient à exister, mais qu'en plus, des jeunes, avec le mouvement de retour à la terre de cette époque, arrivaient à s'y installer.

L'étude montre alors de multiples astuces aujourd'hui bien mieux connues : la vente directe de la production sur les marchés qui permet de dégager un bénéfice plus important, la transformation et la maîtrise d'une chaîne de la production pour une diffusion dans des réseaux plus larges géographiquement et tout au long de l'année, la pluriactivité entre agriculture et une activité artisanale ou encore le début de l'accueil touristique.

Relier les initiatives rurales

En 1984, des rencontres sont alors organisées pour essayer de confronter ses pratiques. De là, la naissance de Relier, Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural, qui, au départ, va assurer deux activités : la parution du bulletin *Alternatives paysannes* et des rencontres thématiques, les deux initiatives ayant le même but : faire circuler les savoirs (1).

Au fil des années, ces rencontres débouchent sur des groupements comme la FNAPF, Fédération nationale des agriculteurs en produits fermiers (2) ou encore Accueil paysan (3) qui gère un réseau d'hébergement à la ferme. Relier aide aussi à la naissance d'une coopérative de vétérinaires homéopathes ou encore à la fabrication d'un petit tracteur *Le Mouflon* dont l'entretien a été pensé pour que l'agriculteur puisse en faire l'essentiel sans dépenser de l'argent chez un garagiste.



L'accueil des rencontres Culture et Agriculture 2004.

DR

D'année en année, les initiatives se diversifient, et le réseau s'élargit, devenant moins spécifiquement agricole. La revue change alors de nom pour devenir *Alternatives rurales*. Elle intègre notamment nombre d'initiatives provenant du retour à la campagne d'anciennes activités urbaines, en particulier avec l'installation d'un grand nombre d'artistes en milieu rural.

Dans les années 80, Relier répond régulièrement à des appels d'offres du ministère de l'agriculture pour essayer d'appréhender ces pratiques originales. Sous le gouvernement Juppé, au milieu des années 90, les subventions sont coupées, provoquant une crise au sein de Relier, entraînant le licenciement des salariés et le retour total au bénévolat.

Il faut attendre 1999 pour qu'une nouvelle embauche puisse être faite. Le président de Relier étant alors de Clermont-Ferrand, le poste est créé dans cette ville, dans les locaux du groupe local de Peuple et Culture. Mais le permanent, Jérôme Deconinck, veut vivre dans la Drôme et propose soit de partir soit de déplacer le siège de l'association. C'est la deuxième solution qui est choisie. D'autres groupes proches cherchaient également des locaux. La commune d'Aouste-sur-Sye leur propose alors un local au-dessus de la caserne de pompiers. Plusieurs associations s'y installent : Relier, Peuple et culture, Accueil paysan, AJ Services et Solstice (4).

L'accès solidaire au foncier

Aujourd'hui, Relier travaille sur deux thèmes qui concernent les acteurs ruraux : le problème de l'accès au foncier et le problème du développement culturel en milieu rural.

Alors que dans les années 70, le retour à la terre était facilité par de nombreuses exploitations disponibles, le développement du tourisme de masse a progressivement provoqué une augmentation du prix des terres et des constructions. Aujourd'hui, certaines maisons rurales se vendent aussi cher que des appartements urbains, notamment parce que les touristes d'Europe du Nord possèdent un pouvoir d'achat important et que

(1) La première animatrice Anne Parlange a été interviewée dans le spécial Isère, n°285/286.
(2) FNAPF, 41, rue Charles-Robin, 01000 Bourg-en-Bresse, tél : 04 74 23 00 91.
(3) Accueil paysan, voir page 37.
(4) Ces deux derniers sont présentés page 61.

les autoroutes permettent une liaison rapide. L'arrivée de l'euro a encore favorisé ce mouvement de fond(s).

Des rencontres ont été organisées à Die en 1998 pour étudier les solutions possibles pour les jeunes qui veulent s'installer. Les solutions semblent se trouver vers un accès solidaire au foncier. Pour cela avaient été invités deux GFA, groupements fonciers agricoles, du Larzac et du Pays Basque, qui ont expliqué leur fonctionnement. Il a été étudié comment étendre cette pratique à des activités non-agricoles, ce qui peut alors passer par des SCI, sociétés civiles immobilières (voir encadré p. 58). Relier a alors lancé une association spécifique *Terre de liens* en coopération avec différents mouvements comme la Confédération paysanne (5), la Fédération nationale de l'agriculture biologique (6), le mouvement biodynamique (7) et la Nef, la banque alternative (8). Cette association travaille actuellement autour de deux axes : accompagner les collectifs qui se mettent en place par l'apport d'aides juridiques et comptables ; cela devrait déboucher sur la rédaction d'un guide pratique ; le deuxième axe est celui du temps : apprendre à faire un planning qui intègre le temps nécessaire pour collecter une épargne en amont, puis à être prêt quand il s'agit d'acheter et de négocier le complément par un prêt dans un délai généralement très court.

Pour les jeunes qui veulent s'installer, les solutions semblent se trouver vers un accès solidaire au foncier.

Concrètement, Relier a profité de cette réflexion, puisque fin 2004, les associations actuelles déménagent dans un immeuble acheté en SCI dans Crest. Dans cet immeuble, les groupes disposeront d'un espace beaucoup plus grand avec quatre étages de 90 m². Le rez-de-chaussée reste pour le moment à attribuer, sachant que les autres groupes souhaitent y voir s'installer un projet associatif lié à la culture (peut-être un bar associatif).

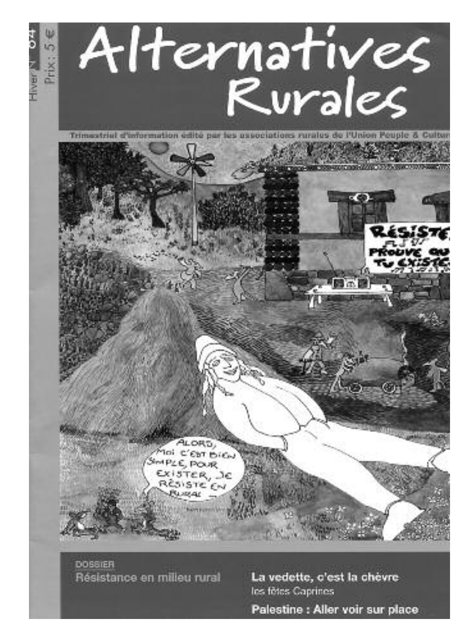
Artistes à la campagne

Depuis 2000, Relier est de plus en plus sollicitée pour participer au développement artistique et culturel en milieu rural. Beaucoup de personnes travaillent de manière dispersée et la crise des intermittents du spectacle a cruellement mis au grand jour que nombre de personnes vivent dans des conditions très précaires. Beaucoup d'intermittents vivent à la campagne avec le RMI.

En avril 2002, suite à l'embauche d'une deuxième personne, Céline Schlumberger, des rencontres nationales ont été organisées à Clermont-Ferrand, sur le thème *Culture et agriculture* et cela a débouché sur un nouvel axe de travail au sein de Relier, Depuis cette date, Relier a constitué un réseau de personnes intéressées et une deuxième rencontre s'est tenue sur le plateau de Millevaches, dans le Limousin, en septembre 2004, avec 250 personnes.

La réflexion est menée notamment avec l'ensemble des groupes de *Peuple et culture* et avec *OPALE*, une association qui a fait le même travail de recherche en milieu urbain (9). Relier travaille également avec l'*UFISC*, une association qui regroupe des intermittents dans le domaine des arts vivants et des arts de la rue, association qui a un rôle syndical dans la lutte actuelle des intermittents (10). Egalement partenaire, *Arts et société* une fédération nationales d'associations locales qui regroupent des artistes vivant du RMI (11).

Le travail mené actuellement doit permettre de définir ce qu'est un emploi culturel en milieu rural et comment un tel



statut peut permettre de résoudre la crise des intermittents. Les ministères de l'agriculture et de l'emploi ont donné suite. L'année 2005 va consister à effectuer un inventaire des pratiques actuelles et des limites qu'elles rencontrent (en particulier le problème de la légalité) et devraient ensuite déboucher sur des expérimentations d'accompagnement à la création artistique avec la formation d'encadrants. Au final, cela pourrait déboucher sur un centre de ressources et inciter les personnes à adopter des démarches plus collectives pour exister politiquement et culturellement.

Alternatives rurales

Relier est donc le levain d'une multitudes de réflexions sur le monde rural, autant de pistes qui se cherchent, s'expérimentent et se confrontent et que tout un chacun peut découvrir dans la revue *Alternatives rurales*. Une bonne porte d'entrée pour ceux qui rêvent d'une installation à la campagne et qui ne savent pas toujours comment s'y prendre.

Michel Bernard ■

Relier, 10, rue Archinard, 26400 Crest, tél : 04 75 25 44 90.

(5) Confédération paysanne, voir page 14.
(6) FNAB, 40, rue de Malte, 75011 Paris cedex 05, tél : 01 43 38 39 70.
(7) Mouvement de l'agriculture biodynamique, 5, place de la Gare 68000 Colmar, tél : 03 89 24 36 41.
(8) La Nef, 114 bld du 11-Novembre-1918, 69626 Villeurbanne cédex, tél : 0 811 90 11 90.
(9) OPALE, 45, rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris, tél : 01 45 65 20 00.
(10) UFISC, 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.
(11) Arts et société, 1, rue de l'Evéché, 16000 Angoulême.


DR

Rencontres Culture et Agriculture 2004.

Ma petite entreprise

Les coopératives d'emploi et d'activités peuvent vous aider à franchir les obstacles de la création de votre activité.

Anne Borel et Jean-Jacques Magnan ont créé *AJ Services* en 1994, sous forme de SARL puis de SCOP, société coopérative ouvrière de production, afin d'accompagner ceux et celles qui souhaitent créer leur activité. A priori, ils n'interviennent pas sur le choix de l'activité, mais essaient de montrer les obstacles à surmonter, comment déterminer un parcours, comment être autonome et responsable sur son projet, comment donner du sens à son projet.

AJ Services intervient principalement dans le Val de Drôme, sur un territoire limité, car il est important, pour apporter une aide, de bien connaître son milieu, les réseaux, ce qui existe déjà… Concrètement, les gens qui font appel à *AJ Services* sont à 90% au chômage ou au RMI.

AJ services s'intéresse principalement à la petite entreprise et aide des personnes qui cherchent une démarche différente de celle développée par les chambres du commerce et de l'industrie. Ce sont des gens qui ont une idée et une envie, pas forcément des âmes d'entrepreneurs. *AJ service* leur apprend à cerner un projet : quels sont les obstacles, quelle structure convient le mieux (association, entreprise…), dans quelle culture s'inscrit le métier, quelles expériences sont nécessaires… Comment faire une étude de marché ? A quels besoins répond-on ? De quelles compétences avons-nous besoin ? Avec qui doit-on travailler ? Comment calculer le prix de ce que l'on produit ? *AJ Services* leur montre aussi l'importance du côté humain dans l'entreprise, comment les bonnes relations en amont ou en aval ont un impact sur la viabilité d'un projet.

Sur une centaine de personnes conseillées par an, il n'y a jamais eu jusqu'à maintenant de blocage parce qu'un projet présenterait une éthique discutable. Par contre, des idées se sont révélées irréalistes et certains changent de projet en route ou ne se lancent jamais.

Solstice

En réflexion avec de nombreux autres groupes qui font le même genre d'accompagnement, *AJ Services* s'est rendu compte que le conseil ne suffit pas et qu'il faut souvent aller plus loin. Ils ont donc créé en 2001 une deuxième structure, *Solstice*, une coopérative d'emploi et d'activité, qui fonctionne également en SCOP. Il s'agit pour celle-ci d'héberger des activités économiques en prenant en charge l'encadrement administratif (salaires, bureaux, comptabilité analytique…) permettant au créateur d'une activité de se consacrer plus au lancement de son projet, tout en bénéficiant de l'accompagnement au sein de la SCOP.

Le porteur de projet se retrouve alors salarié de la SCOP, ce qui légalement rend le gérant de la SCOP responsable d'une éventuelle défaillance de l'activité. Il y a donc un risque évident et pour le limiter des règles bien précises à respecter : le créateur d'activité doit déjà avoir une activité potentielle, il s'engage sur un prévisionnel à respecter sur six mois, moyennant quoi il bénéficie d'un contrat de travail (qui peut commencer à une heure par mois !)… Au bout de ce délai, trois possibilités : l'arrêt de l'activité parce que le prévisionnel n'a pas été atteint et que le projet ne semble pas fiable, une nouvelle période d'essai avec un nouveau prévisionnel, souvent avec une adaptation du projet en fonction des premiers résultats, soit enfin l'indépendance du projet quand l'affaire semble bien partie. Celui qui a recours à ces services perd dans l'histoire quelques avantages accordés aux créateurs d'entreprises, mais gagne un confort énorme : il n'est pas noyé sous l'administratif, il bénéficie de conseils, il peut tester à sa propre vitesse, il vit sa propre autonomisation, et surtout, il ne se retrouve pas seul face à de multiples problèmes inhérents au démarrage d'une activité. Cela peut même permettre de rencontrer d'autres personnes ayant envie de travailler dans le même secteur et de développer une activité collective… sous forme de SCOP.

Le porteur de projet se retrouve alors salarié de la SCOP, avec des règles bien précises à respecter.

Depuis le début de *Solstice*, 95 personnes ont signé un contrat, 42 personnes sont parties dont neuf ont créé leur entreprise (dont deux SCOP), 11 ont fait un retour à l'emploi en devenant salarié, 22 ont quitté en changeant de projet. Il y actuellement 59 "entrepreneurs salariés".

Les échecs coûtent à *Solstice* qui a bénéficié heureusement d'aides institutionnelles pour pallier à une partie de ce risque. Trois entrepreneuses salariées devraient entrer dans la SCOP comme associées, ayant été convaincues de la justesse de la démarche. Elle participeront au capital aux côtés des deux fondateurs et de l'association des *Amis de Solstice*, une association qui regroupe actuellement 42 personnes, qui sont autant de personnes-ressources pour ceux qui se lancent dans l'aventure.

Solstice compte maintenant cinq salariés "permanents" sur Crest et deux sur Nyons, soit 3,5 équivalents plein-temps.

Ce genre de coopératives d'emploi et d'activité s'est fortement développé dans toute la France, avec le soutien des régions et du Fonds social européen (1).

Michel Bernard ■

AJ Services, 10, rue Archinard, 26400 Crest, tél : 04 75 25 18 48.
Solstice, 10, rue Archinard, 26400 Crest, tél : 04 75 25 32 30.

(1) Il y en a pratiquement dans chaque département. Elles sont actuellement fédérées nationalement dans deux structures. Un livre vient d'être publié : *Salariés sans patron* de Béatrice Poncin, animatrice d'une telle coopérative en Savoie, aux éditions du Croquant.

Pollen-Scop

Créée en septembre 2001, Pollen est l'aboutissement d'une réflexion menée au sein d'Asfodel (association d'éducation populaire affiliée à l'union Peuple et culture). Une quarantaine de personnes a parrainé la création en soutenant ou en financant la constitution du capital social de la scop Pollen (Société coopérative ouvrière de production). Elle fonctionne selon le même principe que Solstice.
Trois ans après sa création, plus de soixante personnes ont testé leur activité.
Actuellement Pollen compte une quarantaine d'entrepreneurs salariés dans des domaines d'activités très divers : informatique, multimédia, artisanat d'art, menuisiers, métiers du bâtiment, confection de plats cuisinés, transformation de produits alimentaires, formateurs dans divers domaines, débardage en traction animale, entretien de jardin…
■ Pollen-Scop, Alain Grange, François Aubert ou Philippe Augereau, quartier Montfleury, 07170 Saint-Germain, tél : 04 75 94 87 72.

Des jardins au cœur de notre cité

Les jardins peuvent servir à faire pousser toutes sortes de pratiques, d'envies et de solidarités. Un exemple à Valence.

L'association Le Mât s'est implantée en 1988 sur le quartier ZUP de Fontbarlettes à Valence-le-Haut. Son but est de "favoriser la participation des habitants à l'aménagement du cadre de vie et à la création d'activités sociales et culturelles".

Le cadre de vie est un concept difficile à évoquer dans un contexte ZUP. La structure de la ville interdit toute appropriation par l'habitant : absence d'équipement et de lieux de rencontres, organisation des voies de communication labyrinthiques et espaces transparents sans fonction où personne ne s'arrête.

A partir de là, toute forme de vie collective "de cité" extra-institutionnelle a beaucoup de mal à germer. Les projets de jardins sont alors lancés comme des supports pour réintroduire la pratique de concepts galvaudés comme citoyenneté, parentalité, solidarité…

Réintroduire du végétal dans le quotidien du quartier est un prétexte au développement de valeurs comme celles-ci, mais également un objectif alimentaire, paysager et de bien-être pour les habitants du quartier.

Par souci d'informer et de prendre en compte l'ensemble des avis, les projets sont précédés et accompagnés par des enquêtes d'opinion (porte à porte) auprès de toutes les personnes susceptibles d'être concernées.

Le travail de concertation avec les futurs usagers se construit "avec eux". toutes les réalisations se sont faites avec les habitants et c'est un principe auquel l'association Le Mât est attaché.

Pour Julien Chauvellier "l'association navigue au bord des grosses institutions sociales d'un quartier avec l'envie de ne pas tomber dans l'institutionnel (coquille vide) ou dans l'assistanat social. Ces projets sont multiples, ils vivent et meurent au gré de l'énergie des habitants qui s'y investissent. Aujourd'hui, nous jardinons au cœur du quartier dans des parcelles en pied d'immeubles ou dans des jardins familiaux que nous avons créés il y a deux ans. Nous gérons tous ensemble plusieurs milliers de m² redécouvrant la joie de la tomate et du souci (bio)".

Jardins partagés

L'histoire des jardins partagés est ancienne. En 1894, la première société française de jardins ouvriers est créée à Saint-Etienne (Loire). Une parcelle est attribuée à chaque ouvrier pour cultiver ses propres légumes. Ces jardins ouvriers deviennent des lieux d'élaboration de démocratie participative, d'appropriation du cadre de vie.

Ce sont les expériences nord-américaines qui vont inspirer la création du réseau le jardin dans tous ses états, à la suite du premier forum national jardinage et citoyenneté organisé à Lille en 1997.

Les jardins partagés sont l'illustration concrète d'une volonté d'aménagement durable du territoire, à l'échelle humaine, à l'écoute des besoins de ses résidents. Pour réussir de telles initiatives, la connaissance d'autres expériences et conseils avisés se révèlent souvent utiles. Le réseau est fait pour cela.

Différentes formes

Le jardin pédagogique constitue un lieu privilégié d'éducation à l'environnement, animé par un animateur technique et pédagogique. Cet espace est autant destiné aux enfants qu'aux adultes.

Le jardin communautaire est un terrain d'une seule parcelle conçu, construit et cultivé collectivement par un groupe d'habitants dans une dynamique de développement de vie de quartier.

Le jardin d'insertion sociale est un terrain servant de support à l'insertion de personnes en situation d'exclusion sociale. Il s'agit de permettre aux bénéficiaires de faire une étape de socialisation et de construction de projet de vie ou professionnel, par un accompagnement social avant de poursuivre leur parcours d'insertion.

Le jardin en pied d'immeubles est un terrain situé en bas des immeubles de quartier d'habitat social. Un animateur accompagne la réalisation du projet par la régulation des relations et la concertation entre tous les acteurs concernés par le projet.

Les projets réalisés

Des *bacs à jardiner* ont été installés pour permettre aux enfants de la cité d'avoir une perception réelle de leur environnement. L'apprentissage du jardinage ouvre des dimensions inconnues dans leur vie quotidienne. Les enfants doivent avoir la possibilité de se confronter au monde du vivant pour s'en sentir responsables par la suite. Les enfants peuvent semer et entretenir des légumes, des fleurs, des arbustes ornementaux, des plantes aromatiques dans les anciens bacs à fleurs (sans fleurs !). C'est ainsi que quatre-vingts bacs de béton ont été réhabilités, de même que les bacs eux-mêmes ornés de fresques. L'encadrement est assuré par les bénévoles de l'association.

L'association a mis en place deux *aménagements d'espaces verts* en pied d'immeubles. Dans une cour semi-privatisée d'un bâtiment de Fontbarlettes, 200 m² de pelouse ont été transformés en massifs de fleurs et de plantes aromatiques.

Petit à petit, les locataires descendent dans leur cour, s'y installent un potager au-dessous de leur fenêtre, s'invitent à des barbecues. Des chantiers collectifs transforment l'espace au gré des projets et des envies.

Là encore, 15 bacs en bois ont été installés dans lesquels les enfants pratiquent le jardinage en carré.

Jardins familiaux

En plein cœur de la cité, l'association a mis en terre 22 parcelles de jardins familiaux de tailles différentes. Cela s'étend sur une surface de 3600 m2 situés entre une maison de retraite, une école primaire, un terrain de jeux et des bâtiments d'HLM. Sur ces 22 parcelles, une est réservée à la pédagogie.

Une zone d'agrément existe au milieu des jardins, elle est entretenue par le collectif de jardiniers. Les jardins sont gérés par un comité de gestion composé de jardiniers volontaires et des responsables de l'association. Après quatre années passées à convaincre les institutions du bien fondé de la démarche, cet espace convivial devient un lieu de vie pour tous.

Sylviane Poulenard ■

■ Association Le Mât, chez Mériem Fradj, 4, allée Séverine, 26000 Valence.
■ Le Vieil Audon, 07120 Balazuc, tél : 04 75 37 73 80, *jardins pédagogiques*.
■ Association le Passe-jardins, 31, rue Challemel-Lacour, 69008 Lyon.



Consommateurs

Ardèche

■ ACF, Association des consommateurs de la Fontaulière, Le Pont, 07200 Ucel, tél : 04 75 35 07 84.
■ CLCV, Confédération de la consommation du logement et du cadre de vie, rue Hannibal, 07800 La Voulte, tél : 04 75 62 05 55.

Drôme

■ UFC, Union fédérale des consommateurs, Que Choisir, 41, rue Emile-Augier, 26000 Valence, tél : 04 75 42 58 29.
■ Repas bio, Laurence Heydel, 52-74, avenue Barthélémy-de-Laffemas, BP 1023, 26010 Valence cedex, tél : 04 75 75 87 46. *Association organisant des repas collectifs pour faire la promotion de l'alimentation biologique.*
■ CLCV, L'Hermès 8, allée des Lavandes, 26100 Romans, tél : 04 75 72 41 49.
■ Association familiale Défense des consommateurs, place des Carmes, 26200 Montélimar, tél : 04 75 01 86 43.
■ Association générale des familles, service consommation 3, place Georges-Clemenceau, 26200 Montélimar, tél : 04 75 52 88 00.
■ Antipub 26, Pierre Nicolas, Berthoins 26400 Divajeu, tél : 04 75 40 64 75.
■ Familles rurales, service consommateurs, 15, rue Ile-Adam, 26500 Bourg-lès-Valence, tél : 04 75 55 82 73.
■ CLCV, 13 allée Hippolyte-Taine, 26000 Valence, tél : 04 75 55 61 40.
■ CSF, Confédération syndicale des familles, 1, avenue de Lattre-de-Tassigny, 26700 Pierrelatte, tél : 04 75 04 25 45.

Ceralep
Les salariés reprennent l'entreprise

Ceralep produisait depuis 1921 des isolateurs électriques en céramique destinés à l'électricité moyenne et haute tension, la téléphonie... Du fait de la concurrence internationale, l'usine dépose le bilan en janvier 2004. Les salariés se mobilisent alors pour racheter l'entreprise et créent pour cela une SCOP, société coopérative ouvrière de production. Les salariés ont pris le contrôle de 51% des parts et le reste a été apporté par les clients. Un montant de 1,5 million d'euros a été ainsi réuni, permettant de sauver 58 emplois. Si l'entreprise a maintenant un fonctionnement que l'on ne peut qu'approuver, la destination des produits reste plus que douteuse : au côté de clients comme la SNCF, on trouve Areva (nucléaire) ou Thales (armement).
■ *Scop Ceralep, 26, avenue du Québec, 26240 Saint-Vallier, tél : 04 75 23 88 88.*

Mouvement rural de la jeunesse chrétienne

Depuis 1929, la JAC (Jeunesse agricole chrétienne) a d'abord formé des militants du monde agricole (qui sont devenus des leaders associatifs, professionnels et politiques) puis devient,



en 1963, le MRJC, qui touche un public plus large que les paysans (tous les jeunes ruraux).
Il permet aux jeunes d'analyser la société, de la comprendre, de se former et de s'organiser collectivement et avec des partenaires pour agir.
Nourris de valeurs humanistes et chrétiennes, ils participent sur des principes de laïcité à différents champs d'intervention que sont l'agriculture (installation agricole des jeunes, agriculture multifonctionnelle...), l'emploi (dans le courant de l'économie sociale et solidaire) et l'école (école et milieu rural, formation tout au long de la vie).
Le MRJC, organisé du local à l'international, géré et animé par des jeunes de 14 à 30 ans, joue un rôle de sensibilisation, de formation à l'analyse et à l'action qui permet aux jeunes de s'investir dans la vie locale, d'y faire des propositions et donc d'exercer pleinement leur citoyenneté.
En Ardèche, le MRJC, c'est environ 80 jeunes, une quinzaine d'animateurs dont deux salariés. Ils ont le soutien d'un réseau d'adultes. Un groupe a récemment organisé une "course pour l'amitié entre les peuples" qui s'est déroulée entre Saint-Péray et Strasbourg, en lien avec l'entrée des nouveaux pays de l'Europe centrale dans l'Union européenne. Une pièce de théâtre a été montée et jouée dans le département sur le thème du commerce équitable. Le MRJC aide à la mise en place de marchés à la ferme en lien avec une dynamique visant à aider l'installation de jeunes en agriculture.
■ MRJC Ardèche, 6, rue de Charmenton, 07100 Annonay, tél : 04 75 69 76 88.

Systèmes d'échanges locaux

Les systèmes d'échanges locaux sont apparus en France en 1994. On en compte aujourd'hui environ 300 en France. Un Sel est une association, formelle ou non, dans laquelle les adhérents peuvent effectuer des échanges de biens ou de services, en contrepartie d'une somme en monnaie interne. Cette monnaie virtuelle permet d'éviter l'écueil du troc en intégrant les échanges dans un système collectif. La somme des valeurs d'échanges fait théoriquement toujours zéro. Les Sel sont avant tout des lieux de convivialité où les motivations sont très diverses, mais avec comme point commun la recherche de liens sociaux.
■ Fric'assez, Patrick Fournier, Maison des associations, place des Récollets, 07000 Privas, tél : 04 75 65 83 27.

Emmaüs

Emmaüs développe avec persévérance des réponses originales et complémentaires pour contribuer à endiguer les différentes formes de l'exclusion.
Emmaüs, mouvement solidaire et laïc, est aujourd'hui présent sur quatre continents, dans 41 pays différents : pays "développés", nouveaux pays industrialisés, pays en voie de développement, pays moins avancés.
Emmaüs fonctionne autour de valeurs fédératrices et identitaires :
— S'ouvrir sans réserve à l'autre : accueillir sans restriction ceux qui sont laissés pour compte, les sans-abri, les sans droits et leur donner un toit, de quoi manger, de nouvelles raisons de vivre.
— Faire reconnaître sa dignité d'homme libre : accorder à tout être humain la confiance et le respect qui lui sont dus. Permettre à chacun de retrouver par le travail l'autosuffisance et de vivre sa dignité d'homme.
— Agir au nom de la solidarité : offrir à chacun de devenir acteur de la solidarité envers les plus démunis. Œuvrer ensemble pour établir l'égalité de tous devant la vie, dans le respect des différences.
— Créer une prise de conscience par la parole, par l'action : faire en sorte que les gouvernements et l'opinion soient capables d'indignation et agissent pour lutter contre l'exclusion.
■ Communauté de Bogy, hameau de Charbieux, 07340 Bogy, tél : 04 75 67 32 26.
■ La Ferme d'Emmaüs, 26750 Saint-Paul-lès-Romans, tél : 04 75 72 63 16.
■ Communauté d'Emmaüs, prieuré de Saint-Marcellin, 26800 Etoile-sur-Rhône, tél : 04 75 60 63 20.


DR



■ Sel du pays de Vans, BP 30, 07140 Les Vans, tél : 04 75 37 21 13.
■ Carrous'Sel, Catherine Robinet, 07240 Châteauneuf-de-Vernoux, tél : 04 75 58 15 41.
■ Tricas'sel Drôme et Ardèche, Maude Quedreux, Le Petit Pinet, 07700 Bourg-Saint-Andéol, tél : 04 75 04 68 85.
■ Sel du Pays de Romans-Nord Drôme, Bland Sarah, MNE, 3, côte des Chapeliers, 26100 Romans, tél : 04 75 05 30 22.
■ Crest-Sel, Philippe Gasparini, 20, rue des Auberts, 26400 Crest, tél : 04 75 76 79 61.

Réseaux d'échanges de savoirs

Plutôt que de donner aux personnes marginalisées, les associations de ce réseau essaient de valoriser ces personnes en leur montrant qu'elles peuvent toujours échanger car elles disposent de savoirs
précieux, savoirs de la vie domestique, savoirs culturels, connaissance d'un métier, d'un loisir, etc. Ces réseaux souvent mis en place par ou près des centres sociaux sont des lieux locaux de liens sociaux particulièrement efficaces pour faire se rencontrer les gens d'un même quartier ou d'un même village. Ils sont environ 600 en France.
■ Rers, Centre social 2, rue de la Schwalm, 26270 Loriol, tél : 04 75 61 76 42.
■ Rers, Jean-René et Marie-Paule Montagnon, route du Val-Brian, 26400 Grane, tél : 04 75 62 62 70.

Boutiques de gestion

Structure indépendante, la boutique de gestion regroupe une équipe de généralistes de la petite entreprise, travaillant en liaison étroite avec des spécialistes du secteur (juristes, fiscalistes, experts-comptables, consultants marketing...), partageant la même volonté d'accueillir, de conseiller et de guider les porteurs de projet, les créateurs d'entreprise comme les dirigeants confirmés. Le réseau national, créé en 1980, fédère 120 boutiques qui, en vingt ans, ont aidé à se créer 67 000 entreprises.
■ AD Conseil, Othello Buro, 2-3, rue Rossini, 26000 Valence, tél : 04 75 82 86 23.
■ AD Conseil formation, 15, rue du Travail, 07400 Le Teil, tél : 04 75 52 18 45.

Ecrivains publics

Un problème pour la rédaction d'un document administratif ou simplement pour comprendre un texte. Les écrivains publics sont là pour vous aider.
■ Epistolier de la Laoune, Village, 07470 Coucouron, tél : 04 66 46 14 93.
■ Sofa écrivain public, Le Mafloquin, Les Haillons, 26380 Peyrins, tél : 04 75 02 55 40.de l'exclusion.

Main tenant



DR

Main tenant est une permanence d'accueil mise en place par la Cimade et le Mrap depuis 1995 pour aider les étrangers en difficultés : octroi de titre de séjour, visa expiré, perte de papiers, perte de droits, accès au travail, au logement, à l'aide alimentaire... C'est aussi un lieu d'accueil pour les étrangers installés durablement en France et qui sont victimes de discrimination au travail, pour la recherche de stages et d'un premier emploi, pour accéder au logement, pour l'entrée dans les boîtes de nuit, poursuite ou pas d'un dépôt de plainte classée sans suite...
Le Mrap, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, a été créé en 1941, pour lutter contre le nazisme. Il s'est transformé au cours de l'histoire et a lutté contre l'exploitation de la main-d'œuvre immigrée, mais aussi contre toutes les formes de racismes. Aujourd'hui, il intervient sur le plan juridique, mène des actions préventives d'éducation du citoyen et lutte pour l'accès à la citoyenneté (droits égaux) de jeunes Français ou des jeunes issus de l'immigration.
La Cimade est une association œcuménique créée en 1939. Historiquement liée aux mouvements de jeunesse protestants, la Cimade travaille aujourd'hui en collaboration avec d'autres organismes catholiques, orthodoxes et laïcs au service des réfugiés, des étrangers en France, et au développement solidaire des pays de l'Est et du Sud.
■ Main tenant, 13, rue de Fontaines, 07100 Annonay, tél : 04 75 32 26 27.
■ Mrap, 57, RN.102, 07200 Labégude, tél : 04 75 37 57 07.
■ Mrap, Guy Roux, 22, rue de la Gare, 26400 Aouste-sur-Sye, tél : 04 75 40 61 77.

Et également

Ardèche

■ Nouvelle donne, 9, rue Melchior de Vogüé 07100 Annonay, tél : 04 75 67 76 04. *Formation professionnelle pour les handicapés.*
■ Adaar, Association Drôme-Ardèche des amis des roulottes, 12, place du 14 Juillet, 07200 Aubenas, tél : 04 75 93 49 61.
■ Cara, Chantiers animation Rhône-Alpes, 2, boulevard Camille-Laprade, 07200 Aubenas, tél : 04 75 87 49 65. *Prestation pour chantiers d'insertion.*
■ Défi 07, André Hurbin, 30, rue Albert-Seibel, 07200 Aubenas, tél : 04 75 93 06 65. *Association intermédiaire.*

Drôme

■ Asaar, quartier Chattif, 26000 Valence, tél : 04 75 44 22 22.
■ Asti, Association de solidarité avec les travailleurs immigrés, 9 bis, rue Gioacchino-Rossini, 26000 Valence, tél : 04 75 55 01 53.
■ Asti, 10, rue Petite-Neuve 26000 Valence, tél : 04 75 56 03 67.
■ Remaid, immeuble Le Métropole II, 10, rue du Parc, 26000 Valence, tél : 04 75 42 29 56. *Aide aux victimes et médiation pénale.*
■ Arapej, Association réflexion action prison et justice, Maison des sociétés, 1, rue Saint-Jean, 26000 Valence, tél : 04 75 44 58 22.
■ Habitat humanisme Drôme-Ardèche, 122, avenue Victor-Hugo, 26000 Valence, tél : 04 75 44 15 46. *Organisme caritatif réhabilitant le logement vétuste en y laissant les locataires d'origine.*
■ Le Vestiaire romanais, Maria Adrignol, 12, rue Turpin, 26100 Romans, tél : 04 75 05 79 17. *Vêtements d'occasion à petits prix.*
■ Collectif de soutien aux prisonniers, Le Laboratoire, 8, place Saint-Jean, 26000 Valence.
■ Maison des chômeurs, 4, rue Chevalier, 26100 Romans, tél : 04 75 70 41 75.
■ Resto du cœur, 2, rue Doucin, 26100 Romans, tél : 04 75 72 49 23.
■ Maison Mondstupfer, Alain Guillet et Odile Justafre, Le Village, 26150 Saint-Julien-en-Quint, tél : 04 75 21 29 73. *Association d'éducation populaire accueillant des jeunes en difficulté et des handicapés adultes pour des séjours individuels ou en groupes. Organisation de chantiers de restauration, participation à des travaux agricoles, entretien de chemins de randonnée, activités sportives ou de découverte.*
■ Collectif Solidarité Montélimar, 22, rue Saint-Gaucher, 26200 Montélimar, tél : 04 75 51 25 61.
■ Amis des enfants de Vercheny, 26340 Vercheny, tél : 04 75 21 60 00. *Association d'aide aux orphelins dont les parents ont été tués pendant la guerre. Après des accrochages avec la Résistance du Vercors, les habitants du village ont été fusillés par l'armée nazie.*
■ Aider, Mathilde Peyrard et Georges Edel, Le village, Lozeron, 26400 Gigors-et-Lozeron, tél : 04 75 25 34 17. *Groupement d'employeurs pour permettre à des paysans de prendre des vacances.*
■ Maison de la solidarité, 43, avenue Jean-Moulin, 26500 Bourg-lès-Valence, tél : 04 75 43 92 64.
■ Ferme Camphill, quartier Béal, 26770 Taulignan, tél : 04 75 53 59 57. *Ferme appartenant au mouvement européen d'accueil des handicapés mentaux ; ferme bio avec activités culturelles.*
■ Maison de l'économie sociale, impasse Malmonta, 26800 Etoile, tél : 04 75 60 64 73. *Convention avec la région. Héberge MJC, MRJC, Cuma... Projet de faire connaître l'économie sociale et solidaire dans les écoles.*

Jardins d'insertion



■ Terre ferme, Le Jardin des Célestins, château des Célestins, 07340 Colombier-le-Cardinal, tél : 04 75 34 80 10. *Maraîchage solidaire au sein du réseau de Cocagne.*
■ Ferme de Cocagne, quartier La Rivière, 26380 Peyrins, tél : 04 75 05 91 92. *Association créée en 1994, maraîchage avec insertion, vente par panier dans dix-huit points autour de Romans.*
■ L'Escale, Zora Jarjat, Gérard Bouillon, 114, rue de la Forêt, 26000 Valence, tél : 04 75 86 13 13.
■ Jardins de Cocagne Nord-Drôme, 33, place Rambaud, BP 2, 26140 Anneyron, tél : 04 75 31 93 47. *Maraîchage avec insertion, vente par panier.*

De quoi devenir chèvre !

L'association Les Caprines propose depuis 1999 des animations autour de la chèvre et rêve d'une Maison de la chèvre.



Brigitte Kohl

S'il est un animal symbole de la Drôme et de l'Ardèche, c'est la chèvre dont les troupeaux sont visibles partout où les pentes deviennent escarpées et la végétation méditerranéenne.

L'association *Les Caprines* a vu le jour en 1999 pour "valoriser les savoir-faire, les productions et la transmission des cultures caprines" et ceci en animant des lieux de rencontres se rapportant à l'interprétation des pratiques et des cultures caprines.

Concrètement, l'association s'est mise en place pour encadrer au mieux le festival du même nom qui lui est né en 1995. Chaque année, dans une commune différente de la Drôme (1), des rencontres internationales permettent des rencontres entre chevriers et habitants de la région, mais aussi avec des délégations venues de l'étranger (comme les éleveurs marocains de Chefchouen). La fête commence par des "palabres" où chacun peut débattre de sa vie quotidienne et des problèmes rencontrés en liaison avec l'élevage caprin.

Différents débats permettent de s'ouvrir aux chevriers de toute la Méditerranée. En 2004, un spectacle humoristique était ensuite présenté par les Bique Brother suivi d'un concert de la Petite Compagnie.

Les fêtes sont organisées en relation avec d'autres associations locales comme la Fourmilière (pour l'animation en direction des enfants), le CEDER (pour faire la promotion des énergies renouvelables), des cinémas de village, des comités des fêtes…

Le sentier caprin

Chaque année, *Les caprines* développent un projet artistique autour de la fête annuelle. Au printemps 2003, une visite a été faite à la fête de Mai, en Belgique, pour étudier l'articulation entre une résidence d'artistes et le résultat pendant une fête. En 2004, cela a permis à l'association de proposer à des artistes de réaliser sur place des créations originales inspirées librement du thème caprin et de son univers. Un sentier artistique a été aménagé et inauguré au moment de la fête, à Vesc, à l'est de Bourdeaux, avec les œuvres de quatre plasticiens et sculpteurs, un parcours d'une heure et demie de marche permet de découvrir les réalisations placées dans la nature. On y retrouve le recensement, une barrière typique des chevriers appelée cornadis, de Philippe Luyten, les chèvres de broussaille de Myriam du Manoir, le tétin d'Amalthée placée dans le village au-dessus d'une fontaine et des installations de troncs d'arbre désécorcés symbolisant la marche, comme le font les chèvres, créées par Alice Krichel. Les œuvres sont fragiles et sont prévues pour durer cinq ans, si le temps le veut bien.

Une maison des chèvres

A partir de 2001, s'est engagée une réflexion au sein de l'association pour la création d'une maison de la chèvre. L'idée est d'associer sur un même site des locaux professionnels, un lieu d'animation sur le thème de la chèvre et une salle d'exposition pour la création artistique. Le lieu sera ouvert au public, avec comme objectif de faire découvrir la culture caprine ici mais aussi dans l'ensemble de la Méditerranée. Les négociations sont en cours avec les collectivités locales sur la localisation d'un tel projet, sur son financement et sur les divers partenaires possibles.

Michel Bernard ■

Les Caprines, Ecosite du Val-de-Drôme, 26400 Eurre, tél : 04 75 25 82 73.
Prochaine édition :
dimanche 17 avril 2005 à Suze-sur-Crest.

(1) Le festival a été organisé en 1996 à Crest, puis à Chabrillan en 1997, Bourdeaux en 1998, Beaufort-sur-Gervanne en 1999, Valdrôme en 2000, Grâne en 2001, Saint-Nazaire-le-Désert en 2002 et Vesc en 2004. Il n'y a pas eu de festival en 2003.



Les Caprines

Une chèvre de Myriam du Manoir.

Les brasseurs

Face à la télévision qui prépare le cerveau du spectateur à voir de la publicité et aux grands réseaux de distribution qui consolident le système, les brasseurs de cages participent à la mise en place d'un réseau de diffusion de films non commercial.

Doris Buttignol est réalisatrice indépendante de documentaires depuis 1992. Elle a réalisé plusieurs films sur la situation des peuples premiers. En 1996, elle décide d'aller tourner un film au Chiapas autour du Front de libération zapattiste et du commandant Marcos. Là, elle découvre l'ampleur du processus mis en place par la libéralisation des marchés au niveau mondial et décide de s'intéresser plus à la question.

Marchandisation de la planète

La marchandisation du monde est issue d'un long processus initié à la fin de la deuxième guerre mondiale avec la mise en place des institutions de Bretton Woods : la banque mondiale, le Fonds monétaire international et à l'époque le GATT qui deviendra en 1994 à Marrakech, l'OMC, Organisation mondiale du commerce. Au sein de l'OMC, des représentants des Etats (Pascal Lamy, français soi-disant socialiste pour l'Europe), programme la destruction des notions de services publics ou de biens communs pour essayer de rendre marchand le plus de choses possibles. Les Etats ne devraient plus alors garder que leurs pouvoirs régaliens de maintien de l'ordre (police, armée, justice).

Doris Buttignol se rend à Seattle en 1999 pour filmer les manifestations contre le sommet de l'OMC. Elle en ramène des images fortes : des dizaines de milliers de manifestants, assis dans les différentes rues autour du sommet ont rendu toute circulation impossible pendant des heures, les délégués n'arrivant plus à rejoindre le centre du congrès. Elle rencontre à Seattle des réalisateurs indépendants américains qui lui présentent Newsreel, une coopérative d'actualités indépendantes et militantes qui existe aux USA depuis 1967. La charte de cette coopérative précise "les mass médias ont toujours consciemment restreint le libre accès des informations jusqu'au public (…). Nos films tentent d'analyser, pas seulement de couvrir, ils explorent des réalités que les médias en tant qu'éléments du système, ignorent systématiquement".

"Nos films tentent d'analyser, pas seulement de couvrir, ils explorent des réalités que les médias en tant qu'éléments du système, ignorent systématiquement".

Avec quelques autres personnes du monde francophone de l'image, elle décide alors de créer le collectif *des brasseurs de cages* dont l'objectif est de constituer une mémoire audiovisuelle du mouvement contre la marchandisation du monde et la diffusion non commerciale de films autour de ce thème. Il propose une mutualisation des images, un archivage, une distribution indépendante.


Marie Clem's

Samuel Sagon et Doris Buttignol.

Le terme de "brasseurs de cage" est repris d'une expression québécoise que l'on pourrait traduire par "secoueurs de cocotiers". Dans ce réseau, Doris Buttignol a mis en libre utilisation deux de ses films *Les filles de Zapata* sur la lutte du Chiapas et l'émancipation des femmes qui l'accompagne, *Du rififi à Seattle* sur les manifestations de 1999. Progressivement des contacts ont été pris avec d'autres réalisateurs et sur le site internet de l'association, une cinquantaine de films sont maintenant à disposition : films de Pierre Carle contre le travail salarié, archives des marches européennes contre le chômage, films de Carole Poliquin sur la mondialisation, films sur les droits des animaux, sur les OGM, la marche mondiale des femmes…

Des Gaulois contre l'AGCS

Peu de temps après le rassemblement du Larzac 2003, un collectif d'artistes militants prend contact avec *les brasseurs de cages* pour leur demander de venir filmer une intervention à l'occasion de la reprise des négociations de l'OMC à Cancun, au Mexique, autour de l'AGCS, Accord général pour le commerce des services, accord qui prévoit la privatisation de nombreux domaines dont la culture.

Le 6 septembre 2003, un village gaulois s'installe alors dans les structures de la façade du conseil général de la Drôme, à Valence, avec deux grandes banderoles : *non à l'OMC, non à l'AGCS*. Une campagne nationale est menée par des groupes comme ATTAC pour demander que les assemblées d'élus votent des motions pour déterminer des territoires hors-AGCS. Dans la Drôme, la ville de Romans a ainsi voté une telle motion comme une centaine d'autres villes en France. Les Gaulois demandent au conseil général de voter une motion déclarant le département hors-AGCS.

de cages













Images extraites du film «Sans valeur marchande».

La démocratie fonctionnant bien, la première réponse d'un élu venu voir ce qui se passait est "AGC quoi ?". Les élus (à majorité de gauche) jouent alors les absents et les Gaulois décident de rester accrochés à la façade. L'action va alors se poursuivre pour obtenir un calendrier de négociations avec le président du conseil général : les militants artistes resteront ainsi neuf jours et huit nuits suspendus à 15 m du sol. Le président du conseil général se gardera bien d'envoyer les forces de l'ordre, mais ne négociera rien du tout espérant simplement l'épuisement des occupants. Les Gaulois vont alors multiplier les actions au pied de leur campement, provoquant peu à peu une médiatisation de l'occupation qui durera finalement aussi longtemps que la réunion de l'OMC.

Les Brasseurs de cages sont actuellement en train de réaliser un film autour de cet événement intitulé provisoirement *Sans valeur marchande*. Le film est autoproduit grâce à une souscription (1). Une première mouture de 50 minutes a été présentée le 2 octobre 2004 lors de la fête de la confédération paysanne de la Drôme, à Comps. Courant 2005, le film devrait être visible en salle dans des réseaux de cinémas indépendants (comme les cinémas Utopia) ou par le biais des associations altermondialistes (ATTAC, Confédération paysanne…)

Les Brasseurs de cages disposent maintenant du matériel nécessaire pour le tournage et le montage de films et élargit sans cesse ses contacts. Membre du réseau de diffusion *Co-errance*, le collectif fait partie des producteurs indépendants français, soucieux de créer un réseau de diffusion non commercial et indépendant des grandes chaînes de télévision. Ils participent également à un projet régional : créer une "maison du réel". Celle-ci aurait différentes fonctions : être une pépinière de films indépendants, être un lieu de consultation de documentaires, être un moyen d'accompagnement pour monter un projet de film. La ville de Lyon a fait part de son intérêt pour accueillir une telle maison.

Michel Bernard ■

Brasseurs de cages, le Vieux Village, 26400 Soyans, tél : 04 75 76 00 48, brasseursdecages.org.

(1) Le futur film peut être pré-acheté par les particuliers contre 20 euros + 3 euros de port.



Cinéma Art et essai

Le mouvement du cinéma Art et essai est né dans les années 50. Il a joué un rôle important alors que "le marché" se désintéressait des zones "insuffisamment desservies". Il a contribué à préserver un lien social. Avec ses moyens, il assure la pluralité de la diffusion (indispensable à la pluralité, la création). Il a participé pleinement à la reconquête des publics. Il regroupe aujourd'hui 1200 salles au niveau national.

Ardèche

■ Nacelles, avenue de l'Europe, 07100 Annonay, tél : 04 50 79 03 05.
■ Palace, 35, boulevard Gambetta, 07200 Aubenas, tél : 04 75 35 35 00.
■ Navire, rue Sihol, 07200 Aubenas, tél : 04 75 35 35 00.
■ Ciné Cruas, 07350 Cruas, tél : 04 75 49 59 15.
■ Regain, montée du Château, 07400 Le Teil, tél : 04 75 49 63 28.
■ Le Vivarais, 1 bis, cours du Temple 07000 Privas, tél : 04 75 65 86 66.
■ Ciné théâtre, place Carnot, 07300 Tournon, tél : 04 75 08 04 17.
■ Ecran-village, 07240 Vernoux-en-Vivarais, tél : 04 75 58 10 84.

Drôme

■ Regain, place du 19-Mars-1962, 26170 Buis-les-Baronnies, tél : 04 75 28 11 27.
■ Studio Eden, quai Berangier-de-la-Blache, 26400 Crest, tél : 04 75 35 35 00.
■ Le Pestel, avenue du Texas, 26150 Die, tél : 04 75 22 03 19.
■ Cinéma Espace, avenue de la République, 26270 Loriol, tél : 04 75 61 37 85.
■ Les Templiers, 9, rue du Lion-d'Or, 26200 Montélimar, tél : 04 75 00 79 00.
■ L'Arlequin-Le Club, 28, place de la Libération, 26110 Nyons, tél : 04 75 26 61 36.
■ Dauphins, 14, place Jean-Jaurès, 26100 Romans, tél : 04 75 02 69 36.
■ Cinéma de la MJC Jean-Vilar, 87, avenue Adolphe-Figuet, 26102 Romans, tél : 04 75 71 26 02.
■ Septième art, route de Pierrelatte, 26140 Saint-Paul-Trois-Châteaux, tél : 04 75 35 35 00.
■ Centre recherche action culturelle, 36, boulevard Général-de-Gaulle, 26000 Valence, tél : 04 75 82 44 10.
■ Les Navires, 12, rue Pasteur, 26000 Valence, tél : 04 75 40 79 20.

Zoommouve

Installée à Saint-Julien-du-Serre depuis 2001, l'association *Zoommouve* regroupe des professionnels du spectacle vivant et de l'audiovisuel. Sa vocation est d'une part de créer des actions artistiques et événements culturels dans le milieu rural ardéchois et d'autre part d'initier les enfants et les jeunes aux différentes activités théâtrales et cinématographiques. A travers la participation à la création artistique collective, les enfants apprennent à choisir, argumenter, assumer leur responsabilité.
Zoommouve propose aux écoles et institutions, sous forme d'ateliers ou de stages : marionnettes, théâtre, mime, écriture, cinéma d'animation.
A travers le cinéma d'animation les enfants découvrent la magie de l'image en se familiarisant avec les techniques et les différentes étapes de la réalisation d'un film d'animation. Ils intègrent au fur et à mesure les différents métiers liés à la réalisation de leur film : écriture de scénario, création du story-board et mise en scène, construction du décor avec différents matériaux tels que

Dix'art

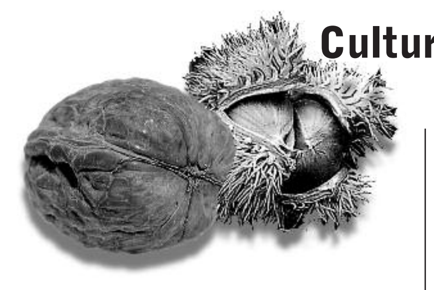


DR

PlastiKzic

Lucile, initiatrice de l'association, aime créer mais aussi montrer et partager : "Mon envie était forte de créer un temps fort culturel dans un petit village près de là où j'habite". Il s'agissait de créer cet espace de rencontre entre artistes mais surtout entre artistes et population locale. C'est ainsi qu'est né le Festival *10 jours pour 10 artistes* dans le village de Saint-Félicien : en période estivale des peintres, plasticiens, sculpteurs, artistes du land art, photographes… exposent leurs créations et rencontrent la population locale.
Dix'Art est une association ayant pour but de promouvoir l'art contemporain, singulier et l'art brut par le biais d'ateliers d'arts plastiques, d'une bibliothèque et d'un festival d'art.
Les ateliers proposent un jeu de transformation basé sur la découverte artistique et le recherche d'idées personnelles. La bibliothèqu'Art propose des livres et des magazines sur l'histoire de l'art, la peinture, la sculpture, l'architecture…

■ Dix'Art, Le Mas, 07410 Arlebosc, tél : 04 75 06 75 13.



carton, pâte à modeler, objets de récupération... animation des personnages et création des mouvements, enregistrements de sons, choix d'ambiances, manipulation de la caméra.
Grâce à la réalisation d'un film, ils prennent conscience de l'écart entre la réalité et la fiction, entre l'imaginable et le réalisable.
Zoommouve a en projet de récolter puis restituer les histoires insolites des habitants autour des activités économiques locales telles que la magnanerie et autour du patrimoine humain.
Zoommouve propose des spectacles jeune public pour les 4-12 ans : "debout et alenvers" sur le thème des voyages initiatiques à la recherche de l'ombre perdue, "carrément rond" sur le thème de la poursuite des voleurs du temps de l'enfance. Ils sont joués par trois comédiennes incarnant une quinzaine de personnages, les spectacles mêlent jeu d'acteur, musique, mime, masques et marionnettes de différentes tailles.
■ Association *Zoommouve*, Marconnave, 07200 Saint-Julien-du-Serre, tél : 04 75 37 99 18 pour le théâtre et le mime et 04 75 37 96 84 pour le cinéma d'animation.

Quelques p'arts

Avec la suppression du Festival de la manche d'Annonay, en août 2002, c'est l'ensemble des opérations menées par le SOAR (Secteur ouvert des arts de la rue) qui allait être fortement remis en question, notamment la journée des mômes et la saison des arts de la rue du pays annonéen. Il a donc été décidé de créer une nouvelle structure l'APSOAR, Association de préfiguration du secteur ouvert des arts de la rue qui a pu se réaliser grâce à la volonté de l'équipe et de la MJC d'Annonay ainsi qu'au concours et à l'engagement des partenaires institutionnels (Etat, région, département), et au désir des compagnies de faire perdurer une dynamique artistique sur ce territoire. C'est également grâce à l'expression de toute une population qui, par son élan, a confirmé son souhait de voir l'environnement culturel continué à être irrigué. Cette expression est dotée d'une prise de conscience formidable quant aux enjeux de développement local et social.
L'APSOAR a pour but de perpétuer l'action du SOAR tout en s'adaptant à un paysage artistique et culturel qui vient d'être bouleversé.
Pour l'instant les étapes de redéploiement de ses activités s'organisent autour de deux axes principaux : *Quelques p'arts... le temps fort* et *quelques p'arts... la saison*.
Entre novembre 2003 et août 2004 plus de 11 000 spectateurs-acteurs-habitants ont suivi les initiatives prises par l'APSOAR.
Du 16 au 19 septembre 2004, les Arts de la rue ont animé les villages de Félines, Peaugres, Vinzieux, Villevocance, Vernosc, Saint-Désirat et Annonay. En créant grâce aux spectacles, des moments à vivre entre compagnies et population : "Démythifier l'artiste tout en valorisant et en mettant l'accent sur son art, retrouver des émotions dans une relation artistique de proximité, s'approprier les espaces publics".
■ APSOAR, c/o MJC, avenue Jean-Jaurès, 07100 Annonay, tél : 04 75 67 56 05.

Mirakébel

Cette association est née d'un rêve commun, qu'avait un groupe d'amis, motivés par l'idée de favoriser les échanges entre artistes, élus et citoyens, afin de dynamiser les rencontres festives sur la commune de Mirabel, en Ardèche.
En créant des espaces de manifestations culturelles, des moments forts en musiques, spectacles, discussions, partages... ont permis la rencontre et la mise en réseau de nombreux acteurs (notamment du milieu associatif) de la vie locale de cette petite région.
Dans un souci d'ouverture et de solidarité, la pratique de la "libre participation solidaire" donne à chacun l'accès à l'art, à la fête et à la réflexion...
L'association évolue à son rythme et comme elle l'entend. Elle ne reçoit aucune subvention, et au fil des événements des gens s'impliquent, des idées s'affinent, des questions se posent.
Grâce notamment à la *fête de la Terre*, la *fête de l'œuf* et autres journées, les liens entre organisations et compagnies se sont tissés et ensemble, musiciens, environnementalistes, paysans, artistes, militants et simples citoyens d'ici et d'ailleurs donnent vie à ce territoire.
Le bon déroulement de ces événements (animation, réflexion sur le financement, organisation matérielle et logistique) a été rendu possible par le travail bénévole du collectif. Il s'agit d'un groupe informel composé entre autres d'anciens élèves du lycée agricole Olivier-de-Serres à Aubenas.
Cette association revendique son indépendance et sa liberté d'action, elle invite toutes les bonnes volontés à venir partager un peu de son bonheur né de la fête, des sourires échangés et de l'espoir d'un autre monde.
■ Association Mirakebel, rue de la Tour, la Ruine, 07170 Mirabel, tél : 04 75 36 76 61.

En direct du Yuoclund

Fuyant le réchauffement planétaire, trois Yuocs, créatures mythiques issues du croisement improbable du yack et du yéti sous la garde de leur berger Yuocmyns font une halte dans leur long voyage depuis le plateau du Yuoclund (frontière entre la Chine et la Mongolie). Nomades à la rencontre de notre monde, ils se livrent sous nos yeux amusés à leurs jeux, leurs danses, leurs ébats, leurs rites et nous dévoilent avec humour et tendresse leur philosophie et leur mode de vie.
Reconstitution imaginaire et humoristique d'un monde en voie de disparition, en forme de réflexion sur les saccages du monde moderne, dans un langage reconstitué et universel.
La langue maternelle du berger étant le yuoctung, il a dû pour s'adapter au public européen apprendre des bases de français, d'anglais et d'espagnol, c'est donc dans un langage imagé et compréhensible, ou incompréhensible par tous dans un spectacle totalement international.
■ GRAALL, Groupement rural d'action artistique et de libération ludique, rue Rochefort, 26400 Crest, tél : 04 75 25 54 26.

DR

DR

Deuxième souffle

L'association *Deuxième souffle* existe depuis 1994. François Grange, comédien, est arrivé avec la création du spectacle *Le maître des signes* qui est un langage sourd et muet de culture indienne. Au départ, l'association a été domiciliée à Montélimar.
François Grange aime mélanger les arts, créer des passerelles, aider les projets, les accompagner. Il écrit et faisait à l'époque beaucoup de lectures (à Grignan, Bourdeaux...), du soutien à la lecture. Il intervient à l'école de musique de Dieulefit, y invite un photographe pour prendre des photos pendant les cours.
Depuis 2000, il est installé à Romans où l'association a mis en place un carnaval avec les enfants du quartier. Elle a aussi mis au point un échange d'artisanat d'art berbère avec un groupe de femmes de Tarouda, au Maroc.
■ Deuxième souffle, 7, rue Fontessori, 26100 Romans, tél : 06 17 97 03 75.

De l'aire !

Créée en 2002, *De l'aire* tente de créer des liens entre la création contemporaine sous toutes ses formes et des territoires spécifiques, provoquant des rencontres singulières entre artistes et habitants, s'appuyant sur les acteurs locaux existants. Rencontres ludiques, poétiques, interactives, intimes et publiques... Ces échanges questionnent un environnement spécifique et invitent des artistes à travailler à partir de ses identités. Concrètement, cela prend plusieurs formes d'interventions et s'appuie sur des échanges artistiques européens.
De l'aire a aidé à la mise en place de projets artistiques avec l'association Les Caprines (voir article). Elle organise des voyages d'études conviviaux et participatifs regroupant artistes, institutionnels, professionnels, porteurs de projets culturels, acteurs du territoire afin d'engager une réflexion à partir d'une action originale vécue en commun (exemple : voyage d'étude à la Fête de mai, événement artistique wallon en Belgique en 2003).
■ De l'aire, Elisa Dumay, BP 210, 26401 Crest cedex, tél : 04 75 76 60 79.

Une ferme en trop

La Compagnie biodégradable a lancé un projet culturel en milieu rural intitulé *Une ferme en trop* qui sous forme d'une pièce de théâtre dénonce la politique agricole actuelle qui vise à toujours supprimer des fermes au profit des plus grosses, qui incite au productivisme au détriment de la qualité. Cette pièce qui réunit des amateurs et des professionnels sera donnée dans le cadre des Rencontres de l'écologie au quotidien, vendredi 21 et samedi 22 janvier 2005 à Die, canton où 25% des terres agricoles sont déjà en bio. La mise en scène d'Yves Garric s'est appuyée sur les aides de Caroline Dumas, ingénieur agronome et gérante du restaurant Tchaï Walla, de Luc Pelletier, qui anime des ateliers théâtre dans le Diois, de et Gérard Thévenet, chanteur-compositeur professionnel.

■ Compagnie biodégradable, Caroline Dumas, tél : 04 75 22 14 69.

Baladins du rire


DR

Une compagnie de spectacle en milieu rural fête ses 20 ans ! Tout commence en 1985 avec une roulotte tirée par deux juments, une chèvre, quelques poules et un couple de clowns. Tournée à la belle saison, repli en hiver en Ardèche, à la ferme familiale. En 1988, tournée de trois mois avec le cirque Médrano obligeant à passer de la roulotte au fourgon, pour des raisons de vitesse de déplacement. En hiver, ouverture d'ateliers d'initiation aux techniques du cirque. Implication dans le festival de la Manche d'Annonay. "Parti du clown traditionnel, utilisant toute une palette de techniques de cirque, nous avons effacé petit à petit notre nez rouge et nos couleurs criardes pour se rapprocher du théâtre ; afin de mieux réveiller cet enfant qui sommeille en chacun : ce poète et cet utopiste, qui ne sait que rêver sa vie ?". Les spectacles s'adressent à tous. De un à cinq artistes, ils sont présentés dans de multiples cadres. La troupe travaille sur des questions écolos comme le respect de la différence avec *Un gros peut en cacher un autre*, la pollution et surpopulation dans *La Balade dingue*, des interrogations existentielles dans *Le temps d'une illusion*, les déchets et le recyclage urgent dans *Plastikos*, les excès de normes et des contrôles dans *Le Gang.* Avec toujours de l'humour, de l'amour, et de la poésie.

On ne rigole pas avec la plaisanterie ! Durant l'été 2003, ils ont été très impliqués dans la lutte pour la reconnaissance de la profession et dénoncent des mesures qui bloqueront les débutants, les jeunes artistes, les nouvelles compagnies. Les mesures proposées dans la réforme du statut des intermittents ont aussi d'importantes conséquences négatives sur la vie à la campagne, lieu de vie de nombreux groupes.

■ Les Baladins du rire, Le Buissonnet, 07410 Pailharès, tél : 04 75 06 08 40.

Espéranto

Parce qu'elle est construite sans exception et que à chaque son correspond une seule écriture, la langue internationale mise au point il y a plus de cent ans par le docteur Zamenhof, peut devenir demain une langue universelle complémentaire des langues régionales. Elle peut s'apprendre beaucoup plus vite que l'espagnol, la langue actuellement en plus fort développement et bien sûr bien plus vite que l'anglais et ses très nombreuses exceptions que les Etats-Unis essaient d'imposer comme langue commerciale.

■ Espéranto Ljo, Mourgues Lafigère, 07140 Malarce-sur-la-Thines, tél : 04 75 39 99 79.

■ Espéranto, 57 av St Donat 26100 Romans, tél : 04 75 02 61 07.

La Fabrik'Albedo

Stéphane Clément (plasticien et comédien) et Florence Godin (costumière et comédienne) achètent en noms propres une ancienne filature en bord de rivière. Entre 1994 et 1998, ils financent personnellement les travaux qui permettent de rendre praticable et surtout convivial ce qui n'était au départ que deux plateaux de 800 m2 sans chauffage, sans électricité, sans égout ni eau. S'ouvre alors un lieu de résidence de création. Les équipes artistiques s'y succèdent depuis, compagies de théâtre de rue, de théatre en salle, pour des créations, stages de clown, comédien, cascades, danse, troupes de danse ou équipes de plasticiens...

■ La Fabrik'Albedo, chemin de Grusse, 07100 Boulieu-lès-Annonay, tél : 04 75 69 74 51.

Et également

Ardèche

■ Festival international du premier film, MJC Annonay, 07100 Annonay, tél : 04 75 67 56 05.

■ Festival Ard'Afrique, Les Vans, en août, organisé par Amacs, Association pour le métissage des arts et la création de spectacle, maison des associations, 07140 Les Vans, tél : 06 25 89 54 17.

■ Art'Kafé, Village, 07170 Mirabel, tél : 04 75 36 73 61. *Café gourmand avec menu du terroir.*

■ Festival du film documentaire, Le Village, 07170 Lussas, tél : 04 75 94 28 06.

■ Compagnie de l'Aube naissante, chemin du Moulon, 07200 Aubenas, tél : 04 75 93 41 72. *Compagnie créée en 1979. Danse contemporaine.*

■ Wama Danse compagnie, Le Moulin de Tartary, 07200 Aubenas, tél : 04 75 93 34 38. *Danse urbaine.*

■ Les Colporteurs, maison Allignol, 07220 Saint-Thome, tél : 04 91 54 78 50. *Troupe de cirque né en 1996 utilisant les techniques de la danse contemporaine, du théâtre. Travaille en relation avec la compagnie des Nouveaux Nez pour la mise en place d'un centre de création à Bourg-Saint-Andéol.*

■ Compagnie des Soli, 10, Grande-Rue, 07300 Tournon, tél : 04 75 07 10 22. *Danse contemporaine.*

■ Festival des arts singuliers, Les 3 A, Marthe Pellegrin, Crégut, 07460 Banne, tél : 04 75 93 35 26. *En septembre.*

■ Monique Laganier, 07460 Banne, tél : 04 75 39 89 16. *Créations à partir de matières récupérées.*

■ Les Nouveaux Nez, quartier de Tourne, BP 62, 07700 Bourg-Saint-Andéol, tél : 04 75 54 62 44. *Quatre clowns qui tournent depuis 1988. Ont mis en place "la Menuiserie" qui accueille spectacles et résidences en attendant un Institut des arts du clown.*

Drôme

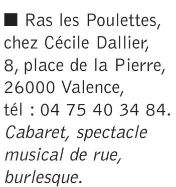
■ Morice Bénin, MJC Châteauvert, 3, place des Buissonnets, 26000 Valence, tél : 04 75 78 33 16. *Chanteur écologiste et espérantiste militant.*

■ Folimage, 6, rue Jean-Bertin, 26000 Valence, tél : 04 75 78 48 68. *Société de production pour films d'animation. Ont créé pour la télévision la série "Ma petite planète chérie" qui présente aux enfants des questions liées à l'environnement, puis a connu le succès en salle récemment avec le film "La prophétie des grenouilles".*

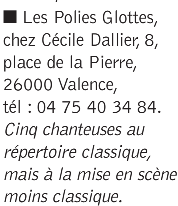
■ Compagnie A'Corps, Aurore Blanc, 124, avenue de la Libération, 26000 Valence, tél : 04 75 55 56 75. *Danse urbaine et hip-hop. Enseignement en MJC.*

■ Compagnie Eclopey, 47 bis, chemin du Thon, 26000 Valence, tél : 06 75 03 29 85. *Danse contemporaine.*

■ Compagnie Songes, 29, allée des Castors, 26000 Valence, tél : 04 75 55 16 62. *Essai de chorégraphie spontanée. A lancé en mai 2004, le festival Vice & Versa à Bourg-lès-Valence.*



■ Ras les Poulettes, chez Cécile Dallier, 8, place de la Pierre, 26000 Valence, tél : 04 75 40 34 84. *Cabaret, spectacle musical de rue, burlesque.*



■ Les Polies Glottes, chez Cécile Dallier, 8, place de la Pierre, 26000 Valence, tél : 04 75 40 34 84. *Cinq chanteuses au répertoire classique, mais à la mise en scène moins classique.*


DR

Ras les poulettes

■ Entre 2 caisses, 46, avenue Sadi-Carnot, 26000 Valence, tél : 04 75 42 78 33. *Chanson française et humour, par un quatuor.*

■ Evasion, Vocal 26, 46, avenue Sadi-Carnot, 26000 Valence, tél : 04 75 42 78 33. *Six femmes de culture différentes chantent de la musique méditerranéenne depuis 1986.*

■ Cabarnaval, Théâtre de La Courte Echelle, quai Saint-Clair, 26100 Romans, tél : 04 75 02 20 76. *Mélange entre le spectacle de cabaret en salle et le carnaval dans la rue. Prochaine édition du 18 février au 5 mars. Le théâtre de la Courte échelle est dirigé par Denis Dongler, impliqué dans les Verts et les mouvements écologistes en général, maire-adjoint de la commune.*

■ La Boucherie chevaline, 24, rue de la Pêcherie, 26100 Romans-sur-Isère, tél : 04 75 02 60 54. *Café associatif, lieu de réunion de multiples associations de la ville (ATTAC, Verts...) et nombreuses activités culturelles.*

■ Compagnie Le fil à la patte, 9, rue Camille-Desmoulins, 26100 Romans-sur-Isère, tél : 04 75 05 12 61. *Danse contemporaine.*

■ Les Frères Duchoc, 2, allée des Papillons, 26120 Chabeuil, tél : 04 75 71 41 82. *Musique, cirque et théâtre. Né en 2001.*

■ Les Oiseaux de passage, 37, rue Emile-Laurens, BP 13, 26150 Die, tél : 04 75 22 27 28. *Opéra parallèle ou théâtre chanté depuis 1994.*

■ Festival Est-Ouest, place de l'Hôtel-de-Ville, 26150 Die, tél : 04 75 22 12 52. *Grosse manifestation qui se tient chaque année en septembre à Die et qui présente les liens et les différences entre les cultures d'ici et de l'Est.*

■ La Grange, col des Limouches, 26190 Léoncel, tél : 04 75 41 27 06. *Salle de spectacles.*

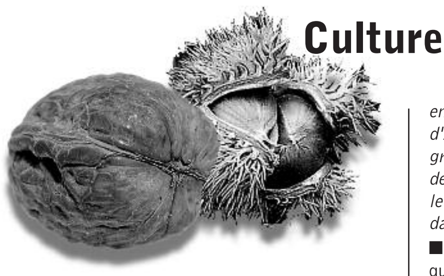
■ Théâtre du Fust, chapelle des Carmes, 24, rue de la Monnaie-Vieille, 26200 Montélimar, tél : 04 75 01 17 61. *Théâtre de marionnettes, plus de 1500 personnages créés depuis 1975.*

■ Teatri del Vento, chapelle des Carmes, 24, rue de la Monnaie-Vieille, 26200 Montélimar, tél : 04 75 01 42 48. *Travail entre plusieurs domaines : danse, vidéo, sculpture, musique...*

■ Compagnie Aldebaran, parc Pignal, rue du Docteur-l'Hermier, 26250 Livron, tél : 06 84 36 20 38. *Cirque, clown, cabaret jeune public.*

■ Espace(s) Mosaïque, maison pour tous, 12, avenue de la République, 26270 Loriol, tél : 04 75 61 37 85. *Salle de spectacles.*

■ Vivre à Saillans, 26340 Saillans,



tél : 04 75 21 58 08.
■ Compagnie Transe Express, kiosque à Coulisses, Le Parc, 26400 Crest, tél : 04 75 40 63 04. *Fondée en 1982, la compagnie, spécialisée dans l'art céleste, est connue du monde entier depuis sa prestation au JO d'Alberville en 1992. Aujourd'hui grosse compagnie d'une soixantaine de personnes... mais qui maintiennent leur engagement de jouer toujours dans la rue, pour tout le monde.*



Compagnie Transe Express : rois faignants.

■ Compagnie Les Justins, Le Poivrié, quartier La Pialle, 26400 Aoûste-sur-Sye, tél : 04 75 25 24 65. *Spectacles de rue avec échasses, percussions et pyrotechnie.*
■ Ecole de musique, centre rural d'animation, 26400 Grâne, tél : 04 75 62 65 93. *Depuis 2001, cette école de musique se tient dans une commune rurale de 2000 habitants.*
■ Nouvelles du conte, place de la Recluze, 26460 Bourdeaux, tél : 04 75 53 31 79. *Pendant les trois mois de l'été.*
■ La Grange d'en face, le Village, 26400 Eurre. *Salle de spectacles.*
■ Chrysa'Morphose, 17, les Cascades, 26400 Blacons, tél : 06 11 09 81 44. *Compagnie d'Arts de la rue.*
■ Coefficient 7, route de Roche-sur-Grâne, 26400 Grâne, tél : 04 75 62 65 93. *Organisation de spectacles. Prépare le Petit festival en herbe du 6 au 9 juillet 2005.*
■ Action 'Nez, place du Temple, 26400 Crest, tél : 04 75 25 82 75. *Clowns.*
■ Terres de Brume, la Halle aux blés, 26400 Crest, tél : 04 75 25 89 34. *Boutique de loisirs créatifs, avec ateliers bricolage, cours de peinture à l'huile, etc.*
■ Studio les Trois-Becs, Pierre Palengat, Rouveyre, 26400 Grâne, tél : 04 75 63 11 40. *Concerts naturels et édition d'un CD de chants d'oiseaux au printemps 2004 avec des enregistrements dans la forêt de Saoû, la réserve naturelle des Ramières et le plateau de Chaux près de Beaufort, dans le Vercors.*
■ Aussibal et compagnie, Les Alberts, 26420 Saint-Julien-en-Vercors, tél : 04 75 45 53 93. *Compagnie de danse créée en 1992 qui étudie la danse aérienne et verticale.*
■ Compagnie Festibal, Les Prés nouveaux, 26450 Roynac, tél : 04 75 90 12 23. *Danse contemporaine associée à du jonglage pour spectacle de rue.*
■ Compagnie des Galipôtes, 2, rue des Chalets, 26500 Bourg-lès-Valence, tél : 04 75 43 38 40. *Clown et cirque.*
■ Fuego de Rumba, Tony Garcia, 26730 Eymeux, tél : 06 82 40 47 58. *Musique latine.*
■ Kumulus, quartier Rieumaud, Le Moulin, 26770 Rousset-les-Vignes, tél : 04 75 27 41 96. *Arts de la rue.*
■ Arts et culture, mairie, 26770 Taulignan, tél : 04 75 53 58 60. *Organisation d'activités culturelles dans le village : théâtre, concerts, conférences...*



Les Epines drômoises

Belle revue bimestrielle de la section Drôme de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature. Très bonne présentation des sujets chauds du département avec un fil rouge : la lutte contre la chasse. Diffusée par tout un réseau de bénévoles dans l'ensemble du département.
■ Les Epines drômoises, 9, rue du Lycée-Loubet, 26000 Valence, tél : 04 75 81 12 44.

Radio Méga

Radio Méga a vu le jour en 1981. C'est une radio associative créée par un groupe d'amis, elle a pour nom officiel au départ de "Centre pour le développement de la communication populaire"... C'est la seule radio non publicitaire sur Valence. Depuis 1986, Radio Méga adhère à la CNRL (Confédération nationale des radios libres). Le but principal de la radio est de favoriser le développement de l'information et de la communication populaire : la radio est un outil de débats. Radio Méga a décidé de l'ouvrir à tous afin de développer une communication sociale et de faciliter les échanges d'expériences et d'idées avec la population drômoise et ardéchoise. Radio Méga se veut un média de proximité et pluriculturel. Il s'adresse donc à une population hétéroclite : communautés arabe, portugaise, vietnamienne, africaine... personnes agées, étudiants...
Radio Méga diffuse également les programmes de l'Epra (Echanges et productions radiophoniques). C'est une banque de programmes en direction des radios associatives, elle propose des produits variés : magazines de société et d'actualité, émissions culturelles... Ces programmes ont pour but de favoriser l'intégration en France des populations immigrées et d'apporter au public français une meilleure connaissance des autres cultures. Radio Méga revendique un ton, elle refuse l'information racoleuse et respecte la déontologie journalistique. Elle essaie de coller à son époque sans forcément suivre les effets de mode. Le but recherché est qu'un maximum de personnes s'expriment à l'antenne.
■ Radio Méga (99,2), 10, Avenue Pierre-Semard, 26000 Valence, tél : 04 75 44 16 15.

Nouvelles

Revue animée par l'association Terre et Humanisme (voir en page 4) avec, autour de Pierre Rabhi, une spiritualité extrêmement épurée et une volonté de simplicité. Débat autour des "oasis en tous lieux" qui doivent servir de lieux de vie pour accueillir des personnes qui veulent être plus autonomes dans leur vie. Le bulletin fait le point sur les pratiques et les débats en cours.
■ Nouvelles des Amis de Pierre Rabhi, Terre et humanisme, Le Vignal, 07230 Lablachère, tél : 04 75 36 64 01.

Médias

Et également

Ardèche

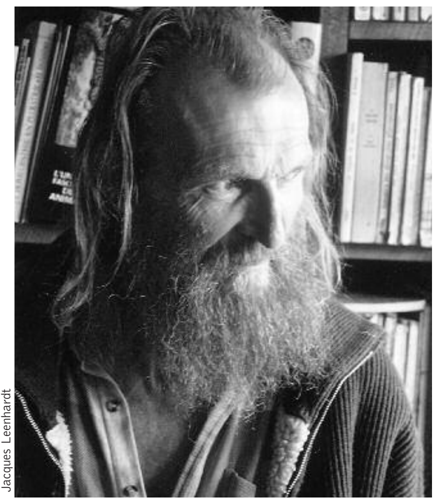
■ Envol, Fol, boulevard de la Chaumette, BP 219, 07002 Privas cedex, tél : 04 75 20 27 00.
■ Etamine, Chabannes, 07140 Malbosc.
■ Fréquence 7 Association De source sûre, 14, place Bossuet, BP 206, 07200 Aubenas, tél : 04 75 93 82 52. *Radio associative existant depuis 1981 et émettant sur le sud du département de l'Ardèche. On peut l'entendre à Aubenas (92.0), Joyeuse (91,2), Sampzon (89,4), pays de Vans (95,5).*
■ Ozone, Frapna, Le Village, 07200 Saint-Etienne-de-Fontbellon, tél : 04 75 93 41 45. *Revue trimestrielle de la fédération de protection de la nature de l'Ardèche. Problème de régularité dans la parution. Ouverture aux alternatives locales.*
■ Info RC (88,6), quartier Roqua, BP 200, 07200 Aubenas, tél : 04 75 93 74 97.
■ La Gazette des villages, Le Village, 07200 La Chapelle-sous-Aubenas, tél : 04 75 93 19 19.
■ Mouvement Oasis en tout lieu, Mas de Beaulieu, 07230 Lablachère, tél : 04 75 36 59 66. *Bulletin de liaison trimestriel entre ceux et celles qui mènent des expériences de retour à la terre, dans un but de vie simple, selon les idées de Pierre Rabhi.*
■ L'Echo des Cévennes, BP 12, 07260 Joyeuse. *Revue critique anti-notables.*

Drôme

■ Alternatives bio, Bioconvergences Rhône-Alpes, 11, rue Fulton, 26000 Valence, tél : 04 75 41 21 98. *Petit bimestriel de liaison des agriculteurs bio dans la région Rhône-Alpes.*
■ Trait d'union, CRII-Rad, Le Cime, 471, avenue Victor-Hugo, 26000 Valence, tél : 04 75 41 82 50. *Revue semestrielle de la CRII-Rad, commission de recherche et d'informations indépendantes sur la radioactivité. Les résultats de ce laboratoire indépendant, avec de multiples révélations sur les pollutions radioactives.*
■ Le Laboratoire, 8, place Saint-Jean, 26000 Valence. *Bulletin des squats.*
■ Radio M (88,3), 1 bis, place du Mai, BP 183, 26200 Montélimar, tél : 04 75 01 36 60.
■ Soleil FM (89.3), 9, avenue d'Espoulette, 26200 Montélimar, tél : 04 75 92 03 03.
■ Le Crestois, 52, rue Sadi-Carnot 26400 Crest, tél : 04 75 25 00 82. *Hebdomadaire largement ouvert aux associations.*
■ Alternatives rurales, 10, rue Archinard, 26400 Crest, tél : 04 75 25 44 90. *Depuis 1981, revue trimestrielle de réflexion sur les alternatives en monde rural animée par un réseau d'associations dont Peuple et culture, Accueil paysan, Relier, Crefad, Asfodel... Numéros à thème et contributions des lecteurs.* *(Voir page 59).*
■ Radio Saint-Ferréol, 94.2, maison des associations, place de Gaulle, 26400 Crest, tél : 04 75 40 62 49. *Radio locale associative généraliste. Elle privilégie les annonces qui valorisent les dynamiques locales du tissu social ou professionnel (artisanat, tourisme, culture, sport, loisir...). Sa programmation musicale permet à toutes les tendances de s'exprimer, pour le plus grand plaisir de ses auditeurs. Depuis plus de vingt ans, la radio émet sur une quarantaine de communes, essentiellement en Val de Drôme, caractérisées par un métissage de populations rurales et urbaines.*
■ La Mauvaise herbe, Confédération paysanne, 60, avenue Jean-Rabot, 26400 Crest, tél : 04 75 25 21 72.
■ Goupil, Aspas, BP 505, 26401 Crest cedex, tél : 04 75 25 10 00. *Trimestriel de l'association pour la protection des animaux sauvages (Aspas), avec brèves, dossier, infos juridiques, livres à lire ou films à voir...*
■ Radio A (97,8), 32/35, rue Pompery, 26500 Bourg-lès-Valence, tél : 04 75 56 18 33. *Radio associative arménienne.*

André Bucher

Quand un agriculteur bio devient un écrivain reconnu, il pousse des livres pleins de grands espaces et de relations chaleureuses.


Jacques Leenhardt

André Bucher.

André Bucher est né en 1946 à Mulhouse. Son père, chef de gare, aime jardiner et lui transmet cet amour. Alors qu'il est reçu à l'école normale, il préfère s'orienter vers une formation de technicien supérieur. Il vit difficilement son passage à l'armée et se met alors à voyager. Il commence à écrire et publie deux recueils de poésie et un roman à 22 ans. Le premier roman se vend à 3000 exemplaires ce qui pourrait lui ouvrir la porte d'une carrière littéraire. Mais nous sommes en 1968 et c'est l'époque des remises en cause. Il laisse tout tomber pour se lancer dans une aventure communautaire, exerçant différents métiers comme bucheron, berger, ouvrier agricole, avant de découvrir ce qui sera sa passion : l'agriculture biologique qu'il pratique depuis 1970.

Forte personnalité de l'écologie

A l'époque, dans cette région de moyenne montagne, à la limite de la Drôme et des Alpes-de-Haute-Provence, en haut de la vallée du Jabron, les exploitations agricoles sont à l'abandon. Elles se vendent alors pour presque rien et c'est une bénédiction pour des jeunes qui ont peu d'argent (1). Les remises en cause sont nombreuses et l'agriculture biologique, plus respectueuse de la nature, qui demande plus de travail et plus d'attention devient un fil conducteur pour son engagement. "La bio n'est pas une fin en soi, mais elle s'impose dans mon univers et participe d'une manière d'être".

La communauté s'installe à Montfroc, à 1100 m d'altitude. Elle connaît des fluctuations, mais se maintient assez longtemps. Pendant ce temps, André Bucher a participé à différents mouvements dont la plantation de 20 000 arbres.

André Bucher va militer pour la bio en participant à la mise en place des structures professionnelles, aidant les jeunes à franchir le pas, liant les contact avec les anciennes générations (2). Il siège au conseil municipal à partir de 1978. En 1983, il lance la foire biologique de Montfroc qui, d'année en année, malgré l'isolement, devient la plus grande foire écolo de tout le sud-est de la France. Il participe aux luttes syndicales aux côtés de ce qui est devenu la Confédération paysanne, n'hésitant pas à occuper des terres abandonnées selon le principe de "la terre à ceux qui la travaillent".

Lorsque le projet communautaire s'achève, en 1989, André Bucher décide de se relancer dans l'écriture.

Confirmation d'un écrivain

Il ne renonce pas à l'agriculture bio pour autant. Il jette des idées sur les papiers qui passent, les stocke dans des chemises, les remet au propre, et pendant les longues soirées d'hiver, la nuit, il se met à écrire. Exercice solitaire et difficile. Des notes en vrac, il passe à un premier texte écrit à la main où s'ordonnent les chapitres, il les reprend ensuite à la machine à écrire, lit les textes à voix haute pour en chercher la meilleure lisibilité et quand enfin il estime qu'il en a fini avec les ratures, il saisie le tout à l'ordinateur, avec l'aide de sa femme qui maîtrise mieux la machine.

Les manuscrits sont envoyés aux éditeurs. Longtemps sans succès. Inévitablement, une lettre arrive deux mois après l'envoi, cela ne correspond pas à la politique de la maison. Il apprend que Gallimard reçoit 1800 manuscrits par mois et que quelques-uns seulement seront lus. Un seul éditeur, Bourgois, lui répond par une grande lettre argumentée soulignant qualités et défauts du manuscrit envoyé et lui donnant des encouragements, mais lui disant ne publier que des traductions. C'est une période de doute, mais il continue à écrire.

Un jour, il rencontre un copain à la sortie d'une librairie à Buis-les-Baronnies. Coïncidence, ils viennent d'acheter le même livre. Ils en débattent. L'ami lui parle alors d'une ancienne collaboratrice d'Actes Sud qui a une maison de campagne un peu plus au sud. Celle-ci vient de lancer sa propre maison d'édition. André Bucher se rend à l'adresse indiquée et laisse une lettre dans la boîte aux lettres. Quelques semaines plus tard, il reçoit une réponse : Sabine Wespieser lui demande de lui envoyer un manuscrit. Il envoie alors celui qu'il vient de finir : son neuvième manuscrit ! Dans les quinze jours qui suivent, elle l'appelle pour lui dire qu'elle est d'accord pour le publier.

Premiers succès

Le livre sort en septembre 2003, au milieu du flot de romans qui sort traditionnellement à cette date (3). Chaque année, les libraires sélectionnent quatre livres dans quatre catégories différentes. Il est choisi dans la catégorie des "premiers romans" (4). Cela le lance sous le feu des médias. En un mois, le premier tirage de 3000 exemplaires est épuisé. Les articles de presse se succèdent. Les journalistes viennent le rencontrer dans sa montagne. Il est invité un peu partout.

Son premier livre, *Le pays qui vient de loin,* raconte l'histoire d'un jeune fugueur qui en venant se réfugier chez ses grands-parents, va se trouver face à face avec son père dans des circonstances exceptionnelles. L'occasion d'aller à la rencontre l'un de l'autre et de découvrir la vie de la campagne, de s'interroger sur les sentiments dans une famille, d'aborder au détour des pages les questions qui traversent aujourd'hui le monde rural (par exemple : est-il bien normal de protéger les loups plutôt que les derniers agriculteurs ? comment faire pour que les jeunes puissent s'installer à la campagne). André Bucher cadre son roman dans sa propre

(1) Aujourd'hui, après des années où le pétrole à bas prix a permis de voyager de plus en plus loin, les propriétés se vendent très cher… pour les touristes qui viennent de toute l'Europe, rendant quasi-impossible l'installation d'un jeune agriculteur.
(2) Sur les 150 exploitations agricoles du canton, 40 sont en bio.
(3) En septembre 2003, il est sorti 650 romans dont 350 d'auteurs français dont 82 premiers romans.
(4) Même si on l'a vu, ce n'est pas vraiment un premier roman : il a déjà publié en 1968.

montagne, au risque de reproduire la polémique née dans le voisinage sur les "erreurs" de Giono. Contrairement à ce dernier, André Bucher a choisi de décrire les lieux tels qu'ils sont.

Lors de la foire bio, en octobre, alors que le livre est tout juste sorti, André en dédicace plus de 150. Les gens sont fiers d'un livre qui parle de ce qu'ils vivent, même si l'histoire relève du roman. Au cours de l'année, André Bucher participe à près de quatre-vingt rencontres littéraires.

Un an après, le livre s'est vendu à 10 000 exemplaires et devrait connaître une suite en livre de poche. Le premier pour la jeune maison d'édition.

Un deuxième titre est sorti à l'automne, *Le cabaret des oiseaux*, avec une ambiance plus rude. Bien qu'écrit à la première personne par un jeune homme considéré comme simple et qui est en prison, André Bucher nous fait entrer dans la peau du personnage dont la mère est tuée sous ses yeux par des détenus échappées de la prison d'où il écrit. Une nouvelle fois, l'action se situe dans la région. Nouveau succès avec 6000 exemplaires vendus dès le premier mois.

Il avait écrit il y a dix ans, une série de trois romans avec le même personnage, un ancien privé qui se retrouve à la campagne et qui, malgré lui, va soulever quelques sales histoires dans son voisinage. Le premier élément de cette trilogie devrait sortir avant l'été.

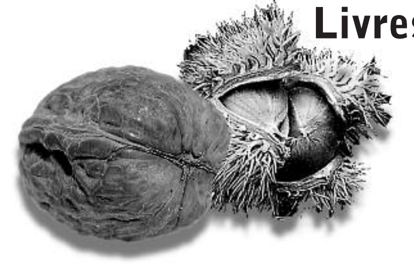
Un chien dans un jeu de quille

André Bucher a enfin franchi les portes de la littérature et ce qu'il y découvre n'est guère réjouissant. Maisons d'édition contrôlées par de grands groupes. Logiques financières. Libraires débordés par une production pléthorique. Critiques par copinage et renvoi d'ascenseur : tel journaliste parle du livre de tel autre journaliste qui vante celui du premier.

Pour le moment, il garde la tête froide, dans son exploitation agricole, cultivant la bio le jour, écrivant le soir. Le succès assuré par le public provoque un intérêt chez les critiques qui cherchent où classer cet olibrius. Il ne correspond pas aux "écrivains du terroir" car ses livres sont situés dans le contemporain. Il se revendique, s'il faut une étiquette, écrivain d'un territoire, car à mettre un cadre à son imaginaire, autant que ce soit celui qu'il aime. Pour lui, il se situe plus du côté des grands récits ethnologiques. A travers des histoires de sentiments, il replace les acteurs dans une nature qu'il respecte et qu'il aime. L'écologie va peut être percer en littérature. Cette année, la foire de Montfroc a été sous le feu des médias.

Michel Bernard ■

Livres

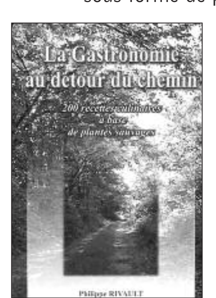


La gastronomie au détour du chemin

200 recettes culinaires à base de plantes sauvages

Philippe Rivault
Ed. L'Arbre de vie
2002 - 130 p. - 21€

Philippe Rivault nous montre comment reconnaître, récolter et cuisiner 80 plantes, fleurs et fruits comestibles qui poussent à l'état sauvage dans nos campagnes et forêts. Ces végétaux n'attendent qu'à être cueillis lors de nos randonnées pédestres et offrir leurs bienfaits gratuits sous forme de potages délicieux, de salades étonnantes, de gratins succulents ou de gâteaux. Pleines de vertus médicinales et d'énergie naturelle, ces plantes sauvages sont aussi excellentes pour notre santé.



Le gardien du feu

Message de sagesse des peuples traditionnels

2003 - 186 p. - 6,20€

Parole de terre

Une initiation africaine

1996 - 246 p. - 7,70€

Du Sahara aux Cévennes

Itinéraire d'un homme au service de la Terre-Mère



2002
292 p. - 9,50€
Pierre Rabhi
Ed. Albin Michel

Sans cesse réédités et maintenant disponibles en livres de poche, ces trois ouvrages publiés initialement par Pierre Rabhi dans les années 80 racontent son parcours singulier, depuis son enfance africaine à son implantation ardéchoise en passant par le travail de l'immigré en région parisienne, ses expériences en agro-écologie au Burkina et ailleurs. Trois classiques de la littérature écologiste. Voir également l'article sur *Terre et humanisme, page 4.*

Moutons rebelles

Béatrice Barras
Ed. Repas
2003 - 172 p.
14 €

En 1975, cinq amis, sans un sou en poche, décident de redonner vie à la dernière filature d'Ardèche tombée en ruines. Ils font aussi le pari de recréer la filière laine de leur région, pari qu'ils tiendront par la force de l'équipe et de la coopération qui demeurera le moteur essentiel de l'histoire d'Ardelaine, racontée ici par l'une des fondatrices.

Librairies

Ardèche

■ Editions Saint-Michel, 07200 Saint-Michel-de-Boulogne, tél : 04 75 87 10 50. *Editions astrologie, développement intérieur et spiritualité.*
■ Editions Chant de la terre, Kanimahé, 07690 Saint-Julien-Vocance, tél : 04 75 34 73 81.

Drôme

■ Librairie Notre Temps, 30, Grande-Rue, 26000 Valence, tél : 04 75 43 78 79. *Accueil de réunions d'Attac.*
■ Atelier 26, ZA Les Blaches, 26270 Loriol, tél : 04 75 85 51 00. *C'est l'imprimeur de la revue, qui après avoir commencé à Lyon, s'est installé à Loriol depuis maintenant pas mal d'années. Effectue de nombreux travaux militants à tarifs intéressants pour les associations.*
■ Librairie du Port, 17, rue Archinard, 26400 Crest, tél : 04 75 76 85 85. *Accueil de réunions d'Attac.*
■ Du papier à l'être, P. André, Vieux village, 26510 Sahune, tél : 04 75 27 43 10. *Vente sur les marchés et par correspondance de papier recyclé, crayons et fournitures non-toxiques, librairie nouvel âge et artisanat.*
■ Librairie Colophon, Maison du Bailli 26230 Grignan, tél : 04 75 46 57 16. *A la fois café littéraire et musée du livre.*



DR

La librairie Colophon à Grignan.

Et également

■ **La châtaigne, trésor d'automne,** Suzanne et Henri Blanc, La Roche, 07110 Beaumont. *160 recettes de cuisine à base de châtaigne par un aubergiste qui a vingt ans de pratique.*
■ **Simples, sauvages et comestibles.** Hélène Bouhofra, Ed. Chant de la terre, 2004 - 128 p. - 16 €.
■ **Tipi, le guide complet pour connaître, construire et utiliser le meilleur des habitats mobiles.** Wolf Leth. Ed. Leith (Montaulieu, 26110 Nyons), 1989.

VU de l'intérieur...

Nord-Pas-de-Calais

Le prochain numéro régional sera consacré au Nord-Pas-de-Calais. Si vous désirez nous aider à concevoir ce numéro, nous pouvons vous envoyer un courrier avec les explications pour la recherche des reportages. Ecrivez-nous ou téléphonez-nous (de préférence le mercredi au 04 78 39 55 33).

LYON

Primevère 2005

Nous cherchons des volontaires pour tenir le stand de Silence au salon Primevère, à Eurexpo, les 25, 26 et 27 février. Si vous pouvez donner au moins deux heures, vous pouvez prendre contact dès maintenant avec Dorothée Fessler en téléphonant à Silence le vendredi au 04 78 39 55 33 ou les autres jours au 04 74 65 50 34.

Bienvenue à Paul

Après la naissance de Paul, 2,660 kg, son père, Lasserpe va disposer de nombreuses nuits blanches pour nous faire des dessins. Bravo !

La Poste en chute libre

Les lecteurs se plaignent de plus en plus de recevoir le numéro tard dans le mois (jusqu'au 15 du mois pour le numéro de novembre... à Grenoble à 100 km de Lyon !). Il faut savoir que les numéros sont postés systématiquement quelques jours avant la fin du mois (le 24 novembre pour le numéro de décembre, le 22 décembre pour celui-ci) et que c'est La Poste qui ne fait pas son travail... puisqu'elle nous garantit en principe un délai de distribution de 48 h.
Dernier avatar de la Poste. Au moment du salon Marjolaine, à Paris, nous envoyons un paquet à notre correspondante à Paris. Le paquet envoyé en colissimo met plus d'une semaine à arriver. Surprise : la poste l'a retamponné avec 4 jours d'intervalle. Le "tampon de la poste" ne peut plus faire foi ! Et n'essayez pas de vous plaindre ! Vous perdez des heures dans les méandres de l'administration... pour obtenir qu'une enquête soit ouverte, enquête dont évidemment vous n'entendrez jamais plus parler.
La solution existe : cela s'appelle *embauches* et restauration du *service public.*

Débattre autour de S!lence

Depuis octobre, nous avons décidé de sous-traiter l'expédition de la revue car nous avons atteint un développement (7500 ex) qui devient difficile à gérer même avec la bonne volonté des bénévoles lyonnais et des lecteurs de passage.
Nous avons décidé de remplacer l'expédition par une soirée de débat centrée sur le thème du numéro ou sur un des articles.
Cette initiative a provoqué quelques courriers de lecteurs qui nous demandent pourquoi ne pas organiser de tels débats de manière décentralisée un peu partout.
Nous n'avons pas les forces militantes pour cela. Par contre, n'hésitez pas à organiser vous-mêmes de tels débats, soit sous forme d'un café-*S!lence*, soit d'une soirée chez un lecteur, soit d'une émission sur une radio-libre... Nous ne pouvons pas vous communiquer les adresses locales des lecteurs, mais par contre, si vous vous y prenez deux mois à l'avance, nous pouvons annoncer ces soirées dans la revue.

Lyon : Soirées Silence

Marchandisation du monde

Silence vous invite à un débat dans ses locaux le vendredi 21 janvier, à 18 h autour du thème de la marchandisation du monde, des négociations de l'OMC, des menaces de l'AGCS, de la notion de biens communs...

Les débats suivants auront lieu les: 18 février (sur écologie et culture alternative), 18 mars, 22 avril... (aux Ateliers, 9, rue Dumenge, Lyon 4e)

N° 320 (février) : clôture des articles et comité de lecture : samedi 18 décembre à 14 h.
Clôture des brèves : mercredi 5 janvier à 12 h.
N° 321 (mars) : clôture des articles et comité de lecture : samedi 29 janvier à 14 h.
Clôture des brèves : mercredi 2 février à 12 h.

Bulletin d'abonnement page 95

Nucléaire

Privatisation d'EDF

■ **EDF placé en bourse ?** "EDF, a un an pour devenir un champion européen, un leader dans le secteur de l'électricité nucléaire", Jean-Pierre Raffarin, *Wall Street Journal* (repris dans *Le Monde* du 24 septembre 2004). Alors que le gouvernement donne un an à EDF pour se préparer à entrer en bourse, il est intéressant de savoir ce qu'en pensent les investisseurs étrangers. Ainsi, dès son édition du 1er juillet 2004, *The Economist* publiait un article rappelant qu'EDF a un déficit important (on le croyait alors de 24 milliards) et qu'il serait sans doute beaucoup plus important si l'entreprise n'avait pas eu le monopole de l'électricité et la garantie de l'Etat pour ses investissements. L'article rappelle également qu'en cas de privatisation et de libre-concurrence, EDF devrait trouver comment s'assurer contre un éventuel accident nucléaire, alors que jusqu'à maintenant, c'est l'Etat qui assurerait les frais. La revue pose également la question des coûts des déchets et du démantèlement nettement sous-estimés dans la comptabilité d'EDF. Si EDF a réussi jusqu'à maintenant son expansion internationale, c'est précisément parce qu'elle n'avait pas les mêmes règles du jeu que les autres compagnies privées et rien ne dit que maintenant, elle continuera à pouvoir se développer aussi rapidement.
■ **EDF renfloué avec notre argent.** Le ministère des finances a annoncé que le gouvernement pourrait investir au moins 8 milliards d'euros dans EDF en 2005 pour l'aider à épurer sa dette... Cela ne devrait guère enthousiasmer les investisseurs en vue d'une privatisation. Pourquoi mettre de l'argent dans une entreprise qui en perd ? Le rapport d'expertise lancé par le nouveau président a donné des résultats catastrophiques : les fonds propres d'EDF ne seraient que de 20,3 milliards d'euros, mais le changement de statut implique qu'EDF reverse à la caisse générale des retraites environ 15 milliards, et encore 4,5 à la caisse maladie. Par rapport au démantèlement des installations nucléaires, c'est l'Etat qui en prend la responsabilité, mais qui demande une participation financière... qui devrait être de l'ordre du milliard d'euros par réacteur. Autant dire qu'il n'y a pas de fonds propres à EDF.

BURE 2005

Appel aux artistes

Alors que la menace que le laboratoire en construction se transforme en poubelle nucléaire est de plus en plus précise, les collectifs opposés à ce projet lancent un appel pour un immense rassemblement festif, du 29 au 31 juillet 2005. Un appel est lancé aux artistes qui veulent y participer. On peut contacter *Achille Lorentz tel : 03 83 42 40 90 mail : 6sons@ free.fr ou Nadine Schneider tel : 03 29 45 11 99.*



DR



Nucléaire

La diagonale de Tchernobyl



DR

La Compagnie Brut de béton à Avignon.

Depuis 1998, la compagnie de théâtre *Brut de béton* joue un peu partout la mise en scène du livre *La supplication* de Svetlana Alexievitch. En avril 2002, elle joue pour la première fois cette pièce à Gomal, en Bélarus, à la limite de la zone interdite. Au printemps 2004, la compagnie participe au tour de France anti-nucléaire organisé par le *Réseau Sortir du nucléaire.* Pour le vingtième anniversaire de l'accident, le 26 avril 2006, la compagnie *Brut de béton* se lance dans un défi : jouer devant le sarcophage de Tchernobyl avec comme seul public les morts. Mais ensuite, la troupe envisage de se déplacer de Saint-Pétersburg à Cadix jusqu'en juillet 2006, sur les traces du nuage radioactif, pour rappeler que des personnes continuent à mourir là-bas et que nous vivons sur un sol contaminé pour les siècles à venir. Les comédiens seront de plusieurs nationalités : russes, biélorusses, ukrainiens, français, japonais, polynésiens, états-uniens, autant de pays d'origines contaminés par le nucléaire. Chacun parlera dans sa langue. La compagnie cherche actuellement des partenaires : journalistes, traducteurs, directeurs de salles, artistes, militants... pour monter ce spectacle itinérant. *Brut de Béton, 25, rue Carnot, BP 9, 63160 Billom, tél : 04 73 68 46 15.*

GRAVELINES

58 contaminations !

235 personnes, la plupart intérimaires, sont intervenues entre le 12 et le 14 octobre pour la maintenance annuelle du réacteur n°6 de Gravelines. 58 en sont ressortis avec selon EDF "de légères doses de contamination". Le relâchement d'un nuage radioactif dans une salle où les personnes travaillaient a été signalé trop tardivement par une alarme. Les inspecteurs de la sûreté nucléaire ont jugé que l'incident provenait "d'une déficience dans l'analyse de la situation". Le Réseau Sortir du nucléaire a relevé que huit autres salariés d'entreprises sous-traitantes ont également été contaminés sur quatre autres sites aux mêmes dates. Le Réseau dénonce le recours à des employés non suffisamment formés aux risques du nucléaire.



DR

DRÔME

Réseau Sortir du nucléaire

Le Réseau Sortir du nucléaire tiendra son assemblée générale à Valence, les 29 et 30 janvier au centre l'Epervière de Valence, dans la Drôme. L'occasion de faire le point sur les campagnes en cours et d'en annoncer de nouvelles. Cette réunion est ouverte uniquement aux représentants des 700 groupes adhérents. *Réseau Sortir du nucléaire, 9, rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04, tél : 04 78 28 29 22.*

PIERRELATTE

Sûreté défaillante



DR

Une simulation d'accident sur le site d'enrichissement de l'uranium Comurhex à Pierrelatte a valu un rapport sévère des inspecteurs de sûreté qui relèvent qu'il a fallu 12 minutes pour déclencher la sirène, 39 minutes pour alerter la préfecture... ce qui en cas de vrai nuage radioactif aurait signifié une contamination totale de l'environnement dans ce délai. C'est le Réseau Sortir du nucléaire qui a rendu public, le 16 novembre, le rapport des autorités de sûreté.

Sébastien Briat tué par un train

Les antinucléaires se sont à nouveau mobilisés pour freiner le passage d'un train de déchets parti de La Hague le 6 novembre. Plusieurs milliers de personnes ont investi des gares allemandes.
En France, le 7 novembre, un train a été bloqué pendent deux heures, vers midi, à la gare de Laneuveville-devant-Nancy (Meurthe-et-Moselle) par deux militants proches du Réseau Sortir du nucléaire enchaînés sur la voie. Quelques dizaines de kilomètres plus loin, d'autres militants s'étaient à leur tour enchaînés sur la voie, à Avricourt (40 km à l'est de Nancy). Ni la police ni la SNCF, ni le Réseau Sortir du nucléaire n'ont eu connaissance de ce nouveau blocage et le convoi de 2000 tonnes est arrivé sur les manifestants à près de 100 km/h. Il n'a pas pu freiner à temps et Sébastien Briat, 23 ans, est mort après avoir eu la jambe sectionnée alors qu'il quittait précipitamment la voie.
Il était 14h40. Sébastien Briat militait au sein des collectifs contre l'enfouissement des déchets à Bure (Meuse) et faisait partie localement d'un groupe d'arts de la rue. Il venait de participer à la création d'une section CNT-Etudiants à l'université de Nancy. Avec huit personnes, ils avaient décidé de mettre en place un barrage supplémentaire... L'enquête a montré que du fait du retard de 2 h pris lors du blocage précédent, l'hélicoptère de l'armée qui précède habituellement le train pour repérer les manifestants, était alors parti faire le plein de kérosène.
Les Verts, réunis le même jour à Toulouse pour préparer les procès des faucheurs d'OGM, ont rappelé que "La désobéissance civile n'existe dans une société démocratique que lorsque la volonté de débattre des sujets essentiels n'est pas respectée". Que faut-il faire pour rappeler que la politique des gouvernements, de gauche comme de droite, est en totale opposition avec une opinion publique qui à plus de 90% demande la réorientation de la politique énergétique en faveur des énergies renouvelables et à 60% l'arrêt de tout projet de nouveaux réacteurs nucléaires. Le Parti socialiste de la Haute-Marne abonde dans le même sens : "Ce dramatique accident nous laisse à penser que la démocratie est en danger quand l'engagement militant conduit à mettre sa vie en péril".
Les Verts, les Amis de la Terre, Cap 21, les Alternatifs, le MEI et d'autres ont demandé qu'une enquête judiciaire soit ouverte. Greenpeace, spécialiste de ce genre d'action, rappelle que c'est la première fois en trente-trois ans d'action de ce genre qu'un accident mortel a lieu en France. Il y a déjà eu un accident de ce genre aux USA dans les années 80 quand des vétérans du Viet-nam se sont couchés sur une voie pour empêcher le passage d'un train chargé d'armes à destination des Contras, opposition armée au gouvernement socialiste du Nicaragua d'alors.
En Allemagne, les opposants au convoi ont maintenu les actions de tentative de blocage. 11 000 policiers avaient été déployés pour protéger le convoi. Les banderoles des manifestants ont été remplacées par des tissus noirs pour protester contre la mort de Sébastien Briat.
Le syndicat Sud-Rail, qui soutient les manifestants, a dénoncé la vitesse du train. Selon les cheminots, un train même s'il bénéficie comme ici d'une vitesse autorisée de 100 km/h, doit, en cas de risque de manifestation, rouler à "marche prudente", c'est-à-dire à vue et doit pouvoir s'arrêter sur la distance correspondant à sa visibilité.
Ils dénoncent les ordres qui ont sans doute été donnés de rouler vite pour rattraper le temps perdu lors du précédent blocage. Le syndicat demande que soit engagé un débat sur le principe de ces transports qui ne bénéficie qu'à Areva et représente un danger pour tout le monde.
Le 10 novembre, jour de l'enterrement de Sébastien, des veillées aux bougies se sont tenues dans de très nombreuses gares de France, avec la présence de nombreux cheminots.



P.-E. Weck

Recueillement à Paris gare de l'Est.

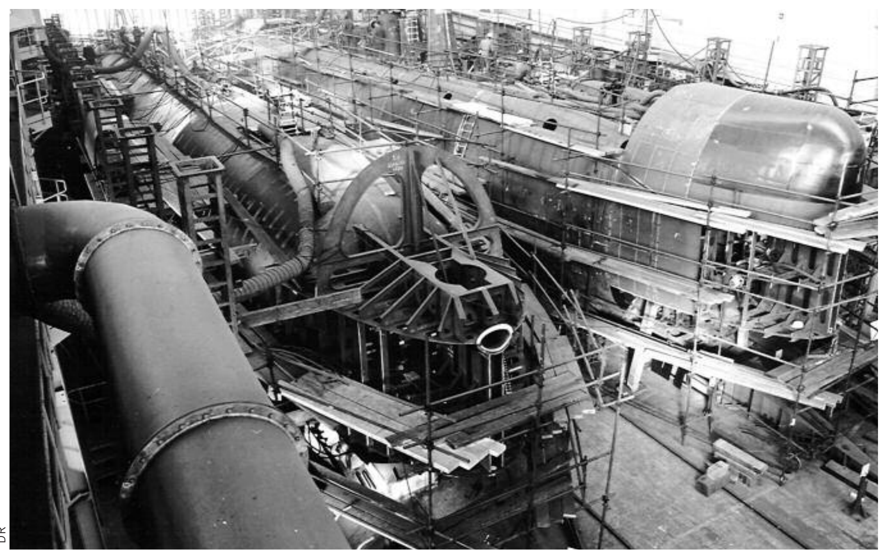
Et un EPR de plus pour "la presqu'île nucléaire"

Surprise pour certains : Flamanville (Manche) a été choisie pour y implanter un EPR ! Pas pour le collectif régional *L'EPR, Non merci, ni ailleurs, ni ici.* C'était du cinquante-cinquante avec Penly près de Dieppe (Seine-Maritime) : Penly, un choix technique et économique, Flamanville, un choix politique.

L'économie du nord Cotentin est liée à l'Etat central depuis Colbert et les glaceries ; à l'armée, depuis la construction du port de Cherbourg face à l'ennemi anglais de la fin du règne de Louis XVI, à celui de Napoléon III ; en passant par le camp de Boulogne de Napoléon Ier : son arsenal existe depuis plus d'un siècle. Il est nucléaire depuis les années 60 et le retour de de Gaulle au pouvoir.

Le Royaume-Uni avait déjà immergé des fûts de déchets radioactifs dans la fosse des Casquets, au nord-ouest de la presqu'île de La Hague dans les années 50.

L'arsenal de Cherbourg construit des sous-marins à propulsion nucléaire et stocke sur la digue du Homet les combustibles irradiés de leurs réacteurs à eau pressurisée avant leur transport à Cadarache.


DR

Sous-marin en construction à l'arsenal de Cherbourg.

La construction de la première usine dite de retraitement — en réalité d'extraction de plutonium — a commencé au début des années 60.

En 1967, le CEA (1) obtient pour Infratome (entreprise privée qui n'existe plus aujourd'hui) l'autorisation de stocker, à cru, sur des terres marécageuses des déchets nucléaires dits de faible et moyenne activité, mais avec environ 100 kg de plutonium disséminés, 200 tonnes d'uranium… Aujourd'hui, l'ANDRA (2), en a hérité.

L'usine de retraitement-extraction de plutonium appartient à la Cogéma (3), de statut privé depuis 1976, actuellement intégrée dans le cartel Aréva (4) encore sous contrôle de… l'Etat.

En 1986-1987, à Flamanville, deux réacteurs de 1300 mégawatts (au lieu de quatre prévus initialement) commencent à fonctionner, malgré une longue résistance animée par le Crilan (5). Des couloirs de lignes THT (6) sortent l'électricité vers Tourbes-Caen et l'Ile-de-France d'un côté et de l'autre vers Domloup-Rennes et la Bretagne.

En 1991, après des études menées sur Barfleur (pointe est du Cotentin) la mobilisation bloque un projet de stockage profond de déchets nucléaires dits de haute activité vitrifiés. La "culture nucléaire" de la presqu'île n'a pas alors opéré.

Pourquoi un EPR maintenant et ici ?

Depuis la forte manifestation du Carnet, entre Nantes et Saint-Nazaire (7), EDF a estimé que l'implantation d'un réacteur sur un site nouveau serait de plus en plus difficile. Framatome faisait déjà pression pour installer son EPR (8). Depuis la canicule de l'été 2003, plutôt en bord de mer : Restaient donc Gravelines (Nord), Penly et Flamanville.

Techniquement, à Penly, le couloir de lignes THT y est déjà en place, pas à Flamanville où il faudrait en construire un nouveau vers Laval-sud (200 km) pour les pays de Loire. Le coût supérieur de Flamanville et la difficulté d'implanter de nouveaux pylônes dans le sud Manche où la Confédération paysanne (avec François Dufour) est majoritaire, rendaient EDF réticente.

Politiquement, autour de Flamanville, Aréva a infiltré toutes les institutions du nord Cotentin. Une association de promotion du site de Flamanville *Proflam*, grassement subventionnée par les collectivités territoriales, a été mise en place par la chambre de commerce et d'industrie de Cherbourg et des élus de droite comme de gauche dont on ne sait plus, depuis plusieurs années déjà, qui sont les plus pro-nucléaires. Leur seul désaccord ?

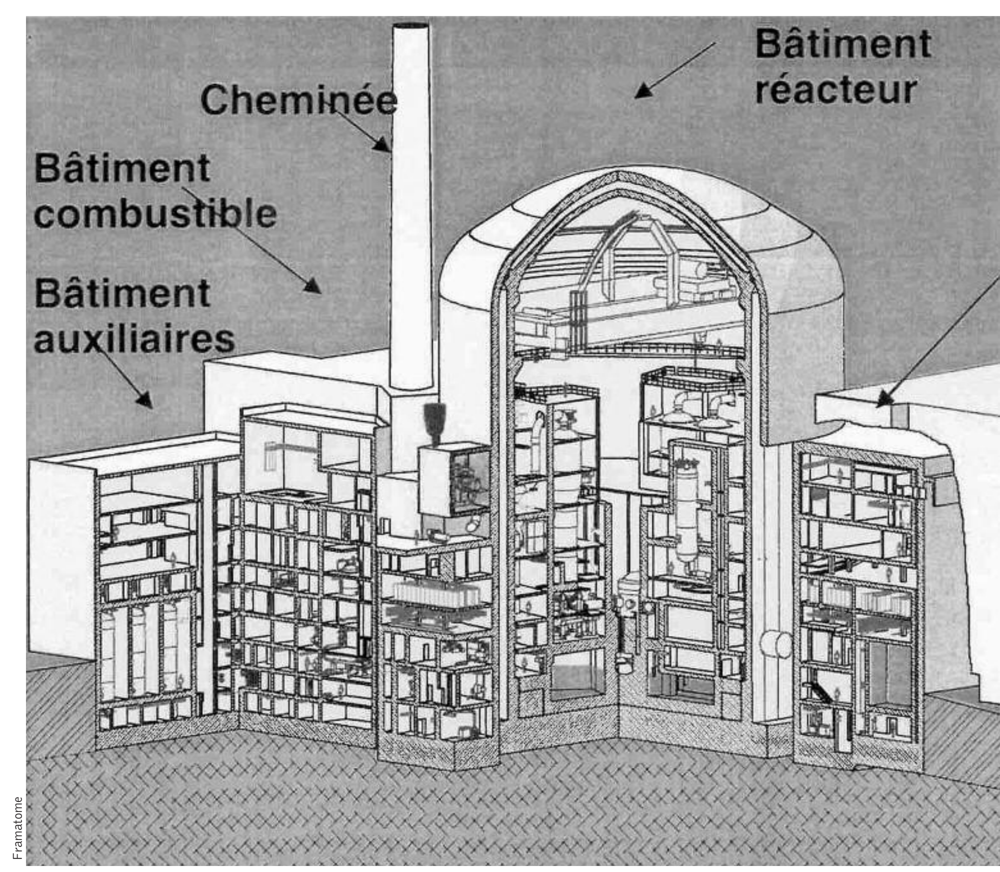
(1) Commissariat à l'énergie atomique, sous tutelle du ministère de la défense.
(2) Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.
(3) Compagnie générale des matériaux radioactifs.
(4) Aréva regroupe cinq sociétés dont quatre dans le nucléaire : la Cogéma, Framatome (66%, le reste à Siemens), Technicatome et Arava R&T, la cinquième étant de la connectique.
(5) Comité de réflexion, d'information et de lutte antinucléaire.
(6) Très haute tension, jusqu'à 400 000 volts.
(7) Une chaîne humaine de plus de 20 000 personnes le 1er juin 1997, jour des élections législatives.
(8) Notamment pour venger l'affront subi après l'arrêt de Superphénix en juin 1997.

Faut-il ou non modifier la répartition des taxes : plus pour l'agglomération de Cherbourg, de gauche, et moins pour le département, à droite, ou bien statu quo, la plus grande partie revenant au département ? Le conseil général de la Manche s'est prononcé favorablement au projet d'EPR (avec seulement trois abstentions). Fin juin 2004, Le conseil régional de Basse-Normandie, à majorité de gauche, a aussi voté à une majorité relative pour une motion PS-PC considérant "souhaitable" l'EPR : opposition de la droite, refus de vote du groupe radicaux citoyens verts (RCV). Ce dernier groupe dans lequel figure les Verts constitue une minorité de blocage. En votant contre, il pouvait repousser la motion, mais il n'a pas voulu remettre en cause sa participation à la majorité. C'est une "faute politique grave" de la part de RCV a déclaré le collectif *L'EPR, non merci*.

Les choses se sont précipitées à la fin octobre en faveur de Flamanville. Anne Lauvergeon, président d'Aréva, est rentrée bredouille de son voyage en Chine, plus convaincue que jamais qu'il fallait construire un EPR en France pour le vendre plus facilement à l'étranger. Sarkozy a voulu régler l'affaire de l'EPR avant de passer de son ministère à la tête de l'UMP et le sénateur, président du conseil général de la Manche, Legrand, a proposé au nouveau PDG d'EDF de prendre en charge le surcoût des couloirs de lignes de Flamanville (estimé à 100 millions d'euros). Il promet d'exonérer EDF de taxe professionnelle, en totalité pendant un an et partiellement, de façon dégressive, pendant cinq ans. Un investissement pour la taxe à venir au-delà de cinq ans… C'est ainsi qu'EDF a cédé !

Comment la presqu'île du Cotentin en est-elle arrivée là ?

Majoritaires en Cotentin dans les années 1970, nous sommes devenus minoritaires et les écolos sont même aujourd'hui les boucs émissaires de la crise qui y sévit : le paroxysme a été atteint le 19 janvier 1999 quand Daniel Cohn-Bendit, Noël Mamère, Paul Lannoye, Marie-Anne Isler-Béguin, C. Durchon et moi-même, avons été molestés lors de notre visite de la Cogéma-Hague et empêchés de tenir meeting à Cherbourg.



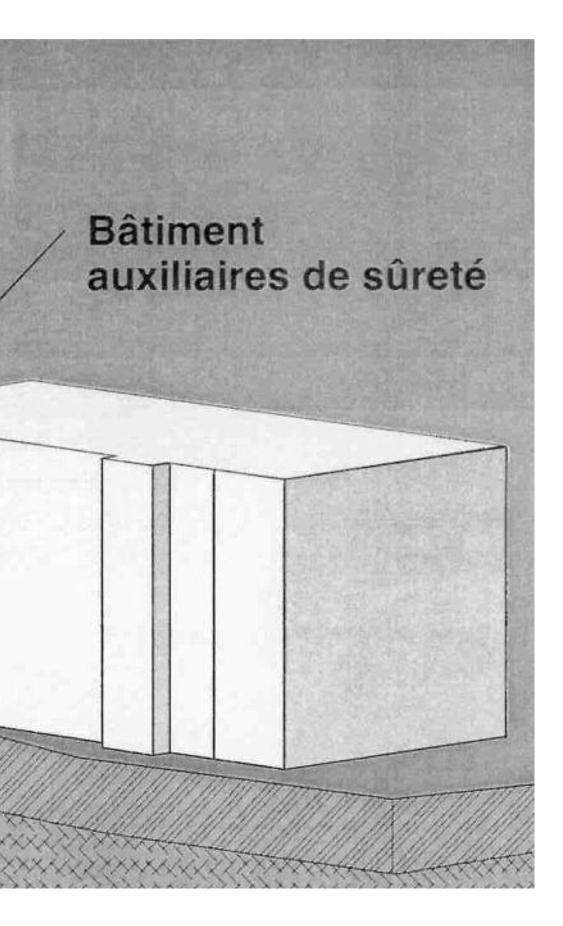
Dessin simpliste du réacteur EPR.

Le chômage est ressenti comme la première menace en Cotentin.
Depuis le début des années 1980, la désindustrialisation y sévit hors nucléaire :
• dans la métallurgie : fermeture de Babcock et de l'IUE (fabrication de plateformes pétrolières) ;
• dans le textile (Dormeuil) ;
• dans l'électronique : CIT- Alcatel ;
• dans les activités portuaires : départ du terminal Toyota ; le projet de Fastships (transports transatlantiques rapides) traîne depuis des années ; annonce de l'arrêt de l'activité de P&O (Trans-Manche).
• dans la Navale (les célèbres vedettes de Cherbourg des CMN).
Elle sévit même dans le nucléaire :
• depuis la chute du mur de Berlin, on construit moins de sous-marins même si on en vend au… Pakistan et, pour être neutre à… l'Inde : 2500 emplois aujourd'hui à l'Arsenal contre 5000 à son maximum.
• le centre de stockage des matières radioactives de l'Andra, saturé, est entré en phase de surveillance.
• La Cogéma utilise encore environ 3000 agents et quelques centaines de personnels d'entreprises, mais les usines UP2 800 et UP3, depuis trois ans ne travaillent que sur la base de 900 à 1100 tonnes/an de combustibles irradiés, au lieu des 1700 autorisés par les nouveaux décrets. UP2 800 à plein, avec les contrats qu'EDF vient seulement de signer, opérationnels jusqu'en… 2007. UP3 tend vers zéro (9). Pour l'instant, la réduction d'effectifs est le lot des entreprises sous-traitantes. Pas de licenciements d'agents Cogéma, mais pas d'embauches, les départs à la retraite suffisent à gérer le "dégraissage".

Depuis la fin des grands chantiers de La Hague (fin des années 80, début des années 90) le taux de chômage du nord Cotentin est supérieur à la moyenne européenne : ceci lui a valu de bénéficier trois fois de l'objectif 2 européen, pendant 15 ans, utilisé surtout pour le tourisme (10) et la formation (IUT), mais pas pour l'emploi industriel.

Les syndicats locaux sont, par la force des choses, dirigés par des agents du nucléaire : leurs représentants sont parfois même plus pro-nucléaires que les directions des entreprises. Les sympathisants antinucléaires se font discrets, pour ne pas être repérés et nuire à leur famille. Ainsi en a-t-il été lors des rassemblements contre le transport du plutonium américain, début novembre dernier : la communication de la Cogéma, appareil photo à la main, complétait la présence des ren-

(9) Arrêt du retraitement pour la Belgique depuis 2000. Arrêt des apports depuis le Japon, pour lequel la Cogéma a construit le complexe de Rokkasho-Mura. L'Allemagne a prévu d'arrêter le retraitement en 2005.
(10) On peut par exemple visiter le sous-marin "Redoutable" démantelé.



seignements généraux.

Quant aux alternatives dans le nucléaire lui-même (immobilisation du plutonium existant si on arrêtait le retraitement, pour rendre ce dernier inutilisable à des fins militaires ou terroristes), on ne veut même pas en discuter. Quant aux alternatives énergétiques et industrielles qu'elles induisent, éoliennes par exemple, dans la presqu'île, au vent et en offshore, plus on approche de La Hague, plus on s'y oppose.

La presqu'île devient une île, hors l'Europe et hors la démocratie.

Quant aux élus de droite et de gauche, à l'exception des Verts et proches, ils sont comme des éphémères éblouis par la lumière. Les rassemblent les taxes professionnelles sur le foncier bâti et non bâti : au total, bon an, mal an entre 150 et 200 millions d'euros dont le partage se fait entre les communes d'accueil, les communautés de communes (Beaumont-Hague, Les Pieux), le département (qui a la plus grosse part du gâteau mais qui en redistribue aux communes d'accueil des agents du nucléaire) et un peu à la région. La soupe est si bonne qu'on ne peut qu'en reprendre une louche et qu'on n'imagine pas en être privé ! Et le sponsoring (pardon, le mécénat) marche à plein pot, du sport, aux associations en passant par la réfection… de tableaux religieux tout dernièrement dans une église de Cherbourg.

Que faire alors ?

Dès le début de l'année 2004 s'est constitué un collectif régional *l'EPR, Non merci ! Ni ailleurs, ni ici !* qui regroupe aujourd'hui une vingtaine d'associations, syndicats, partis et des individus (11).

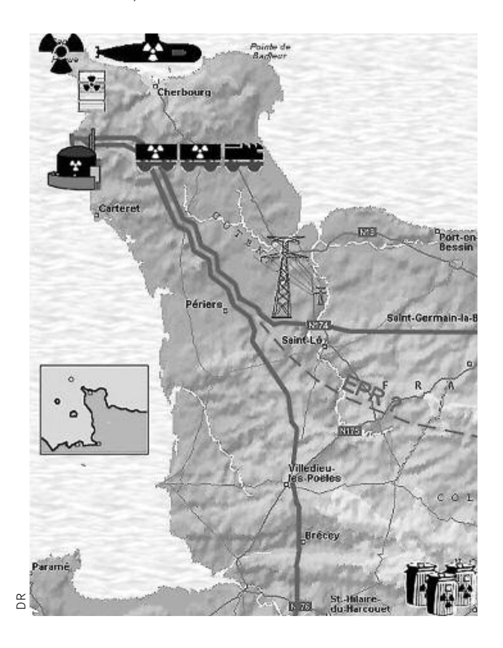
Il a animé une douzaine de réunions d'information le long du passage éventuel du couloir de lignes THT, distribué des tracts au mois d'août près des côtes, sans résultat positif à ce jour, puisque le choix s'est porté sur Flamanville.

Nous avons deux à trois ans devant nous, le temps du débat public, de l'enquête publique qu'EDF voudrait tenir conjointement. Sa stratégie est d'aller le plus vite possible pour rendre la décision irréversible. La nôtre est de faire durer.

En 2007 se profilent élections législatives et présidentielle. Même si en tant que collectif régional ou en tant que réseau national, nous n'avons pas à nous prononcer pour tel ou tel parti, nous devrons être présents dans la campagne pour obtenir, en cas d'alternance, un engagement ferme pour l'abandon du projet EPR, ni ici, ni ailleurs, comme pour l'arrêt de Superphénix en 1997, que l'alternance soit une alternative.

Les associations, membres du collectif s'accordent pour affirmer que le "débat public" n'est qu'un "débat bidon" puisque le décision, comme le choix du site sont déjà pris ; mais il n'y a pas consensus entre elles, sur la stratégie à tenir : les unes veulent y participer, sans illusions, quitte à claquer la porte rapidement (Greenpeace, la Confédération paysanne), les autres (dont le Réseau Sortir du nucléaire) veulent boycotter. Cependant, les unes et les autres se retrouvent pour animer un vrai débat public en parallèle. Sont d'ores et déjà prévus (sans préjuger d'autres actions à venir) :

- une pétition régionalisée (pour combattre l'idée de consensus des élus),
- une reprise des réunions, canton par canton, avec si possible formation de comités cantonaux.
- un état géologique indépendant du site, une première analyse des rejets actuels de tritium, déjà aux limites des autorisations (99,80%) pour l'existant.
- une réunion publique s'est tenue à Cherbourg, le 10 décembre 2004, sur *Nucléaire et santé* avec Paul Lannoye, ancien parlementaire européen, auteur du rapport sur la réduction des doses nucléaires.
- un colloque, au printemps 2005, à Saint-Lô, sur les effets des couloirs de lignes THT, avec des scientifiques et des éleveurs victimes, sous la responsabilité de la Confédération paysanne.
- une exposition de photographies aux Pieux, sur l'accident de Tchernobyl, en avril 2005,



DR

Et en relation avec le Réseau *Sortir du Nucléaire*, le blocage administratif d'EDF décidé nationalement.

Nous ouvrons le débat dans le mouvement sur l'opportunité de commémorer en avril 2006, nationalement et internationalement le vingtième anniversaire de Tchernobyl en Cotentin.

Contrairement aux affirmations des élus, il n'y a pas consensus populaire dans la région, encore moins en France et en Europe pour la relance du nucléaire, inutile, coûteux et dangereux. Rassemblons-nous pour empêcher que l'histoire énergétique de la France ne fasse du sur place.

Didier Anger ■

président du Crilan, administrateur du Réseau *Sortir du nucléaire*Coordinateur du collectif *L'EPR , non merci ! Ni ailleurs, ni ici.*

(11) Début décembre, le collectif *EPR non merci ! Ni ailleurs ni ici !* regroupait : Attac centre et sud Manche, Alternative citoyenne, La Gauche autrement, Alternative libertaire, Coedra 35, les collectifs contre l'enfouissement des déchets nucléaires dans l'Orne et la Mayenne, la Confédération paysanne, le Crilan, le Grape, la LCR, Manche nature, Greenpeace, Pays de Granville environnement, UFC Que Choisir Saint-Lô, Les 7 vents du Cotentin, le groupe RCV au conseil régional, les Verts et des personnes à titre individuel qui s'organisent en collectifs locaux.



PÉTROLE

Pas assez cher !

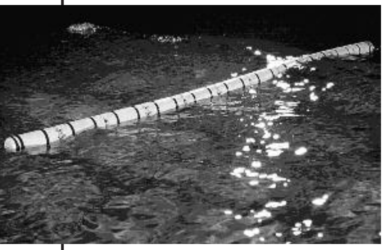


En euros constants (c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation), les prix actuels du pétrole n'ont pas encore atteint ceux du début des années 80. En valeur d'aujourd'hui, on avait en effet frôlé les 100 euros, fin 1980. On dépasse aujourd'hui tout juste le prix atteint lors du premier choc pétrolier en 1973 (40 euros). Mais différence notable : en 1973 et en 1980, c'est un blocage volontaire des pays de l'OPEP qui avait provoqué l'envolée des prix, alors qu'aujourd'hui ce sont les limites des capacités de production qui sont atteintes.

ECOSSE

Serpent de mer

Le gouvernement écossais vient d'inaugurer la première usine houlomotrice. Il s'agit de caissons immergés au fond de la mer, reliés entre eux par des articulations mobiles. Le mouvement de la houle de fond de mer provoque des mouvements qui sont convertis en électricité. La première installation fait 120 m de long. Il est envisagé d'installer ces rubans de 750 tonnes le long les uns des autres entre 50 et 60 mètres de fond. Sur un km2 de fonds marins, la puissance électrique estimée serait de 30 MW. Cela fonctionne tout au long de l'année. Le gouvernement écossais estime le potentiel exploitable à 14 000 MW (l'équivalent d'une dizaine de réacteurs nucléaires les plus récents). Si le succès se confirme, l'Ecosse pourrait ainsi produire 40% de son électricité d'ici 2020. L'Angleterre et le Portugal ont déjà annoncé leur intérêt pour ce mode de production d'électricité. *(CLER-Infos, septembre 2004)*



DR

BELGIQUE

Dépendance au gaz

La Belgique a voté une loi qui prévoit la sortie du nucléaire à partir de 2015. Une expertise gouvernementale sur ce que serait l'avenir énergétique du pays indique qu'à au moins 80% le nucléaire devrait être remplacé par du gaz, lequel proviendra alors essentiellement de Russie (80% des importations en Europe). Le reste proviendrait des énergies renouvelables. Le recours au gaz posera alors la question des émissions de gaz à effet de serre : un tel scénario entraînerait une augmentation des émissions pour le pays de 11%. Le risque d'une pénurie du gaz, peu de temps après le pétrole, est aussi redouté. Le rapport n'envisage à aucun moment une baisse de la consommation énergétique.

ESPAGNE

Chauffe-eau solaire obligatoire

Le gouvernement espagnol a décidé de rendre obligatoire dès 2005 la pose de chauffe-eau solaires sur toutes les constructions neuves ou réhabilitées. Le but est double : baisser la consommation de pétrole et diminuer les émissions de gaz à effet de serre. *(El Pais, 8 novembre 2004)*

ALLEMAGNE

Véhicule à hydrogène

Des élèves ingénieurs de Berlin ont mis au point un véhicule à une seule place, en fibre de carbone (donc extrêmement léger) avec des roues de vélo et un moteur à hydrogène. Ils l'ont appelé Hysun (hy comme hydrogène et sun comme soleil en anglais). L'hydrogène peut être produite par hydrolyse de l'eau, l'énergie provenant de panneaux photovoltaïques. Un système électrique permet de renvoyer dans des batteries l'énergie du freinage. A l'arrivée, le véhicule ne consomme plus que 0,32 litre aux cent kilomètres soit dix fois moins que le véhicule à essence actuellement le plus économe. Le véhicule peut atteindre 50 km/h. Cette performance montre les ressources disponibles au niveau de la technique mais n'en fait pas pour autant un véhicule de rêve : encore plus de solitude, toujours autant de place prise dans la ville...



DR

Solaire



Toit de l'Université de Harvard (USA).

■ **Le photovoltaïque bientôt compétitif.** Le Japon développe les photopiles à toute vitesse, provoquant une chute régulière du coût du kWh produit, de l'ordre de 5% par an. En 2003, 50 000 installations dont 80% chez des particuliers, ont été mises en fonctionnement. Le photovoltaïque atteignait fin 2003, 850 MWc. Le Japon prévoit 4800 MWc dès 2010, soit une croissance de 30 % par an. Le Japon espère ainsi que l'électricité solaire sera au même prix que celui du marché dès 2010. Cela entraîne le reste du monde et les études prévoient que les photopiles seront au prix du marché vers 2015 dans le sud de l'Europe, vers 2020 dans le nord de l'Europe (la différence s'explique par le moindre ensoleillement au nord). Bruxelles a publié un rapport le 28 septembre dernier prévoyant le recours progressif puis systématique au photovoltaïque dans les bâtiments neufs, dans les pays industrialisés et un recours important dans les zones rurales des pays en voie de développement. Actuellement, le gouvernement californien discute d'une loi qui obligerait l'installation minimale de 2 kWc par habitation dans la construction neuve dès 2006. Schwarzenegger, lors de sa campagne, avait annoncé sa volonté que 50 % des nouvelles maisons soient équipées de photovoltaïque et qu'elles soient plus économes d'au moins 20 %.

■ **Panneaux thermiques en Europe.** Une étude européenne indique que l'Allemagne a installé en 2003 plus de 770 000 m2 soit +34% en un an, ce qui représente la moitié des installations en Europe. Il y a actuellement sept fois plus de panneaux solaires thermiques en Allemagne qu'en France (5,5 millions de m^2, contre 730 000 m^2). Au total, en Europe, on totalise plus de 14 millions de m2 de capteurs (en hausse de 9% en 2003).

■ **Cuiseurs solaires.** L'association *Solar cookers international* qui regroupe toutes les informations sur la cuisson solaire estime que les cuiseurs solaires pourraient satisfaire les besoins de cuisson d'au moins la moitié de l'humanité, alors qu'actuellement environ 24 millions de cuiseurs existent dans le monde. Il existe des programmes de recherche sur les cuiseurs dans 87 pays actuellement. La cuisson solaire est une excellente alternative pour limiter la déforestation en zone aride et pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

TOULOUSE

L'éclairage de nuit nuit

Après le premier choc pétrolier, dans les années 70, le gouvernement avait pris des mesures interdisant l'éclairage inutile la nuit. Mais avec l'arrivée du nucléaire, il y a vite eu un problème car la nuit on ne peut pas arrêter les réacteurs. Non seulement l'interdiction a été oubliée, mais EDF accorde des tarifs préférentiels la nuit, et subventionne même les éclairages nocturnes. Pour protester contre ce gaspillage, dans la nuit du 17 au 18 novembre, des militants de Chiche ! ont collé une affiche sur les vitrines éclairées la nuit dans le centre de Toulouse : "Ici, on gaspille". L'opération intitulée "Lucioles" devrait être renouvelée.



Dictature de la minceur

Jusque dans les années 30, les "réclames" comme on disait à cette époque, vantaient la femme bien enveloppée. On vantait des produits qui luttent contre la maigreur. De tout temps, une femme charnue était le signe de l'abondance. Or cela change brutalement à partir des années 60 dans le monde occidental : la femme blanche et bourgeoise doit être maigre. Les marchands de produits de "minceur" ont gagné avec des arguments publicitaires tous aussi faux les uns que les autres. Résultat : aujourd'hui 90 % des femmes occidentales se trouvent trop grosses, 70 % font des régimes, 20 % développent des troubles liés à la nourriture. 50 % des Canadiennes ont déjà fait un régime avant l'âge de neuf ans. Marylin Monroe, idéal féminin des années 50, aurait aujourd'hui dix kilos de trop. Et le phénomène s'autoentretient par le style des femmes "publiques" : une étude aux Etats-Unis montre que 70 % des femmes montrées à la télévision sont minces contre 17 % des hommes. Une enquête similaire dans les magazines montre que la taille mannequin est visible, dans les années 80, dans 46 % des photos contre 3 % dans les années 50. Lorsque l'on demande aux femmes leur poids idéal, on constate qu'il a baissé de 23 % en vingt ans. Cette recherche de ligne idéale à d'autres répercussions : anorexie et boulimie, chirurgie esthétique... *(source : Carla Rice* in *Mon corps est un champ de bataille, éd ma colère, 2004)*



DR

Nana de Niki de Saint-Phalle.



Le chemin pacifique des femmes

La ruta pacifica de las Mujeres — Le chemin pacifique des femmes — est un collectif colombien de féministes, pacifistes et antimilitaristes qui demande une négociation non-armée du conflit intérieur à la Colombie. Le collectif fédère aujourd'hui plus de 300 organisations dans le pays. Une première manifestation à Mutata, le 25 novembre 1996, a réuni 3000 femmes. En 2002, dans la capitale, Bogota, la dernière étape d'une marche à travers le pays a réuni 40 000 femmes. Elles manifestent sous le slogan "nous n'avons pas des enfants pour qu'ils fassent la guerre". *La ruta pacifica de las Mujeres, calle 56, n°41-80, Bogota, Colombie, tél : 571 254 66 30.*



Armées et prostitution



DR

Amnesty international a mené une enquête au Kosovo et en Serbie concernant les liens entre la prostitution et la présence des forces armées de l'OTAN sous contrôle de l'ONU. Les conclusions d'un rapport publié en mai 2004, sont que "des femmes et des jeunes filles sont vendues comme esclaves. Elles sont menacées, battues, violées par ceux qui les ont achetées. Comme des soldats et des policiers de la force internationale font partie de leurs clients (près de 20 %), elles ont souvent trop peur pour s'enfuir et les autorités ne leur apportent aucune aide". A quand une force d'intervention civile entre les forces armées et les femmes ?

Manifestations contre les violences

A Paris, 8000 personnes selon les organisatrices, 2800 selon la police, ont participé le 27 novembre à une manifestation pour dénoncer toutes les formes de violences faites aux femmes. Une manifestation silencieuse, le même jour, à Marseille, a réuni plus d'un millier de personnes en souvenir de Ghofrane Haddaoui, jeune femme de 17 ans assassinée le 17 octobre dernier par un jeune homme du même âge qu'elle avait éconduit.

PARIS

Autorité parentale pour un couple lesbien

Le tribunal de grande instance de Paris a accordé pour la première fois, le 2 juillet, l'autorité parentale conjointe de trois filles nées par fécondation artificielle à un couple de femmes vivant ensemble depuis vingt-cinq ans. Le tribunal avait déjà accordé en 2002 l'adoption par l'une des enfants de l'autre. Dès que le jugement a été médiatisé fin septembre, le ministre de la justice, Dominique Perben est immédiatement intervenu pour dire que cette disposition ne peut faire jurisprudence.

L'inceste sera un crime

Répondant à la campagne lancée par les associations des victimes de l'inceste (voir Silence n°317), Dominique Perben, le ministre de la justice, a promis de réinscrire l'inceste dans le code pénal. La campagne se poursuit pour que de la promesse on passe à la concrétisation.
AIVI, maison des associations, B7, 20, rue E.-Pailleron, 75019 Paris.

MARSEILLE

Marche mondiale des femmes

Le 8 mars prochain, à l'occasion de la journée internationale des femmes, sera lancée la marche mondiale des femmes 2005 qui, sous forme d'actions décentralisées, préparera une marche qui s'achèvera le 17 octobre. En Europe, le moment fort sera un immense rassemblement militant à Marseille les 27 et 28 mai où plus de 30 000 femmes sont attendues.

On en a marre

Amnesty international, dans le cadre de la campagne internationale contre les violences faites aux femmes, vient d'éditer un CD *On en a marre* chanté par 17 femmes connues ou non. Voici un extrait du texte :
"Nos conditions de filles / Personnes ne s'en soucie / Notre état de gonzesse /Personne ne s'y intéresse
Les hommes nous voilent /Ou nous foutent à poils /Ça dépend des habitudes / De leur macho attitude
On en a marre de la terre des hommes /Nous, les filles, les femmes, les moins que personne / On en a marre de la terre des hommes /
Il est temps de changer la donne
Nous sommes des marchandises / Jolies poupées qui séduisent /
Les femmes, on les possède / On les force jusqu'à ce qu'elles cèdent
On en a marre de la terre des hommes /Nous, les filles, les femmes, les moins que personne / On en a marre de la terre des hommes /
Il est temps de changer la donne
Nous sommes des objets usuels / Voyez nos derniers modèles /
Des femmes fatales et futiles / Entre capitales et inutiles /
Ni putes ni soumises / Parfois vulgaires et exquises / Amantes et mères de famille / Ce sont nos conditions de filles (...)"
Il ne s'agit pas d'une opération commerciale : la chanson peut être téléchargée sur internet ou achetée par correspondance ou dans les boutiques de l'association contre 4€.



DR



Alternatives

Petites phrases

"Nous sommes tissés de l'étoffe dont sont faits les rêves"
William Shakespeare.

"Si vous fermez la porte à toutes les erreurs, la vérité restera dehors"
Rabindranath Tagore.

Agriculture biologique

■ **Robots herbicides.** En agriculture biologique, pas question de désherber avec des produits chimiques. Après des essais de désherbage par la chaleur, ce qui détruit les bactéries du sol, une nouvelle piste est explorée au Danemark : la mise au point de robots minuscules capables d'évoluer entre les rangs et arrachant les plantes non cultivées. *(Agenda plus, février 2004)*

■ **Plus efficace que les insecticides !** Pour se protéger de la mouche du chou et de la carotte , les maraîchers bio utilisent des filets placés au bord des parcelles cultivés : la mouche a du mal à passer l'obstacle. Depuis quelques années, la technique a même évolué en posant des filets dont le bord supérieur retombe vers l'extérieur. Une étude comparative entre une parcelle sans traitement, une parcelle traitée à l'insecticide et une parcelle protégée par ces derniers filets, montre que la dernière parcelle est celle qui est la moins attaquée. Il existe donc des techniques simples dont l'efficacité est meilleure que les produits chimiques. *(Quatre saisons du jardinage, septembre 2004)*

■ **Bio de Danone.** Les yaourts de la marque *Bio* de Danone induisent le consommateur en erreur depuis des années. Après des procès, Danone a été obligé de rajouter sur les emballages "ce produit n'est pas issu de l'agriculture biologique". Malgré cela, un sondage a montré que 56% des acheteurs pensent acheter un produit bio. Les producteurs bio estiment que l'affaire a assez duré et des autocollants ont été lancés en Bretagne avec la mention "Non bio, consommateurs abusés, paysans en danger" que l'on peut coller sur les yaourts dans les grands magasins. Renseignements : *Symbiose, 97, avenue André-Bonnin, BP 17, 35571 Chantepie cedex, tél : 02 99 77 36 77.*

■ **Alpes-Maritimes : cristallisation sensible.** Dans le cadre de recherche sur les huiles essentielles, les tenants de l'agriculture biodynamique ont mis au point la cristallisation sensible pour étudier la qualité d'un produit. L'association Hélichryse organise deux formations sur cette méthodes les 22 et 23 janvier et les 2 et 3 avril. Renseignements : *Hélichryse, La Commanderie, 06750 Valderoure, tél : 04 93 60 39 63.*

LOIRE-ATLANTIQUE



DR

Maison autonome

Si chacun d'entre nous continue à consommer au niveau moyen des Français, il nous faudrait deux planètes. Pourtant, il est possible de faire autrement. La *Maison autonome* expérimente depuis vingt ans d'autres modes de vie plus soutenables : maison bioclimatique, énergies renouvelables, récupération des eaux de pluie, épuration des eaux grises, toilettes à litières, géothermie, poêle de masse... Des visites sont possibles les samedis 26 février, 26 mars, 16 avril, 21 mai, 18 juin. Des week-ends sont aussi organisés par thème : les fondations d'une maison (12-13 mars), gestion de l'eau (27 mars), ossature bois (2 et 3 avril), le compost (17 avril), couverture et isolation (7 et 8 mai), construction en paille (21 et 22 mai), les enduits (28 et 29 mai), construction en terre (4 et 5 juin), chauffage de la maison (12 juin). Un écofestival se tiendra les 23 et 24 juillet suivi d'une université d'été. *Héol, la maison autonome, route de Louisfert, 44520 Moisdon-la-Rivière, tél : 02 40 07 63 68.*

Revues

■ **Charivari.** Cette revue a été fondée par l'association culturelle et sociale franco-malgache Maki-Vari afin de débattre largement des questions de sous-développement. Elle est devenue au fil des numéros une revue des altermondialistes autour de Besançon. Bimestrielle, elle tire actuellement à 500 ex. *Charivari, 63, rue Battant, 25000 Besançon, tél : 03 81 83 42 60.*

■ **Dynamo**. Revue de l'Agence provençale pour l'économie alternative et solidaire qui dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur essaie de favoriser la création d'activités solidaires. La revue se veut un moyen de favoriser la mise en réseau. *La Dynamo, APEAS, 89, rue de la République, BP 153, 13474 Marseille cedex 2, tél : 04 91 99 02 40.*



DR



DR



DR

Reprendre une entreprise en coopérative

Dans les dix ans à venir, 550 000 chefs d'entreprise vont prendre leur retraite et cherchent donc des repreneurs. Il est alors possible pour les salariés de racheter leur entreprise sous forme de SCOP, Société coopérative ouvrière de production et d'adopter des modes de fonctionnement plus autogestionnaire. Pour savoir comment procéder, il est possible de se renseigner auprès de la *Confédération générale des SCOP, 37, rue Jean-Leclaire, 75017 Paris, tél : 01 44 85 47 00.*

Simplicité volontaire

Selon une étude commandée par la BBC britannique, plus de douze millions de personnes en Europe ont choisi volontairement de gagner moins d'argent et de travailler moins, dont deux millions de cadres. *(Agenda plus, février 2004)*

PÉRIGORD

Une maison saine de A à Z

L'écocentre du Périgord organise du 31 mars au 29 avril un chantier complet pour la construction d'une maison en paille et ossature bois de 60 m², depuis les fondations jusqu'au faîtage. Cinq jours : comment démarrer un chantier, fondations, soubassement, drainage, étanchéité. Cinq jours : théorie et pratique de la charpente et réalisation de l'ossature bois. Dix jours : construction en bottes de paille et enduits chaux-sable. Cinq jours : pose de la toiture en tuiles de terre cuite, pose de l'isolation, zinguerie. D'autres stages sont prévus tout au long de l'année. Se renseigner auprès de : *Cécile Talvat, Ecocentre du Périgord, Pégase-Périgord, Froidefon, 24450 Saint-Pierre-de-Frugie, tél : 05 53 52 50 07.*

ORLÉANS

Le Chiendent

Le Chiendent devrait être un espace associatif convivial autogéré avec un bar au café équitable, casse-croûtes bio et végétariens, boissons sans marque ;



FINISTÈRE

La ferme autrement

L'association *Autrement* est née en mars 2004 dans le but de créer une école innovante, accompagnée de différentes activités comme un potager, un verger biologique, un atelier d'artistes, un lien de rencontres intergénérations. Ensemble, parents, jeunes, enfants, grands-parents, futurs parents, ont organisé deux festivals pour financer le projet et l'achat d'un terrain de deux hectares à Beuzec, un milieu magnifique, dans le sud du Finistère, au bord de la mer.

Pour lancer le verger, une bourse aux arbres fruitiers a été organisée en novembre, se terminant par un fest noz. Le jardin bio, légumes et fleurs, a été mis en route pendant l'été. Christian, jeune agriculteur, y accueille chaque semaine petits et grands qui dessinent et participent.

Les mercredis après-midi, l'instrumenthèque propose un atelier musique animé par Evelyne, pour tous les âges, pour s'initier au piano, à l'accordéon, à la flûte traversière ou à la derbouka. D'autres instruments sont à disposition. Ceux qui savent jouer partagent leurs savoirs : Kévin à la trompette, Anne-Bé au violoncelle, Jen à la guitare manouche et aux flûtes, Christian aux percussions, Julian au violon, Marie-Agnès à la cornemuse...

Le jeudi, Delphine et Anne-Bé animent un atelier pain. On peut venir y participer et aussi faire des gâteaux, des potées, des yaourts, le tout délicieusement cuit dans le four à pain. Des classes d'écoles officielles y viennent à la rencontre de l'école autrement.

Le samedi, Jeh et Gwen animent un atelier cirque : jonglerie, équilibre, confiance et partage pour toute la famille. Le dimanche, Anne-Bé propose de la danse-contact pour les petits et les grands.

Tous ces ateliers sont ouverts et chacun est libre d'y participer et d'y apporter un savoir. Pour faire la liaison, Sandrine anime la "gazette de Beuzec" qui est envoyée à tous les adhérents.

En plus de ces ateliers, une école a commencé, animée par Claire, la permanente, avec pour la première rentrée six enfants. Les artisans et artistes interviennent dans l'école : sculpture avec Alain, fabrication de pâtes avec Lucia, l'Italienne, artisanat du feutre avec Emilie. Françoise, animatrice-nature, emmène les enfants à la station de baguage des oiseaux dans les marais et autre sorties dans la nature. Les parents continuent à construire et les enfants font la décoration. Delphine assure un atelier poterie... avec cuisson dans le four à pain. Le programme varie d'une semaine sur l'autre, et les enfants apprennent à leur rythme.

De manière plus ponctuelle, d'autres activités ont lieu. La première année, des ateliers écriture ont donné naissance à sept livres qu'illustre Francis et qui sont vendus au profit de l'association. David est partie faire le tour de l'Europe à vélo et envoie aux enfants des cartes postales pour expliquer ce qu'il voit. La géographie devient ainsi bien plus amusante !

Certains ateliers profitent du passage de personnes parlant une autre langue pour se faire dans cette langue : on peut donc entendre des dialogues en anglais, en breton, en italien, en flamand, en français et Kevin, adolescent, veut introduire l'espéranto.

D'autres personnes, avec ou sans enfants, peuvent rejoindre l'association et les six premiers enfants seraient heureux d'avoir de nouveaux copains.

Association Autrement, Beuzec Vian, 29120 Plomeur, tél : 06 84 15 68 25.

un centre de documentation et une librairie militante, le dépôt de labels alternatifs, audio et vidéo, la vente de produits de l'économie solidaire, des soirées palabres, l'organisation de repas de quartier. Il offrirait un lieu pour la tenue des réunions pour les associations, ainsi que du matériel bureautique.

Il proposerait des activités culturelles : expositions, spectacles, concerts... Un collectif rassemblant déjà une centaine de personnes travaille sur ce projet.

Le Chiendent, c/o ATTAC, 46 ter, rue Sainte-Catherine, 45000 Orléans.

AMAP : Actes du colloque

En février 2004, un premier colloque s'est tenu à Aubagne autour des Amap, association pour le maintien d'une agriculture paysanne. 500 personnes venus de quinze pays y ont participé. Une souscription est lancée pour imprimer les actes : 15€ port compris à adresser à *Alliance-Provence, 17, rue Daniel-Melchior, 83000 Toulon.*

DR

AUBE

Distribution des richesses

Un colloque sur le thème "économie et distribution des richesses" est organisé les 26 et 27 février par le centre *Art, culture et communication, Philippe Derudder, 15, rue Tournefou, 10190 Palis, tél : 03 25 40 58 37.*

TOULOUSE

Ecrits d'avant le déluge

Francesa Reinès présente pendant tout le mois de janvier "escrits d'avans lo deluvi" à l'Estanquet de la portièra, 42, rue des Blanchers, 31000 Toulouse.

MARSEILLE

Pause planète

L'association et la revue du même nom *Sciences frontières* organisent le 21e festival du 2 au 5 février au palais du Pharo, à Marseille sur le thème "pause planète, anticipons le monde", avec un thème par jour : "sortir la tête du sable", "home sweet home", "le réveil des sages", mettre la main à la pâte".

Sciences frontières, 8 bis, rue du Chemin-de-Fer, 94110 Arcueil, tél : 01 45 46 93 02.

Montrottier. Renseignements : *La Ruche de l'écologie, La Tuilerie, 69770 Montrottier, tél : 04 74 70 18 71.*

MONTS DU LYONNAIS

Forum social des villages

Le deuxième forum social des villages est organisé dans l'ouest lyonnais à l'initiative d'un collectif d'associations (La Ruche de l'écologie, Peuples solidaires, La voisine, Agir ici, le Collectif pour une politique citoyenne, la Confédération paysanne, Tankha...). Au programme : projection le samedi 15 janvier à 14 h, au cinéma de Montrottier du film "Pas assez de volumes, notes sur l'OMC" de Vincent Glenn. Débat "produire son énergie en milieu rural" à la salle des fêtes de Brullioles, le lundi 17 à 20h30. "Jouons la démocratie", jeu interactif, à Saint-Symphorien-sur-Coise, le mardi 18 à 20h30. Débat "dégage l'emballage" à Bessenay, maison des associations, le jeudi 20. Film "Argentine, mémoire d'un saccage" au cinéma Paradisio à Saint-Martin-en-Haut, le vendredi 21 à 21 h. Témoignage-spectacle "La caravane du sourire dans les Balkans", le samedi 22 janvier à 20h30, à Panissières. "Notre empreinte écologique" à la mairie de Chambost-Longessaigne, le lundi 24 à 20h. "Le marché de l'insécurité", salle du cinéma à Montrottier, le mercredi 26 à 20h30. "Qui veut en manger ? Les OGM", jeudi 27 à 20h30 à la salle du cinéma de Longessaigne. Et pour finir, forum associatif à la salle des sports, à partir de 14 h, le samedi 29 janvier, à Montrottier. Renseignements : *La Ruche de l'écologie, La Tuilerie, 69770 Montrottier, tél : 04 74 70 18 71*

PARIS

Le jardin solidaire

Depuis le printemps 2001, une poignée d'habitants du vingtième arrondissement a transformé une friche entourée de palissades en jardin associatif ouvert. Ce terrain en pente douce très ensoleillé de près de 2500 m2, est riche d'une vingtaine d'arbres et de très nombreuses espèces de plantes, fleurs et légumes : eucalyptus, maïs, tournesols, dahlias, rosiers, capucines, kiwis, figuier... Une convention avec la mairie d'arrondissement a permis de légaliser cette occupation. Un gros travail a permis de créer un vrai jardin de proximité populaire à deux pas de la place de la Réunion. Mais le terrain est destiné à la construction d'un gymnase pour un groupe scolaire, de logements et d'un parking souterrain et la mairie vient d'annoncer que le terrain devrait être évacué en septembre 2005. L'association qui s'est mise en place autour du jardin préférerait évidemment continuer, d'autant plus que le lieu a été adopté par les habitants : jardinage, soirées cinéma sur un des murs, bibliothèque et atelier lecture de plein air, etc. Une pétition circule qui fin novembre a déjà collecté plus de 1300 signatures. *Jardin Solidaire, Olivier Pinalie, tél : 06 27 28 71 38.*

Actualité de la pensée de François Partant

Après une carrière d'expert en développement, François Partant (1926-1987) était devenu un critique très radical du modèle économique dominant. Dans la période d'incertitude extrême où nous nous trouvons actuellement, la perspicacité de ses analyses jette une lumière nouvelle sur les problèmes que pose l'évolution de nos sociétés.

Remettant tout à la fois en cause les notions de croissance, de développement et même de crise, prônant des ruptures drastiques pour enrayer l'exclusion de populations de plus en plus nombreuses (dans le tiers-monde comme dans les pays industrialisés), François Partant propose une alternative socio-économique respectant les règles de la démocratie, de l'écologie et du droit au travail de tous.

Lorsque parut *Que la crise s'aggrave*, un titre aussi provocateur ne pouvait que déplaire à beaucoup. François Partant s'engageait là dans une voie catastrophiste que beaucoup lui ont reprochée ; à savoir que les difficultés connues actuellement par l'Occident, notamment le chômage, ne peuvent pas trouver de solution dans le cadre d'un système économique qu'on ne veut ni ne peut changer. La crise doit alors dissiper les espoirs chimériques entretenus par les pouvoirs politiques, selon lesquels l'enrichissement devrait résoudre les problèmes de sociétés, alors que ceux-ci sont précisément générés par l'évolution du système lui-même. Dans ses derniers ouvrages, François Partant va plus loin, en se livrant à une critique radicale de la notion de développement, acceptée comme objectif par nos sociétés et proposée au tiers-monde.

Bien que ce développement n'apparaisse guère jusqu'à maintenant comme synonyme de liberté, de démocratie et de justice sociale, il est mal considéré de le remettre en cause. Dans les milieux d'économistes et d'universitaires, cette notion s'apparente souvent à un article de foi. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il y ait eu, en France, une conspiration du silence contre les idées de François Partant, amenant à mettre sous le boisseau une des pensées politiques les plus stimulantes et originales de notre temps... A la recherche d'une alternative à la société présente, François Partant travaillait à un nouveau livre, qu'il termina (sauf la mise en forme), au moment de sa mort. La constitution de l'*Association Les amis de François Partant*, qui devrait prendre rapidement le nom même du livre demeuré sur une table de travail : *La Ligne d'Horizon* suivit très peu de temps après, et se donna pour tâche de diffuser ses idées, d'approfondir et de mettre en œuvre ses conceptions.

Le tiers-monde souffre plus de ce que nous lui apportons que de ce que nous lui prenons.

Le refus de l'exclusion

A la source de la pensée de François Partant — ce qui la rend d'ailleurs de plus en plus actuelle — il y a un refus absolu de l'exclusion sociale et une intolérance radicale à l'égard de tout ce qui peut la provoquer. Cette exclusion, François Partant l'avait rencontrée dans les pays du tiers-monde où il avait travaillé avec un degré de généralisation tel, qu'à moins d'inconscience ou de malhonnêteté intellectuelle, on ne pouvait l'expliquer par des considérations sur le tempérament des gens ou les «retards culturels» des sociétés. Les causes de cette situation s'enracinent, au contraire, dans l'histoire économique et politique des cent dernières années, en somme l'histoire de la colonisation.

Mais, pour François Partant, ce n'est pas tant l'exploitation des matières premières en tant que telles, ou celle du travail dans l'échange inégal qui appauvrit le tiers-monde, que la privation même de travail. Celle-ci résulte d'une part, du fait que l'Occident s'est réservé le travail productif (fabrication de machines, transports, assurances, financement), d'autre part l'introduction de méthodes industrielles hautement productives dans ces pays. Dans cette optique, le tiers-monde souffre plus de ce que nous lui apportons que de ce que nous lui prenons. L'expression première de cette souffrance est la croissance du chômage, urbain bien sûr, mais aussi du chômage caché des campagnes, condamnées à pratiquer une agriculture résiduelle face à la faible demande des villes, satisfaite d'ailleurs par les importations à bon marché des pays du Nord. Des richesses créées, il ne reste sur place qu'une faible partie, une valeur résiduelle, une fois payés les amortissements et les salaires des expatriés, qui les uns comme les autres, retournent au Nord.

Cependant le développement du chômage dans le tiers-monde a pour conséquence de limiter la croissance du Nord. Dans nos pays, en effet, les débouchés ont tendance à se saturer. Mais pour en ouvrir au Sud, il faudrait que les revenus s'y accroissent fortement ce qui n'est pas le cas. Alors, il nous faut jouer, pour sauvegarder la rentabilité de nos entreprises, sur l'accroissement de la productivité, en somme produire moins cher, ce qui est rendu possible par l'évolution technique. Mais ce faisant, on génère du chômage...

Des remèdes illusoires

On ne peut aller loin en prétendant lutter contre le chômage par des créations d'emploi, puisque justement, comme on vient de le voir, l'évolution économique va dans le sens de la suppression d'emplois. Il est illusoire de compter sur la formation professionnelle, selon le présupposé que le chômage résulterait d'une inadaptation de la main-d'œuvre à la nouvelle donne technologique. Que la main-d'œuvre s'y adapte ou non, le but de cette nouvelle donne est de supprimer de l'emploi par souci de rentabilité. Même illusion dans les utopies du partage du travail, dès lors que le système qui détruit le travail n'est pas vraiment remis en question : en effet, le travail récupéré d'un côté



Installation en hommage aux victimes de la famine irlandaise (19e siècle)...devant le siège du Centre international du commerce à Dublin.

se voit supprimé de l'autre. De telles solutions ne pourraient d'ailleurs être efficientes, dans l'actuel contexte d'échanges généralisé, que si toutes les nations industrialisées les mettaient en œuvre à la fois.

Quant à sauver le système par l'expansion des débouchés, notamment vers le tiers-monde, cette éventualité est peu probable. En effet les débouchés ne sont pas limités seulement par les causes déjà signalées, mais aussi par l'endettement phénoménal auquel sont arrivés ces pays. Or l'endettement est le fruit du mode de développement que le Nord y a induit. D'une part, la valeur résiduelle est souvent trop faible pour permettre un remboursement des dettes. D'autre part, celui-ci doit se faire en devises fortes, ce qui implique que les entreprises échangent leur production contre ces devises ; en d'autres termes, qu'elles vendent aux pays qui les détiennent c'est-à-dire aux pays du Nord. On est alors placé devant le dilemme : exporter pour payer ses dettes, mais alors on ne produit plus pour le pays ; ou travailler pour le pays, mais alors contribuer à aggraver l'endettement national.

Il est irresponsable, notamment de la part de tiers-mondistes occidentaux peut-être bien intentionnés, de prôner devant une telle situation le moratoire des dettes du tiers-monde, sans parler de corriger le processus qui leur a donné naissance. C'est simplement permettre de reproduire le même scénario avec toutes les conséquences dégradantes que cela a sur l'économie de ces pays, sans parler des pays du Nord dont la situation financière s'en trouve, par le fait même, fragilisée. François Partant aurait sans doute apprécié de la même manière les actuelles perspectives d'investissement dans les pays de l'Est européen : la déception y a été d'ailleurs plus rapide encore que dans le tiers-monde.

Le tableau ne serait pas complet sans signaler les conséquences écologiques du système mondial de production. François Partant était très sensible à cette dimension de l'évolution économique, qui n'était pour lui qu'une raison de plus de remettre en cause le système productif dans son ensemble : il n'imaginait pas qu'on puisse lui faire, à partir de simples réformes, et sans bouleversement radical, respecter les équilibres écologiques fondamentaux.

Que faire ?

Quand on lui posait la question "Que faire ?", François Partant répondait généralement : "il n'y a rien à faire". Ce qui pourrait passer pour une réponse tout à fait désespérée. Mais comme lui-même faisait beaucoup de choses, on peut se douter que ce n'est pas de ne rien faire qu'il proposait. Il voulait dire en fait que les solutions globales qui seraient nécessaires dans le cadre du système mondial sont très improbables (s'opposant ainsi aux utopistes du Nouvel ordre international qui faisaient tant parler d'eux dans les années soixante-dix). D'une part, parce que les pouvoirs qui s'exercent sur ce système, à savoir l'Etat et le Capital, ne sont pas près de le remettre en question. D'autre part, parce qu'il est quasiment impossible que les décisions économiques fondamentalement contraires à celles qui sont actuellement prises s'imposent à la fois à tous les peuples de la planète.

Les décisions qui sont prises au niveau des seuls Etats sont très limitées étant donnée la mondialisation du système. On l'a bien vu avec l'évolution des pouvoirs socialistes en France ou dans d'autres pays européens, eu égard aux objectifs annoncés dans les années quatre-vingt ! Dans cette optique, changer de parti au pouvoir ne change rien aux tendances d'ensemble. Tout ce qui pourrait faire un pouvoir d'Etat — et ce n'est pas négligeable sans doute — serait, tout en gérant les affaires selon les errements habituels parce qu'on est bien obligé de le faire sous peine de désordre immédiatement intolérables, de favoriser l'émergence d'alternatives socio-économiques. Donc, gérer le système sans croire et sans penser qu'on peut le réformer, et contribuer ainsi à le miner de l'intérieur, en aidant ceux qui essaient de vivre en marge ou à l'extérieur de lui. En somme, l'avenir politique consisterait à tricher avec le système, ce qui serait sans doute mieux que la compromission, ou que l'actuelle corruption, fruit, pour une part, d'ailleurs, de la désillusion des politiques.

A partir de l'expérience riche d'invention sociale, mais éphémère, du printemps malgache (mai 1972), François Partant a très tôt imaginé que les exclus du système pourraient s'organiser entre eux pour produire ce qui leur serait nécessaire et échanger, toujours entre eux, selon des règles convenues d'un commun accord. Il était très attentif à toutes les expériences alternatives qui pourraient éclore çà et là, des marginaux berlinois à divers pays du tiers-monde, en passant par les régions rurales françaises. Il se passionnait pour les informations qui lui provenaient d'Andalousie, où l'intégration économique de l'agriculture, dans le Marché commun européen, mettait au chômage des milliers d'ouvriers agricoles, mais où des groupes s'organisaient dans une perspective de survie aussi autonome que possible.

François Partant était cependant très critique sur les alternatives et les rejetait catégoriquement si elles lui paraissaient revenir tôt ou tard à une quelque forme d'intégration au «système». Sans doute faudra-t-il encore du temps pour, qu'à travers de telles activités, les coordinations qu'elles se donneront et les organismes d'initiatives qui en naîtront, s'incarnent les intuitions et les idées de celui qui, bien que cloué dans ses dernières années à sa table de travail, voulait passionnément voir naître l'alternative sur laquelle il méditait. Mais cette longue marche aboutira-t-elle avant que les forces de destruction, aujourd'hui en œuvre, n'aient creusé des fractures irrémédiables ?

François de Ravignan ■

MONTPELLIER

Soirée François Partant

La Ligne d'horizon organise une soirée en hommage à François Partant, le vendredi 21 janvier à 21 h, à la salle du Belvédère, au Forum de Montpellier. Conférence-débat avec Christophe Beau sur le thème "décroissance et entreprise viticole" et Serge Latouche "vers une société de décroissance conviviale ?". *La Ligne d'horizon*, 114, rue de Vaugirard, 75006 Paris.



Nord/Sud

Avion et bonne conscience

Le Geres, groupe d'énergies renouvelables, développement et solidarité, est une ONG qui mène de nombreux programmes de développement des énergies renouvelables dans les pays du Sud (voir *S!lence* n°305/306). Ce groupe vient d'avoir une idée bien farfelue : demander à ceux qui prennent l'avion de se dédouaner de la pollution provoquée en leur versant une somme pour financer leurs projets ! On a là le même raisonnement que les industriels de la voiture qui disent qu'ils équilibrent leurs émissions de gaz par la plantation d'arbres dans le Sud. Rappelons que prendre l'avion est le meilleur moyen de détruire la planète et verser son obole à une ONG ne rétablira pas pour autant le climat, encore moins le pétrole brûlé. On peut leur expliquer en leur écrivant : *Geres, 2, cours Foch, 13400 Aubagne, tél : 04 42 18 55 88.*

Pénurie d'infirmières

Selon une communication du conseil international des infirmières, si le manque se fait sentir dans les pays du Nord, il est encore plus criant dans les pays du Sud. On compte en effet une infirmière pour 100 personnes dans les pays riches contre seulement une pour 10 000 dans les pays de l'Afrique Sub-Saharienne. Cent fois moins. Si l'on voulait être égalitaire entre Afrique et Europe, il faudrait former 600 000 personnes en Afrique. Ce rapport répond à une demande des Nations Unies qui cherche à favoriser le "développement" du Sud.


DR

Aide française à la coopération

Début novembre, le département des Hauts-de-Seine a débloqué une aide de 15 000 € sur son budget coopération... pour les Français rapatriés de Côte-d'Ivoire. C'est sans doute cela l'aide au développement.

Nestlé tue toujours les bébés

En 1974, une association anglaise dénonce dans une brochure intitulée *The baby killer* la politique commerciale des multinationales, Nestlé en tête, qui font la promotion de substitut au lait maternel en milieu hospitalier. Cette attaque contre l'allaitement maternel a pour conséquence la mort de nombreux bébés du fait de l'utilisation d'eau non potable dans les pays du Sud et du fait qu'arrêter l'allaitement les prive de nombreux anticorps qui se transmettent par le lait de la mère. Après des années de boycott de Nestlé, l'OMS, Organisation mondiale de la santé, adopte en 1981 un code sur la commercialisation des aliments pour nourrissons. Ce code interdit toute publicité pour les substituts auprès du grand public, toute distribution d'échantillons gratuits. Régulièrement depuis, les ONG dénoncent le non respect de ce code avec toujours la présence dans les maternités du monde entier de publicités et d'échantillons donnés aux jeunes mères. En mai 2004, un rapport de l'ONG IBFAN, réseaux international des groupes d'action pour l'alimentation infantile, analyse la stratégie publicitaire de seize multinationales dans 69 pays. Quelque 2000 violations du code sont répertoriées. Nestlé, qui contrôle 40% du marché mondial, arrive en tête des contrevenants, devant la firme néerlandaise Numico et la firme américaine Mead Johnson. *IBFAN, GIFA, boîte postale 157, 1211 Genève 19, tél : (+41) 22 798 91 64.*



DR

LYON

Exposition équitable

Une exposition (très consensuelle) sur le commerce équitable se tient au muséum de Lyon jusqu'au 30 avril 2005. Films les dimanches à 17 h : "Davos, Porto Alegre et autres batailles", de Vincent Glenn, le 9 janvier ; "Maharadjah burger" de Thomas Balmès, le 6 février (la crise de la vache folle vue d'Inde) ; "Géraldo, la crise et nous" de Patrice Barrat, le 6 mars ; "Ouvrières du monde" de Marie-France Collard, le 10 avril. *Museum, 28, boulevard des Belges, 69006 Lyon, tél : 04 72 69 05 00.*

Société

Publicité



DR

■ **Bruxelles : lavage de cerveau.** Le 1er octobre à Bruxelles, devant un immense panneau publicitaire au croisement du boulevard Général-Jacques et du boulevard du Triomphe, une jeune femme mime la ménagère étendant son linge. Arrivent alors sept militants du collectif antipub belge qui ajoute sous ses pieds un slogan : "tous les jours je lave mon cerveau avec la pub". La jeune femme appelle alors son employeur qui dans un premier temps lui dit de continuer son travail. Mais elle y renonce rapidement tellement elle se sent ridicule. Une belle contre-action !

■ **Paris : nouveau barbouillage.** Une quarantaine de personnes ont repris les barbouillages dans le métro avec une action le 29 octobre. Quelques dizaines de stations ont vu leurs publicités détournées. Deux procès-verbaux ont été dressés par les agents RATP.

■ **Dinan : dommages et intérêts.** En novembre 2003, Paysages de France obtient par décision du tribunal qu'un afficheur démonte vingt-trois panneaux installés sur le site de la Rance, dans l'agglomération de Dinan (Côtes-d'Armor). L'annonceur obtempère mais attaque ensuite l'association pour lui demander de payer le coût du démontage estimé à 107 000 euros. Le 20 octobre 2004, le tribunal de Rennes a confirmé le premier jugement, rejeté la demande d'indemnisation et même condamné l'afficheur à verser 3500 euros à l'association au titre des frais de procès.


DR

TRANSPORTS

Frauder, c'est moins cher !

Des anarchistes suédois ont lancé avec succès dans leur pays une mutuelle des fraudeurs dans les transports publics. Moyennant une cotisation, la mutuelle paie les amendes de ceux qui se font contrôler. Le résultat : cela coûte beaucoup moins cher que de payer son ticket ! La mutuelle commence à se développer maintenant en Finlande. Son argumentation est intéressante : elle revendique les transports publics gratuits, comme la route, payée par tous, est gratuite. Pourquoi les conducteurs de voiture ne paient-ils rien alors qu'ils polluent plus que ceux qui prennent les transports publics ? *(Offensive, octobre 2004)*

PARIS

Quand les SDF travaillent

Une étude de l'INSEE indique que 29% des SDF de Paris travaillent avec en moyenne un temps de travail de 32 h. Ils sont à plus de 90% employés ou ouvriers et restent SDF car leurs salaires (jusqu'à 1300€) ne leur permettent pas d'accéder à une location. Ils ne peuvent aller habiter en banlieue car il s'agit de personnes (comme les femmes de ménage) qui ont besoin d'être dans Paris en dehors des horaires où fonctionnent les transports en commun. En plus de ceux-ci, 36% des SDF sont à la recherche active d'un emploi. Certains travaillent au noir, parfois forcés lorsqu'il s'agit de sans-papiers. Le vrai problème à Paris est donc le manque de logements sociaux pour loger ceux qui gagnent peu.



Aux limites de la planète

Tout le monde a bien conscience que cela ne peut plus durer. Qu'il y a bien un moment où cela va coincer. Alors que nombreux sont ceux qui ont les yeux rivés sur le prix du pétrole, nous avions déjà souligné à plusieurs reprises dans Silence qu'une autre limite peut se présenter qui ne sera pas forcément celle à laquelle on s'attend. Ainsi, au cours de l'année 2004, le prix de l'acier sur le marché mondial a doublé. Conséquence : l'Europe et les Etats-Unis ont progressivement gardé leur acier pour leurs propres usages... provoquant une crise au Japon. Là, la concurrence avec la Chine est telle (celle-ci construisant des bateaux pour acheminer la production des usines délocalisées, la Chine seule consomme 25 % de l'acier mondial), que les constructeurs automobiles ont de plus en plus de mal à trouver de l'acier. Fin novembre, Toyota, maintenant filiale de Renault, a même dû annoncer la fermeture d'une de ses quatre chaînes de production. Le concurrent Nissan a annoncé peu après qu'il risquait de faire de même. Si les voitures roulent au pétrole, elles nécessitent aussi, chacune, plusieurs centaines de kilos d'acier. Les adeptes des biocarburants vont-ils nous trouver une solution pour créer un bio-acier ?



DR

Chaîne de montage de l'usine Toyota au Japon.

KOSOVO

Premières élections libres

Après l'éclatement de la Yougoslavie et la mise sous tutelle de l'ONU, les premières élections législatives organisées par les Kosovars se sont déroulées le 23 octobre. Elles ont été largement boycottées par les 80 000 Serbes qui habitent au Kosovo. C'est le chef modéré qui a mené la lutte non-violente pendant des années, Ibrahim Rugova qui est arrivé en tête (47 %) devant l'ancien chef de la guérilla Hashim Thaçi (27 %).



DR

Ibrahim Rugova.

VERTS

Plus proches du PS ?

Le 21 novembre, les membres des Verts étaient appelés à voter pour désigner leurs représentants au futur congrès qui se tient tous les deux ans. Première information : la baisse du nombre d'adhérents puisqu'ils ne sont plus que 8600. Deuxième information : le peu d'enthousiasme des adhérents à participer à leur propre mouvement puisqu'ils ne sont que 5268 votants. Il y avait cinq motions présentées, relativement semblables quant aux idées défendues, mais différentes quant aux stratégies électorales.

La motion *Rassembler* défendue par Dominique Voynet, Denis Beaupin, Noël Mamère est arrivée en tête des votes régionaux du 21 novembre avec 1887 voix (35,82%) devant celle de *Regain, décidément Vert* présentée entre autres par Gilles Lemaire, Alain Lipietz qui obtient 1339 voix (25,42%) et *Ecolo réaliser l'écologie* avec entre autres Guy Hascoët qui obtient 1048 voix (19,89%), et *Changer et unir les Verts, agir avec la société* qui obtient 923 voix (17,52%).

La motion qui arrive en tête propose de négocier avec le Parti socialiste l'absence d'un candidat Vert au premier tour des présidentielles (pour éviter que ne se reproduise un scénario avec Le Pen au deuxième tour) et une meilleure intégration dans la gauche, en échange de l'assurance d'avoir un groupe parlementaire dans la prochaine Assemblée nationale (soit plus de 20 députés). La deuxième motion est par contre pour une autonomie accrue des Verts vis-à-vis de la gauche plurielle. La troisième motion est plus politique : elle propose de ne soutenir le PS que contre un retour des élections à la proportionnelle à tous les niveaux. La quatrième motion propose d'abord un candidat aux élections, mais aussi la négociation pour un groupe parlementaire. Alors que la motion arrivée en tête se prononce pour ne pas présenter de candidat aux élections présidentielles, une motion ponctuelle "pour une candidature verte aux élections présidentielles de 2007" a recueilli plus de 68 % des voix. *Les Verts, 247 rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris, tél : 01 53 19 53 19.*

Petite phrase

"Le pouvoir : je pus, tu pus,
il put, vous pûtes...
Le pouvoir pue la pute"
Jean L'Anselme.

RUSSIE

L'arme du poison

Alors qu'elle se rendait sur le lieu de la prise d'otages à Beslan, Anna Politkovskaya, une des journalistes critiquant ouvertement la politique de Vladimir Poutine en Tchétchénie a été empoisonnée lors de son vol depuis Moscou. Elle a été hospitalisée. Il semble que les services secrets aient cherché à retarder son arrivée sur le lieu de la prise d'otages. Le candidat de l'opposition ukrainienne, Viktor Iouchtchenko, s'est présenté au public en octobre avec le visage marqué de traits verdâtres après avoir été hospitalisé d'urgence à Vienne en Autriche. Il aurait été victime d'un empoisonnement après avoir mangé avec un responsable des services secrets, lesquels sont pro-russes. Qui détient des armes chimiques ?

Verts

■ **Référendum début 2005.** Le 21 novembre, les Verts ont choisi par vote l'organisation d'une campagne interne pour ou contre la Constitution européenne suivi d'un référendum.

■ **Verts et décroissance.** Une motion proposant de faire de la décroissance un axe de travail chez les Verts (pour remplacer l'actuel discours sur le développement durable) a recueilli 55 % des voix.

TIBET

Invasion touristique



DR

Pour asseoir son occupation du Tibet, la Chine a lancé un vaste programme de construction d'une ligne de chemin de fer destinée, entre autres, à amener des masses de touristes depuis Pékin. La ligne qui fera 1118 km entre Pékin et la ville de garnison de Gormo, sera pour les deux tiers de la distance à plus de 4500 m de haut. Sur plus de 550 km, le train circulera sur du permafrost, des terres marécageuses gelées. Pour pouvoir passer à ces hauteurs, les wagons seront pressurisés comme les avions. En 2007, Lhassa ne sera alors plus qu'à 48 h de Pékin. La ligne servira aussi pour exporter les minerais extraits du sous-sol du Tibet, à raison de seize trains par jour (cuivre, cobalt...). Coût de ce train : au moins 3,2 milliards d'euros, soit trois fois plus que tout ce qui a été dépensé par le gouvernement chinois pour l'éducation et la santé au Tibet depuis cinquante ans. L'Inde a annoncé son inquiétude, voyant dans cette ligne, la possibilité de déplacer rapidement une armée. *(France-Tibet, novembre 2004)*

DRÔME

Est-il nécessaire de désobéir ?

Le "collectif des citoyens du coin", en lien avec la coordination de l'éducation nouvelle populaire alternative, organise le lundi 10 janvier au café Continental (en face de la gare), à Valence, un café citoyen sur le thème "Est-il nécessaire de désobéir ?". Contacts : *04 75 41 57 25 ou 04 75 25 33 79.*

Quelle constitution européenne ?

"L'Europe ne dit pas ce qu'elle fait,
elle ne fait pas ce qu'elle dit
elle dit ce qu'elle ne fait pas
elle fait ce qu'elle ne dit pas"
Pierre Bourdieu

Un écologiste ne peut qu'être pour la construction européenne dans l'espoir d'un jour abolir les frontières et qu'enfin nous soyons tous égaux, Terriens, sur la même planète. Faut-il pour autant donner son feu vert à l'actuel projet de Constitution européenne ?

L'Europe fonctionne depuis de nombreuses années sans Constitution. Celle-ci, si elle est adoptée, doit fixer un certain nombre de règles qu'il sera ensuite extrêmement difficile de modifier (1).

En effet, pour cela, dans la version actuelle, il faudrait l'unanimité des pays membres. Même si les référendums d'initiatives populaires sont reconnus (avec un million de signatures, ce qui en fait un niveau assez bas et donc facile à obtenir pour de grandes causes, mais pas pour les problèmes locaux), ces référendums n'auraient pas force de loi, mais obligerait seulement les Etats à discuter d'un problème. Et l'unanimité pouvant prendre des siècles, le problème peut perdurer à l'infini.

Marchandisation de l'Europe

Le mouvement altermondialiste et une partie de la gauche critiquent actuellement, avec raison, un certain nombre de valeurs "libérales" que l'on peut trouver dans le texte : la notion de "concurrence libre et non forcée" (article I-4) rappelle curieusement les propos de l'OMC, Organisation mondiale du commerce, pour qui la vie humaine se définit uniquement par ses échanges commerciaux, tout étant appelé à devenir marchandise. Le texte de la Constitution prévoit bien l'existence des "services d'intérêt général", les services publics, mais sous condition de respecter ce libre-échange. C'est donc une proposition qui va dans le sens d'une accélération du libéralisme actuel, de la privatisation des "biens communs". L'article 3 est un modèle d'hypocrisie, il commence ainsi : "L'Union œuvre pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix, une économie sociale de marché hautement compétitive". La main invisible du marché libéral mettra des gants verts ! L'article III-156 prévoit explicitement de protéger la spéculation : "Les restrictions tant aux mouvements de capitaux qu'aux paiements entre les Etats membres et les pays tiers sont interdites".

Militarisation de l'Europe

Les mouvements pacifistes s'inquiètent eux de la tonalité militariste du texte. Alors que plusieurs pays de l'Europe actuelle (Irlande, Autriche, Danemark, Suède) ont choisi une politique de défense "neutre", c'est-à-dire uniquement de défense du territoire, la Constitution prévoit une militarisation de l'espace européen et (article I-41) "les Etats membres s'engagent à améliorer progressivement leurs capacités militaires" ceci dans le cadre de l'OTAN, c'est-à-dire sous le contrôle des Etats-Unis. Toujours plus pour les marchands d'armes ! Même si l'OTAN pourrait éventuellement sortir de l'emprise des Etats-Unis pour devenir une organisation "nord-atlantique", la présence de forces nucléaires dans deux des pays membres, la Grande-Bretagne et la France, pose de très nombreux problèmes, les autres pays demandant la destruction de ces armes, ce qui n'a évidemment aucune chance de se produire si les décisions se prennent à l'unanimité. Si la Suisse a toujours refusé jusqu'à aujourd'hui d'entrer dans l'Europe, c'est, entre autres questions, celle de la défense qui lui pose problème, ayant choisi la neutralité depuis maintenant près de 400 ans. Cette volonté affichée d'armée européenne, portée par les deux pays ayant l'arme nucléaire, traduit également la volonté de poursuivre la politique d'ingérence et de contrôle des anciennes colonies.

Certains opposants à la constitution pensent même que, concernant la guerre actuelle en Irak, sachant que la Grande-Bretagne et la France ont pris des positions diamétralement opposées, l'allégeance faite par la Constitution européenne aux décisions de l'OTAN, aurait impliqué que l'Europe suive les Etats-Unis dans le conflit.

De moins en moins de démocratie

Actuellement, les députés européens peuvent voter ce qu'ils veulent. Ils n'ont pas le pouvoir d'imposer leurs vues. Les décisions sont prises par une commission dont chaque commissaire travaille en lien avec les ministres de chaque pays dans son domaine de compétence. Les députés proposent donc mais seuls les ministres peuvent ou non accepter. Au mieux, les députés peuvent voter une motion de censure pour faire démissionner la commission.

La Constitution crée quelques nouveaux postes de responsabilité (un commissaire pour les affaires étrangères), mais ne change pas cette règle qui donne le pouvoir à des ministres non élus au détriment de députés élus.

L'Europe n'a jamais été démocratique et cette Constitution ne la rend pas plus démocratique. Pire, en donnant plus de pouvoirs à des structures de médiation entre Etats, et non entre représentants du peuple (2), on va dans le sens d'une moindre démocratie, d'Etats encore plus puissants, de groupes de lobbyes encore plus libres de magouiller loin du regard de tous.

L'idéologie générale est encore l'uniformisation des pensées et des cultures, à l'opposé de la biodiversité dont rêvent les écologistes.

(1) Le projet de Constitution n'est disponible que sur internet. Si vous voulez l'éditer pour éviter de le lire à l'écran, prévoyez une bonne imprimante : il fait 850 pages. A votre avis, quel est le pourcentage des gens qui vont avoir le courage de lire un tel pavé ?
(2) Il va de soi qu'il ne faut pas oublier que le pouvoir par délégation qu'impose la démocratie représentative est déjà fort critiquable, et ceci d'autant plus que le territoire est vaste et donc l'élu loin de ceux et celles qui l'ont élu. Le refus de vote des anarchistes est donc tout à fait compréhensible.



Union Européenne.

Présentation de la Constitution par deux de ses "parrains" : Valéry Giscard d'Estaing et Sylvio Berlusconi.

Quelle attitude adopter ?

Bizarrement, si ces critiques sur la Constitution font l'unanimité dans le milieu écologiste et plus ou moins partiellement au sein de la gauche, les positions sur le référendum divergent.

Ceux qui appellent à voter *pour* mettent en avant que c'est un progrès par rapport au traité de Nice encore plus restrictif au niveau démocratique, que ces progrès ont été obtenus à un moment où la gauche était relativement en position de force dans les différents Etats européens et qu'en cas de refus, les nouvelles négociations qui s'ouvriraient pourraient aller vers un projet encore pire que l'actuel.

Ceux qui appellent à voter *contre* mettent en avant la nécessité de provoquer une crise institutionnelle au niveau européen pour enfin ouvrir le débat sur l'idéologie libérale dominante (à droite mais aussi dans une partie de la gauche) et qu'on débatte enfin de savoir de quelle Europe on parle. Ces *contre* ont contre eux le fait qu'une partie de la droite dite souverainiste, donc contre la construction européenne, appelle à voter contre.

Violence d'Etat

L'article II.2 précise que "toute personne a droit à la vie. Nul ne peut être condamné à la peine de mort et exécuté". Cela est très bien, mais un peu plus loin on trouve : "La mort n'est pas considérée comme infligée en violation de cet article dans le cas où elle résulterait d'un recours à la force rendu absolument nécessaire (...) pour réprimer conformément à la loi une émeute ou une insurrection". Concrètement cela veut dire que la mort de Vital Michalon à Malville en 1977 aurait été légale, tout comme celle de Carlo Guliani à Gênes en 2001... Les associations de défense de la personne humaine soulignent que cette rédaction figurait déjà dans la convention européenne des droits de l'homme.

Retour sur le traité de Maastricht

Les débats actuels rappellent assez ceux qui ont déjà eu lieu en 1992 lorsqu'il y a eu un référendum sur le traité de Maastricht. Ressortons alors le débat mené dans *S!lence* à l'époque (3). Nous avions publié un article de Jean-Paul Deléage défendant le traité "Oui, malgré tout", un autre d'Alain Lipietz "Contre Maastricht, parce que pour l'Europe", un autre d'Alain-Claude Galtié "Pour une écologie libérale avancée, c'est non". Si ce dernier peut signer aujourd'hui quasiment le même texte, il est curieux de voir qu'Alain Lipietz, entre temps devenu député européen, est devenu favorable à cette constitution.

A l'époque, Alain Lipietz écrivait à propos du libéralisme : "D'une constitution, on n'attend pas qu'elle fixe les lois et les compromis sociaux dans le détail. Mais nous savons bien qu'elle n'est pas neutre non plus : une constitution étant donnée, la force des différents acteurs est distribuée et la liste des coups permis et interdits laisse deviner dans quel sens pourront se dessiner des facilités, où se situeront les blocages. Pour les écologistes, les critères pour juger de ces 'méta-règles' sont les suivants : favorisent-elles une évolution vers une Europe plus écologiquement responsable, plus socialement solidaire, où les pouvoirs seront mieux contrôlés par les citoyens, et enfin plus solidaire des pays plus pauvres qu'elle ?" (…) "Le résultat visé, c'est 'une économie de marché'. Non pas au sens où 'il y a du marché', mais dans le sens de faire reculer ce qui est non-marchand, tous ces instruments par lesquels les démocraties, depuis 1945, avaient appris à réduire les débordements du jeu aveugle du marché". Il continuait sur les menaces pour la démocratie : "Le 'droit de codécision' dérisoire accordé au Parlement européen, seule instance supranationale élue par les citoyens de l'Europe, n'est qu'une façon polie de débarrasser enfin les pouvoirs de ces gêneurs que l'histoire européenne leur avait opposés au long des siècles : les droits des Parlements". Concernant le militarisme, il écrivait : "Quant aux rapports avec le reste du monde, le Traité, là encore, est explicite. Il ne laisse pas aux hasards de choix démocratiques futurs la détermination de la politique extérieure de la sécurité commune. Le choix est préfixé, dans l'affrontement Nord-Sud (…) : le bras séculier de l'Union européenne sera l'union d'Europe occidentale, UEO intégrée à l'organisation du traité de l'Atlantique nord, l'OTAN". Et de conclure : "Si donc le *oui* l'emporte en France et ailleurs, l'Europe (…), sera donc une technostructure en auto-contrôle, à l'abri des changements politiques dans un pays particulier, favorable au capital et au productivisme, alliée des Etats-Unis contre le reste du monde" (…) "Et si le *non* l'emporte (…) les gouvernements devront se poser des questions. (…) La nécessité d'une harmonisation sociale, fiscale et écologique entre les économies en situation de pleine concurrence se fera nécessairement sentir. Le mécanisme de la construction artificielle, entre gouvernements, ayant échoué, il faudra bien recourir au pragmatisme... et à la démocratie".

Les bons arguments pour le non d'Alain Lipietz en 1992 nous semblent toujours d'actualité aujourd'hui, car entre temps, on ne peut pas dire que la volonté de changement par l'intérieur ait pour le moment porté ses fruits.

Michel Bernard ■

(3) "Non à l'écologie libérale", *S!lence* n°157 de septembre 1992.

Marché commun

Marie-Noëlle Lienemann, ancienne ministre sous Jospin, a fait quelques comptes à propos du texte de la Constitution : on y trouve 78 fois le mot "marché", 72 fois le mot "concurrence" (qui doit être libre bien sûr) et quand même une fois, une seule le mot "progrès social". Cela résume bien l'esprit du texte : un asservissement à l'OMC, Organisation mondiale du commerce.



PYRÉNÉES

Refus d'une ligne THT

Depuis le début des années 80, la France essaie de convaincre l'Espagne de l'utilité d'une nouvelle ligne THT entre les deux pays, ce qui permettrait à nos réacteurs nucléaires d'écouler leur surplus en direction de la péninsule ibérique. En 1984, un premier projet passe par le Pays Basque. La forte mobilisation provoque son échec. Le projet ressurgit dans les années 90 en Hautes-Pyrénées. Il est de nouveau reporté en 1994 suite au classement en site naturel du Val d'Aran. Un, projet en Ariège avorte en 1999 après le vote d'une motion d'opposition par le conseil général. En octobre 2001, lors d'un sommet franco-espagnol qui s'est tenu à Perpignan, un accord pour un tel projet a été signé. Envisagé un temps en Hautes-Pyrénées, un nouveau projet est prévu dans la vallée du Vallespir, en Pyrénées-Orientales. Il s'agit au moins d'une ligne de 400 000 volts, éventuellement le double. Un collectif d'associations, soutenu par l'ensemble des maires de la vallée, s'est constitué et regroupe aujourd'hui plus de 250 groupes. Le 31 mai 2003, 10 000 manifestants défilent à Perpignan. Le 20 octobre 2003, ils sont 1500 à Gérone, côté espagnol. Le 11 septembre 2004, plus de 4000 personnes manifestent à Céret. Le 13 novembre 2004, les quatorze maires de la vallée ont inauguré une plaque de marbre où figure leur engagement à refuser tout contact avec le RTE, Réseau de transport d'électricité, société née d'EDF qui a la charge des lignes électriques. Environ 4000 personnes ont participé du 26 au 28 novembre aux rencontres européennes anti-THT à Arles-sur-Tech.



DR

■ *Collectif non à la THT, 8, rue Ampère, 66270 Le Soler, tél : 04 68 38 08 21 ou 06 21 27 66 83.*
■ *Sydeco-THT 66, Syndicat des communes anti-THT, mairie, 66300 Villemolaque.*
■ *Collectif anti-THT Arize-Lèze-Volvestre, BP2, 09210 Saint-Ybars, tél : 05 61 98 10 41.*

Corridas illégales

L'alinéa 3 de l'article 521-1 du code pénal accorde une dérogation concernant la protection des animaux. Les articles punissant les auteurs d'actes de cruauté sur un animal domestique *"ne sont pas applicables aux courses de taureaux lorsqu'une tradition locale ininterrompue peut être prouvée"*. Or de tradition ininterrompue, il n'y en a pas comme l'ont montré les historiens : les pratiques liées à la corrida ou autres jeux avec taureaux sont toutes des inventions récentes, datant de moins d'un siècle. D'où une bagarre juridique. Le 16 juin 2004, la Cour de cassation a tranché après dix ans d'arrêtés contradictoires dans les tribunaux : il n'y a pas de tradition ininterrompue en Haute-Garonne, Ariège, Hautes-Pyrénées et Aude. Le tribunal ne laissant que les Pyrénées-Orientales et Perpignan comme pouvant légitimement poursuivre des jeux taurins. A la suite de cette décision, 37 députés de tous bords ont déposé un projet de loi pour demander l'abrogation pure et simple de l'alinéa d'exception. *(Alliance pour la suppression des corridas, août 2004)*



DR

AIX-EN-PROVENCE

Cafés environnement

L'Association pour la maison de la nature et de l'environnement organise chaque mois un café environnement. Le 11 janvier à 18h30 : les parcs nationaux, une chance pour notre territoire avec François Lalande de Mountain Wilderness. Le 8 février à 18h30 : les espèces invasives en Provence, avec Sarah Brunel du conservatoire botanique de Porquerolles. Le 2 mars à 18h30 : la loi littoral et les bétonneurs, avec Maya Dalençon de la Diren. Le 5 avril à 18h30 : eau et tarification avec Michel Jean.

Association pour la maison de la nature et de l'environnement, place Jeanne-d'Arc, La Rotonde, 13100 Aix-en-Provence, tél : 04 42 93 15 88.



Effet de serre

DR

■ **Droit de polluer.** Selon les accords de Kyoto, l'Inde peut augmenter ses émissions alors que le Japon doit les diminuer. Le groupe japonais Sumitomo a indiqué début octobre qu'il allait investir en Inde pour pouvoir récupérer des droits de polluer. Il a déjà soumis au gouvernement japonais douze projets de rachats en négociation. *(Courrier international, 7 octobre 2004)*
■ **Taxer les avions ?** Les avions paient leur kérosène à un prix dérisoire. Les compagnies jouant la concurrence entre les pays, aucun n'ose mettre des taxes sur le carburant. Et le lobbying des compagnies a aussi réussi à obtenir de ne pas être pris en compte par les accords de Kyoto, ce qui leur permet de polluer en toute liberté. Plusieurs pays essaient maintenant de se mettre d'accord sur une taxation du transport aérien, mais les compagnies refusent d'en entendre parler, évoquant leur fragilité financière depuis les attentats de 2001. C'est en Europe que l'idée d'une taxe sur l'ensemble des aéroports de l'union est la plus avancée.

GRENOBLE

Masse critique

Les cyclistes qui veulent faire la promotion de leur mode de transport dans l'agglomération grenobloise se retrouvent tous les derniers jeudis du mois à 18 h sur l'esplanade de la gare pour une promenade en ville.

LYON

Refus des transports gratuits

Bernard Rivalta, élu socialiste, président du Sytral, syndicat de gestion des transports en commun de l'agglomération lyonnaise refuse d'entendre parler de la gratuité. Argument massue : "Où trouverait-on les 110 millions d'euros que rapporte la vente des tickets ?". Et d'annoncer la mise en place de portiques anti-fraudeurs qui coûtent la bagatelle de 45 millions d'euros... et qu'il faudra entretenir. Ajoutez-y le prix d'impression des billets et des contrôleurs, de l'administration que cela coûte... et l'on ne doit pas être loin des 110 millions ! Mais la gratuité pour une société qui cherche à tout transformer en marchandise, c'est insoutenable... même pour un socialiste.

Les 4 x 4 tuent !

On peut critiquer les 4 x 4 pour leur consommation de carburant excessive, pour leur usage en dehors des routes, mais les assureurs, eux, mettent l'accent sur leur capacité à tuer : les occupants d'un véhicule heurté par un 4 x 4 ont 27 fois plus de risques d'être tués que s'ils sont heurtés par une voiture normale. Les chiffres de mortalité pour les piétons et les cyclistes sont multipliés par trois lorsqu'un 4 x 4 est impliqué dans l'accident. *(Vert, septembre 2004)*



OGM

■ **Italie : protéger l'agriculture.** Après des mois de pressions dans les deux sens, le gouvernement italien a adopté le 11 novembre un décret reconnaissant le droit aux communes qui le désirent de réglementer la présence ou non d'OGM. Ceci arrive après une vaste campagne d'opposition : treize régions d'Italie, 27 provinces et 1486 communes se sont déjà proclamées "libres d'OGM" et ont adopté des réglementations en ce sens. Les sondages indiquent que 70% des Italiens sont hostiles aux OGM.

■ **Bière des faucheurs.** En soutien aux inculpés d'Avelin où le 15 septembre 2001, soixante personnes ont neutralisé une parcelle de betteraves génétiquement modifiées, une cuvée spéciale de bière a vu le jour "la bière des faucheurs" que l'on peut se procurer auprès du *comité de soutien aux onze d'Avelin, 35 bis, chemin de Messines, 59237 Verlinghem, tél : 03 20 22 48 67.*

■ **Pétition.** Les textes européens précisent que "chaque Etat peut prendre les mesures appropriées pour éviter la présence non souhaitée d'OGM dans d'autres produits" (directive 2001/18).



DR

Installation "Plantation OGM" lors du Festival international convivial de cerfs-volants à Hardelot (Pas-de-Calais) en 2001.

Les Amis de la Terre ont lancé une pétition demandant au gouvernement français de prendre ces mesures afin de protéger les agricultures biologique et conventionnelle permettant une alimentation sans OGM comme le souhaitent 70% des Français, autorisant les collectivités locales à se déclarer zone non-OGM comme l'ont déjà souhaité 16 régions et plus de 2000 communes, et définissant le champ des responsabilités en cas de non respect de ces protections. La pétition est en route jusqu'à fin février 2005. *Amis de la Terre, 2 b, rue Jules-Ferry, 93100 Montreuil, www.amisdelaterre.org.*

■ **Les faucheurs se régionalisent.** Le cap des 4000 personnes qui sont prêtes à passer en procès a été franchi début novembre. Le collectif des faucheurs estime qu'en 2004, les deux tiers des essais faits en plein champ en France ont été détruits, soit par leurs actions soit par celles d'autres groupes. Les nouvelles autorisations européennes laissent supposer qu'il n'y aura pas de répit l'année prochaine et pour être efficace dès le printemps, le réseau se décentralise dans les régions. Vous pouvez maintenant prendre contact avec les relais locaux suivants :

■ Ile-de-France : Raymond Leduc, 22, rue Courtannes, 91790 Boisy-Saint-Yvon, tél : 01 60 82 07 47.
■ Nord-Pas-de-Calais et Picardie : Dominique Plancke, 12, rue Euler, 59000 Lille, tél : 06 70 33 31 79.
■ Normandie : François Dufour, 1, La Binolais, 50240 Saint-Senier-de-Beuvron, tél : 06 72 94 78 37.
■ Bretagne : René Louail, Quiniquerne, 22320 Saint-Mayeux, tél : 02 96 24 07 25 et Serge Le Quéaut, Saint-Quihouet, 22940 Plantel, tél : 06 75 54 62 81.
■ Pays de Loire : Joël Bellenfant, La Fontaine de la Roche, 72500 Jupilles, tél : 02 43 46 91 59 et Hélène Chancelier, La Simotière, 85190 Aizenay, tél : 02 51 94 74 73.
■ Centre : Jean-Marie Loury, 16, Villepéreux, 28140 Courbehay, tél : 02 37 99 86 17.
■ Poitou-Charentes : Philippe Coutant, La Roche, 79140 Combrand, tél : 06 76 88 43 57.
■ Aquitaine : Claude Peytermann, 1, Grand Jay, 33124 Savignac, tél : 05 56 65 50 29.
■ Midi-Pyrénées : Simon Sadouk, Lavergne, 82230 Montclar-de-Quercy, tél : 05 63 30 83 98 et Alain Hebrad, col de la Bassine, 81230 Lacaune, tél : 05 63 37 02 01.
■ Languedoc-Roussillon : Dominique Sénécal, 13, rue Bouquerie, 30140 Anduze, tél : 06 20 85 15 60 et Dolores Ben Hamed, 3, place Bouschet-de-Bernard, 34070 Montpellier, tél : 04 67 92 49 53.
■ Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Jacques Lefort, 17, rue des Sagnières, 05000 Gap, tél : 04 92 51 11 49 et Philippe Mazini, quartier de l'Eglise, 05250 Saint-Etienne-en-Dévoluy, tél : 04 92 58 91 87 et Sylvie Covelli, rue Paranque, école primaire, 83170 Tourves, tél : 04 94 69 51 46.
■ Corse : Jean-Yves Torre, via Campagnola, Aliva, 20160 Vicu, tél : 04 95 26 69 72.
■ Rhône-Alpes : Pierre Riguet, quartier Pereyrol, 26120 Chabeuil, tél : 04 75 59 22 02 et Agnès Macron, La Fléchère, 74250 Saint-Jean-de-Thôlone, tél : 06 86 10 77 54 et Raymond Cochet, Cœur du cloître, 38160 Saint-Antoine-l'Abbaye, tél : 04 76 36 45 52 et Quentin Julien, route Neuve, 69700 Givors, tél : 06 12 39 25 45.
■ Auvergne : Chantal Gascuel, domaine de Raux, 63360 Gersat, tél : 04 73 24 31 15.

OGM

Première audience réussie

Le 8 novembre, un premier procès s'est ouvert à Toulouse pour juger neuf personnes inculpées à la suite d'un fauchage de champ OGM. Mais les neuf inculpés, dont José Bové qui risque gros du fait de la récidive, étaient accompagnés de 259 personnes qui avaient réussi à se faire enregistrer dans les gendarmeries de Millau et Toulouse. Tout de suite, l'avocat François Roux évoquant la Convention européenne des droits de l'homme, rappelait que celle-ci garantit un "procès équitable" à tout citoyen, ce qui ne serait pas le cas si neuf personnes sont jugées et pas les autres. Suspension de séance pendant une heure et demie. Surprise, à son retour, la président du tribunal, Colette Pesso, donne raison à l'avocat et accepte de les juger tous ensemble. On passe donc à 268 inculpés ! Le procureur (donc le gouvernement) a immédiatement fait appel de cette décision, ajournant de fait le procès dont la prochaine audience est fixée, toujours à Toulouse, le 24 janvier.

Santé



AMIANTE

Défilé des veuves

L'association des victimes de l'amiante de Dunkerque a lancé un appel pour que, comme à Dunkerque, les veuves organisent une présence hebdomadaire devant le palais de justice pour demander que la justice fasse son travail pour trouver les responsables de l'hécatombe actuelle. Il meurt actuellement, en France, dix personnes par jour et le mouvement va en s'amplifiant. *ARDEVA, Pierre Pluta, 19, rue du Jeu-de-Paume, BP 78, 59942 Dunkerque cedex 2, tél : 03 28 68 27 19.*

Saturnisme

Le 28 octobre, la cour d'appel de Paris a rejeté l'intervention de la ville de Paris visant à minorer ses responsabilités dans l'intoxication par le plomb de nombreux enfants dans des logements insalubres. Le tribunal a également condamné l'Etat à assurer le relogement des enfants exposés au saturnisme. Le saturnisme est une maladie provoquée par l'ingestion de plomb. Plomb que l'on trouvait dans les anciennes peintures, qui sont encore présentes dans des logements qui n'ont pas été restaurés depuis plus d'une vingtaine d'années. L'association des familles des victimes du saturnisme invite les familles exposées à saisir les tribunaux. *Association des familles victimes du saturnisme, c/o Espace Solidarité-habitat, 78-80, rue de la Réunion, 75020 Paris, tél : 01 44 64 04 47.*

TOULOUSE

Quand l'environnement rend malade

Les Amis de la Terre de Toulouse organisent le jeudi 20 janvier à 20h30 à l'amphithéâtre de l'ENSEEIHT, 2, rue Camichel (face à la poste Saint-Aubin), une conférence-débat avec Dominique Belpomme, professeur de cancérologie, président d'ARTAC, Association française pour la recherche thérapeutique anti-cancéreuse. *Les Amis de la Terre, 21, rue Bernard-Mulé, 31400 Toulouse, tél : 05 61 34 88 15.*

Téléphones portables

■ **Risques confirmés.** Une étude réalisée par l'Institut d'études suédois Karolinska (Institut de médecine environnementale), publiée le 14 octobre, révèle que le risque de tumeur à l'oreille (neurome) est quatre fois plus important chez les personnes utilisant un téléphone portable depuis dix ans ou plus.

■ **Robin des toits.** L'association *Robin des toits* a vu le jour en mai pour fédérer les associations qui luttent pour se protéger des dangers provenant des antennes de télécommunication sans fil. *Robin des toits, Marc Cendrier, 55, rue Popincourt, 75011 Paris, tél : 01 43 55 96 08.*



DR



Bush dégoût


DR

■ **100 000 morts.** En faisant une étude à partir des déclarations d'enterrement en Irak, la revue médicale *The Lancet* a mis en évidence une surmortalité dans le pays qui dépasse les 100 000 personnes depuis l'invasion du pays par les "forces du bien". Un chiffre que Blair a jugé "sévère". Rappelons qu'il s'agissait au départ de "venger" les 3000 morts des attentats de 2001. On en est donc à 30 morts arabes pour une américaine. Les nazis pendant la guerre ne tuaient que dix civils pour chaque Allemand tombé sous les balles de la Résistance.

■ **Et maintenant des OGM**. Pour chercher les armes de destructions massives, les forces américaines n'ont pas hésité à détruire les champs du pays. En dédommagement, les agriculteurs se sont vu offrir des semences... qui ont donné des plantes stériles les obligeant aujourd'hui à racheter des semences. Quelles sont ces plantes stériles ? Des plantes OGM fournies par Monsanto ! Le nouveau gouvernement a aussi abrogé l'ordre 81 de l'ancien régime qui interdisait le brevetage du vivant. *(Politis, 25 novembre 2004)*

■ **Déserteurs.** Pendant la guerre du Vietnam, plus de 50 000 Etatsuniens avaient trouvé refuge au Canada et environ 30 000 y sont restés. Mais à l'époque il s'agissait essentiellement d'appelés car la conscription avait été rétablie. Cette fois-ci, ils sont déjà quelques dizaines à avoir passé la frontière, certains avant même d'avoir été en Irak, d'autres en profitant d'une permission. Interrogés sur la question de l'engagement à l'armée, plusieurs ont répondu qu'ils n'avaient trouvé que ce moyen pour pouvoir financer leurs études.


DR


DR

■ **Quatre milliards de dollars**. Au début de l'occupation irakienne, le gouvernement US a annoncé que le coût de l'occupation était d'un milliard de dollars par mois. Il a annoncé début novembre qu'on en était maintenant à 4 milliards par mois.

ISRAËL

Vanunu assigné à résidence

Interpellé dans un hôtel le 12 novembre, Vanunu Mordechai, 50 ans aujourd'hui, a été assigné à résidence chez lui. Le gouvernement israélien l'accuse d'avoir communiqué des informations à l'étranger sur la situation nucléaire du pays. Les associations de soutien ont réagi en demandant au gouvernement israélien comment une personne qui vient de passer dix-huit ans loin du nucléaire (puisqu'en prison) pouvait détenir encore des secrets ? Vanunu Mordechai a lancé un appel international pour dire qu'il souhaite quitter le pays, ce qu'on lui refuse.

Objecteurs à la recherche militaire

La présence des forces militaires espagnoles en Irak a permis de lancer un débat au sein de la recherche et plus de mille chercheurs espagnols ont lancé cet automne un appel pour être reconnu "objecteurs à la recherche militaire". Leur appel précise que "les guerres et toutes leurs conséquences ne sont pas seulement le fait des militaires, mais aussi des scientifiques œuvrant à la conception de nouvelles armes".
En France, lors des Etats généraux de la recherche à Grenoble, le 28 octobre dernier, des militants sont montés par surprise à la tribune pour dénoncer les liens entre la recherche et l'armée. La salle les a sifflés. Dans le rapport final de ces Rencontres, sur soixande-dix pages, treize lignes seulement abordent la question du lien avec l'armée simplement pour dire que "l'importance des sommes engagées, celles des choix scientifiques, sociaux et politiques sous-jacents font que la question des relations entre recherche militaire et civile [...] devrait être exposée avec la plus grande clarté lors de la discussion de la loi de programmation sur la recherche". Du côté espagnol, les objecteurs à la recherche militaire vont plus loin : ils demandent que les fonds de la recherche militaire soient transférés au civil. *(CQFD, 15 novembre 2004)*

Force de frappe

Quelques voix se sont fait entendre à droite avant le débat sur le budget de la défense pour demander l'ouverture d'un débat sur le gouffre financier que représente le maintien de notre force de frappe (3 milliards d'euros par an). Mais à l'Assemblée nationale, le 16 novembre, la réponse à été vive. Pour le député UMP, Antoine Carré, rapporteur pour avis des crédits nucléaires, "l'évolution du contexte géopolitique conduit à disposer d'un missile de portée significativement supérieure à celle nécessaire pour atteindre le cœur de l'ex-URSS". Paul Quilès, PS, pose la question de savoir si au-delà de l'URSS, c'est la Chine que l'on vise ? La simulation des essais ? 5 milliards d'euros de plus d'ici 2010. L'armée proteste timidement en espérant récupérer ces crédits pour autre chose. Mais le débat n'aura pas lieu.

ISTRES

Combien d'armes illégales ?

Samedi 13 novembre, environ 300 personnes ont bloqué symboliquement l'entrée de la base aérienne d'Istres (Bouches-du-Rhône), à l'appel du Mouvement de la paix. Il s'agit, comme en Belgique, de promouvoir des "inspections citoyennes". Une délégation reçue par le colonel à la tête de la base a demandé à savoir combien d'armes nucléaires sont stockés sur la base, lui rappelant que le tribunal international de La Haye estime que la possession de telles armes est illégale. L'armée n'a pas répondu. *(L'Humanité, 15 novembre 2004)*


DR

Conférence de presse sur le site d'Istres... par un officier U.S pour expliquer que la base sert de relais aux avions des Etats -Unis.

Armes nucléaires
Des militaires s'interrogent !

La revue *Défense nationale* de septembre 2004 publie un texte du général Henri Bentégat qui demande qu'un débat s'ouvre sur la question tabou de la dissuasion nucléaire. Dans le même numéro, le vice-amiral d'escadre Thierry d'Arbonneau, commandant de la Force océanique stratégique, demande que cesse "le silence assourdissant sur ce sujet tabou". Les militaires s'interrogent sur le fait que l'idée de voir leur pays détruit peut être réellement dissuasif pour des dictatures comme aujourd'hui la Corée du Nord ou l'Iran. Il s'interroge aussi sur l'efficacité d'une arme coûteuse pour lutter contre de nouvelles formes de guérillas ou contre le terrorisme où là il est sûr que ça ne marche pas. Dans la revue, Nicole Gnesotto, directrice de l'Institut d'études de sécurité de l'UE, s'interroge elle sur ce concept dans le cas d'une guerre comme celle qui a provoqué l'explosion de la Yougoslavie. François Heisbourg, directeur de la Fondation nationale de la recherche stratégique, pose la question du désarmement nucléaire discuté au niveau international et jamais abordé dans le débat politique français. Enfin, ces différents auteurs posent la question de la défense européenne coincée entre les têtes nucléaires US encore présentes, les forces nucléaires britanniques et françaises, les deux seuls pays à avoir misé sur la "dissuasion" nucléaire et sur le statut de neutralité d'autres pays. En voilà des bonnes questions !



Vœux 2005

(...) Je fais le vœu de plus-être et de moins avoir, pour une croissance qualitative. Je fais le vœu que chacun d'entre nous retrouve les vertus du dialogue et de la rencontre : jetons nos télés par la fenêtre et entrons plus souvent dans les espaces relationnels.
Je fais le vœu que chacun prenne conscience qu'il est seulement "invité" sur cette Terre, et donc que ses "devoirs" consistent à laisser l'auberge "plus propre; plus intéressante, plus spirituellement valable" qu'il ne l'a trouvé en entrant (cf. Georges Steiner). Nous sommes des hôtes précieux.
Je fais le vœu que nos élus dégagent un budget pour la douceur, la joie, la délicatesse ou l'humilité : le fric tue tout, mutile l'homme et son âme. Danger...
Je fais le vœu que cette année chacun soit touché par la curiosité, qui se trouve être le meilleur antidote au désenchantement, au désabusement, au dénigrement. "Rien n'est définitif, tout tient dans la surprise" doit être notre leitmotiv en 2005.
Je fais le vœu que ce printemps soit fait d'attentats poétiques, criant ainsi que la libération textuelle est en marche. Aussi, je vous invite à déposer un livre (qui a changé votre vision du monde) sur la table d'un café, un banc public ou tout autre lieu, et de laisser le hasard prendre le relais... Ceci pour attenter au silence, au manque de communication, à la logique mercantile qui s'insinuent ici et là.
Je fais le vœu que les chercheurs d'emploi, les handicapés et précaires de tout poil, majorité trop silencieuse malgré leur nombre, s'unissent et secouent sérieusement nos têtes pensantes et décideurs politiques pour qu'enfin leur a-venir soit réellement pris au sérieux, digne, respectable et reconsidéré avec humanité.
Je fais le vœu que le gouvernement rouvre le dossier de la "semaine de quatre jours" : il y a 1,5 million d'emplois à la clé, et en plus travailler moins, c'est mieux et bon pour la santé. Tout bénéf pour la sécu, l'humeur et les patrons. Essayer donc un référendum !
(...) Je fais le vœu que vous qui me lisiez, preniez à votre tour votre plume pour écrire un mot dans le "courrier des lecteurs". C'est un cadeau inestimable que nous fait notre journal en nous offrant un espace d'expression. Profitez-en.
Respirons profond et large. Je fais le vœu que nous répondions aux appels et aux exigences qui montent en nous et qui, parfois, ne sont pas que de nous. Etre soi-même, de temps en temps, est bon pour le moral.
Je fais le vœu qu'en 2005, nous mettions en pratique le commandement "Estimez-vous les uns les autres" afin de remplacer notre tendance (actuelle ?) à critiquer, juger, jalouser, médire. C'est difficile d'être positif ? (...)

Jacques Richard ■
Finistère.

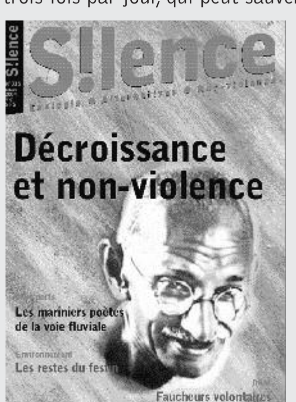
Commerce équitable

Le commerce est un ensemble d'activités si complexe qu'il faut être prêt à reprendre et compléter sans cesse notre réflexion, et non prétendre asséner des vérités définitives.
Ce qui nous unit, c'est une révolte contre l'énormité des inégalités, qui crée un danger pour nous et nos descendants. Cette révolte est celle de toute une mouvance qui remet en cause nos modes de production, d'échange et de consommation et qui. réclame une meilleure répartition des richesses.
A partir de là, nous posons le problème de l'équité du commerce et nous tentons l'expérience d'un commerce alternatif, dit équitable, c'est-à-dire plus équitable. Dire ou écrire que nous sommes le commerce équitable est présomptueux. Dire que le commerce équitable a commencé il y a 30 ou 40 ans, c'est restreindre notre réflexion à une chapelle, à des groupes restreints, à une période restreinte, à des zones limitées. Nous abordons en fait un problème universel. Depuis que l'homme existe il échange des biens et des services et la question de l'équité des échanges est posée. Le dieu Hermès est un des plus anciens qui soit et ce n'est pas un personnage simple. Nous donnons la priorité au sort des producteurs parce qu'il est désastreux, et parce qu'ils se sont adressés à nous, mais les autres acteurs de la chaîne économique ont également droit à une juste rétribution. La situation des marins est particulièrement scandaleuse, et d'autres travailleurs sont gravement exploités : dockers, manutentionnaires, camionneurs, et bien sûr les salariés des grands distributeurs, chez qui les syndicats ont de la peine à s'implanter. En tant que mouvement citoyen, nous ne pouvons restreindre notre intérêt à une catégorie. Inversement, nous ne voulons pas verser dans l'inaction sous prétexte que l'action serait incomplète. Il faut commencer par un bout, et d'abord par l'information. Comment des acheteurs peuvent-ils savoir qu'un produit est
socialement acceptable ou inacceptable s'ils ne disposent pas d'informations concordantes ? Mais c'est à eux qu'incombe l'appréciation et la décision finale.
L'équité est une exigence des citoyens même si la loi ne l'impose pas. C'est par exemple au terme d'un combat idéologique et politique que l'esclavage a été aboli. Auparavant, il était légal, ainsi que le commerce qui va avec. Les citoyens ont changé la loi. Aujourd'hui, notre objectif est de rendre illégale la vente de produits issus de l'exploitation des travailleurs. Des bases pour cela existent, puisque l'OIT, Organisation internationale du travail, composée de représentants des syndicats et des Etats, a déclaré inacceptables les atteintes aux droits humains dans le cadre du travail et a établi des conventions qui ne demandent qu'à être ratifiées et appliquées par l'ensemble des Etats. Cela ne se fera que sous la pression de l'opinion publique et de l'action militante.
En attendant, nous incitons les citoyens à entraver la vente de produits socialement défectueux en exerçant leur liberté de choix et en faisant circuler l'information. Il faut avant tout rappeler les réalités de tout commerce : acheter un bien, c'est aussi acheter des services, c'est-à-dire du travail. Si ce travail est sous-payé en un point de la planète, la loi du marché mondialisé fera tôt ou tard baisser le prix du travail ici, le prix de notre travail. La baisse des avantages sociaux que nous subissons actuellement (retraites, sécurité sociale, allocations chômage) n'est rien d'autre qu'une baisse du prix du travail, car ces avantages font partie de la rémunération des travailleurs. Cette baisse de la part de richesses accordée aux travailleurs est mondiale. C'est mondialement qu'il faut la combattre, et non espérer profiter du malheur des autres par la baisse des prix.

Jacques Joubert ■
Gard.

Non-violence et décroissance

J'apprécie le numéro d'octobre sur la décroissance et la non-violence. Il va nourrir la pensée et l'action de nombreux militants et lecteurs. Pour apporter ma contribution, je propose un acte tout simple, à poser trois fois par jour, qui peut sauver, pour une bonne part, la planète et ses habitants.



Cela peut aider à résoudre la faim dans le monde, réduire la misère, décroitre la pollution du sol, de l'eau, de l'air et plus encore des esprits. C'est un acte fatal à l'hyperconsommation. C'est un acte accessible aux chômeurs, aux RMIistes et autres exclus. (...) Il s'agit simplement d'être végétarien. Cet acte à la portée de tous divise par sept la consommation d'énergie dont nous avons besoin pour nous nourrir, cela sauvera des milliards d'animaux, et cela vous simplifiera la vie (...)

Alexis Robert ■
Ille-et-Vilaine.

ROMANS

Lancelot, fils de salaud

Gérard Alle
Ed. Les contrebandiers
2004 - 286 p. - 15 €

Ce premier tome raconte deux histoires en parallèle : celle d'un militaire au Maroc vivant parmi les Berbères, celle d'un jeune fugueur bordelais qui se fait passer pour un ado disparu dans une famille bretonne. Peu à peu, le lien entre les deux histoires va apparaître. Dans un style littéraire parfaitement maîtrisé, Gérard Alle, avec humour, nous conte une histoire entre trois générations de personnages. A la fin de ce qui est annoncé comme le premier tome d'une série de trois, les éléments sont posés et le suspense est là. Seul regret, un titre discutable. MB.

Le chien a des choses à dire



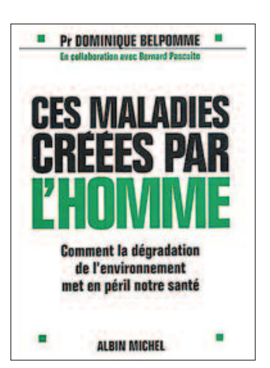
Jean-Marc Agrati
Ed. Hermaphrodite (3, place de Luxembourg, 54000 Nancy)
2004 - 256 p. - 16 €

Ce recueil de vingt-quatre nouvelles est pour le moins perturbant. Sommes-nous dans la réalité ou dans la fiction ? Juste à la frontière entre les deux. Juste au moment où celui que nous connaissons pourrait basculer dans le chaos, par la guerre, par le clônage... un temps à ne pas mettre un chien dehors. Et souvent il y en a un, de chien, qui passe dans la nouvelle, parfois, il en est même le héros. C'est rude comme du Bukowski. C'est bizarre comme du Boris Vian. Mais c'est bien écrit et cela nous plonge dans ce qui souvent est dérangeant. Un monde quand même bien pessimiste. FV.

Ces maladies créées par l'homme

Dominique Belpomme
Ed. Albin-Michel
2004 - 380 p. 19,50 €

Ce livre est plus qu'un bon livre, c'est un livre indispensable. Pour Dominique Belpomme, Hippocrate fut un écologiste avant l'heure en comprenant que "santé et environnement sont indissociablement liés". Dans le cas du cancer — l'auteur est un cancérologue renommé — c'est flagrant. Il démontre surtout combien les faibles doses de produits cancérigènes ont d'importance par leur répétition (la dose totale cumulée ou DTC). En réalité, il n'y a pas de "dose-seuil" comme cela a souvent été affirmé.



Le cancer a non seulement de multiples causes, mais il est un ensemble hétérogène de maladies, d'où la difficulté de trouver des traitements adaptés à chaque cas. Et les polluants chimiques cancérigènes sont multiples (plusieurs millions). Certaines substances sont mutagènes, d'autres des perturbateurs hormonaux. Ce qui permet de craindre que, même s'il parvient à soigner des cancers, l'homme ne disparaisse par incapacité à se reproduire comme c'est déjà le cas pour certaines espèces (la pirargue à tête blanche par exemple). Car il n'y a pas que notre espèce qui est en danger. Près de 25% des mammifères et 12% des oiseaux seraient en voie d'extinction, sans compter les poissons en grand péril. Selon E. O. Wilson de l'université de Harvard, 27 000 espèces disparaîtraient chaque année.
Dominique Belpomme souligne le danger des dioxines (résultant, rappelons-le de la combustion de substances contenant du chlore) qui ont mieux été étudiées depuis l'accident de Seveso. L'augmentation des cancers à proximité des incinérateurs ne fait plus de doute quant à leur toxicité.
Pour l'auteur : "la pollution est à l'origine du plus grand fléau sanitaire de tous les temps". Il parle aussi de "pollution neurosensorielle" et de "pollution cognitive" par les médias et la publicité.
Seule petite critique à cet ouvrage, une courbette devant l'action du président (écologiste !) Chirac, mais crédits de recherche obligent, sans doute. Et les problèmes de l'indépendance des chercheurs sont aussi évoqués plus loin.
Le livre se termine par une note d'espoir avec "le dynamisme du mouvement écologique", "l'intelligence humaine et les changements de mentalité" et... le rôle des médias dans le domaine de l'information. Dont acte. MN.

Mon corps est un champ de bataille

Collectif
Ed. ma colère, 74, rue Paul-Bert, 69003 Lyon
2004 - 128 p. - 10 €



Dans les années 70, les féministes revendiquaient avec le slogan "mon corps m'appartient". Trente ans plus tard, force est de constater que ce corps est devenu un enjeu économique : les marchands vous disent comment il doit être : maigre, sans poil, jeune, blanc... Un collectif de jeunes femmes prend ici la parole pour expliquer comment on sombre ou comment on résiste à ce martèlement publicitaire secondé par la "normalité" telle que la perçoivent "les gens". Cela commence par quelques témoignages pour se terminer par des textes plus théoriques. C'est fort agréablement maquetté, avec de nombreuses illustrations : peinture, photos et dessins. C'est à lire aussi bien par les unes que par les uns pour prendre conscience du poids sexiste du système. MB.

L'art de vivre sa fertilité

Méthode sympto-thermique de régulation naturelle des naissances

Joseph Rötzer
Ed. Nouvelle Cité,
1999 - 128 p. - 15 €

Enfin un document clair, simple d'accès et de lecture, pour une méthode réellement naturelle de régulation des naissances. Joseph Rötzer, médecin autrichien, nous présente dans cet ouvrage le résultat d'une recherche minutieuse qu'il a effectuée à partir des différentes méthodes naturelles déjà connues, largement complétée par des observations plus fines réalisées auprès de dizaines de milliers de femmes. Sa méthode est très complète et utilise à la fois le contrôle de la température, l'observation de la glaire cervicale et de nombreux autres signes ressentis par la femme (tension des seins, humidité du vagin...) et l'autopalpation du col de l'utérus. Il propose un graphique qui permet de reprendre toutes les observations à l'aide de quelques symboles. Cette méthode permet à la femme de retrouver une véritable autonomie grâce à une meilleure connaissance de son corps et surtout donne une place égale à l'homme dans la régulation des naissances. Il pourra par exemple noter les indications sur le graphique et connaître ainsi parfaitement le cycle de sa compagne, mais aussi comprendre les ressentis typiquement féminins. Vivre sa fertilité en toute connaissance de cause devient une histoire vraiment partagée à deux. Cette méthode présente aussi l'avantage d'être autant utile pour éviter une grossesse que pour y parvenir. Elle est donc à recommander à toutes, tant aux femmes qui veulent sortir des méthodes chimiques ou techniques, qu'à celles qui ne parviennent pas à être enceinte ou encore aux parents qui appréhendent l'adolescence de leurs jeunes filles et peuvent avec ce livre leur proposer très tôt un moyen de bien se connaître. Joseph Rötzer n'oublie pas d'aborder les différents éléments qui peuvent modifier certains aspects des signes de fertilité comme le port systématique de "protège-slip" qui modifie le climat du vagin. Les avantages et inconvénients de l'usage de

certains types de protections hygiéniques sont présentés ainsi que ceux des textiles de nos petites culottes. Vraiment complet et pratique avec des pages de graphiques vierges à utiliser.
Il reste pourtant un obstacle à la diffusion de cette méthode : bien qu'il ait déjà été traduit en 17 langues, on ne peut se procurer le livre en France que sur commande auprès des éditions Nouvelle Cité, 37, avenue de la Marne, 62120 Montrouge, tél. : 01 40 92 70 85. DF.

Progrès et décroissance

Eric Le Lann
Ed. Bérénice
2004 - 112 p. - 5 €

Eric Le Lann est issu de la mouvance communiste. Il a donc longtemps cru que le progrès ne pouvait passer que par l'augmentation sans fin des moyens de production et de la redistribution des richesses ainsi produites.
Il raconte ici comment il a pris conscience des limites de la planète, notamment avec les statistiques de l'ONU, comment il a perdu la foi dans le nucléaire après l'accident de Tchernobyl. Il dénonce avec justesse les limites des discussions actuelles sur le développement durable, rappelant par exemple que l'avion n'a pas été pris en compte par les accords de Kyoto, que les villes absorbent de plus en plus d'eau pour des activités de loisirs alors que les campagnes en ont besoin pour la nourriture. Il rappelle que la Constitution européenne en débat prévoit explicitement une économie de croissance. Alors dans quel cadre prôner la décroissance ? Pour lui, les pistes à suivre sont du côté des mouvements qui mettent en avant la défense des biens publics au niveau mondial, en considérant, avec justesse, que toute personne doit avoir les mêmes droits donc les mêmes ressources sur l'ensemble de la planète. Et de conclure dans le sens d'une méga-organisation mondiale qui régulerait d'immenses services publics. Et là, le rêve communiste est toujours là. Il laisse en fin de ce petit ouvrage la parole à des associations curieuses comme Droit à l'énergie qui propose tout simplement d'amener l'électricité à tout le monde... pour éviter le bois de chauffe, ce qui ressemble furieusement à des délires de pronucléaires, alors que la solution par des cuiseurs solaires est aujourd'hui la plus performante. MB.

C . D .

Aital Sèm

autour de Daniel Frouvelle
Ed. AIMI (81380 Lescure-d'Albigeois)
2004 - 17 titres - 67 mn

Composition de chansons en occitan et reprise de musiques traditionnelles avec jusqu'à quatre vielles en même temps. Ce disque est le résultat de dix ans de pratique entre un luthier, Daniel Frouvelle, et ses élèves. La preuve que la musique traditionnelle peut être gaie. FV.



Le guide des SEL et du JEU

Collectif SEL Terre, BP 54, 33703 Mérignac cedex
Ed. Jean-Michel Grandsire
2004 - 116 p. - 11 €

Ce livre prétend relancer la dynamique des SEL, systèmes d'échanges locaux, dont le nombre plafonne à 300 depuis maintenant quelques années avec même la disparition de certains de ces SEL. L'explication sur la stagnation du nombre de SEL est originale : "A partir de 1998, la France est sortie de la crise économique. Depuis le nombre des SEL stagne autour de 300" [p.12]. Voilà qui commence bien mal ! Nous n'avions pas remarqué que la crise était finie ni que les SEL étaient destinés à favoriser les échanges entre victimes de cette crise. L'historique traite ensuite des expériences d'avant les SEL en quinze pages et de celle des dix ans des SEL français en... une page ! Un chapitre pratique est ensuite consacré à la méthode pour créer un SEL ou un JEU, jardin d'échange universel, qui reprend l'idée de monnaie virtuelle mais sans l'aspect local. S'ensuit un texte théorique de Daniel Fargeas, inventeur du JEU, qui montre certaines limites des SEL et pousse au passage au JEU, puis la présentation de quelques autres initiatives comme la Route des SEL, réseau d'hébergement solidaire... Si le livre présente un certain nombre d'écueil à éviter, cela manque cruellement d'outils d'analyses et de chiffrages des analyses avancées. MB.

NOUS AVONS ÉGALEMENT REÇU

■ **Escapade en Amazonie**, *Claude Richon, 16320 Rougnac, 2003, 250p. 17,80 €.* Récit sous-titré "nos galères au pays du bagne" qui raconte une semaine de vacances au bord de la forêt en Guyane. Parfois drôle, mais bien loin des questions qui nous préoccupent sur cette région.
■ **Camargue incertaine,** *Raphaël Mathevet, éd. Buchet-Chastel, 2004, 200 p. 15 €.* Après un long historique des aménagements et des intérêts écologiques de la Camargue, une étude des conflits d'usage en cours qui freinent la mise en place d'un parc naturel régional. Un livre d'actualité.
■ **Au printemps des paysages,** *Henri et Odile Décamps, éd. Buchet-Chastel, 2004, 230 p. 15 €.* Plaidoyer scientifique en faveur de l'hétérogénéité des paysages, source de biodiversité des espèces qui y vivent, description d'expériences mettant ceci en avant, étude de l'utilité des corridors pour le maintien de la continuité des habitats, questionnements sur le lien entre cette biodiversité et ce qui relève de la beauté et donc approche d'une forme d'écologie visuelle en relation avec les activités humaines.
■ **Maltraitance sociale à l'enfance,** *Nicole Maillard-Déchenans, éd. Libertaires (17190 Saint-Georges-d'Oléron), 2004, 200 p, 13 €.* Chaque année des milliers d'enfants arrivent dans les réseaux de l'aide sociale pour l'enfance. L'auteure, institutrice dans un foyer d'accueil, a découvert la machine à décerveler ces enfants. L'école nationale a toujours servi à faire entrer les jeunes dans le moule. Là, c'est encore pire, car en plus, la justice enfonce encore plus le clou : les enfants sont pris dans un engrenage administratif sans fin, de recherche de placements... qui pèse lourd sur des enfants qui déjà doivent supporter l'absence de proches. Un témoignage de l'intérieur et un appel à en parler.
■ **Le système technicien,** *Jacques Ellul, éd. Le Cherche-midi, 2004, 340 p. 18 €.* Réédition d'un essai publié en 1977, ce texte est la clé de voûte de la pensée de Jacques Ellul : la technique est déterminante aujourd'hui pour définir notre société, plus que la politique et l'économie. Elle a sa propre logique et n'a que faire de la démocratie (on n'arrête pas le progrès). Déjà à l'époque Ellul montrait ce qu'elle provoquerait : l'épuisement des ressources naturelles. Ce livre écrit au moment du début de l'ère informatique en annonce déjà les défauts : l'informatique en unissant l'information et les usages conduit à l'uniformisation de la société. Un livre de base préfacé par Jean-Luc Porquet, journaliste au Canard enchaîné et auteur récent de *Jacques Ellul, l'homme qui avait (presque) tout prévu.*
■ **Jardins écologiques d'aujourd'hui,** *collectif, éd. Terre Vivante (38710 Mens), 2004, 144 p. 35 €.* Présentation riche en images de vingt-deux jardins alliant potager et ornement conduits en bio. C'est beau, mais c'est cher.

V I D É O

Qui parle de breveter le vivant ?

Honorine Périno
Ed. ADDOCS (10, impasse Cumin, 69005 Lyon)
2003 - 36 mn - 23 €

Si l'on autorise à breveter le vivant, on favorise la marchandisation de l'agriculture (et demain de la médecine). Pourtant les grandes firmes chimiques, qui ont racheté les principaux semenciers, mènent la bagarre pour obtenir ce droit sur de plus en plus de procédés, sur de plus en plus de molécules et bientôt pourquoi pas sur notre propre code génétique. Le film montre les liens entre cette recherche de brevets et les OGM et les enjeux qui sont sous-jacents. Chercheurs, paysans, politiques, industriels ont tour à tour la parole... en espérant qu'un débat s'instaure et qu'il ne soit pas trop tard. Sans brevet plus de recherche nous dit un gentil directeur de multinationale "comme sans droits d'auteur, il n'y aurait plus d'artistes". Et pourquoi pas sans copyright, plus de média pendant qu'il y est ! Supprimons vite les brevets dans le domaine du vivant, mais aussi dans tous les domaines liés aux biens communs. MB.





› Courriers :
9 rue Dumenge, F 69317 Lyon Cedex 04
✆ Diffusion - Comptabilité - Abonnements :
04 74 07 08 68 le mardi
04 78 39 55 33 le jeudi
✆ Rédaction : 04 78 39 55 33 le mercredi
✆ Stands, correspondants :
04 78 39 55 33 le vendredi
✆ Dépositaires : 04 74 65 50 34
› Virements bancaires :
CCP 550 39 Y LYON
› Distribution en Belgique :
Brabant-Ecologie - Route de Rénipont, 33 - B - 1380 Ohain - Tél / fax : 02 633 10 48 - CCP 000 15 19 365 54
› Distribution en Suisse :
Contratom CP 65 - CH 1211 Genève 8
tél : (41) 22 740 46 12
CCP 17-497696-4

Imprimé sur papier 100 % recyclé blanchi sans chlore par Atelier 26 - Loriol - Tél : 04 75 85 51 00

N° de commission paritaire : 64946
N°ISSN 0756-2640
Date de parution : 1er trimestre 2005
Tirage : 7 500 ex

Editeur : Association Silence
Président : Xavier Sérédine
Vice-président : Jacques Caclin
Trésorière : Myriam Cognard
Secrétaire : Madeleine Nutchey

RÉALISATION DE LA REVUE
Directrice de publication : Madeleine Nutchey
Secrétaires de rédaction : Michel Bernard et Michel Jarru
Gestion et abonnements : Michel Jarru
Maquette et publicité : Patrice Farine
Stands, lieux de dépôts : Dorothée Fessler
Rédaction : Michel Bernard, Alexandre Esteban, Dorothée Fessler, Alain-Claude Galtié, René Hamm, Madeleine Nutchey, Jocelyn Peyret, Sylviane Poulenard, Mimmo Pucciarelli, Francis Vergier
Conseillers scientifiques : Roger Bernard, Richard Grantham, Jacques Grinevald, Henri Persat, André Picot
Dessinateurs : Altho, Lasserpe, Mahlen
Correcteurs : Raymond Vignal, Françoise Weité
Expédition : Christiane Bessenay, Mélanie Combes, Claude Crotet, Christian David, Olivier David, Marguerite Descamps, Paul Garde, Dolores Gracia, Cécile Imbert, Céline Kerdat, Vincent Martin, Paulette Mazoyer, Patricia Michel, Sylviane Michel, Mélissa Nayral, Reine Rosset, Bertrand Roussel, Myriam Travostino.
Ont participé à ce numéro : Didier Anger, Eric Arnou, Roger Bernard, Laurent Bouquet, Bruno Clavel, Marie Clem's, François de Ravignan, Vincent Dauguet, René Hamm, Brigitte Kohl, Jacqueline Lavillonnière, Jacques Leenhardt, Christian Maillebouis, Sophie Rabhi, Pierre-emmanuel Weck.

Silence diffuse des ouvrages par correspondance. Envoi du catalogue contre une enveloppe timbrée.

Bon de commande

Anciens numéros - **Seuls les numéros présentés ci-après sont disponibles. Ils sont à commander uniquement en France. Les frais de port sont de 2 € pour un ex ☐, 3 € pour 2 ex ☐, 4 € pour 3 ex et plus ☐.**

Numéros régionaux

☐ **218 Alsace**
Fessenheim. Projet Alter Alsace. Lutterbach. Imagination au pouvoir. Alsace Nature. Steiner. Bilinguisme . . . . **3,8** €

☐ **272-273 Rhône**
Croix-Rousse. La Duende. Le Bastringue. Cabiria. La Gryphe. Bioclimatique. Réseau Santé. Radio-Canut. Hommes violents . **6** €

☐ **285-286 Isère**
Superphénix. Moulin Guitare. 400 couverts. MNEI. Jardin alpin. Lo Parvi. P'tit vélo. Terre vivante. Encre Rage . . . . **6** €

☐ **291-292 Aquitaine**
Terre de Jor. Champ d'action. Démos. Iskatola. Abbadia. Nola-Nohika. Maison des femmes. Azimuts. Boussac. Utopia. . . . . **6** €

☐ **298-299 Franche-Comté**
Cirque Plume. Eau secours ! TGV. Jardins de Cocagne. La Fraternelle. La Batailleuse. Biolopin. Spirale. Pochon magique. Maison Voisine. Convivialité . . . . **6** €

☐ **305-306 Bouches-du-Rhône et Vaucluse**
Cours Julien. Loubatas. Ecoforum. Jardins de l'Espérance. Ilotopie. Mille babords, Ballon rouge. CIRA. Longo Maï. GERES. Graines de vie. Pic Noir . . . . **6** €

☐ **312-313 Poitou-Charentes**
Les maisons de Béruges. Défense du marais poitevin. Kvinpetalo, un centre esperantiste. La Tambouille. Le hameau de la Brousse. Maison du MER 17. . . . . **6** €

Autres numéros

☐ **267 Ecologie, où sont les jeunes ?**
Forces et faiblesses de la bio. Téléphone portable. Démogestion. . . . . **3,8** €

☐ **269 Déchets nucléaires à Bure**
Un autre monde est possible. Développement durable ou croissance infinie. . . . . . **3,8** €

☐ **271 Inégalités dans les SEL ?**
Politique : naïf, conciliateur, rebelle. BP au Tibet **3,8** €

☐ **274 Habitat convivial aux USA**
Bure, enjeu international. La bio au secours de l'eau. René Dumont. . . . . **4** €

☐ **277 Land-Art et écologie**
Noël Mamère. Après 11 septembre. Camions et montagnes. Déchets et industrie . . . . **4** €

☐ **283 Déroutes du voyage**
Refaire le monde, mais où ? La nourriture, ce produit manufacturé ? Eoliennes . . . **4** €

☐ **284 Jeûner et sortie du nucléaire**
Développement : de la pauvreté à la misère. Ecovillages . . . . **4** €

☐ **289 Un monde écolo possible ?**
Croissance des associations. Sud et pesticides. Mauvais garçons . . . . **4** €

☐ **290 Ne pas oublier le train**
Service public et gratuité. Micro-hydraulique. Cosmétiques pseudo-naturels. . . . . **4** €

☐ **294 Enfance en collectif**
Prostitution. Trucs bioclimatiques . . . . . **4** €

☐ **300 Nos lecteurs ont du talent**
40 pages réalisées par les lecteurs... . . **4** €

☐ **301 La face cachée des vaccins**
Communauté ? Eoliennes. Indépendance de la Nef . . . . **4** €

☐ **304 Toujours sexistes ?**
Société de frugalité. Auto-déstructuration. Nucléaire : secret défense. . . . . **4** €

☐ **307 Ecocités**
Carole Poliquin. Féminisme. Grands corps d'Etat. Entraide. . . . . **4** €

☐ **310 Nature politique de l'écologie**
Agribio et circuits courts. Les trois SEL de la vie. Le jeûne de Louis lecoin . . . . **4** €

☐ **311 OGM Violence marchande**
Jeûne sortir du nucléaire. SEL : échec économique, réussite sociale . . . . **4** €

☐ **314 Le réseau REPAS**
Croissance/décroissance. SEL : de la monnaie au temps comme mode d'échange . . . . **4** €

☐ **315 Décroissance et non-violence**
Transport fluvial. Les restes du festin. OGM : faucheurs volontaires . . . . **4** €

☐ **316 Réflexions fêtes**
Vivre sans nucléaire : après le jeûne. Nord/Sud : les prix du sang. Agriculture bio . . . . **4** €

☐ **317 Vivre à la campagne sans voiture ?**
Nord/Sud : Vaccins et colonialisme. SEL : Analyses internes ou récupération . . . . . **4** €

☐ **Annuaire de la presse alternative,** édition 2004, 8 pages, plus de 400 adresses, 4 € (port compris)

Abonnement

Attention ! Du fait de la parution de numéros doubles, 12 numéros ne correspondent pas à un an.

France métropolitaine

☐ Découverte 1ère année	6 n°	15 €
☐ Particulier	12 n°	40 €
☐ Institution	12 n°	80 €
☐ Soutien	12 n°	50 € et +
☐ Petit futé	24 n°	65 €
☐ Groupés par 3 ex	3 x 12 n°	100 €
☐ Groupés par 5 ex	5 x 12 n°	150 €
☐ Petit budget	12 n°	25 €

Suisse

☐ Découverte 1ère année	6 n°	25 FS
☐ Particulier	12 n°	60 FS

Autres pays et Dom-tom

☐ Découverte 1ère année	6 n°	22 €
☐ Particulier	12 n°	45 €
☐ Institution	12 n°a	90 €
☐ Soutien	12 n°	50 € et +
☐ Petit futé	24 n°	70 €
☐ Petit budget	12 n°	40 €

je règle un total de :

NOM ____________________

Prénom ____________________

Adresse ____________________

____

Code postal ____________________

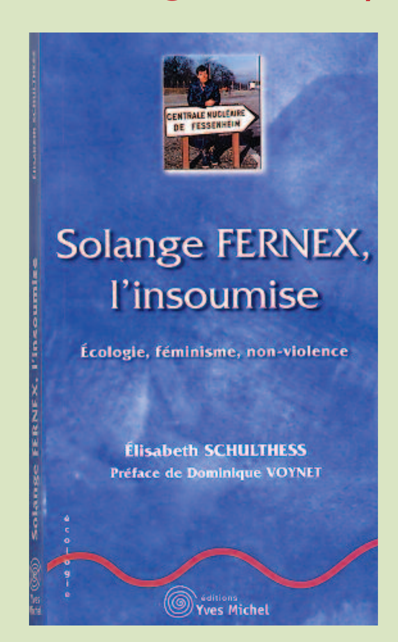
Ville ____________________

France : Règlement à Silence, 9, rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04

Belgique : Règlement à Brabant-Ecologie, Route de Rénipont, 33, B - 1380 Ohain
tél : 00 32 2 633 10 48
CCP 000 15 19 365 54

Suisse : Règlement à Contratom CP 65 - CH 1211 Genève 8
tél : (41) 22 740 46 12
CCP 17-497696-4

Solange Fernex, l'insoumise



Elisabeth Schulthess
Ed. Yves Michel
(BP 3, 05300 Barret-sur-Méouge)
2004 - 212 p. - 13 €

Toute personne un tant soit peu engagée contre le nucléaire civil et militaire ainsi que le commerce des armes, en faveur des droits humains fondamentaux et la préservation de l'environnement, a immanquablement croisé un jour la route de Solange Fernex, à l'occasion d'une marche, d'un sit-in, d'un die-in, d'un meeting, d'un colloque, d'une conférence, d'une table ronde... Aussi, pardonnez-moi de débuter cette recension par des souvenirs personnels. Ma première rencontre avec la susnommée remonte à juin 1979, au lendemain du scrutin européen à l'issue duquel la liste Europe-Ecologie, conduite par elle, avait manqué pour 0,6 % l'entrée au Parlement strasbourgeois ; mon frère et moi avions attiré son attention sur le blocage par la police à la frontière luxembourgeoise de nombreux antinucléaires désireux de se joindre à un rassemblement à Thionville contre la centrale de Cattenom en Lorraine. La seconde fois, ce fut le 10 février 1981, lors du procès à Mulhouse de Martin Scholler, renvoyeur de livret militaire en solidarité avec les paysans du Larzac. Son intervention en qualité de témoin de moralité avait ébranlé tant l'auditoire que le procureur et le collège des juges ; étreinte par l'émotion, elle avait pointé la corrélation patente entre la croissance exponentielle des budgets de Défense et "l'extermination" par la faim de millions d'enfants, de femmes et d'hommes dans ce qu'on qualifiait alors de "Tiers-Monde". Plus tard, nous nous sommes retrouvés à plusieurs reprises ; nonobstant des désaccords, la confrontation de son point de vue avec le mien a toujours constitué un enrichissement.

Sa bonté naturelle, sa générosité, sa qualité d'écoute, cette clémence qui la garde de mépriser un interlocuteur, même lorsqu'il s'agit d'un vil pollueur, d'un odieux trafiquant d'engins de mort ou d'un sinistre nucléocrate, je les ai perçues avec acuité dans le portrait dressé par Elisabeth Schulthess, à travers les réponses de Solange Fernex aux questions de la journaliste du quotidien *L'Alsace* et sous la plume de Dominique Voynet, auteure d'une belle préface. Le "victimisme", la capacité à éprouver jusque dans sa propre chair le sort funeste subi par ses semblables, elle le partage en particulier avec la regrettée Petra Kelly des Grünen, comme elle une figure emblématique d'une écologie politique en symbiose avec le pacifisme et le féminisme. Son implication quasi tous azimuts découle de son "approche globale" des menaces gravissimes qui pèsent sur notre planète et la nécessité, vécue comme un impératif majeur, de protéger "le plus faible, l'exclu, le fragile, le vivant actuel et à venir".

L'essai d'Elisabeth Schulthess, laquelle a profité d'une année sabbatique pour s'atteler à la tâche, recense l'essentiel des initiatives, combats, mandats de cette authentique pionnière, pour qui chacune des causes qu'elle embrasse s'inscrit au rang de priorité absolue. Lorsque les Chemische Werke München annoncèrent leur intention d'amputer 138 hectares de forêt autour de Marckolsheim pour y ériger une usine de stéarates de plomb, Solange Fernex fut la première à s'installer sur le site. L'occupation, dans des conditions météorologiques souvent épouvantables, dura du 20 septembre 1974 au 17 février 1975 ; les industriels bavarois jetèrent l'éponge devant la mobilisation populaire, surprenante par son ampleur. Pas le temps de souffler, elle se rendit immédiatement à Wyhl (Bade), juste en face, où les autorités comptaient implanter une centrale atomique. Les opposants ne replièrent leurs tentes que le 7 novembre 1975, date de la suspension du projet qui ne deviendra pas réalité. Ces deux luttes, couronnées de succès, contribuèrent largement à l'éveil de la conscience écologique, non seulement des deux côtés du Rhin, mais bien au-delà. Combien d'amitiés, toujours vivaces, se nouèrent durant ces longues périodes de campement d'où naquit également la notion de "Dreieckland" ("pays des trois frontières"), d'une part parce que des citoyens suisses prêtèrent main forte aux opposants français et allemands, d'autre part parce qu'à Kaiseraugst (canton de Bâle-Campagne), le Conseil fédéral envisagea de construire un complexe nucléaire avant d'y renoncer !

Le 20 février 1973, la grande maison des Fernex à Biederthal, non loin de la frontière helvétique, servit de cadre à la création d'*Ecologie et Survie*, le premier mouvement d'écologie politique en Europe, sous l'étiquette duquel Solange se présenta aux législatives de mars 1973 comme suppléante de Henri Jenn (1,93% après seulement trois semaines de campagne !) ; jamais dans un pays du Vieux continent, un(e) écologiste ne s'était porté(e) candidat(e) à une consultation locale ou nationale. Depuis 1974, elle œuvre au sein du CSFR, Comité de sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin, la première association antinucléaire hexagonale portée sur les fonts baptismaux quatre années auparavant. Du 10 février au 5 mars 1977, elle participa au jeûne de Roggenhouse pour demander des "garanties élémentaires de sécurité" quant au fonctionnement des deux réacteurs PWR de Fessenheim. Dès le 7 mars 1977, après que les huit personnes (dont Antoine, le fils) eurent recommencé à s'alimenter, la centrale divergea pour des essais à chaud... Pourtant les grévistes de la faim et le CSFR obtinrent l'instauration de la première commission de surveillance en matière de nucléaire. Imprégnée de la philosophie du Mahatma Gandhi et très proche de Lanza del Vasto, Solange Fernex jeûna en d'autres circonstances, notamment en janvier 1977 à Hagenbach afin de protester contre le canal Rhin-Rhône à grand gabarit, que Dominique Voynet, en charge de l'Environnement dans le cabinet Jospin, vouera (définitivement ?) aux oubliettes deux décennies plus tard, ou encore durant trente-huit jours à l'été 1983 afin d'exiger, au péril de sa vie, "le gel de l'armement atomique" et dénoncer "le scandale de l'extermination par la faim".

A partir du printemps 1977, elle siégera pendant vingt-quatre ans au conseil municipal de sa commune. La difficulté pour une femme d'exprimer son opinion dans une assemblée, elle la ressentit aussi après son élection, le 18 juin 1989, au Parlement européen sur la liste des Verts (10,59 % et neuf sièges), parti à la formation duquel elle avait apporté plus qu'une pierre. Dans l'enceinte strasbourgeoise, son opiniâtreté et celle de ses collègues du groupe vert permirent que les questions liées au désarmement ne se circonscrivent point à des échanges formels entre militaristes. Car pour Solange Fernex, "les armes atomiques, c'est l'Auschwitz de notre temps !", une phrase retentissante clamée en 1988 à la tribune des Nations Unies. Le rapport sur l'agriculture biologique, exposé par elle, suscita non seulement l'approbation de ses pairs, mais il a de surcroît abouti à un cahier des charges applicable dans toute l'UE ainsi qu'à l'apposition du logo *AB* sur l'ensemble des produits bio.

La catastrophe de Tchernobyl, le 26 avril 1986, l'a littéralement "submergée". Jusqu'à ce qu'une tumeur maligne la contraigne au repos, elle parcourut inlassablement le globe pour témoigner avec son époux Michel, médecin tropicaliste suisse, qui a constaté sur place, à Minsk, Gomel, Kiev, les dégâts des effets éminemment néfastes des radiations ionisantes et contrer les mensonges ignominieux proférés par les pouvoirs publics et les institutions internationales comme l'AIEA, qui s'en tient invariablement à trente-deux décès... Alors même que le Bureau onusien pour les affaires humanitaires évalue à neuf millions les victimes "d'une tragédie qui ne fait que commencer". Pour tenter de venir en aide aux quelque 500 000 enfants survivant dans des zones très contaminées, Solange et Michel Fernex ont fondé en 2001 *Enfants de Tchernobyl Bélarus*. Cette association percevra l'intégralité des bénéfices générés par les droits d'auteur de l'ouvrage. Très active dans *Femmes pour la paix France* ainsi que la *Ligue des femmes pour la paix et la liberté*, Solange avait imposé chez les Verts l'idée de parité au niveau de la composition des listes et des instances décisionnelles.

"L'insoumission", le refus de plier face à l'inacceptable, Solange les pratiqua dès son plus jeune âge. A l'instituteur de Heiligenstein demandant à ses élèves s'ils accueilleraient avec joie le Führer Adolf Hitler, elle fut la seule à répliquer par "non". Elle ne retournera sur les bancs de l'école qu'après la guerre qui la priva de son père, tombé en 1940. Autodidacte polyglotte, Solange a traduit une quantité de textes et quelques livres. Pour synthétiser en une formule toutes ces années où, mue par son amour des autres, elle a investi son temps et son énergie vitale, la septuagénaire se dit simplement "présente au présent".

René Hamm.